

Dix-sept blessés dans le sinistre de la rue Saint-Jean

Trois corps retirés des ruines

Par J. HARDY et Lucien LATULIPPE

Au moins trois personnes (deux femmes et un homme) ont trouvé la mort et une vingtaine d'autres ont subi des blessures et brûlures dans l'incendie qui a ravagé, la nuit dernière, l'édifice Hethrington, situé sur la rue Saint-

Jean, entre les rues Sainte-Marie et Sainte-Genève. Le bilan du sinistre restait toutefois encore imprécis, au début de l'après-midi, alors que des recherches se poursuivaient dans les ruines de l'immeuble de quatre étages, occupé par des bureaux et 24 petits appartements.

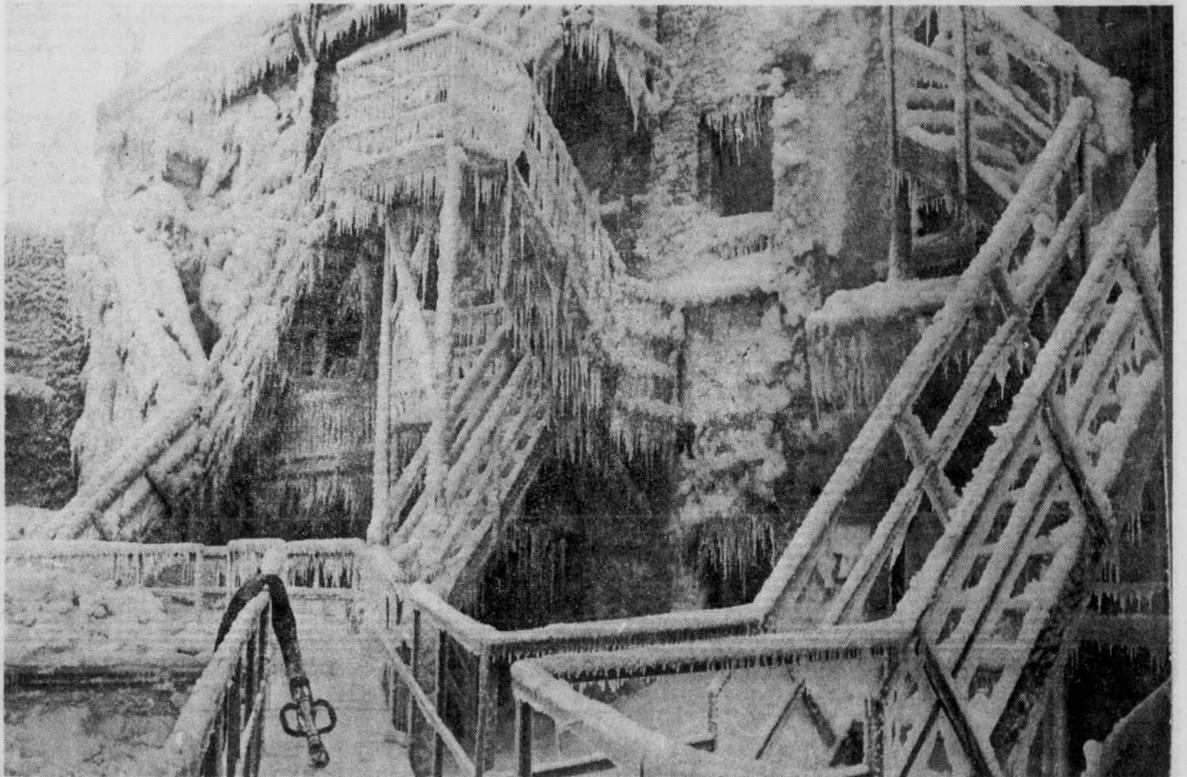
La première victime a été trouvée vers 7h, ce matin dans un corridor du deuxième étage. Il s'agit du corps d'une jeune femme qui a apparemment succombé à l'asphyxie. Les deux autres ont été localisés vers 11h, aux étages supérieurs. Elle n'avaient pas encore été identifiées en fin de matinée. Les autorités policières et de la brigade des incendies affirment

qu'il y a sûrement d'autres victimes. On allait même jusqu'à mentionner le nombre de 8 ou 10. Au nombre de celles qui manquent à l'appel, il y a Mme Ruth Larichelière - Campagna, âgée de 60 ans.

Neuf des blessés ont été conduits à l'Hôtel-Dieu et six d'entre eux ont été hospitalisés. Trois sont aux soins intensifs et l'un de ces derniers est dans un état

très critique. Il s'agit du cadet Martin Chabot, 18 ans, de la Sûreté du Québec, originaire de Saint-Lazare de Dorchester. Comme plusieurs autres, le jeune homme s'est précipité d'une fenêtre. Il est brûlé par tout le corps. D'autres personnes auraient dû être hospitalisées à la même institution (Suite à la page 2, 2e col.)

(Autres photos et détails, page 17)



La compagnie Rolls Royce déclare faillite (p. 24)

100,000 emplois, au Québec par la coopération (p. 10)

à lire

Bombardier se porte acquéreur des Industries Bouchard (p. 22)

Un conseil des tribunaux administratifs (p. 2)

Ultimatum de la CECQ à l'Etat

Le ministre de la Fonction publique du Québec, M. Jean-Paul L'Allier, a fait savoir, hier soir, qu'il acceptait de rencontrer le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Yvon Charbonneau.

La rencontre qui a lieu aujourd'hui à Québec, fait suite au vœu exprimé par M. Charbonneau, et a pour

Autre nouvelle en page 3

but d'explorer les possibilités réelles de reprendre les négociations dans le conflit qui oppose la partie patronale et la partie syndicale relativement à la reclassification des enseignants.

Plus tôt, M. Charbonneau avait menacé le gouvernement de déclencher une action "d'une ampleur extrêmement importante dans toute la province dès lundi prochain" si la partie patronale refuse de "négocier intensivement pendant toute la fin de semaine". Il a lancé cet ultimatum devant environ 4,500 enseignants réunis au Centre Paul-Sauvé de Montréal.

250,000 ETUDIANTS EN CONGE

Loïn de se résorber, le

mouvement de débrayage s'est poursuivi en s'amplifiant, hier. Tous les membres de l'Alliance des professeurs de Montréal avaient été convoqués à un ralliement général au Centre Paul-Sauvé obligeant un quart-de-million d'étudiants à demeurer à la maison.

Par ailleurs, l'occupation du centre administratif de la Commission des écoles catholiques de Montréal se poursuivait hier pour la dixième journée consécutive.

Ce mouvement de protestations devrait prendre de nouvelles dimensions aujourd'hui puisque les 2,000 professeurs protestants ont voté favorablement à la grève de sympathie envers leurs collègues francophones. On s'attendait donc, hier, à ce que 60,000 étudiants anglophones soient privés de cours aujourd'hui.

Déjà hier, dans le secteur protestant, une école de Pointe Saint-Charles avait été fermée et 12 autres écoles protestantes anglophones avaient été désertées par les professeurs.

Peu à peu, ce mouvement gagne le milieu étudiant. Ainsi, hier, plus de 300 étudiants de l'école secondaire Philippe-Perrier ont quitté leurs salles de cours "pour protester contre l'atmosphère qui règne à l'école depuis le début de la crise".

"Il n'est pas question de prendre position pour l'une ou l'autre des parties dans cette affaire", affirmait le porte-parole étudiants mais il leur importe avant tout que l'école fonctionne convenablement.

SYMPATHIE

En plus des syndicats affiliés à la CEQ ou qui ont négocié avec elle leur convention collective, d'autres syndicats menacent maintenant de débrayer pour appuyer l'Alliance des professeurs de Montréal.

Il s'agit des enseignants du secteur CEGEP (CSN) qui envisagent la possibilité (Suite à la page 2, 1ère col.)

Québec Cartier a forcé l'Hydro

La compagnie minière Québec Cartier a signé la lettre d'intention par laquelle on dit que c'est elle qui construira la ligne à 315 kv entre Montagnais et la nouvelle ville minière de Ferme-

Mais l'Hydro-Québec ne l'a pas encore fait. Les commissaires de l'Hydro-Québec doivent se réunir sous peu pour donner suite aux accords techniques intervenus entre l'Hydro-Québec et la compagnie Québec Cartier.

C'est ce qu'a dit ce matin

un porte-parole de l'Hydro-Québec à Montréal. Il a dit que l'Hydro-Québec avait été placée par la compagnie Québec Cartier devant des exigences qui empêchaient l'Hydro-Québec d'opérer. Dans les circonstances, l'Hydro a décidé de dire à la compagnie: "Construisez-la".

Il y aura un comité conjoint pour la demande de soumissions publiques, sur la liste de fournisseurs de l'Hydro. L'Hydro-Québec fournira les plans et devis et les remettra à la compagnie. L'Hydro-Québec sera

là pour inspecter la construction, comme c'est présentement le cas pour la construction de la ligne entre Churchill Falls et le point de livraison sur la frontière du Labrador.

Il n'a pas été possible d'obtenir ce matin des commentaires du président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux. Il semble bien qu'il n'y en aura pas tant que les commissaires n'aient pas ratifié la lettre d'intention, "une technicalité", a-t-on dit.

sommaire

Annonces classées 40 à 45
A Québec aujourd'hui 20
Arts et Lettres 20 et 21
Bandes dessinées 14
Bridges 42
Décès 45
Documents 18
Economie - Finance 22 à 24
Famille 10 à 12
Horoscope 41
Mots croisés 40
Patron 43
Sport 32 à 39
Télévision 21

la météo

Nuageux cette nuit, minimum: 5. Demain: neige débutant durant l'après-midi mêlée de pluie verglaçante en soirée. Vents de l'est de 15 à 25 milles à l'heure. Maximum: 25 à 30. Aperçu pour samedi: se dégageant tard en journée.

Le projet de Wabush Mines est différé

TORONTO (PC) — Les propriétaires de Wabush Mines ont décidé de différer le projet d'expansion de \$100 millions envisagé pour les installations de minerai de fer à Wabush Lake, Terre-Neuve, et à Sept-Iles. Les propriétaires ont déclaré que la remise de ce projet découle uniquement de la situation économique.

Quarante-deux pour cent des intérêts de Wabush Mines sont détenus par ses participants canadiens, Steel Company of Canada (Stelco) et Dominion Foundries ont Steel (Dofasco).

Ce gigantesque projet d'expansion aurait porté la production annuelle de minerai de fer enrichi à Wabush de six à neuf millions de tonnes avec une expansion correspondante des installations de bouletage et de manutention à l'usine de Sept-Iles.

M. H. M. Griffith, président et chef de

l'exécutif de la société Steel Company of Canada, qui détient la part principale dans l'entreprise de Wabush, a déclaré que les sociétés intéressées reconnaissent qu'une telle expansion aurait été un vif stimulant pour l'industrie minière du Canada qui en a grand besoin mais qu'à l'heure actuelle les propriétaires ne prévoient pas une rentabilité suffisante du placement pour justifier une immobilisation d'une telle ampleur.

M. Griffith a précisé que les associés canadiens continueraient d'examiner toute possibilité de rendre ce projet d'expansion viable.

Outre la Stelco et Dofasco, les autres sociétés participantes comprennent Youngstown Sheet and Tube Company; Interlake Iron Corporation; Inland Steel Company; Pickands Mather and Co; Wheeling - Pittsburgh Steel Corporation, toutes des Etats-Unis, et Societa Finanziaria Siderurgica Finsider per Azioni, d'Italie.

La constitution

Un débloccage est vital (Turner)

OTTAWA (d'après PC) — "Il est vital que certains progrès soient accomplis à la conférence fédérale-provinciale constitutionnelle de la semaine prochaine", a affirmé, hier, le ministre fédéral de la Justice, M. John Turner.

Les "modérés" du Québec, selon M. Turner, attendent beaucoup de résultats de cette conférence.

Le ministre a formulé ce commentaire devant la presse après avoir visité les

Autre nouvelle page 8

dix provinces pour tâcher d'établir les bases des discussions de la conférence.

M. Turner s'est entretenu avec ses homologues provinciaux d'un projet de formule qui permettrait d'apporter

des amendements à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique sans passer par la Grande-Bretagne.

Quand les chefs de gouvernements s'étaient réunis, à l'automne, ils étaient convenus d'accorder la priorité à l'élaboration d'une telle formule, six ans après l'échec des premiers projets de rapatriement de la constitution.

M. Turner s'est refusé à (Suite à la page 2, 2e col.)

Apollo 14 sur orbite lunaire

HOUSTON (d'après AFP, UPI et AP) — L'équipage d'Apollo 14, rassuré quant à l'état de la pile vitale du module lunaire, s'est inscrit sur orbite lunaire la nuit dernière après avoir reçu de nouveau le feu vert pour l'atterrissage sur la Lune.

A 2h01, alors que le contact radio avec la Terre était coupé parce que le train spatial était du côté de la face cachée de la Lune depuis 14 minutes, les astronautes ont mis à feu le réacteur principal pour se lier à l'attraction lunaire.

Un peu plus tard, à 2h26, le troisième étage de la fusée Saturne V, le S-4B de 15 tonnes que les astronautes avaient abandonné dans l'espace il y a trois jours, est entré en collision avec la Lune.

Les sismomètres installés par l'équipage d'Apollo 12 ont fidèlement retransmis à la Terre les vibrations engendrées par l'impact.

A 6h19, à la fin de la seconde orbite en forme d'oeuf qui amenait les astronautes à une distance maximale de 193 milles et à une

distance minimum de 70 milles de la surface lunaire, le moteur principal a été réactivé une nouvelle fois. Shepard, Roosa et Mitchell ont alors plongé vers la Lu-

Voir aussi page 28

ne sur une orbite qui les rapproche jusqu'à 11 milles et demi de sa surface, l'approche la plus audacieuse jamais tentée par le module de commande d'une mission Apollo.

Cette orbite basse permet-

tra au module de descente de conserver une plus grande quantité de carburant comme réserve lorsque son pilote, Edgar Mitchell, tentera de trouver un endroit propice à l'atterrissage dans la région peu accueillante du cratère Fra Mauro, à 4h16, la nuit prochaine.

Hier, Edgar Mitchell, a passé presque deux heures dans le module lunaire pour effectuer toutes les vérifications qu'on pu imaginer les contrôleurs au sol de la Nasa sur la pile numéro cinq.

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Apollo 14...

(Suite de la première page)

Malgré tous ces tests on n'a pu expliquer pourquoi la pile indiquait trois dixièmes de volt plus bas que les 37 volts standards.

Par contre, le voltage n'a pas continué de diminuer et c'est ce qui a poussé les dirigeants du vol à permettre le débarquement sur la Lune. Une autre diminution du voltage aurait indiqué que la pile perdait de la puissance pour une raison quelconque.

Les règles de sécurité de l'Agence spatiale américaine exigent que les deux piles qui sont installées dans la partie du Lem qui quitte le sol pour rejoindre le module de commande fonctionnent même si une seule peut suffire à la remontée.

Il s'agit du second problème qui en fait se résout par lui-même au cours de la mission Apollo 14. Le premier avait impliqué le mécanisme d'arrimage alors que le module de commandement avait dû se reprendre à cinq fois avant de s'agripper au module lunaire. Toutes les inspections effectuées pour déterminer la cause de ces difficultés n'ont apporté aucune réponse précise au problème.

Le module lunaire, relié au module de commandement, doit effectuer douze orbites autour de la Lune avant que le module de commandement ne s'écarte pour s'inscrire sur une orbite plus élevée.

Ses deux passagers, Shepard et Mitchell doivent passer 33 heures et demie sur la surface de notre vieux satellite, dont huit heures et demie à marcher sur un terrain qu'ils qualifient de "vraiment sauvage", hier soir.

Ultimatum...

(Suite de la première page)

de tenir à leur tour des sessions d'étude.

Tout en accordant leur appui à la CEQ, les enseignants du secteur CEGEP se disent aux prises avec des difficultés identiques en ce qui concerne la classification. "20 pour cent des professeurs subissent une déclassification qui se traduit par des déboursés de leur part", disent-ils. "Il est impensable", déclare M. Régis Michaud, le président du secteur CEGEP (CSN) "que des salariés se voient, en cours de contrat, soustraire des sommes qui leur avaient été versées après une classification locale, classification qui avait été faite par un comité local où siégeaient des syndiqués et des patrons de chaque CEGEP".

En plus de ces manifestations de solidarité venues des enseignants de divers syndicats, il est à noter que d'autres organismes, qui ne sont pas directement concernés par le problème, accordent aussi leur appui aux enseignants.

C'est le cas, notamment, de la Ligue des propriétaires de Ville Laval, dans la région de Montréal, qui vient d'envoyer un télégramme au ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, pour dénoncer l'attitude du gouvernement dans ce conflit.

La Société Saint-Jean-Baptiste, de Montréal, par la voix de son président, M. François-Albert Angers, a également fait parvenir un télégramme au ministre de l'Éducation. Dans ce télégramme, M. Angers "réprouve vigoureusement les procédés injustes que l'on tente ou que l'on a tenté d'exercer envers les enseignants au sujet de la reclassification".

Selon M. Angers, la reconnaissance des années de scolarité des enseignants doit être considérée comme un droit acquis.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Trois corps...

(Suite de la première page)

mais on a dû les refuser à cause du manque de place. Dès le début, les flammes ont pris une ampleur telle que les occupants de la maison ont pour la plupart été traqués par les flammes et la fumée. On explique guère comment le feu a pu se propager avec une telle rapidité à tous les étages. Trois appels consécutifs ont été donnés à la brigade. En peu de temps, une centaine de sapeurs étaient sur les lieux et entreprenaient une lutte qui s'est propagée pendant plus de cinq heures, par un froid de 15 degrés sous zéro.

Quelque 100 personnes ont été délogées par cet incendie. En plus des occupants de l'immeuble de la rue Saint-Jean, il y a aussi ceux de la construction adjacente, sur la rue d'Aiguillon, qui ont dû quitter leur demeure. La compagnie Le Colombier, qui administrait l'immeuble, a fait connaître, en fin de matinée que 30 personnes habitaient l'édifice incendié. Dans ce bâtiment, il y avait des bureaux et 24 logements. L'autre partie comprenait 17 logements.

CAUSE DE L'INCENDIE

La cause de l'incendie restait encore indéterminée, ce midi. Elle pose une telle énigme qu'on a jugé utile de faire appel à l'Institut de médecine légale pour tenter de la préciser.

Le commissaire Cyrille Delage, ainsi que l'inspecteur-chef Benoit Lafrance, ont déclaré, en fin de matinée, que le feu a surtout fait rage dans la partie ouest de l'immeuble et plus particulièrement au troisième étage. L'escalier, à l'extrême-ouest de l'édifice, est aussi carbonisé au niveau du rez-de-chaussée. Le commissaire a précisé que le feu n'a sûrement pas pris naissance dans le restaurant "Le Gourmet", comme on l'avait d'abord prétendu. Il se pourrait qu'il ait pris naissance dans une chambre du troisième étage. Lorsque les sapeurs de la caserne numéro 12 sont arrivés le feu faisait surtout rage dans cette partie de la construction. Les flammes jaillissaient par trois des fenêtres de la façade. Le lieutenant Gingras a expliqué qu'à l'arrivée du premier détachement toute la bâtisse était déjà en feu. Les sapeurs apercevaient alors plusieurs personnes aux fenêtres. Ils ont déployé le filet et trois personnes s'y sont jetées. D'autres locataires, notamment deux jeunes filles et un homme, se sont précipités par les fenêtres.

SAUVE QUI PEUT

Les flammes se sont propagées avec rapidité et nombre de locataires des étages supérieurs n'ont pu s'échapper par les portes et les sorties de sauvetage. Dès leur arrivée, devant la gravité de la situation, des appels ont été lancés à la police et à toutes les ambulances. Les ambulanciers de Québec ont transporté neuf personnes à l'Hôtel-Dieu, neuf à l'hôpital du Sacrement et une sexagénaire à l'hôpital Notre-Dame - de l'Espérance.

M. Raymond Roy, de la tabagie du même nom sur la rue Sainte-Marie, passait en auto et il est entré au restaurant Le Gourmet pour lancer l'alerte. Il nous a dit que plusieurs personnes étaient aux fenêtres et criaient. Il ajoute qu'il en a vu disparaître à l'intérieur de l'édifice.

Pour sa part, M. Hubert Poulin, du magasin J.-B. Rousseau Enr., situé en face de l'édifice Hethrington, était dans son établissement lorsqu'il a entendu des cris. Il est sorti pour voir deux jeunes filles dans une fenêtre du troisième étage: "Elles hurlaient" et elles se sont jetées dans le vide. L'une est tombée sur le trottoir et l'autre dans le filet des pompiers. Au moins quatre personnes ont sauté dans ce filet. M. Poulin dit qu'il a également vu un homme se hisser par les bras sur le bord de sa fenêtre et tomber à l'extérieur.

Les pompiers du poste no 2 ont été les premiers arrivés. Leur capitaine a aussitôt fait

lancer l'appel général aux policiers et aux ambulances qui sont accourus en nombre.

L'abbé Louis Paré, aumônier de la brigade des incendies, était au poste de pompier no 3, lorsque la première alarme a été sonnée. Il est accouru sur les lieux et ce qu'il a vu en arrivant l'a terrifié. Les gens sautaient par les fenêtres et d'autres, les vêtements en lambeaux ou presque nus, sortaient par la porte de l'édifice, rue Saint-Jean. Certains étaient noircis par la fumée.

Au nombre des sinistrés, il y a aussi trois autres agents de la Sûreté du Québec, MM. Georges Labrecque, André Godin et Bernard Laberge. Ils ont fui en vêtements de nuit. Pour leur part, les agents Godin et Labrecque ont porté secours à un homme et ils ont éteint, avec un drap, les flammes qui le consumaient.

Pendant que les sapeurs sous la direction du chef des opérations Cyrille Mainguy et du chef de division André Simard avec les chefs de districts Pierre Lirette et Roger Verreault, luttaient contre le brasier, le notaire Cyrille Delage et ses adjoints, Benoit Lafrance et Henri Bédard, du Commissariat des incendies, entreprenaient leur enquête pour tenter d'établir la cause du sinistre.

Pendant que la foule de curieux s'amassait en dépit du froid de 15 sous zéro, les pompiers ont dû dresser plusieurs échelles aériennes pour combattre plus efficacement les flammes. Certains ont effectué leur travail du toit des édifices adjacents de chaque côté. D'autres ont utilisé un escalier en métal en arrière, par la rue d'Aiguillon. La girafe était également de la partie avec son jet-déluze. Un autre jet-déluze était installé sur la chaussée de la rue Saint-Jean qui n'a pas tardé à disparaître sous une épaisse couche de glace. D'ailleurs la majorité des pompiers ont senti leurs vêtements s'appesantir graduellement à mesure que la carapace de glace s'épaississait.

Les hommes de la brigade n'ont quitté les lieux qu'en fin d'après-midi. En matinée, ils ont fait des recherches dans les ruines de la maison de rapport et ont dégagé les voitures de la brigade de l'épaisse couche de glace qui les recouvrait. Toutes les rues du quartier Saint-Jean - Baptiste étaient pratiquement inaccessibles à cause de la surface glacée qui les recouvrait. Les torrents d'eau qui ont été déversés rendaient même la circulation difficile dans la côte d'Abraham. Plusieurs agents de police se sont employés à fermer les rues et à diriger la circulation qui se faisait de plus en plus compliquée au début de la matinée.

Recommandation

Conseil des tribunaux administratifs

par Fernando LEMIEUX

Création d'un conseil des tribunaux administratifs et mise en place d'une Cour d'appel administrative exclusive au Québec, telles sont les deux principales recommandations d'une commission d'étude dont le rapport a été rendu public, ce matin, par le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette.

Le groupe de travail sur les tribunaux administratifs a été créé le printemps dernier et il était présidé par Me René Dusault, ancien professeur à l'Université Laval et maintenant conseiller sur les politiques sociales au ministère des Affaires sociales.

En fait, il faudrait que soit reconnue officiellement l'existence d'une justice dite administrative bien structurée qui parallèlement à la justice civile ou pénale, concerne principalement les rapports entre l'administration publique et les administrés dans l'interprétation et l'application des lois dites administratives.

Une telle justice administrative serait à la fois expéditive et

plus accessible financièrement aux citoyens et permettrait de mieux réajuster le difficile équilibre entre les impératifs de l'efficacité de l'action administrative et les droits et libertés des citoyens.

Le conseil suggéré aurait pour tâche de voir au bon fonctionnement des tribunaux administratifs et il serait également investi de pouvoirs de consultation et de recommandation au titre de l'établissement de nouveaux tribunaux administratifs, à la réforme des tribunaux déjà existants, au recrutement et à la nomination des membres, ainsi qu'à la procédure à suivre.

L'organisme serait composé de 10 membres nommés par le conseil des ministres et répartis de la façon suivante: trois personnes seraient désignées par la profession juridique, tandis que le milieu des affaires et le monde syndical en nommeraient trois autres. Trois membres représenteraient le gouvernement. Les milieux juridique et universitaire y enverraient un représentant.

Un déblocage...

(Suite de la première page)

prédir l'issue des discussions de lundi et mardi prochains sur la conception d'une formule acceptable.

Précédemment, devant les énergiques objections du Québec, Ottawa et les provinces s'étaient entendus, sur une procédure d'aménagement.

Depuis la conférence d'automne, les hauts fonctionnaires des 11 gouvernements se sont fréquemment réunis pour élaborer une formule d'aménagement. Il semble qu'Ottawa et Québec se rapprochent d'une formule acceptable qui protégerait les droits de tous les gouvernements au cours de la réforme constitutionnelle.

Aux dernières nouvelles, les hauts fonctionnaires fédéraux pesaient le pour et le contre de toutes les suggestions et objections des gouvernements provinciaux. Rien ne laisse prévoir les progrès qui seront réalisés à cet égard quand la conférence débutera.

L'ordre du jour inclura également la question du chômage. Toutefois, a déclaré M. Turner, même si la réforme est prioritaire à l'heure actuelle, il n'accapara pas le temps réservé aux entretiens sur la constitution.

nationale sur recommandation du conseil, après enquête.

Enfin, le comité d'étude recommande qu'on prescrive certaines normes minimales pour assurer le caractère public, contradictoire et impartial de la procédure et la sauvegarde des droits des administrés devant les tribunaux administratifs retenus. Un corps d'officiers d'audience pourrait être constitué afin d'alléger la tâche des magistrats.

COUR D'APPEL

La Cour d'appel administrative exercerait une juridiction d'appel sur les actes posés par

les tribunaux administratifs retenus. Les membres seraient nommés par le gouvernement sur recommandation du conseil des tribunaux administratifs.

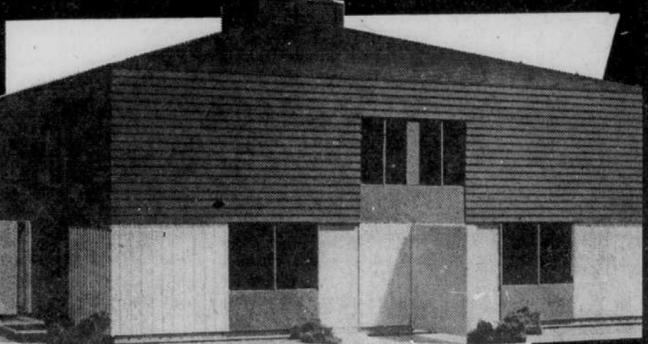
Notons que cette Cour ne serait pas assujettie à la Cour supérieure, ni à la Cour suprême au Canada. Il faudrait donc, selon le groupe de travail, qu'il y ait un amendement en conséquence à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, de même qu'à la Loi de la Cour suprême.

Toutefois, le comité d'étude tient bien à souligner que la

Cour supérieure garderait son pouvoir de surveillance sur les tribunaux administratifs, mais il recommande que les procédures soient simplifiées à l'extrême afin d'éviter les abus et les complications.

Quant au statut des juges de cette Cour de dernière instance au niveau administratif, il devra être le même que celui des tribunaux administratifs, avec la différence que tous les membres devront être choisis parmi les avocats inscrits au Barreau du Québec.

POUR VOTRE CONFORT UNE RESIDENCE COUILLARD



INCROYABLE

PAIEMENT INITIAL

\$200⁰⁰ COMPTANT

Mensualités, à partir de

\$102⁵⁸ PAR MOIS

LOCALISATION: BOULEVARD LELIEVRE, DUBERGER

Maisons ouvertes aux visiteurs de 10h. a.m. à 10h. p.m.

Quel que soit votre SALAIRE

Devenez PROPRIETAIRE

TEL.: 653-5291

COUILLARD ENTREPRISES INC. SPECIALISTES DE L'HABITATION

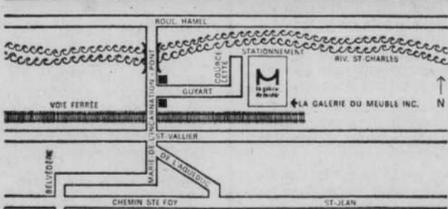
Realisation en collaboration avec la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement

VENTE ANNUELLE

pendant notre vente annuelle, nous vous présentons les toutes dernières créations dans le domaine du mobilier et de la décoration intérieure tout en vous permettant d'effectuer des économies appréciables.



PLANS BUDGÉTAIRES PERSONNELS — MISE DE CÔTE — STATIONNEMENT FACILE — GARANTIE D'UN AN.



la galerie du meuble INC. DÉCORATION INTÉRIEURE

lundi, mardi, mercredi: de 9 heures a.m. à 5 h. 30 p.m.
jeudi, vendredi: de 9 heures a.m. à 9 heures p.m.
samedi: de 9 heures a.m. à 5 heures p.m.

18, rue Courcellette, Québec 8
Téléphone 681-0171

Voyez les derniers modèles

ARMOIRES de CUISINE

de styles: "Régence" - "Châtelaine" - "Espagnol" - "Dubarry"

complètement finies en authentique



MOFFAT LIMITEE LAVE-VAISSELLE, FOURNEAU ENCASTRE, ETC...

FLEETWOOD TELEVISION RADIO - STEREO

PRENEZ NOTE:

Notre nouvelle salle de démonstrations est maintenant ouverte à 574 ave. Royale, Beauport, P.Q.

LES CUISINES FRANCIS DE QUÉBEC INC.

574 AVE ROYALE - BEAUPORT - TEL.: 661-9253

MONTMAGNY - TEL.: 248-3863

BEAUCÉ - TEL.: 227-6121

HEURES D'AFFAIRES: Du lundi au mercredi de 9h.00 a.m. à 5h.00 p.m. Jeudi et vendredi - ouvert jusqu'à 9h.30 p.m.

L'Allier aux enseignants :

"Nous sommes disposés à rouvrir le dossier si vous retournez au travail"

Les hôpitaux évoluent trop lentement face à la drogue (J. Munro)

MONTREAL (PC) — Le ministre fédéral de la Santé, M. John Munro, a reconnu hier que les hôpitaux canadiens évoluent trop lentement devant le problème de la drogue.

Un psychiatre livre un verdict sévère

MONTREAL (PC) — La réponse apportée au problème de la drogue par les milieux hospitaliers, au cours des trois dernières années, est une cause de honte et, sauf de rares exceptions, constitue la preuve d'un manque d'information et d'une négligence regrettable.

Les quelques efforts utiles qui se sont faits jusqu'à maintenant pour venir en aide aux usagers de drogues, a affirmé le Dr Unwin, ont été faits hors des institutions hospitalières et souvent contre leur volonté.

Quant aux hôpitaux, il est grandement temps qu'ils embolent le pas. Certains hôpitaux refusent même présentement de recevoir des patients narcomanes qui nécessitent des soins hospitaliers, a ajouté le psychiatre, notant que cette attitude frise l'irresponsabilité professionnelle.

par Anne-Marie VOISARD

"Nous sommes prêts à rouvrir le dossier sur la classification des enseignants, pourvu que tous les professeurs acceptent de retourner au travail. C'est une condition sine qua non".

Voilà ce qu'a déclaré, hier après-midi, le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier qui, pour la première fois depuis le début du conflit qui oppose les enseignants au gouvernement et aux commissions scolaires, se prononçait de façon officielle.

Jusqu'à maintenant, c'est par la voix de son porte-parole, M. Denis Sirois, que la partie patronale posait ses conditions.

Le gouvernement, il n'y a maintenant plus de doute, endosse entièrement la position avancée par la Fédération des commissions scolaires. "Il y a une convention collective qui lie les parties. La classification des enseignants — le système du moins — fait partie de cette convention. Si les résultats ne satisfont pas la CEQ, nous acceptons de discuter. Mais que la CEQ ordonne d'abord le retour au travail de tous ses enseignants".

Telle est, en résumé, la ligne de pensée exprimée par M. L'Allier, à l'occasion d'un entretien qu'il a qualifié de "rencontre d'information".

Plusieurs fonctionnaires, dont les sous-ministres de la Fonction publique étaient présents à cette rencontre. On notait également la participation de Me Sirois, le porte-parole du gouvernement et des commissions scolaires.

LA POSITION PATRONALE

Il s'agissait, évidemment, de donner le point de vue de la partie patronale. Ainsi, on a constaté que c'est beaucoup plus par crainte d'être dévalués, que par suite d'une dévaluation réelle que les enseignants protestent.

M. L'Allier a reconnu toutefois que le problème était très complexe et que, pour bien comprendre toutes les implications, il fallait retourner à l'adoption de la loi 25 en 1966. Un fonctionnaire a, pour sa part, insisté sur la complexité des diplômes en constatant, notamment, que le Québec était sûrement la province où l'on retrouvait la plus grande variété de diplômes.

Le ministre a cependant tenu

à préciser que pas un seul enseignant, parmi ceux qui possèdent leur emploi avant le 1er juin 1968, ne souffre d'une diminution de traitement. Il n'en reste pas moins que les enseignants, à l'emploi d'une commission scolaire avant le 1er juin 1968, sont affectés par les décisions du Conseil provincial

A la surprise générale, le ministre de la Fonction publique a accepté de rencontrer ce midi, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau.

Après avoir déclaré, hier après-midi, que l'exigence du retour au travail était maintenue, même au sujet de la demande d'entrevue que lui avait faite le président de la CEQ, M. L'Allier a contacté, hier soir, M. Charbonneau pour l'inviter à dîner aujourd'hui.

Cet assouplissement, dans les positions de la partie patronale, laisse entrevoir une possibilité d'entente quant à la réouverture des négociations sur la classification des enseignants.

de classification, en ce qui concerne la reconnaissance de leurs années de scolarité. D'autre part, le ministre a expliqué que les nouveaux enseignants — ceux qui ont été engagés depuis le 1er juin 1968 — ne subissent des coupures de salaires que si ces derniers n'avaient pas été ajustés aux échelles de traitements prévues par la loi 25.

En somme, selon le ministre, le problème de classification est beaucoup moins grave que ce que nous présentent les enseignants. A la suite de Mme Thérèse Lavoie-Roux, la présidente



L'Allier... "prêt à rouvrir le dossier..."

de la CECM, M. L'Allier a répété que 291 enseignants de l'Alliance des professeurs de Montréal subissent une déclassification.

LE POINT DE VUE SYNDICAL

Selon toutefois qu'on se place du côté de la partie patronale ou du côté de la partie syndicale, ce nombre de 291 passe de quantité négligeable à un chiffre très sérieux.

De plus, la Corporation des enseignants soutient que 600 enseignants, à peine, sur les 70,000 qu'elle représente, ont vu leur dossier étudié jusqu'à maintenant.

Dans l'esprit de la CEQ, le nombre des enseignants qui risquent d'être victimes d'une déclassification est donc très élevé.

Face à une telle situation, la CEQ soutient que ses membres ont raison de protester. Elle continue d'ailleurs de les encourager en ce sens, tout en réclamant la réouverture des négociations provinciales sur la classification.

M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ, a demandé, pour ce midi, un rendez-vous avec M. L'Allier. Celui-ci, avant de communiquer sa réponse à M. Charbonneau, a informé, hier, les journalistes qu'il refusait l'invitation du président de la CEQ si les enseignants n'étaient pas de retour au travail.

On peut se demander ce qu'il adviendra maintenant de l'invitation de la CEQ à négocier en fin de semaine.

Dans un communiqué remis à la presse, hier, en fin d'après-midi, M. Charbonneau prie la partie patronale de négocier à compter de 5h, vendredi... "alors que, durant la fin de semaine, la situation sera tout à fait normale dans les écoles".

Si la partie patronale devait à nouveau refuser l'invitation de la CEQ et maintenir son exigence du retour au travail, M. Charbonneau déclare "qu'à compter de lundi, le conflit prendra une ampleur extrêmement importante".

Il faut donc craindre, si les deux parties demeurent sur leurs positions, que le mouvement de débrayages, limité jusqu'à maintenant à la région de Montréal, s'étende la semaine prochaine à toute la province.

Fluoration, soins dentaires...

Accord sur trois problèmes suscités par le Bill 69

(Par C. C.) — La Commission parlementaire des Affaires sociales a réalisé de grands pas hier. En effet, les groupements appelés à témoigner devant les membres de la Commission étaient d'accord, d'abord avec le projet de loi 69 et d'accord sur trois problèmes suscités par ce projet de loi.

Comme on le sait, le Bill 69 est un projet de loi modifiant de nouveau la Loi de l'assurance-maladie et stipulant d'une part que les soins dentaires seraient assurés en totalité par la Régie de l'assurance-maladie pour les enfants de 0 à 7 ans et, d'autre part, que les médicaments sur ordonnance seraient fournis gratuitement aux assistés sociaux.

Que ce soit le Collège des chirurgiens-dentistes du Québec ou l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec, ou l'Association des orthodontistes du Québec ou encore le Montreal Dental Club, tous sont d'accord sur trois points à savoir:

- 1. une législation en vue d'obliger toutes les municipalités de la province à fluorer leur eau potable;
- 2. l'extension de la loi 69 pour que les soins dentaires soient donnés gratuitement à tous les enfants des assistés sociaux jusqu'à l'âge de 18 ans;
- 3. veiller à la formation d'auxiliaires dentaires ainsi qu'à la formation et la répartition des spécialistes dentaires à travers toute la province.

Un long débat s'est engagé concernant la recommandation du Collège des chirurgiens-dentistes voulant qu'une législation soit adoptée afin d'obliger toutes les municipalités de la province à fluorer leur eau potable.

Des preuves scientifiques ont été apportées démontrant l'efficacité sanitaire et la rentabilité économique de la fluoration de l'eau.

charge une nouvelle fois en disant que la fluoration de l'eau constituait une atteinte à la liberté individuelle ainsi qu'un grave danger d'empoisonnement en cas d'erreur de dosage de fluor.

Le spectre du maire de Montréal, M. Jean Drapeau a également plané au cours de la discussion comme étant un "élément" destructeur de cette mesure qui, de l'avis de tous les scientifiques présents à la Commission, constitue un élément essentiel dans l'élaboration des programmes d'amélioration de la santé publique.

En plus de mentionner tous les effets bénéfiques de cette mesure, selon la compilation des données couvrant une période de 25 ans d'utilisation, tous les témoignages fournis devant la Commission parlementaire par les représentants des diverses associations dentaires de la province ont admis qu'il s'agissait également là d'une mesure "fort économique" pour favoriser la santé dentaire de la population.

A cet effet, le doyen de la "future" faculté d'art dentaire de l'université Laval, le Dr Gustave Ratté a expliqué que pour chaque \$100,000 investis dans la fluoration de l'eau, on évitait une somme de 660,000 caries et que, à raison de \$6 de traitement nécessaire par carie, on épargnait ainsi 34 millions.

Par ailleurs, en ce qui concerne la violation possible des libertés individuelles par la fluoration, le Dr Ratté de l'université Laval, ainsi que le Dr Le Blanc, registraire du Collège des chirurgiens-dentistes ainsi que le Dr Augustin Roy, registraire du Collège des médecins et chirurgiens du Québec ainsi que tous les autres à témoigner devant la Commission ont admis que la fluoration ne constituait pas une atteinte à la liberté que la vaccination obligatoire contre la varicelle (qui n'a pas tué un Québécois depuis 1930) et la pasteurisation du lait.

Le ministre des Affaires so-

ciales, M. Claude Castonguay a laissé entendre qu'il était en faveur de la fluoration des eaux potables dans toutes les municipalités du Québec mais il a dit aussi que toutes les municipalités n'étaient pas prêtes à recevoir physiquement les machines nécessaires à la fluoration en raison même de leur équipement d'aqueduc actuel. Il a cependant ajouté qu'il ne s'agissait là que d'un problème technique.

A 18 ANS

Tous les témoignages qui ont été faits devant les membres de la Commission des Affaires parlementaires hier ont été unanimes pour dire qu'il fallait poursuivre les soins après l'âge de 7 ans.

Tous ont insisté pour qu'au moins le projet de loi soit amendé de façon à ce que les enfants des assistés sociaux soient pourvus de soins dentaires jusqu'à l'âge de 18 ans.

"En effet, si ceci n'est pas fait pour les économiquement faibles, les traitements qui auront été donnés jusqu'à l'âge de 7 ans seront annulés très rapidement faute de soins" indique le mémoire du Collège des chirurgiens-dentistes de la province.

Selon le Collège et selon le ministre également, il en coûterait environ \$2,5 millions de plus pour couvrir cette partie de la population.

A ce sujet, le ministre Castonguay n'a pas donné d'assurance mais il a dit que le règlement numéro 12 de la loi pouvait être modifié selon les besoins et les ressources disponibles.

REMIS AU 25

La séance d'hier de la Commission parlementaire des Affaires sociales (la seconde) a été ajournée au 25 février prochain alors que les autres associations, notamment, des corps publics comme le Front commun intersyndical (CSN-FIQ-CEQ) pourront se faire entendre ainsi que d'autres associations représentant les professionnels de la santé.

L'École d'art dentaire de Laval ouvre en septembre

par Christian Coutlée

L'école d'art dentaire de l'université Laval ouvrira ses portes en septembre prochain. Il s'agira de la troisième faculté du genre au Québec et la première en dehors de Montréal.

En effet seules les universités de Montréal et McGill dispensent les cours d'art dentaire, actuellement au Québec.

Au cours d'une entrevue qu'il nous accordait hier, le doyen de la nouvelle faculté, le Dr Gustave Ratté nous expliquait que, déjà, il a reçu 50 demandes d'inscription mais que, malheureusement, faute de locaux et de professeurs, la nouvelle faculté ne pourra en accueillir que 12 en septembre.

Avant que les budgets ne soient débloqués au ministère de l'Éducation pour la construction de l'école (dont les devis et plans sont prêts) les élèves et les professeurs devront se contenter de locaux mis à leur disposition à l'intérieur de la Faculté des sciences de l'U. Laval.

Depuis trois ans, le ministère de l'Éducation fournit des budgets en salaires ou en bourses pour les membres du personnel administratif et enseignant présentement aux études à l'étranger.

Selon le doyen, le Dr Ratté, une section dentaire à l'université est un instrument indispensable à la correction de la mauvaise répartition des dentistes au Québec.

Le problème de la mauvaise répartition des dentistes à travers la province fait que la pénurie même de dentistes revêt une acuité encore plus grande.

On signale une nette disparité d'une région à l'autre allant de 2,500 personnes par dentiste dans la région métropolitaine de Montréal à 9,400 par dentiste dans la région de Gaspé-Sud.

"A elle seule, signale M. Ratté, la région de Montréal-métropolitain compte 60 pour cent des dentistes, alors qu'y réside seulement 40 pour cent de la population. Il est dès lors intéressant d'étudier la corrélation entre la région d'où les diplômés sont origi-

naires et celle où ils ont choisi de pratiquer.

LA SANTE DENTAIRE DE LA POPULATION DU QUEBEC

Les affections dentaires figurent au nombre des maladies les plus répandues. Des statistiques récoltées dans la province indiquent que 99 pour cent des enfants de 13 ans ont été atteints par la carie et que déjà, à l'âge de 7 ans, ils ont souffert de 8,85 caries. Les étudiants qui entrent à l'université de Montréal présentent, en moyenne 7,6 dents cariées et 13,3 pour cent d'entre eux sont déjà porteurs de prothèses dentaires.

Dans une étude récente, non encore publiée, l'on a constaté que seulement 3,4 pour cent de la population examinée (tous âges) était sans besoins dentaires.

En plus du problème d'éducation important qui justifie un tel état de la santé dentaire de la population québécoise, il faut ajouter l'insuffisance des dentistes au Québec ainsi que leur mauvaise répartition.

Ainsi, la province de Québec comptait, au 1er janvier 1968, 1,657 dentistes soit 1 pour 3,652 personnes. Le rapport souhaitable étant de 1-2,500. La Colombie-Britannique et l'Ontario venaient bien avant le Québec dans ce domaine avec des rapports respectifs de 1-2342 et de 1-2494.

Qu'il suffise de dire que l'on ne compte que 2 dentistes dans le comté de Montmorency pour une population de 25,948 personnes; que dans Dorchester on n'en compte également que 2 pour une population de 33,688 et que les comtés de Bellechasse et Wolfe, peuplés respectivement de 24,045 et 16,783 personnes, sont totalement privés de personnel dentaire (chiffres en date toujours du 1er janvier 1970). Mais il faut toujours se rappeler que le taux souhaitable est de 1-2,000.

Témoignant devant la Commission parlementaire des Affaires sociales hier, le doyen de la future école d'art dentaire de l'université Laval, le Dr Ratté a dit qu'en débutant en septembre 1971, la nouvelle Ecole pourra produire, d'ici 1985, assez de dentistes dans l'Est du Québec pour établir un rapport de 1-2,500.

Douglas accuse des ministres d'avoir méprisé le Parlement

Par ANDRE BELLEMARE

OTTAWA (PC) — Le projet spécial de recrutement de jeunes diplômés francophones dans la Fonction publique a connu un nouveau rebondissement, hier aux Communes, alors que le chef du Nouveau parti démocratique, M. T.C. Douglas, a accusé certains ministres de mépris du Parlement par suite de déclarations contradictoires.

M. Douglas a dit que pendant toute la semaine dernière, des ministres ont donné des réponses évasives et susceptibles d'induire la population et le Parlement en erreur sur le fameux programme de 2 millions pour faire entrer 250 diplômés francophones au service du gouvernement.

Se basant sur les déclarations de MM. Charles Drury, président du Conseil du Trésor, Mitchell Sharp, alors premier ministre suppléant, et Pierre Elliott Trudeau sur les intentions du gouvernement à ce sujet, le leader du NPD a tenté de faire adopter une motion renvoyant devant le comité des crédits divers le mémoire déposé par M. Drury aux Communes le 26 janvier.

La motion de M. Douglas devait permettre d'étudier le contenu de ce document présumément secret jusqu'au 24 janvier ainsi que la conduite de certains ministres dans cette affaire.

PRECISIONS

Le leader parlementaire du gouvernement, M. Allan MacEachen, s'appuyant sur la jurisprudence et étayant de longs arguments de procédure parlementaire, a tenté de réfuter le bien-fondé de la motion néo-démocratique.

Il a dit, à la fin, que si un député de la Chambre est accusé, il faut que l'accusateur porte une accusation bien précise dans une motion aussi précise et que la Chambre y réponde au moyen d'une enquête.

Le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, a abondé dans le même sens que M. MacEachen en alléguant qu'on ne pouvait instituer d'enquête sur la conduite d'un membre de la Chambre s'il n'a pas été mis en accusation en bonne et due forme.

Il a ajouté que la motion de M. Douglas ne comportait pas d'accusation directe.

"Le député de Nanaimo-Cowichan-Islands devrait porter une accusation précise et, dès lors, la cause serait référée au comité des privilèges et élections", a expliqué le président de la Chambre.

Pour cette raison, M. Lamoureux a déclaré la motion irrecevable.

M. Douglas n'a pas insisté et sa motion a simplement été rejetée.

Le leader néo-démocrate, l'un des principaux adversaires qui mènent une dure lutte contre l'attitude du gouvernement dans cette affaire, a tenu à préciser dans son exposé qu'il ne s'oppose pas à l'embauche d'un plus grand nombre de francophones dans la Fonction publique mais plutôt à la manière dont s'y prend le gouvernement pour atteindre cet objectif.

Cette remarque a suscité des sarcasmes de la part des libé-

raux, principalement des francophones.

M. Douglas a lu de longs extraits du Journal des Débats pour tenter de démontrer que MM. Drury, Sharp et Trudeau ont fourni des réponses contradictoires sur le projet d'embauche des diplômés francophones.

Toute cette histoire a débuté le 25 janvier quand M. Douglas a fait allusion à une nouvelle d'un journaliste voulant que le gouvernement ait fait préparer un mémoire en vue d'établir un programme d'embauche de 250 diplômés fonctionnaires, gardé secret jusque-là, selon l'Opposition.

M. Sharp fut le premier à faire face au feu nourri de questions des conservateurs et néo-démocrates, M. Trudeau se trouvant en voyage en Asie et M. Drury absent de la Chambre.

M. Sharp a avoué ne rien connaître de toute cette histoire.

Le lendemain, M. Drury fut mis sur la sellette à son tour. Il admit également ne pas avoir connu le contenu du mémoire avant sa publication par le journaliste.

Il ajouta qu'en tant que ministre responsable de la Fonction publique, il n'avait pas auparavant été consulté par les au-

teurs de ce mémoire, et qu'il avait appris son existence en même temps que tout le monde. Jusque-là, tout allait assez bien et l'Opposition ne cherchait qu'à savoir depuis quand des fonctionnaires proposent un programme de 2 millions sans l'autorisation du ministre concerné.

Mais l'Opposition a crié à l'indignation et au mépris lorsque le premier ministre Trudeau, rentré d'Asie, a déclaré, cette semaine, que la somme de 2 millions avait reçu l'assentiment du Cabinet en novembre dernier.

Harcelé de questions, le chef du gouvernement a expliqué que le gouvernement ne fait que poursuivre sa politique de bilinguisme dans la Fonction publique.

Pour y parvenir, il a autorisé en novembre une dépense de 2 millions à la condition de disposer d'un programme bien défini... ce qui restait à établir.

Selon les déclarations de MM. Trudeau et Drury, il apparaît que des fonctionnaires ont pris l'initiative de mener une enquête discrète au sein du personnel des différents ministères afin de déterminer le nombre de diplômés francophones requis pour l'automne prochain.

MAGNIFIQUES BUREAUX à louer 2,900 des Quatre-Bourgeois 215 - 600 - 800 - 1500 - 2300 pi. car. Tél.: 651-9836 ou 651-2525

ACHETONS ANTIQUITES Lits en cuivre - Anciens dômes électriques - Anciennes vitrines (argenterie) - Vieille vaisselle - Lampes à l'huile - Commodes, etc. Tél.: 681-3120

BUREAUX à louer EDIFICE LE ST-LAURENT 250, Ouest, Grande-Allée Tél.: 523-6409

BUREAUX A LOUER SOCIETE DUPA LITEE 1009, Route de l'Église, Ste-Foy, Modernes, vaste stationnement, 1,200 et 500 pi. car. Tél.: 653-9368 - 653-9488

LES SALAIRES LES PLUS ELEVÉS les situations stables, les promotions sont offerts à ceux qui sont BILINGUES Le Laboratoire Linguistique du Québec vous aidera à obtenir tout ceci. Notre méthode audio-visuelle (la plus naturelle et la plus efficace qui soit) fera de vous, en 4 mois, une personne bilingue. Cours le jour ou le soir, conversation seulement, 12 élèves à la fois. Confiez-nous votre avenir... Pour renseignements, démonstration, brochures ou rendez-vous: 681-6371 LABORATOIRE LINGUISTIQUE DU QUEBEC INC. 350, Chemin Ste-Foy (Edifice Samuel de Champlain) Québec

Mesures contre le chômage

L'économiste André Raynauld a soumis pour fins de discussions aux militants libéraux fédéraux, qui se réuniront à Québec en fin de semaine, une série de suggestions susceptibles de s'attaquer d'urgence au chômage dans le pays et notamment dans la province. Ces recommandations sont intéressantes et méritent qu'on s'y arrête sérieusement dans le but de réduire dans l'immédiat un chômage déjà trop élevé et qui le restera au cours de l'hiver. Il semble qu'à plus long terme la conjoncture soit favorable à l'économie nationale. Ce sont donc des mesures à court terme qu'il s'agit de prendre pour traverser une situation temporairement difficile.

L'économiste remarque d'abord, en ce qui concerne spécifiquement le Québec, que depuis 1967 les ressorts de l'emploi et de l'investissement privés sont brisés, en particulier dans les secteurs de l'industrie manufacturière, la plus génératrice d'emplois. Notre capacité de produire s'est affaiblie, d'autant plus qu'il y a eu un transfert considérable de l'entreprise privée à l'entreprise publique, note-t-il. Il ajoute que le bien-être social, l'éducation et la santé ont pris une part exorbitante de l'accroissement annuel des ressources.

S'il faut en croire les récentes déclarations du ministre Castonguay, au sujet du revenu annuel garanti et de l'accroissement de la sécurité sociale dans la province, cette tendance ne serait pas en voie de s'atténuer mais bien de s'aggraver. Songe-t-on par exemple à ce que coûterait le revenu annuel garanti au niveau provincial quand on sait que le fédéral vient de conclure qu'il n'a pas les moyens de l'établir au niveau national ? Ce transfert du secteur privé au secteur public a valu à la province, selon M. Raynauld, une augmentation ininterrompue des impôts, des emprunts publics et du taux d'intérêt. Ce n'est pas précisément de nature à susciter le dynamisme économique promis par M. Bourassa.

Au niveau fédéral, l'économiste a bien vu que la politique restrictive du gouvernement Trudeau visait à réagir contre la politique excessivement expansionniste qui s'est poursuivie jusqu'en 1968, de même que la politique monétaire d'alors commandée par le souci de la balance des paiements et le maintien d'un taux de change fixe. Toutefois, tout en reconnaissant la nécessité d'une politique anti-inflationniste, il déplore que cette politique n'ait pas été suffisamment régionalisée, avant 1970. A la suite des dernières mesures fédérales, la relance économique est attendue pour l'été ou l'automne 1971. Mais d'ici là, il faut des mesures d'urgence pour faire face à une situation d'urgence.

André Raynauld recommande: 1) une suspension temporaire de la surtaxe fédérale de 3 p.c. et de la taxe de progrès social de 2 p.c.; 2) une revue des programmes fédéraux-provinciaux en vue de les accélérer cet hiver; 3) des allègements d'impôts aux entreprises susceptibles d'entreprendre des rénovations d'ici le premier juin 1971; 4) l'adoption à titre permanent du taux de change libre; 5) la création d'une caisse fédérale de stabilisation régionale.

On retient de ces suggestions le souci d'alléger, au moins temporairement, les impôts, de façon à relancer la demande globale. Celle-ci a des effets immédiats. La

perspective d'une demande accrue incite les entreprises à investir, sentant là un marché sûr pour leurs produits. Le surcroît d'activités du côté de la demande entraîne une tendance semblable du côté de la production. D'où une activité économique générale en expansion. Cette réduction temporaire des impôts paraît une mesure d'autant plus judicieuse qu'elle n'exercerait pas de tensions inflationnistes dangereuses. On admet que l'inflation actuelle est engendrée par les coûts plutôt que par la cause classique des pressions de la demande. Accroître celle-ci ne ruinerait donc pas les efforts anti-inflationnistes, l'augmentation des prix devant toujours être surveillée de près.

L'entreprise de son côté devrait être immédiatement mobilisée pour relancer l'économie. Le meilleur moyen est encore l'incitation fiscale. Un dégrèvement temporaire d'impôts pourrait faire entrer de plain-pied les entreprises dans la lutte contre le chômage. L'économiste suggère à cet égard des réductions d'impôts pour les entreprises s'adonnant à des travaux de réfection, d'équipement, de réparation et de construction d'ici le premier juin 1971. Ce pourrait être là les premiers jalons d'une politique plus systématique incitant les entreprises à oeuvrer dans le sens de la conjoncture.

On admet généralement que le taux de change libre adopté temporairement par le gouvernement fédéral depuis mai 1970 a eu au pays des effets favorables. M. Raynauld suggère d'adopter de façon permanente le taux de change libre de façon à assurer au Canada la stabilité interne. On peut toutefois prévoir de ce côté des objections de la part des autorités monétaire internationale et de la part des autres pays.

Quant à la politique contra-cyclique du gouvernement central, l'économiste déplore qu'elle n'ait pas suffisamment tenu compte des régions du pays, les provinces riches étant une source d'inflation plus considérable que les Maritimes et le Québec. Tout en reconnaissant qu'en novembre le gouvernement fédéral a pour la première fois mis sur pied une formule de prêts aux provinces, fondée sur leurs taux respectifs de chômage, André Raynauld recommande de systématiser cette politique par une caisse permanente de stabilisation. C'est la formule également suggérée par le premier ministre Bourassa. Elle paraît idéale pour permettre au gouvernement central à la fois d'exercer un contrôle contra-cyclique et de nuancer à cet égard sa politique selon les régions (ou les provinces) qui contribuent plus ou moins à l'inflation ou à la récession.

Tous les pays sont à la recherche de la politique idéale en matière économique, soit le plein emploi qui ne dégénère pas en inflation. Théoriquement cette politique est souhaitable. On sait dans les faits que toute politique d'expansion un peu soutenue a pour effet de faire monter les prix. Pour combattre l'inflation, il faut ensuite réduire l'expansion. Mais, une politique contra-cyclique nuancée et avisée, sans enrayer complètement les cycles économiques, pourrait tout au moins les réduire et établir un niveau moyen d'évolution qui réduirait les à-coups trop brutaux. C'est dans ce sens que vont les suggestions de l'économiste Raynauld.

Gilles BOYER

Les prisons des autres

Après le coup d'Etat du Cambodge, le 20 mars 1970, l'un des premiers gestes du nouveau régime fut de vider les prisons du prince Sihanouk. Ce fut en quelque sorte à l'étonnement mondial, car personne ne parlait de cette situation de fait, encore moins les diverses commissions des droits de l'homme à travers le monde. Récemment la même chose s'est produite en Ouganda. Le nouveau régime a vidé les prisons du dictateur Obote, dans lesquelles se trouvaient un ancien premier ministre, une sœur du roi déposé par le coup d'Etat sanglant d'Obote en 1966, etc. Cette révélation en a aussi étonné plusieurs, surtout dans le Commonwealth. Mais le général Amine a révélé d'autres choses. C'est ainsi que mardi il dévoilait à la presse tout un arsenal d'armements russes emmagasinés par son prédécesseur. Selon toute vraisemblance, l'Institut d'études stratégiques de Londres l'ignorait; même si l'Ouganda est un pays du Commonwealth, cette particularité du régime Obote avait dû lui échapper!

Que dire par ailleurs des prisons de Cuba! Selon un rapport récent de 45 pages soumis par la Commission interaméricaine des droits de l'homme, il y a de 70,000 à 90,000 prisonniers politiques dans les geôles de Fidel Castro. Le même rapport indique que le régime a vidé ou fait disparaître de façon violente de 15,000 à 20,000 Cubains depuis dix ans. Cette commission affirme avoir envoyé 15 notes au régime de La Havane depuis 1967, mais qu'elles sont toutes restées sans réponse. Le rapport parle même de torture, d'exécutions sans procès, de prisonniers enfermés dans des cages à tigre, battus, obligés de fournir leur sang pour les banques de sang du Vietnam du Nord, etc. Le rapport donne les noms des femmes, hommes, enfants de moins de 16 ans qui ont été fusillés avec la date de leur exécution. Il y eut même des cas de mises à mort pendant le déroulement des procès des accusés. Plus tard, on s'étonnera dans le monde d'apprendre tout cela quand le régime actuel sera remplacé par un autre!

Selon un rapport de l'ONU, parmi les 34 pays noirs d'Afrique, 28 ont subi des coups d'Etat, des guerres civiles et de sérieuses commotions depuis 10 ans. Il s'en trouve 10 actuellement qui sont gouvernés par des régimes militaires et 22 qui ont aboli les partis politiques. Cela ajoute douze dictatures civiles reposant sur l'armée, comme l'Ouganda (avant le putsch militaire), la Zambie et la Tanzanie. Le système du parti unique est loin de réduire les tensions, comme on le voit d'ailleurs en Europe, en Amérique latine et en Asie, dans des pays qui ont fait cette expérience depuis plus de 50 ans

dans certains cas. Il arrive surtout que "la dictature du prolétariat se transforme en dictature sur le prolétariat", comme le soulignent si bien Weber et Salez ("Les Grandes Enigmes de mai 1968"), dans leur étude sur la contestation dans les régimes populaires totalitaires. Et les prisons se remplissent. C'est actuellement le cas de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, par exemple.

En Afrique, présentement, le Tchad, l'Ethiopie et le Soudan sont le théâtre de mini-guerres civiles depuis plusieurs années, le dernier depuis quinze ans. Il faut ajouter maintenant l'Ouganda, où sévit une certaine turbulence à la frontière soudanaise, du fait des partisans d'Amine et d'Obote qui sont divisés selon leur appartenance tribale. D'après l'ONU, l'une des raisons de la chute d'Obote a été son impuissance à trouver une solution aux problèmes des ethnies. La Zambie est dans le même cas et ce serait le prochain pays à connaître des difficultés qui pourraient être analogues à celles de l'Ouganda.

Hier le général Amine a pris les pleins pouvoirs à Kampala et assumé les principaux postes de président et de ministre de la Défense. Auparavant il s'intitulait "chef de la junte militaire". Dans le nord, ses hommes ont rapporté avoir pris l'aéroport de Gulu où étaient stationnés les Mig soviétiques du dictateur Obote. Dans la démonstration de force de l'aviation lors de la prise du pouvoir, c'était des réactifs Fouga-Magister qui avaient survolé la capitale. Il semble que les Mig étaient restés aux mains des membres de la tribu des Longos à laquelle appartient Obote.

Il ressort de la situation que si la Tanzanie était armée par les Chinois, l'Ouganda l'était par les Russes, depuis quelques années. Avec quelque 9,000,000 d'habitants, ce dernier pays ne manque pas d'importance en Afrique de l'Est, par rapport à ses voisins. Cela peut expliquer qu'il ait été courtisé par Moscou, sous Obote, pour contrer l'influence grandissante de Pékin chez les voisins. Mais il semble que l'Ouganda prendra maintenant une orientation différente. Le nouveau président vient de former son gouvernement; son programme vise à remplacer le parti unique par le système démocratique multipartite ou bipartite. Il se pourrait qu'il puisse ainsi mieux satisfaire les divers groupes ethniques ougandais. Par ailleurs, la composition du nouveau gouvernement indique qu'il s'y incarnera beaucoup plus de réalisme que sous le régime précédent. Confronté à pile ou face depuis quelques jours, l'Ouganda sortira probablement gagnant sur tous les tableaux après cette épreuve.

A. TREMBLAY



L'opinion du lecteur

A quel prix se libérer ?

Sainte-Pétronille, le 31 janvier 1971
Cher monsieur,

Le 30 janvier paraissait dans votre journal une lettre d'un séparatiste invétéré pour qui la vérité semble consister exclusivement en tout ce qui tend vers la réalisation de l'indépendance du Québec. Il n'est pas le seul à raisonner de cette façon. C'est le fait des idéalistes d'être tellement pris par leur idéologie qu'ils en viennent à ne pas voir même les faits les plus évidents, à croire blanc ce qui est manifestement noir.

Ainsi, il dit s'étonner du fait que les "Québécois aient" attendu si longtemps avant de s'agiter et de contester le système qui "fait deux des colons..." alors que d'autres, plus heureux, l'ont réalisé depuis déjà un ou deux siècles. Il mentionne les Américains, les Sud-Américains et, plus récemment, les peuples africains soi-disant libérés.

Si ce monsieur enlevait ses verres teintés, il constaterait peut-être que cet argument qu'il avance en faveur de la séparation du Québec est justement de nature à discréditer l'idée même d'une telle entreprise. Et je m'explique.

S'il suffisait de se libérer pour pouvoir ensuite construire un paradis sur terre, ces pays libérés depuis plus d'un siècle devraient être en avance sur nous, pauvres colonisés, qui n'ont pas encore bénéficié d'aucune libération. Or, que s'est-il passé? Le Canada, de même le Québec, participe à la prospérité nord-américaine avec nos voisins du sud, alors que, globalement, les peuples dits libérés constituent une zone dite sous-développée (malgré certaines exceptions locales et particulières). La libération n'est donc pas une valeur sûre, comme on dit.

Il n'aurait surtout pas dû mentionner ces "Nègres de l'Afrique qui, selon lui, "secouent leur joug et se libèrent à un rythme fou depuis 15 ans". Un "rythme fou", voilà qui est bien dit, c'est le mot juste! Si les Nègres de l'Afrique se libèrent de quelque chose, c'est du frein qui, depuis une couple de siècles, avait fait cesser les horreurs de la barbarie la plus sombre. Après avoir vu disparaître le cannibalisme voici que, depuis une dizaine d'années, selon les journalistes et les observateurs en tournée à travers l'Afrique libérée, ne cessent de se multiplier les cas les plus ignobles de retour à la barbarie.

M. St-Paulien, historien et écrivain politique, cite le chiffre de 9 millions de victimes comme fruits du retour aux guerres tribales de ces dix dernières années. Neuf millions en dix ans, cela, ce n'est pas une idéologie, ce n'est pas une invention, mais une triste réalité qui se déroule sous nos yeux. Et les exemples concrets, les illustrations ne manquent pas: au Nigéria libéré, en janvier 1966, un chef de gouvernement est renversé, puis émasculé et égorgé en compagnie de quelques milliers de partisans; six mois plus tard, son successeur est renversé à son tour, fait prisonnier, puis... découpé en tranches. Des soldats prisonniers sont dépêchés; des femmes enceintes systématiquement tuées; des adolescentes violées par des lépreux; des hommes passent sous la scie mécanique, etc., etc. Le génocide du Biafra, cela aussi c'est un fait. Si ce monsieur veut vraiment faire accep-

ter l'idée de l'indépendance, il devrait essayer de trouver d'autres illustrations des bienfaits du séparatisme!

Sur le plan politique, encore en Afrique, la décennie 1960-1970 a vu plus de 100 coups d'Etat. Les chefs d'Etat d'un jour ne se comptent plus, la plupart ayant d'ailleurs été exécutés. Malgré cela, vive la libération!

Autre exemple: l'Algérie. Là aussi on a voulu se libérer. On n'a voulu ni le marasme économique, ni les atrocités qui ont accompagné et suivi la libération: déportation de villages entiers, horreurs de toutes sortes, profanations des lieux sacrés, perte irréversible de 150 années de progrès culturels et économiques. Sans le vouloir, on a pourtant obtenu tout cela.

Il est vrai que nous, au Québec, nous n'avons pas à craindre le cannibalisme. On peut, on pourrait se libérer sans sombrer dans l'anarchie. Théoriquement. C'est à ceux qui croient au séparatisme à nous en convaincre. Mais lorsque nous les voyons faire cause commune avec les terroristes sous le prétexte que ces derniers se disent AUSSI pour la libération du Québec, les gens qui observent et qui pensent ne manquent pas de se demander ce que nous apporterait comme gouvernants et comme organisation politique et économique une libération opérée par une équipe si drôlement accouplée.

Leur faudrait aussi, lorsqu'ils choisissent des illustrations tirées de l'histoire, les expliquer ou du moins, les dégager des équivoques qui les entourent. Ainsi, pour revenir à l'Amérique "libérée", ce correspondant ne semble pas s'être demandé pourquoi certaines des colonies libérées ont végété au point d'être aujourd'hui de la zone dite sous-développée, alors que d'autres colonies aussi libérées, sont devenues le pays le plus avancé économiquement, le plus prospère et, politiquement, l'un des pays stables de notre époque.

Ainsi, par contraste avec les Etats-Unis, pays stable, prospère (malgré certaines zones défavorisées qui ne font pas mentir l'ensemble) voyons certains autres pays d'Amérique libérée: en Bolivie, début novembre 1970, 6 coups d'Etat en 48 heures; un record de tous les temps, comme disent les commentateurs sportifs! Avril 1969, l'Argentine libérée depuis un siècle et demi: crise de violence produisant 20 attentats en autant de jours. Et ainsi de suite, c'est toute l'Amérique latine qui est en révolution dite de libération. Il n'est donc pas suffisant d'être libéré, il faut encore se ré-libérer périodiquement. Il est vrai qu'il y a l'impérialisme américain. — Dans ce cas, on ne devrait pas voir de violence aux U.S.A. — Mais là, il y a les Noirs persécutés. Bon!

De quelque côté que l'on se tourne, il y a donc violence et efforts pour, prétend-on, se libérer. Il y a violence là où on prétend qu'il y a un colonialisme, même si ce colonialisme est à deux facettes, la seconde procurant l'ordre, la stabilité, une prospérité croissante. Puis il y a violence chez ceux qui se sont libérés et y a 5, 10 ou 200 ans.

Mais alors, peut-être la soi-disant libération des peuples est un prétexte pour ceux qui aiment la violence, qui veulent la violence et se cherchent un bouc émissaire.

Peut-être faudrait-il chercher

ailleurs que dans la situation politique ou économique pour y découvrir la cause de la violence. Et à ce moment-là, les séparatistes sincères, qui veulent honnêtement l'indépendance sans la violence feraient peut-être mieux d'enquêter sur les intentions de certains de leurs alliés.

Il y a ici, en tous cas, un beau sujet de méditation pour les séparatistes... et les autres.

Jean-Yves SIMARD,
Ste-Pétronille, I.O.

Bravo! Raymond Dubé, bravo! Roger Lemelin. Voilà donc à ma connaissance, deux gros cloches qui osent donner publiquement leur appréciation de l'immense production de Jordi Bonet, qui, semble-t-il, doit reproduire en grand les petites idées qui le hantent.

J'avais bien l'idée moi, d'écrire en petit, dans ce journal, l'immense dégoût que cette murale en ciment (matériel commun qui suffit amplement pour une oeuvre commune), que cette murale dis-je, fait naître chez tous les Québécois qui ont le moindre sens du beau.

Quand M. Pélouquin a trouvé cette belle pensée: "Vous êtes pas écœurés bandes de caves..." il s'adressait sans doute à un groupe qui pouvait fort bien mériter l'épithète... Mais monsieur Bonet, lui savait que son message s'adressait à tous les visiteurs et habitués québécois, donc, qu'il les prend tous pour des caves. La moindre réflexion de sa part devrait lui permettre de se reconnaître parmi ces bandes de caves, ne serait-ce que pour avoir eu le mauvais goût d'employer de tels termes si mal appropriés à l'endroit où ils le a gravés.

Lucien BERARD,
815 Turnbull, Québec

Les commandements de l'Eglise

Il fut un temps où nos parents et grands-parents pratiquaient même scrupuleusement leur religion. Que s'est-il donc passé pour que la génération présente soit moins pratiquante que les précédentes?

Pour répondre à cette question, il serait nécessaire qu'une étude approfondie soit entreprise pour trouver toutes les causes qui ont amené une telle situation.

Une de ces causes semble être les changements dans les Commandements de l'Eglise. Ainsi il y a près de cinq ans, c'était péché de manger de la viande le vendredi; maintenant ce n'est plus péché. Le changement qu'on a apporté dans le cas du vendredi semble être une cause importante dans l'attitude présente des jeunes. Ainsi, se basant sur le fait que anciennement c'était péché de manger gras le vendredi alors que maintenant ce n'est plus, certains jeunes ont tendance à dire qu'il n'y a pas de péché non plus à ne pas aller à la messe le dimanche ou le samedi soir. D'autres iront même jusqu'à dire qu'il n'y a pas de péché du tout dans le cas des Commandements de l'Eglise.

Les changements dans les Commandements de l'Eglise semblent donc être une des causes de la situation présente. Les causes pouvant cependant être très nombreuses, il devient nécessaire qu'une étude sérieuse se fasse pour déceler toutes les causes, et pour apporter des solutions pratiques afin que la situation ne se détériore pas davantage.

Sincèrement vôtre,
M. François-Omer Bégin,
4 rue St-Maurice,
Lévis, Qué.

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qui lui paraissent les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se réserve le droit de privilégier d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse verifiables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

Selon le ministère des Affaires sociales

10 p.c. de la population au plus vit d'aide sociale au Saguenay-Lac-St-Jean

de notre bureau de Chicoutimi

Un porte-parole autorisé du ministère des Affaires sociales du Québec, que dirige M. Claude Castonguay, a complètement démenti le chiffre de 99,750 mis de l'avant par M. Jean-Marie Ouellet, conseiller technique de la CSN, comme étant le nombre de personnes retirant, sous une forme ou sous une autre, de l'assistance sociale au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. Gilbert Athot, attaché de presse du ministère des Affaires sociales, a qualifié de ridicules les chiffres avancés par M. Jean-Marie Ouellet et de peu conséquents, ses propos.

"Selon l'émission des chèques

d'assistance sociale, le 20 janvier 1971, a-t-il précisé, le nombre de chefs de famille ou de personnes seules retirant des prestations se chiffre à 10,059 au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le chiffre avancé de 99,750, ce qui représente 35 pour cent de la population de votre région, est l'équivalent du nombre d'assistés sociaux de toute l'île de Montréal, ce qui est impensable".

Le chiffre de 10,059 personnes retirant les prestations d'assistance sociale, selon M. Athot, comprend les assistés sociaux, les aveugles, les mères nécessiteuses, les invalides, les veuves, les incapables pour plus de 12 mois et autres.

Se faisant le porte-parole du ministre Claude Castonguay, attaché de presse du ministre des Affaires sociales, a tenu à préciser que si l'on veut pousser l'affaire à l'extrême, il y avait au plus 30,000 personnes d'impliquées, si l'on se base sur une moyenne de trois dépendants par chef de famille.

"J'y vais très largement, a-t-il dit, car la moyenne établie par le ministère est de 2,5 par famille. Ce chiffre de 30,000 personnes est l'extrême, ce qui représente environ 10 pour cent de la population des personnes touchées, ce qui est extrêmement loin du nombre de 100,000

personnes émises par le représentant de la CSN".

Le représentant du ministère s'est dit surpris de la façon dont le chiffre de 100,000 personnes a été lancé dans le public. "C'est un geste inconséquent qui n'a eu que pour effet de rendre pessimiste votre population".

M. Gilbert Athot a annoncé que le département de mécanique du ministère des Affaires sociales s'efforcera dans les jours à venir de compléter les chiffres précis qui seront dévoilés par le ministre Castonguay.

Quant au pourcentage des chômeurs avancé par M. Jean-Marie Ouellet, le porte-parole du ministère a dit ne pouvoir se prononcer car ce n'était pas de sa juridiction. "Ici, dit-il, nous n'avons aucun chiffre ni aucun fait quand nous ne sommes pas certains. Nous n'avons aucun intérêt à donner des chiffres à peu près".

ANNONCE

Nettoyez vos dentiers comme les bijoux

Les dentiers modernes sont comme les bijoux—précieux et fragiles. C'est pourquoi tant de dentistes recommandent maintenant de nettoyer les dentiers par trempage dans le nettoyeur pour dentiers KLEENITE d'emploi si commode.

La formule spécialement détachée de KLEENITE agit de 3 façons différentes en même temps: (1) détergente (2) oxygénation active (3) solvante. Cette formule à triple effet nettoie, les dentiers comme des bijoux. L'effet rapide du KLEENITE aide à dissoudre le film qui recouvre les dentiers. Il pénètre même les taches de tabac persistantes. Plus le dentier est terné, et plus les résultats sont spectaculaires...grâce à KLEENITE.

Une législation relative au vote de grève s'impose, selon le CPQ

Une législation relative au vote de grève obligatoire, au scrutin secret, s'impose depuis longtemps au Québec, mais la dernière grève survenue dans la construction "a rendu plus urgente que jamais une telle législation, a révélé hier le Conseil

du Patronat du Québec (CPQ). Dans un communiqué remis à la presse, cet organisme patronal a accordé son entier appui au ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, quant à son projet de légiférer en ce domaine. Quant au contenu de cette lé-

gislation, le CPQ considère qu'elle ne devrait pas se limiter à imposer le vote de grève au scrutin secret et à le faire surveiller par le ministère du Travail, avant de déclarer une grève légale.

Selon le CPQ, "une telle législation devrait également définir la procédure et le contenu de l'information à être transmise aux travailleurs avant que ne se prenne le vote".

Le CPQ prétend également que cette législation devrait contenir des dispositions "quant à la date, au lieu et à la façon dont se déroulera le vote", en plus de stipulations précises "quant au nombre de voteurs éligibles qui devront se prévaloir de leur droit de vote pour justifier le déclenchement de toute grève".

Les négociations entre Radio-Canada et les syndiqués du SCFP reprennent

OTTAWA (PC)—Les négociations directes entre la direction de Radio-Canada et les représentants des 1,650 employés de la production à la télévision, reprennent à Montréal, aujourd'hui, a annoncé hier un porte-parole syndical.

Les travailleurs de la production, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique, sont sans contrat depuis le 1er janvier 1970, ce qui leur donne le droit de débrayer à tout moment. Au cours des neuf assemblées syndicales tenues la semaine dernière dans neuf villes, la majorité s'est prononcée en faveur de la grève s'il fallait en arriver là pour obtenir satisfaction.

Le syndicat a présenté des revendications portant sur les salaires, la sécurité de l'emploi, les soins médicaux et les primes

au bilinguisme. Selon le syndicat le salaire des employés de la production, qui fluctue entre \$5,000 et \$10,500, s'établit à une moyenne de \$7,000.

Le comité de conciliation, dont le rapport a été publié le 20 janvier, s'est scindé sur la question salariale. Le président du comité et le représentant syndical ont proposé des augmentations successives de 8, 7 et 6 1-2 pour cent pour une convention de trois années, tandis que le représentant de la partie patronale a offert respectivement 4, 6 et 4 pour cent pour la même période.

Le porte-parole syndical a déclaré hier, mercredi, que les négociateurs des deux parties en présence espèrent poursuivre leurs négociations pendant le week-end.

L'AVENIR EST A L'INFORMATIQUE

Préparez votre avenir dès maintenant en suivant un cours sur système IBM - Perforation - Vérification - Lecture des cartes - Programmation - Etc... Durée des cours: 80 heures. Chaque élève est considéré individuellement, il n'y a pas d'enseignement de groupe. Pour de plus amples informations, visitez nos locaux ou téléphonez à 833-2614.

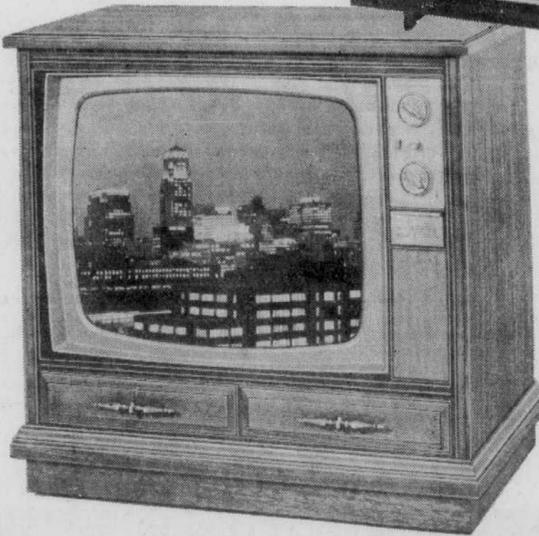
INSTITUT PROFESSIONNEL D'INFORMATIQUE ENR.

TEL: 833-2614 (Perforation et vérification)
Edifice Bel Air - 51, rue Bel Air - Lévis, Qué.

VENTE

SURPLUS D'INVENTAIRE sur tous nos télécouleurs Admiral

AUCUN COMPTANT
1^{er}
VERSEMENT
LE
20 AVRIL



AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE

Modèle 5L411

STYLE MODERNE
25" - CONSOLE

Bénéficiez de 3 mois gratuits

PRIX SPECIAL

Modèle 5L427

STYLE ESPAGNOL
25" - CONSOLE

Bénéficiez de 3 mois gratuits

PRIX SPECIAL

Modèle 2L221

STYLE MODERNE
22" - CONSOLE

Bénéficiez de 3 mois gratuits

UN PEU MOINS DE \$500.

Modèle 5L561

STYLE MODERNE
25" - CONSOLE

Bénéficiez de 3 mois gratuits

PRIX SPECIAL

Modèle 5L573

STYLE MEDITERRANEEN
ESPAGNOL 25"

Bénéficiez de 3 mois gratuits

PRIX SPECIAL

MODELE

PORTATIF 19"

Bénéficiez de 3 mois gratuits

MOINS DE \$400

Près du Pont de Québec

MEUBLES

Paul Bégin ENR.

ACC. ELECTRIQUES

A LA SORTIE DU VIEUX PONT DE QUEBEC

TEL.: 839-4171

PLAN MISE DE COTE
FACILITES DE PAIEMENT

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi - Mardi - Mercredi: 9h. a.m. à 6h. p.m.
Jeudi - Vendredi: 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi: 9h. a.m. à 5h. p.m.

LIVRAISON GRATUITE
DANS UN RAYON
DE 30 MILLES



POUR HOMMES, BOTTE SPORT A VRAI PRIX D'ECONOMIE

Botte en cuir de veau avec semelle antidérapante. Chaude doublure de laine. Brun seulement, grandeurs: 6-7-8-9.

Orig. 20.00

14⁹⁹

Centre-Ville, chaussures pour hommes, rayon 670, rez-de-chaussée, Sainte-Foy, étage Laurier



ECRIVEZ C.P. 1277 TELEPHONEZ 529-9292

La CSN proteste contre ce qu'elle appelle "l'infiltration des travailleurs ontariens de la construction"

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) a décidé de protester vigoureusement auprès du ministre du Travail et de la Main-d'œuvre contre ce

qu'elle appelle "l'infiltration au Québec des travailleurs ontariens de la construction qui sont affiliés à des locaux des unions

américaines de la province voisine". Selon M. Marcel Bélanger, représentant syndical de la CSN dans la région de Hull, cette

infiltration est actuellement limitée à cette région, sur la frontière ontarienne. Dans une lettre qu'il vient d'envoyer au ministre Jean

Cournoyer, le représentant syndical s'élève contre l'impuissance du gouvernement québécois qui ne peut faire appliquer ses propres lois contre les unions américaines et les employeurs.

"Les unions américaines, écrit M. Bélanger, tentent présentement de faire reconnaître leurs unions ontariennes-américaines comme celles du Québec. Je crois, M. le ministre, que la loi 290 a été faite pour la province de Québec et nous espérons que cela est encore vrai aujourd'hui et que vous prendrez les mesures nécessaires pour que ceci (l'infiltration ontarienne) cesse le plus rapidement possible".

Le représentant syndical a également fait des représentations au ministre sur les violations du décret de la construction par les employeurs, particulièrement en ce qui a trait à la sécurité sociale dans la région de Hull et du Nord-Ouest québécois.

M. Bélanger signale que les plaintes s'accroissent mais qu'elles ne sont pas réglées.

"Lorsque les travailleurs violent la loi, on les jette en prison, dit le représentant syndical, mais lorsque les employeurs la violent, il ne se passe rien".

Une "grève" à Québec dans un secteur de la construction menace aussi le Bas du Fleuve

Une vingtaine d'ouvriers de la construction, affectés à des travaux de distribution d'énergie électrique pour la compagnie "Les Entreprises B. & B. Limitée", de Québec, ne se sont pas présentés au travail, hier, et ont entrepris une série de journées d'étude pour protester contre la mise en application du régime d'enregistrement et de certains articles du décret de la construction.

Cette manifestation devait s'étendre, aujourd'hui, à la région de la Gaspésie où à une centaine d'employés de la compagnie "Les Lignes Timis Ltée", de Rivière-du-Loup, devaient suivre l'exemple de leurs confrères de Québec.

Ces salariés sont membres de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (local 2091). Selon un représentant de ce syndicat, les travailleurs sont décidés à aller jusqu'au bout.

D'ailleurs, leur problème a été soumis, hier, au ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Jean Cournoyer, qui rencontrait, à Montréal, les sept parties négociatrices de la construction dans le but d'en

arriver à une nouvelle rédaction du décret de cette industrie.

LE PROBLEME

Selon le représentant du local 2091, ces salariés s'occupent des travaux de distribution d'énergie électrique et ne devraient pas faire partie de l'industrie de la construction. Auparavant, ils avaient un décret particulier et en étant intégrés à l'industrie de la construction, ils auraient perdu plusieurs droits acquis.

Le problème se pose pour le salarié, qui, par exemple, réside actuellement dans la région du Québec-Métropolitain et qui effectue, depuis quelques années des travaux à l'extérieur de cette région.

Ce salarié se voit accorder le statut de "réserviste" dans la région du Québec métropolitain et de "permanent" dans la région où il travaille depuis quelques années.

Selon l'interprétation de l'employeur, ce salarié n'a donc plus droit à des primes de déplacement ou de pension pour le seul motif que, bien qu'il y ait une grande distance entre le lieu de sa résidence et son lieu de travail, sa région d'emploi a été permanente depuis quelque temps.

Le FRAP a été une action de détresse des citoyens mal écoutés (A. Riverin)

par Alain BOUCHARD de notre bureau de CHICOUTIMI

M. Alphonse Riverin, président de l'Université du Québec, a déclaré, hier soir, à Chicoutimi, que "les comités de citoyens lui semblent les mécanismes par lesquels la démocratie puisse le mieux se réaliser".

Les journalistes de l'Action signent une nouvelle convention collective de travail

(PC) — Une nouvelle convention de travail a été signée, mardi, entre le Syndicat des journalistes de Québec (section L'Action) et l'Action sociale Ltée, plus d'un an après l'expiration de l'ancienne.

Selon le communiqué émis à cette occasion, la nouvelle convention expirera le 31 décembre 1971.

Les employés de la rédaction toucheront une rétroactivité égale à deux pour cent du salaire obtenu en 1970 et une augmentation de huit pour cent à compter du premier janvier 1971.

Dorénavant, les employés ayant dix ans d'expérience auront droit à cinq semaines de vacances; les jours fériés chômés ont été portés de huit à dix par année.

Selon Caouette

Le gouvernement perd son temps avec l'environnement

OTTAWA (PC) — Le chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, a accusé le gouvernement, hier, de "jouer du violon" pendant que le chômage et le mécontentement sévissent au pays.

Selon M. Caouette, qui intervenait aux Communales au début de l'étude en comité article par article du bill sur la réorganisation du gouvernement, le gouvernement perd son temps en créant le ministère de l'Environnement. Il ferait beaucoup mieux, selon le chef québécois, de faciliter le crédit pour stimuler l'économie.

Le gouvernement fédéral, a continué le porte-parole créditiste, devrait créer un conseil national du crédit, dont les fonds permettraient la création de nouveaux emplois.

Avec un taux de chômage saisonnalisé de 8,6 pour cent au Canada, un gouvernement digne de ce nom ne pense pas aux fioritures et aux structures, a déclaré en substance M. Caouette.

Le bill C-207, adopté en deuxième lecture mardi, propose en outre la réforme du ministère des Postes de celui des Communications, la création du poste de 11 nouveaux secrétaires parlementaires et de cinq ministres d'Etat que le premier ministre Trudeau pourra, à la fois, affecter à des tâches spéciales.

Un député néo-démocrate, M. Barry Mather (Surrey), a pour sa part avisé qu'il combattra pour obtenir un code sur la pollution des bruits. Selon lui, les sirènes d'ambulance tuent plus de personnes qu'elles n'en sauvent.

M. Ron Harding (NPD—Kootenay-Ouest) a dit douter du succès du nouveau ministère de l'Environnement, que dirigera M. Jack Davis, actuel ministre des Pêches et Forêts, puisque le mandat de celui-ci, à son avis, sera beaucoup trop restreint. Le nouveau ministère, s'est plaint le député, n'aura aucune maîtrise sur la croissance démographique. Il n'est pas à l'abri des chicanes avec les autres ministères concernant des parcelles de compétence pour la lutte contre la pollution.

M. Davis a pour sa part déclaré que le nouveau bill créant le ministère de l'Environnement comblera certaines lacunes laissées par la loi canadienne sur les eaux.

Il ne prévoit, quant à lui, aucun conflit de juridiction ni avec des organismes fédéraux, ni avec les provinces.

Mme Grace MacInnis (NPD—Vancouver-Kingsway) a pour sa part supplié le ministre d'utiliser ses nouveaux pouvoirs pour empêcher l'inondation d'une vallée de la Colombie-Britannique par suite du relèvement du niveau d'un barrage aux Etats-Unis.

M. Riverin s'adressait alors aux membres du club Richelieu de Chicoutimi, à l'occasion de leur souper hebdomadaire.

"On aurait dû prêter une meilleure oreille aux premiers comités de citoyens qui furent créés au Québec, il y a quelques années". Selon M. Riverin, pourvus d'amateurs compétents, ces comités permettraient le déploiement d'une démocratie très viable.

Dans un même ordre d'idées, il a déclaré, à une question de

l'assistance, que le FRAP, qui présentait des aspirants au pouvoir municipal de Montréal, lors de récentes élections, n'était plus réellement le produit de comités de citoyens, mais "plutôt l'action de détresse de citoyens qu'on n'a pas daigné entendre précédemment".

Citant des exemples de comités de citoyens dynamiques, M. Riverin a notamment mentionné celui de Québec, avec Mgr LaVoie en tête et celui de Cabano.

POUVOIR POLITIQUE

Développant le thème démocratique, M. Riverin a par ailleurs

déclaré que les élections et les référendums étaient assez loin de la véritable démocratie, en raison de l'éventail de moyens qui permettent aujourd'hui d'en fausser le jeu.

Il a également dit que "les qualités requises pour prendre le pouvoir n'ont malheureusement aucun rapport avec les qualifications nécessaires permettant de bien l'exercer", ce qui n'assure pas toujours au peuple la meilleure représentation et partant la meilleure justice.

De meilleures raisons d'acheter une voiture neuve, nous vous en donnons plus que quiconque.

Si vous recherchez de bonnes raisons d'acheter une voiture neuve, voyez cette Buick LeSabre 1971. Une voiture digne de confiance dotée d'un équipement digne de confiance. Par exemple, les servo-freins avec disques à l'avant fournis en équipement standard, même si la LeSabre est la moins chère de toutes les grandes Buick. Et il y a plus. Entre autres, cette Buick conservera son magnifique aspect et sa valeur plus longtemps car elle est munie de bas de caisse ouverts qui empêchent l'accumulation de l'eau et du sel. Ensuite, elle est dotée de l'ensemble complet de dispositifs de sécurité GM comprenant, par exemple, de robustes membrures de renfort latérales et une cloison

montée devant le coffre, dispositifs assurant un surcroît de protection des passagers. Cette Buick est également surmontée d'un toit de nouveau type. En réalité, il s'agit de deux pavillons dont l'un est insonorisant, ce qui rend encore meilleur le silence de marche. Même la célèbre suspension avant AccuDrive de Buick a été améliorée et donne une tenue de route encore plus sûre sur les chaussées cahoteuses. Ce ne sont là que quelques raisons pour lesquelles la LeSabre devrait être votre prochaine voiture. Un concessionnaire Buick vous attend pour vous en dire plus et vous présenter, en particulier, la toute nouvelle série Centurion. Allez le voir bientôt, lui et ses nouvelles Buick.

La Buick est équipée de pneus à ceinture de renfort et de roues réglées avec précision pour éliminer toute vibration. Résultat: une douceur de roulement encore plus grande.

La Buick LeSabre 71 a des lignes de carrosserie entièrement nouvelles. Les montants de pare-brise amincis ont permis d'agrandir sensiblement la surface vitrée et, par suite, d'améliorer la visibilité.

La Buick a des sièges avant garnis d'un nouveau rembourrage en mousse moulée. Ils allient confort parfait et longue durée.

La Buick est dotée d'un système de freinage comprenant un répartiteur qui proportionne les efforts appliqués sur les freins avant et arrière. Le freinage est rapide, progressif, sans déportement de la voiture.

Buick présente le MaxTrac, appareil électronique en option, qui supprime le patinage des roues sur les surfaces glissantes.

La Buick fait tout pour votre confort: son système de ventilation renouvelle l'air, même lorsque la voiture est à l'arrêt.



Certains des équipements représentés ou décrits ici sont fournis en option, moyennant supplément.

La Buick LeSabre, une voiture digne de confiance.

Aux 435 personnes libérées sans accusation

La GRC a retourné les échantillons de leurs empreintes digitales

OTTAWA (PC) — Toutes les personnes appréhendées en vertu de la loi sur les mesures de guerre et de la loi sur l'ordre public ont été libérées ou mises en accusation, a déclaré hier le ministre de la Justice, M. John Turner.

En tout, a précisé le ministre, 497 personnes ont été arrêtées après la promulgation de la loi. De ce nombre, 435 ont été relâchées et 62 doivent répondre de certaines accusations. Trente-deux détenus n'ont pas pu être libérés sous cautionnement.

M. Turner a donné ces explications à M. Eldon Woolliams (PC — Calgary-Nord).

De son côté, M. David MacDonald (PC — Egmont) a demandé si les 435 personnes libérées sans accusation avaient perdu leur emploi. M. Turner n'a pu donner de réponse, se bornant à déclarer que l'ombudsman du Québec avait offert d'étudier chaque cas qui lui serait soumis à cet égard.

De plus, M. Turner a donné ordre à la Gendarmerie royale de retourner à toutes les personnes relâchées sans accusation l'échantillon de leurs empreintes digitales.

Selon M. Turner, les empreintes ainsi prélevées par GRC elle-même auraient été détruites. Dans le cas des empreintes envoyées à la GRC par la Sûreté du Québec ou la Sûreté de Montréal, elles ont été renvoyées aux forces intéressées. M. Turner n'a pu préciser si ces dernières avaient également retourné les empreintes aux personnes libérées.



Lise Lachance
CORRESPONDANTE DU SOLEIL.
À MONTREAL

Au procès de Paul Rose

Encore huit jurés doivent être choisis

Un seul juré a été retenu, hier, sur les cinq candidats interrogés en vue de former un jury pour le procès de Paul Rose, assassin présumé de l'ancien ministre Pierre Laporte. Il s'agit d'un comptable, âgé d'environ 45 ans.

Au rythme où vont les choses, il est à craindre que cette étape préliminaire s'allonge considérablement. En effet, sur les 16 candidats - jurés amenés devant la Cour, quatre seulement ont été choisis. Et cela en trois jours. Il en reste encore 8 à trouver.

QUATRE ONT ÉTÉ ECARTÉS

Les vérificateurs assermentés ont récusé trois candidats - jurés, les déclarant partiaux. Le premier, un administrateur d'une soixantaine d'années, a affirmé qu'il croyait Rose coupable et que ce dernier devrait lui prouver son innocence. Le second, un chauffeur d'autobus de 61 ans, a souligné qu'il a horreur de la violence sous toutes ses formes et qu'il aurait de la difficulté à juger impartialement. Quant au troisième, un machiniste d'environ 60 ans, il ne comprenait pas les explications du juge sur l'impartialité. "Je ne lis jamais les journaux. À la télévision, je ne regarde que les programmes, jamais les nouvelles. Le FLQ? Je n'en ai jamais entendu parler", devait-il ajouter.

La Couronne a utilisé son droit de mise à l'écart - sans qu'il lui soit nécessaire de fournir d'explication - envers le quatrième des candidats - jurés. C'était la première fois (sur les cinq où elle a recouru à cette mesure de mise à l'écart sans explication) qu'il s'agissait d'une personne dans la soixantaine. Tous les autres candidats, dont un était inscrit comme professeur, se situaient au début de la trentaine.

TROIS ALTERCATIONS

Quoique plus calme que les autres, cette huitième journée du procès a quand même été marquée de nouvelles altercations entre l'accusé et le président du tribunal.

La première s'est produite à la séance du matin: "On va essayer encore une fois de poursuivre le choix des jurés en votre présence. Ma patience personnelle est peut-être inépuisable mais pas celle du tribunal", a souligné le juge Nichols à Rose.

"Arrêtez donc de jouer au martyr avec votre patience", a lancé Rose. "Elle vous sert. Au salaire que vous gagnez, vous pouvez vous permettre d'être patient!"

NOUVELLE PRISE DE BEC EN FIN D'AVANT-MIDI

"Arrêtez d'interpréter les déclarations du candidat - juré. Ne lui faites pas dire ce qu'il n'a pas dit", a averti le magistrat.

"Cherchez pas avec vos interprétations. Vous en faites depuis le début du procès", de répliqua Rose.

"On va ajourner avant que vous repreniez vos insolences", de répondre simplement le juge. "C'est ça, allez vous faire calmer par la reine!"

Précisons que Rose utilise cette terminologie quand il parle des procureurs de la Couronne (Mes Jacques Ducros et Jean-Guy Boillard) ou s'adresse à eux.

La dernière altercation est survenue quand le prévenu a voulu récuser péremptoirement un juré que les vérificateurs venaient d'accepter comme impartial, après que l'accusé l'eut interrogé pendant des heures. "Je refuse", lui a dit le président du tribunal. "Vous savez très bien que vous, comme la Couronne, devez procéder à un rejet péremptoire avant l'interrogatoire du candidat - juré. La loi doit être appliquée telle qu'elle est faite".

"Il serait temps qu'elle soit changée. Vous pouvez être sûr que nous le ferons quand nous serons au pouvoir", clama Rose.

QUESTIONS "TABOUES"

Le chef présumé de la cellule Chénio du FLQ a encore tenté d'exploiter, hier, toute une batterie de questions "taboues" en Cour comme: "Avez-vous déjà entendu parler de grèves, de juges, de députés?" "Les 100,000 emplois, ça vous dit quelque chose?" "La carte électorale?"

Le règlement antimanifestation? Le coup de la Brinks? "Combien d'universités anglaises y a-t-il au Québec? De françaises?" (Il s'est chargé de donner lui-même les réponses, soit respectivement 3 et 4). "Est-ce qu'on vous a déjà refusé un emploi parce que vous êtes Canadien français?" "Que pensez-vous de la déclaration des 19 prêtres de la Gaspésie sur le manifeste du FLQ?" "Etes-vous pour ou contre l'indépendance?"

A chacune de ces interrogations, le juge tranchait: "Je ne permets pas!" Rose n'en continuait pas moins de les poser à tous les candidats - jurés. Il s'emploie à mettre en lumière toutes les facettes d'un sujet, cerner un point de façon telle que la personne est obligée de dire la vérité, sous peine de se trahir elle-même dans tout ce dédale de questions et sous-questions.

LES PAGES SPORTIVES

L'échange de propos entre Rose et un candidat - juré partiel, a été particulièrement cocasse, hier. Cet homme, qui déteste au plus haut point la politique et la violence sous toutes ses formes. ("Je n'aime pas la chasse à l'homme, ni au gibier", présente un caractère caractéristique: il a, selon lui, le pouvoir d'oublier ce qui lui déplaît.

"Quand je n'aime pas un événement ou la tête de quelqu'un, je me hâte de l'oublier - et effectivement je l'oublie totalement. Je me rappelle seulement ce qui me plaît".

"Vous souvenez-vous d'avoir vu ma photo dans les journaux?"

"Non".

"Est-ce à dire que vous ne m'aimez pas?"

"Peut-être".

Comme notre homme est un mordu des sports et lit ces pages de façon religieuse, Rose lui a demandé: "Si ma photo avait été publiée dans les pages sportives, vous souviendriez-vous de moi?"

"C'est possible".

"Le fait que ma photo n'ait pas paru dans les pages sportives peut donc me nuire si vous êtes choisis comme juré?"

"Peut-être".

Le procès doit se poursuivre aujourd'hui, alors que les candidats - jurés continueront de défiler.

Le congrès du NPD

Les délégués, invités à définir le droit de sécession de la province

MONTREAL (D'après PC) — "Il faut que le Nouveau Parti démocratique du Canada, à son congrès d'avril prochain, reconnaisse au Québec son plein droit à l'autodétermination, y compris le droit à la sécession, si c'est là le désir exprimé par la population du Québec", indique un document de travail préparé par MM. Laurier Lapière, vice-président national du NPD, et Emile Boudreau, fondateur de l'ancien parti social du Québec.

MM. Lapière et Boudreau, qui donnaient hier à Montréal une conférence de presse, sont les porte-parole d'un groupe de membres du NPD ayant pour nom "Mouvement québécois pour une nouvelle alliance".

Les deux hommes ont indiqué que leur groupe est fermement décidé à faire en sorte que le NPD se retire de la scène politique du Québec et qu'il concentre ses efforts au niveau fédéral où il pourrait devenir "interlocuteur valable" réclamé par le chef du Parti Québécois, M. René Lévesque.

Le document de travail du "Mouvement québécois pour une nouvelle alliance", qui prend la forme d'un véritable manifeste, a été préparé en vue du congrès provincial du NPD-Québec, à Montréal, les 19 et 20 février.

MANIFESTE

Ce manifeste est le résultat d'une consultation de plusieurs personnes - dont plusieurs anglophones - tenue après les élections d'avril dernier et après les événements du mois d'octobre.

Le document déclare que même si le Parti québécois n'est pas un parti socialiste, il n'en possède pas moins des positions qui "en matière de dirigisme d'Etat vont au moins aussi loin que les positions du NPD canadien".

On ne peut ignorer plus

longtemps les leçons de l'histoire et il faut maintenant "accepter le fait que jamais le Québec francophone n'acceptera une formule politique, fut-elle socialiste, qui aura été pensée et élaborée par le Canada anglophone", dit le manifeste.

M. Lapière a donc déclaré qu'il fallait "que le PQ devienne l'instrument de la gauche au Québec".

Il croit inévitable que le PQ attire encore plus d'électeurs aux élections de 1974 et de 1978 et qu'il finira par former le gouvernement.

D'ici là, les membres du NPD seraient libres d'avoir une option personnelle.

MAINTENANT AU SERVICE DE J.-B. LALIBERTÉ



M. VICTOR McCALLUM

Possédant 22 ans d'expérience dans la vente de la fourrure, dont 18 ans chez J.-O. Nadeau, M. McCallum se fera un plaisir de vous accueillir chez J.-B. Laliberté, les plus grands spécialistes en fourrure à Québec. En plus de vous faire voir les dernières nouveautés 1971, il saura vous aider de ses précieux conseils dans le choix de la fourrure qui conviendra le mieux à votre personnalité. Venez le rencontrer au Salon de fourrure Laliberté, Québec Centre-Ville.

J.-B. LALIBERTÉ
LIMITÉE

UN PRINTEMPS
TOUT NEUF...AVEC

Niccolini
MADE IN CANADA

Les pantailleurs toujours en fête de la mode!

Et les créations "Niccolini" sont vraiment irrésistibles. Abondance de modèles 2 ou 3 pièces, dans tous les tissus que vous aimez... Tweed, Diagonal, Harringbone, tricot Fortrel, etc. en beige, gris, marine, bleu, vert, rouge. 7 à 15 et 10 à 20.

A - Ravissant deux-pièces, tel qu'illustré: \$50
B - Pratique pantailleur avec jupe: \$45
Autres jolis modèles à partir de: \$40

Et les manteaux sont plus séduisants que jamais!

Parmi tant d'autres, voici deux manteaux Niccolini, qui vous enchanteront sûrement. Riches textures à la mode: worsted, tricot Fortrel, tweed, Harringbone, tricot double. Gris, beige, marine, rouge, blanc, bleu, etc. 7 à 15, 10 à 20 et 16 1/2 à 22 1/2.

C et D - \$40. Autres modèles à \$40 et \$45

Laliberté, 2e étage.
Québec, Centre-Ville.

Legaré PLUS DE 90 MAGASINS AU QUEBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

NOUVEAU CONCEPT...
NOUVELLE IDÉE...
NOUVEAU CONFORT!

Des meubles pour
TROIS PIÈCES
à partir de
\$499

Voyez notre vaste
choix d'Ensembles
Trois-Pièces...
Chez votre
fournisseur no 1 pour le
Confort Complet au Foyer

Vous serez tellement heureux de l'avoir fait!
Legaré OUVERT DE 9h AM JUSQU'À 6h PM, LES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9h PM, LE SAMEDI JUSQU'À 5h PM.
600 EST, RUE ST-JOSEPH - TEL.: 529-0141

"Vive le Québec libre"

De Gaulle aurait été renseigné par des agents soviétiques à l'intérieur de son gouvernement

TORONTO (PC) — Un ancien membre du service secret français a déclaré, hier, au cours d'une émission télévisée, que le fameux cri de "Vive le Québec libre" lancé par le général Charles de Gaulle, à Montréal, il y a quatre ans, avait été le résultat de fausses informations sur le Québec qui lui étaient parvenues par l'entremise d'agents soviétiques à l'intérieur du gouvernement français.

M. Philippe de Vosjoli a fait ce commentaire au cours de l'émission Pierre Berton Show, présentée hier soir, après avoir été enregistré en Europe, récemment.

M. Vosjoli fut l'un des fondateurs du service secret français d'après-guerre et il a dirigé le service secret français aux États-Unis jusqu'en 1963.

En réponse à une question de M. Berton, M. Vosjoli a déclaré qu'il était convaincu que les discours du général de Gaulle avaient été influencés par les agents soviétiques.

"Il fut le résultat de fausses informations fournies par des agents soviétiques sur la situation dans la province de Québec et sur les sentiments qui se développaient dans cette province, a-t-il dit. Je crois que les rapports reçus par de Gaulle étaient falsifiés et de Gaulle a vraiment pensé que le Québec était prêt à se rebeller contre le Canada."

Ce sont les révélations faites par M. Vosjoli au sujet des activités des agents soviétiques à l'intérieur du gouvernement français qui ont inspiré la préparation du livre Topas, par l'Américain Leon Uris. Plus récemment, M. Vosjoli a publié son propre livre, Lamia, soit le nom utilisé dans le service secret français aux États-Unis. Cet ouvrage a quelque peu ébranlé le service secret français.

De Gaulle aveugle

L'ancien chef du service secret a révélé que le général de Gaulle était pratiquement aveugle durant les dernières années de son règne et toutes les communications lui étaient transmises par des membres du Ca-

binet ou des amis personnels. Par conséquent, il était facile pour un de ses bras droits de collaborer avec les Soviétiques et de fournir de fausses informations au général de Gaulle, a-t-il dit.

Le discours, prononcé à Montréal au cours d'une visite officielle au Canada, en 1967, a soulevé une vive controverse. Les propos du général furent critiqués par le gouvernement fédéral, et de Gaulle a refusé de se rendre dans la capitale fédérale, préférant rentrer directement à Paris.

La présence d'agents soviétiques parmi les hauts fonctionnaires du gouvernement français a été connue après qu'un de ces agents eut trouvé refuge

aux États-Unis, d'où il leva le voile sur ses activités, a ajouté M. Vosjoli. Mais le président de Gaulle n'a jamais été mis au courant de l'affaire, car les rapports qu'il recevait, étaient falsifiés.

M. Vosjoli affirme avoir quitté le service secret français après avoir été invité à rejoindre le réseau d'espionnage aux États-Unis.

Lorsqu'on lui a demandé s'il était possible que les "équipes spéciales d'assassins" du service secret français, "éparpillées un peu partout", aient des racines au Canada, M. Vosjoli a déclaré qu'il "est possible" que certains membres travaillaient avec le Front de libération du Québec.

Selon un ancien agent de la GRC

Les terroristes du FLQ sont dirigés par des maoïstes

EDMONTON (PC) Les terroristes du Front de libération du Québec sont dirigés par des Maoïstes et ne sont pas motivés uniquement par la pauvreté et le chômage. C'est ce qu'a affirmé hier, un ancien agent secret au service de la Gendarmerie canadienne.

M. Patrick Walsh, directeur de la recherche pour la Ligue canadienne des droits de l'homme, a souligné que la plupart des membres du FLQ, provenant de familles bien nantées, avaient suivi un entraînement à la guérilla et n'étaient pas simplement des jeunes idéalistes, manifestant contre les maux de la société.

"Ces gens lancent des bombes parce que c'est ce qu'on leur a enseigné à Cuba."

Expo 67 a permis à des éléments subversifs d'entraîner des gens d'ici aux méthodes terroristes, a-t-il maintenu. Des gardiens de l'Expo "donnaient en fait des cours d'entraînement à la guerre de guérilla dans les Laurentides".

Selon M. Walsh, les Maoïstes

ont pris le contrôle du FLQ depuis 1966.

Il a fait allusion à un homme qui, après s'être entraîné en Chine communiste et en Albanie, était revenu au Québec, où il avait formé des "cellules" composées de quatre personnes chacune plutôt que de deux ou trois de membres comme le veut la tradition. Cette restriction rend presque impossible l'infiltration de la police dans ces cellules.

Le procès des "cinq"

La nature même de l'accusation portée contre MM. Chartrand, Vallières, Gagnon, Lemieux et Larue-Langlois, de même que par le contexte politique dans lequel est porté cette accusation, l'actuel procès pour conspiration séditeuse en fait un procès politique, suivant une déclaration de Me Nicole Dreyfus, observatrice de l'association internationale des juristes démocrates (AIJD). Me Dreyfus a fait ses constatations au cours d'une conférence de presse donnée devant des représentants du comité québécois de la défense des libertés, devant des membres du mouvement de défense des prisonniers politiques québécois et du Conseil central de Montréal (CSN).

L'AIJD, qui compte des sections dans 55 pays au monde, dont le Canada, s'est donnée comme objectif de se solidariser avec les personnes victimes de la répression; elle a ainsi délégué des observateurs au procès de Burgos, au procès de Leningrad, et c'est l'adoption des lois sur les mesures de guerre et la loi Turner qui a attiré son attention au Québec.

Me Nicole Dreyfus s'en est prise au caractère rétroactif de la preuve contenu dans la loi C-181 ou loi Turner. Pour elle, elle ne peut poursuivre quelqu'un à partir d'un texte qui n'existait pas au moment où les actes ont été commis. Elle s'étonne également de la facilité avec laquelle sont distribués les condamnations pour outrages au tribunal. Me Dreyfus entend faire rapport à ses sections de l'AIJD ajoutant qu'il n'est pas impossible que des pressions soient faites sur les autorités canadiennes ou québécoises.

Haussée prévue du prix des timbres-poste

OTTAWA (d'après PC) — M. Jean-Pierre Côté, ministre responsable des Postes, a déclaré hier que le gouvernement canadien songe à imposer une hausse du prix des timbres-poste.

Un membre de l'Opposition lui avait auparavant demandé si le Canada entendait suivre les États-Unis dans la voie de l'augmentation des tarifs postaux.

Le courrier de première classe aux États-Unis coûte 2 cents à affranchir cependant qu'au Canada il est encore de 6 cents.

Un projet privant les travailleurs d'appartenir au syndicat de leur choix

(PC) — Le projet gouvernemental de négociation sectorielle privera les travailleurs d'appartenir à un syndicat de leur choix, du droit de s'exprimer au sein de leur organisation et de participer aux décisions dont dépendraient leurs intérêts présents et futurs.

Telle est l'opinion émise par les filiales des unions internationales des arts graphiques, dans un communiqué remis à la presse, mardi, à Québec.

par Benoît LAVOIE

M. Gabriel Loubier, député unioniste de Bellechasse, estime que le Québec devrait fixer une échéance de trois ans pour une négociation totale de l'accord canadien, sinon un référendum démocratique de ses citoyens décidera de son indépendance.

L'ex-ministre du gouvernement de l'Union nationale, s'il trace à son programme politique, n'a pas encore dit s'il sera candidat à la chefferie de l'UN. Il ne fera connaître sa décision à

La constitution devrait être refaite d'ici trois ans (Loubier)

ce sujet que vers la fin de mars prochain.

Malgré son indécision, qui relève de ses obligations commerciales, familiales, et des tâtonnements et improvisations qu'il craint pour l'Union nationale dans les prochaines années, celui-ci fait tout de même campagne en répétant son même thème depuis plusieurs semaines, portant sur l'avenir qu'il aimerait voir imprimer au Québec.

M. Loubier rencontrait la presse, hier soir, avant de prononcer une conférence à un dîner-causerie de l'Union nationale, au Club Renaissance de Québec.

Il a dit que pour l'instant, il réfléchissait sur l'éventualité de sa candidature, mais que s'il se décidait positivement à briguer la chefferie de l'Union nationale, il se rapprocherait du thème constitutionnel de M. Daniel Johnson, "Égalité ou indépendance", mais en y ajoutant un échéancier de trois ans.

Si les négociations n'aboutissent pas, le référendum devrait se faire en dehors d'une élection générale, les

citoyens eux-mêmes devant décider seuls de l'avenir de leur collectivité, et non les partis politiques.

Interrogé sur les thèses du Parti québécois, de souveraineté-association, et de M. Mario Beaulieu, candidat officiel au leadership de l'Union nationale, qui suggère une association Québec-États-Unis, il les a trouvées aussi farfelues l'une que l'autre.

Selon M. Loubier, une fois séparé, le Québec serait sur le marché de la surenchère pour plusieurs pays. A part les États-Unis, il a dit en badinant que MM. Kossyguine ou Mao pourraient aussi bien offrir plus que les voisins américains pour avoir un pied-à-terre pour leurs idées en Amérique.

LA GAUCHE ET LA VIOLENCE

Abordant le thème des idées révolutionnaires qui ont cours au Québec, M. Loubier a dit qu'il ne fallait pas attendre que la révolution soit à craindre ici pour faire quelque chose.

Il faisait ce commentaire

en déployant plusieurs dépliantes ou volumes révolutionnaires de Chine ou de Russie, qui sont librement en vente dans quelques librairies au Québec.

Il a ri alors de l'importance qu'on avait accordée à un cahier d'écolier sur lequel on préchait la révolution au Québec, et qui avait été saisi chez un jeune homme de Montréal, Robert Langevin. Ce dernier a été acquitté des accusations pesant contre lui.

M. Loubier, candidat encore officieux à la chefferie de l'Union nationale, s'est montré grandement inquiet des mouvements d'extrême gauche du Québec, expliquant que ceux-ci ont libéré les moyens d'étendre scientifiquement leur doctrine au Québec, en exploitant les misères.

Se fondant sur un sociologue qu'il n'a pas nommé, il a dit qu'au Québec, il n'existe pas plus de 3 pour cent d'activistes et de révolutionnaires, mais qu'il faut se méfier de ceux-ci, la tradition enseignant que toutes les révolutions du monde ont commencé ainsi.

la voiture de l'heure!



MAZDA 1800

Le sedan 1800. Élégant, puissant, raffiné. C'est la voiture de l'heure au Canada!

Sa ligne gracieuse et sophistiquée alliée à un moteur fougoureux de 1800 c.c. avec arbre à cames en tête en fait la voiture importée la plus en demande. L'intérieur révèle un confort de grand luxe. Sièges baquet inclinables avec appuis-tête réglables; épaisse moquette et accoudoir central escamotable dans la banquette arrière.

Détails importants: rétroviseur intérieur jour/nuit, totalisateur journalier et tableau de bord en similibois avec cadrans ronds faciles à lire.

Mazda, c'est tout le plaisir de conduire! La transmission quatre vitesses au plancher toutes synchronisées vous séduira par son étonnante souplesse. (Si vous préférez une automatique, la transmission Borg-Warner à trois vitesses est facultative). Et que pensez-vous du double système de freinage à commande assistée, avec disques sur les roues avant qui immobilise la Mazda sur-le-champ et en ligne droite, ou de la colonne de direction avec rapport variable? Fameux, n'est-ce pas?

Dotée d'une puissante et silencieuse chaufferette à 3 vitesses et de fenêtres

étanches, d'un système de ventilation à diffusion agréablement dosée, d'une puissance de grande routière, la Mazda est la voiture idéale pour le Canada.

Passez chez votre concessionnaire Mazda et prenez cinq minutes pour essayer la voiture de l'heure, le sedan Mazda 1800. Prix suggéré au port d'entrée de la Cité de Québec \$2645

MAZDA
Toute une merveille du Japon

Mazda Motors of Canada, Ltd. Siège social: 2721 Lake City Way, Burnaby 2, C.-B. Siège régional pour le Québec: 9701 Chemin de la Côte-de-Liesse, Dorval 760, Québec

FABRIQUÉE À L'USINE DE MONTAGE LA PLUS AVANT-GARDISTE AU MONDE, TOYO KOGYO CO., LTD., Hiroshima, Japon

Des navires de nouveau retardés par les glaces

L'embâcle que le brise-glace William McLeod Rogers avait brisé, mardi, en atteignant finalement, après plusieurs jours de travail, le port de Montréal, s'est refermé hier, et continue de paralyser la circulation sur le Saint-Laurent.

Une quinzaine de navires attendent toujours, dans le port de Trois-Rivières, l'ouverture du chenal, pour remonter le fleuve jusque dans le havre de la métropole où cinq ou six navires sont également paralysés.

La température glaciale qui sévit depuis plusieurs jours a été plus forte que les quatre brise-glace. On espère quand même venir à bout de l'embâcle demain ou après-demain, le temps devant s'adoucir et le mercure devant monter aux environs de 15 à 20 degrés... au dessus de zéro.

Le port de Québec, de son côté, demeure toujours ouvert à la navigation océanique. Avis aux intéressés.

MIRACLE MART
Une des divisions de Steinberg Limitée

Les champions qui VOUS font économiser chaque jour!

Pour elle et lui... Achats Bonis de Shulton

That's My Color

ACHAT BONI **1.47** Les deux

Shampooing colorant permanent et rinçage-crème, 8 oz.

Désodorisants lui et elle

Désodorisant super sec Man Power 8 1/2 oz et désodorisant aérosol Desert Flower So Dry 8 1/2 oz.

ACHAT BONI **1.97** Les deux

Hygiène et beauté

Old Spice Original

Lotion après-rasage, 4 1/2 oz et anti-sudorifique 5 oz.

ACHAT BONI **1.67** Les deux

En vente dans tous nos magasins Miracle Mart

- GARAGE WILLIE INC. 3432, rue Masson, Montréal - 727-2828
- FABREVILLE AUTO INC. 4010, rue Dagenais, Fabreville, Laval - 622-7380
- LEMYRE AUTOMOBILE INC. 181, rue Saint-François, Valleyfield - 373-8080
- BISSON AUTOMOBILE INC. 2855 ouest, rue King, Sherbrooke - 562-3856
- ARMAND QUERIN AUTOMOBILES LTEE 4219, Boulevard Lévesque, Chomedey, Ville de Laval - 688-4787
- OSAKA AUTO INC. 2049 Boulevard Labelle, St. Jérôme - 861-7621
- DRAINVILLE AUTO ENR. 1260 Delanaudière, Joliette - 756-1678
- GERMAIN POLIQUIN 390, rue Saint-François, Victoriaville - 752-5021
- GARAGE BLANCHETTE INC. 900 ouest, rue Saint-Laurent, Longueuil - 677-6347
- SPORTS CAR SPECIALISTS (SALES) CO. 382, avenue Victoria, Westmount - 482-9595
- LAGRANDEUR AUTOMOBILE ENR. 2049, rue Notre-Dame, Thetford Mines - 335-7539
- GERVAIS ET TOUPIN INC. 3035 Boulevard Royal, Trois-Rivières - 375-4711
- QUINTIN AUTO INC. 297 Chemin Richelieu, St. Jean - 346-9445
- HERVE LAFOND AUTO LTEE 200 B Route, Principale Châteauguay - 692-8257
- G. BERGERON AUTOMOBILE INC. 1075, rue Hickson, Verdun - 768-1161
- DORION AUTO CENTRE INC. 220 Harwood, Dorion - 234-5271
- BEDARD ET FILS AUTO LTEE 1423, Boul. St. Paul, Chicoutimi - 549-1264
- GARAGE GAUTHIER 10023, Boul. des Hêtres, Shawinigan - 539-9518
- GARAGE O. GOSSELIN INC. 185, Saint-Sacrement, Québec - 681-0525
- G. MASSE AUTO ENR. 701, boul. Est, Louiseville - 228-2217

La conférence fédérale-provinciale de Québec

Le financement de l'enseignement post-secondaire à l'ordre du jour

(D'après PC) — La conférence des ministres de l'Éducation du Canada, qui doit se tenir à Québec demain, sera très importante puisque les provinces devront négocier la reconduction des programmes à frais partagés en matière d'éducation avec le gouvernement fédéral.

En effet, toutes les ententes conclues avec le gouvernement fédéral se terminent en 1972, en vertu de la Loi des accords financiers.

Le principal point de la discussion qui aura lieu entre les ministres provinciaux de l'Éducation et le représentant du gouvernement fédéral, M. Gérard Pelletier, secrétaire d'État, portera notamment sur le financement de l'enseignement post-secondaire qui implique des millions de dollars pour le Québec notamment, selon un porte-parole du ministère de l'Éducation.

A ce poste, a dit le porte-parole, sont incluses toutes les subventions se rapportant aux bourses universitaires, à la recherche, à l'enseignement professionnel de niveau collégial, à l'éducation permanente et au bilinguisme.

Cette entente sur le financement de l'enseignement post-secondaire avait été signée en 1967 et se termine en 1972.

Le Québec, laisse-t-on entendre dans les milieux concernés, exigera que le gouvernement fédéral lui verse toutes les sommes résultant des subventions directes aux universités dans le cadre de la recherche. De même, il revendiquera l'octroi des sommes qui sont versées en bourses aux étudiants par le gouvernement fédéral en vertu des programmes d'été.

Le principal argument que le Québec invoquera pour obtenir la juridiction complète en la matière, c'est qu'il ne peut accomplir une véritable planification de l'enseignement supérieur sans une centralisation de toutes les ressources en matière d'éducation a noté une source autorisée.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Un autre point extrêmement vital pour le Québec, parce qu'il met en cause la construction des écoles polyvalentes, concerne l'entente signée en 1965 entre le fédéral et les provinces au sujet du financement de l'enseignement professionnel, de niveau secondaire.

Le gouvernement fédéral, dit-on à Québec, voudrait y mettre fin en versant aux provinces certains montants forfaitaires.

Pour le Québec, cela implique une somme de 400 millions de dollars actuellement pour les écoles polyvalentes en construction. La fin de cette entente signifierait pour la province la

remise en cause de l'implantation du réseau futur d'écoles polyvalentes parce qu'elle devrait, seule, en assurer le financement.

A Québec, on estime que le fédéral voudrait mettre un terme à cet accord parce qu'il est très coûteux. Ottawa prévoyait verser annuellement \$50 millions

au Québec alors qu'il en débourse au-delà de \$100 millions. La province s'attend à obtenir l'appui de plusieurs autres provinces dans ses revendications

pour obtenir la juridiction complète des sommes affectées à la recherche universitaire et aux bourses d'étudiants.

A cet effet, la publication du rapport Hawett-Hurtubise, qui confirme aux provinces le rôle exclusif de la distribution des subventions à la recherche universitaire, aurait reçu l'assenti-

ment de plusieurs provinces. Toutes les provinces délèguent leur ministre de l'Éducation à cette conférence, à l'exception de l'Ontario qui y sera

représentée par son sous-ministre. Le ministre de l'Éducation de l'Alberta, M. R. C. Clark, présidera la réunion de demain.

MIRACLE MART

Une des divisions de Steinberg Limitée

Les champions qui VOUS font économiser chaque jour!

Comparez nos prix! Vous voudrez sûrement profiter de nos offres ACHATS BONIS pour votre FOYER



Rabais \$10! Twin Time Hollywoods de Berkshire

Vous avez le choix de 2 styles: matelas, sommier-caisse, pieds, ferrures et tête de lit formant un tout! Dim. 39" seulement.

Miracle Rest: Revêtement floral. Surface piquée. Sommier-caisse ferme. Ord. 59.97 ACHAT BONI 49.97 en tout.
Charmante: beau revêtement très durable. Surface mousse piquée. Sommier-caisse de qualité supérieure. Ord. 69.97 ACHAT BONI 59.97 en tout.

ACHAT BONI
49⁹⁷ et **59⁹⁷** en tout

Matelas Berkshire Beautique ou sommier

Confort extra! Qualité extra! Valeur extra! Voyez leurs caractéristiques intéressantes:

• Couches épaisses de feutre tout blanc. Extrémité intérieure inaffaisable. • Revêtement tout rayonné, piqué à la mousse. • Bordures à orifices. • Extrémité fuselée Jumbo coordonnée. • Sommier-caisse assorti si désiré. • Dimensions: 39", 48", 54".

ACHAT BONI
39⁹⁷ ch.

Les coûts de l'éducation se stabiliseront en Ontario (Davis)

Par la PRESSE CANADIENNE

Les taux d'imposition dans les municipalités de l'Ontario commenceront à baisser d'ici 18 mois, alors que les coûts de l'éducation se stabiliseront, a déclaré, hier soir, le ministre ontarien de l'Éducation, M. William Davis.

M. Davis, qui a dû subir les attaques répétées de ses adversaires dans la course à la direction du parti conservateur ontarien, a cause du coût élevé de l'éducation, a néanmoins ajouté que de graves problèmes doivent être résolus au niveau de l'éducation post-secondaire.

Il a noté qu'à ce chapitre, la part des contribuables sera probablement augmentée.

M. Davis prenait la parole au cours d'une rencontre groupant cinq des six candidats à la succession du premier ministre John Robarts. Environ 300 délégués, venus de 12 circonscriptions, étaient présents.

M. Davis est considéré comme le grand favori dans cette course. Toutefois, les observateurs estiment que l'appui dont il jouit présentement pourrait être dirigé ailleurs au cours du congrès du 10 février, à Toronto.

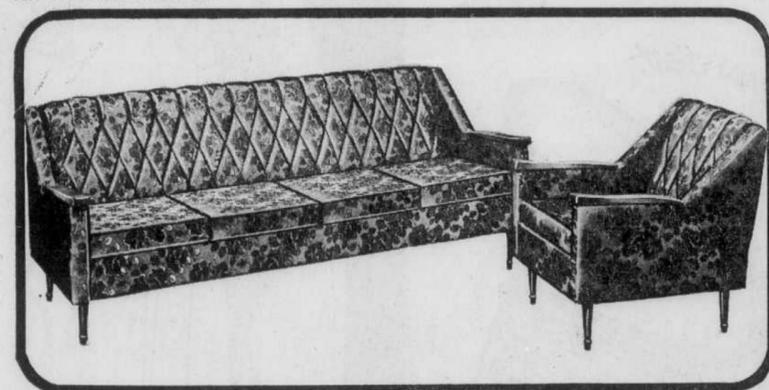
Ces mêmes observateurs soulignent que même si la majorité des membres du Cabinet provincial ont accordé leur appui au ministre de l'Éducation, celui-ci ne semble pas soulever l'enthousiasme des délégués qui auront à choisir le nouveau premier ministre.

M. A. LAWRENCE

Depuis que le ministre des Mines, M. Allan Lawrence, a lancé sa campagne contre les coûts élevés de l'éducation, M. Davis a dû se ranger sur la défensive afin de justifier les sommes dépensées par son ministère.

Grâce à cette campagne acharnée, la plupart des observateurs estiment maintenant que M. Lawrence fera une chaude lutte à M. Davis.

Mardi soir, M. Lawrence a été applaudi huit fois par les délégués. Dans un discours à l'emporte-pièce, il s'en est pris aux socialistes, au gouvernement fédéral et à l'establishment au sein du parti conservateur, "qui croit pouvoir faire élire le candidat de son choix au congrès de Toronto".



Divan 4 places et fauteuil assorti

Divan de 80" de longueur et fauteuil assorti. Revêtement de damas durable. Prix modique exceptionnel!

Rembourrage mousse, motif losange. Pieds en bois façon noyer et appuie-bras décorés de bois. Les coussins à rembourrage mousse. Bleu, vert, bronze. Divan: 80" largeur x 31" profondeur x 30" hauteur. Fauteuil: 24" largeur x 31" profondeur x 30" hauteur.

ACHAT BONI
118⁸⁸ en tout

Meubles

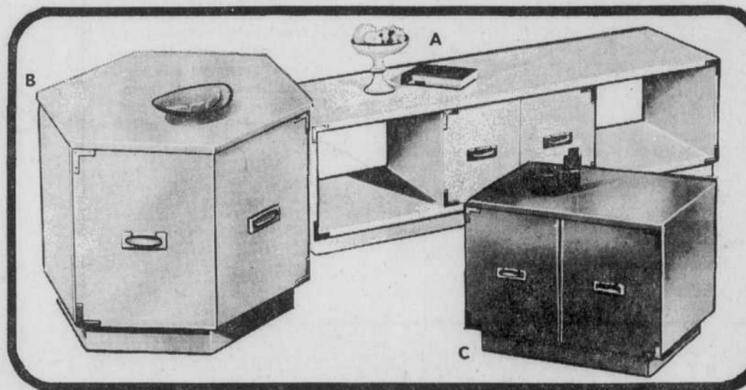


Carpettes oblongues en nylon

Assortiment de carpettes en nylon: à longs poils, à motif ciselé, unies, ou texture de tweed dans ce lot. Choix de couleurs. 18" x 27" ACHAT BONI 1.37 ch. 24" x 36" ACHAT BONI 2.67 ch.

ACHAT BONI
137 et **267** ch.

Couvre-sol



Tables d'appoint "Campaign" style contemporain

Dans des coloris vifs de rouge, lime, blanc, noir, jaune ou noyer.

A. Table cocktail. 54" largeur x 20" profondeur x 15" hauteur ACHAT BONI 48.88 ch.
B. Table commode hexagonale, 25" largeur x 22" profondeur x 19" hauteur. ACHAT BONI 34.88 ch.
C. Table commode rectangulaire, 24" largeur x 20" profondeur x 19" hauteur. ACHAT BONI 34.88 ch.

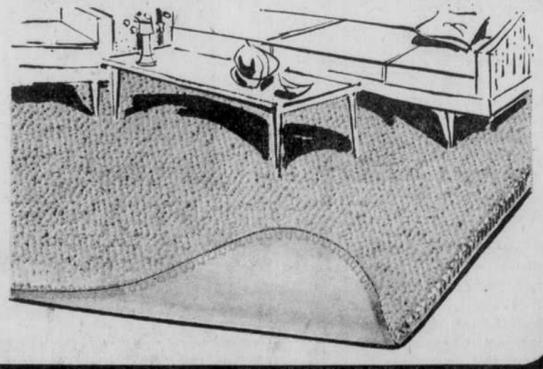
ACHAT BONI
34⁸⁸ et **48⁸⁸** ch.

Tapis en nylon 9' x 12' à envers mousse

ACHAT BONI
49⁹⁷ ch.

Des tapis de première qualité! En pur nylon et provenant d'une filature canadienne connue. L'envers mousse polyuréthane supprime la nécessité d'une thiboude. Teintes qui s'harmoniseront à votre décor.

Couvre-sol



UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS

LUNDI À MERCREDI
9 A.M. À 6 P.M.

JEUDI ET VENDREDI
9 A.M. À 9 P.M.

SAMEDI
9 A.M. À 5 P.M.

Encaissement des chèques d'allocations familiales

Plan mise-de-côté

Stationnement facile

Les PRIX MIRACLE vous font économiser chaque jour.

Les ACHATS BONIS sont des offres extra-avantageuses.

Les Galeries de Charlesbourg
4350, 1re Avenue, Charlesbourg, P.Q.

Place Ste-Foy
2440, Sir-Wilfrid-Laurier, Ste-Foy, P.Q.

Samantha Jones à Québec

Le mannequin-vedette Samantha Jones est de passage à Québec aujourd'hui, alors qu'elle présente la mode printemps-été pour le compte de la compagnie Singer, au Château Frontenac.

Originaire d'Ottawa, Samantha Jones est revenue au Canada pour présenter cette collection vestimentaire dans neuf villes différentes, dont Québec n'est qu'une étape.

Elle déclarait récemment, durant la première étape à Hamilton, Ontario, que de nombreuses jeunes filles choisissent la carrière de mannequin dans le but d'attirer l'amour et l'admiration, par suite de frustrations émotives.

Cette ravissante jeune femme de 27 ans, avait commencé ce genre de travail à Toronto. Mais les offres d'emploi étant rares, elle se rendit à Paris où elle connut la réussite sur le plan professionnel.

Elle habite maintenant à Los Angeles, où elle peut gagner jusqu'à \$500 par jour.

Ce métier de mannequin lui plaît, mais voulant réaliser autre chose elle a fait partie de la distribution de deux films. Elle étudie aussi la guitare classique, elle écrit des chansons.

Samantha Jones ne passe en fait que la moitié de l'année à Los Angeles.

Le reste du temps, elle voyage avec sa fillette âgée de deux ans et demi.



La plus haute décoration égyptienne va à la première et seule femme cosmonaute

MOSCOU (PA) — La première femme cosmonaute du monde, Valentina Nikolayeva Tereshkova, de Russie, a reçu du président égyptien Anwar Sadat, le Collier du Nil, plus haute décoration décernée aux femmes en Egypte.

En retour, elle a offert au président de la République Arabe Unie, la médaille Youri Gagarin, habituellement remise par les cosmonautes soviétiques aux visiteurs éminents qui se rendent à leur Centre spatial, en banlieue de Moscou.



Jacqueline Kennedy à la Maison Blanche

Ce portrait de l'ex-première dame des Etats-Unis, Mme Jacqueline Kennedy, maintenant Mme Aristote Onassis, fait l'objet d'un magazine féminin McCall's, numéro de Mars, et présente nombre de similitudes avec le portrait officiel qui est suspendu aux murs de la Maison Blanche depuis vendredi dernier. Les deux versions ont été signées par l'artiste Aaron Shikler. A la demande de Mme Onassis, il n'y aura pas de cérémonie pour souligner l'événement à la Maison Blanche et l'on s'est contenté de mettre le portrait à côté de celui du président Kennedy.

Plaintes au sujet des mariages par ordinateurs

Plusieurs douzaines de personnes se plaignent d'avoir dépensé des centaines de dollars dans les organisations de "mariage par ordinateurs" sans avoir obtenu les résultats promis par ces firmes.

Les plaintes ont été formulées devant le procureur général de l'Etat de New York, Louis B. Lefkowitz au cours d'une séance en commission, qui doit déterminer quelle forme de contrôle le gouvernement devra adopter pour régir les 28 firmes d'ordinateurs qui sont en service sur le territoire.

On a entendu les témoignages suivants: M. Walter P. Gordon, a investi \$500 dans cette affaire; il mesure plus de six pieds et pèse 140 livres. L'ordinateur lui a suggéré comme compagne une jeune fille de 52" pensant 85 livres. Suggestion qu'il a rejetée...

Harriet Weiner a dépensé \$395 pour connaître le nom d'un homme assez vieux pour être son père...

Deux présidents de ces firmes ont déclaré que l'Etat devait légiférer au plus tôt pour ne pas que des "amateurs" de mariage par ordinateurs ne causent plus de préjudice "aux firmes professionnelles".



SONGEZ AUX PROCHAINES NEIGES

Février est le mois le plus avantageux pour faire confectionner votre manteau de fourrure.

C'est maintenant que nous recevons les nouvelles peaux que vous porterez l'hiver prochain.

VISON - VISON CHINOIS - RAT MUSQUE
CHAT SAUVAGE - LYNX - RENARD

Votre marchand de fourrures
M.F.A.

Arthur Jobin & Fils Enr.

708 est, rue St-Joseph, Québec
Tél.: 525-9016

A nous de créer 100,000 emplois

— Rosaire Morin

par Monique D. PAYEUR

Que les Québécois travaillent à résoudre les problèmes de leur milieu, de leur municipalité, et ils aideront grandement le Québec à régler ses problèmes économiques.

Qu'ils organisent un vaste mouvement de coopération et d'investissements dans leur propre province, et ils feront plus pour créer les 100,000 emplois dont nous avons tellement besoin que pourrait le faire un vaste projet comme celui de la baie James.

Que les Québécois encouragent les entreprises de chez nous en achetant leurs produits, qu'ils développent leur initiative, leur esprit de décision, qu'ils cessent d'avoir peur, et ils pourront participer à la société postindustrielle actuelle.

Ce sont là les principales conclusions que le président et directeur général du Conseil d'expansion économique, M. Rosaire Morin, a tirées au profit des consommateurs membres du Club populaire de Consommation réunis hier soir à Québec.

Invité à traiter de la coopération comme solution possible aux problèmes économiques du Québec, M. Morin a déclaré qu'il était "profondément angoissé" par la situation du Québec présentement et qu'il entrevoit la coopération comme une initiative réconfortante pour l'avenir.

Appuyant ses commentaires sur de nombreuses données statistiques, le président du CEE a révélé que les investissements québécois dans les entreprises financières se situent à presque tous les niveaux, en-dessous de 10 pour cent, alors que leurs placements dans l'épargne et le crédit atteignent 57 pour cent.

C'est de plus, a-t-il dit, une bien triste réalité que de constater que cinquante pour cent des Québécois travaillent dans des entreprises de production, alors

que seulement 20 pour cent de nos concitoyens assurent la gestion d'entreprises industrielles.

De grandes entreprises québécoises, telles l'Hydro-Québec, Sidbec, Soquem, etc. serviront à coup sûr la collectivité au cours des prochaines années, dit-il, mais elles ne peuvent seules suffire à bâtir notre société industrielle.

LA FUITE DES CAPITAUX

C'est un fait connu, a dit M. Morin, que les capitaux, fruits de l'épargne des Canadiens français, fuient le Québec.

"Pas plus de 5 pour cent des \$29 milliards investis par les Québécois dans des entreprises étrangères ne reviennent au Québec. Cette fuite de capitaux, croit M. Morin, n'est pas pratiquée par les autres mais plutôt par les Canadiens français eux-mêmes".

Et le président de la CEE explicite sa pensée en soulignant que peu de Canadiens français sont présents là où les décisions concernant les investissements se prennent.

Ainsi, par exemple, sur 900 administrateurs répartis dans sept banques canadiennes, 31 seulement sont Canadiens français. Au niveau des cadres administratifs de 3,320 entreprises nationales, on ne trouve que 18 administrateurs de culture française.

Cette absence des Québécois au niveau de la direction des grandes entreprises explique, dit-il, l'appauvrissement croissant du Québec.

LA CLE DE NOTRE AVENIR

Relever le défi de la société postindustrielle est possible et c'est la clé de l'avenir du Québec, affirme M. Morin.

Pour cela, il faut que les Qué-

bécois aient une vision autre que celle de la serre chaude et, au lieu de maintenir les impôts élevés pour soutenir la source de grandeur qui les inspire, transformer leurs méthodes d'affaires, se regrouper afin d'être plus forts économiquement, songer à produire pour l'exportation, se tailler un accès aux marchés internationaux.

"En encourageant les produits d'entreprises de chez nous, dit-il, et en investissant \$1 milliard, ici au Québec, au lieu d'ailleurs, on créerait les 100,000 emplois dont nous avons tellement besoin".

S'adressant enfin particulièrement aux 250 consommateurs qui formaient son auditoire hier soir, le président du Conseil d'expansion économique a souligné que l'adaptation de la formule coopérative aux 1,500 municipalités du Québec pourrait assurer un élan au Québec.

"N'oubliez cependant pas les jeunes dans vos projets, conclut-il, car ils sont dans l'attente, prêts à collaborer, à coopérer. Leur participation à l'élaboration d'un Québec fort par la coopération est essentielle".

Le conférencier a finalement fait remarquer à son auditoire que le Québec porte actuellement tous les germes de la révolution sanglante".

les participants ont pu savourer des fruits de mer, pêchés au Québec alors que la Fédération des magasins Co-op avait organisé une dégustation en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Après l'exposé de M. Morin,

Pour nettoyer facilement le réfrigérateur



Utilisez 3 cuillerées à table de soda à pâte Cow Brand par pinte d'eau chaude.

■ Taches et odeurs disparaissent.

■ Le soda ne laisse ni pellicule ni senteur particulière.

Cette méthode est si sûre et si efficace que d'importants manufacturiers de réfrigérateurs la recommandent. Demandez notre brochure gratuite contenant recettes et conseils pratiques en écrivant à: Church & Dwight Ltd., c/o Mee Sun Life, Montréal, Québec.

LE SODA À PÂTE COW BRAND

Ouvert vendredi jusqu'à 9.00 P.M.

Renfrew c'est



UN MELANGE HEUREUX DE TAPISSERIE ET DE VEAU

Le sac en bandoulière et le fourre-tout sont tous deux disponibles en deux formats. Naturel avec veau brun, cognac ou noir. \$45 et \$55 chacun. Sacs à main, ou rez-de-chaussée.

SALON DE LA MARIEE

La plus grande sélection de toilettes pour les mariées de l'année. De plus, vous pouvez vous procurer les robes et ensembles pour les mères des mariés, les dames et demoiselles d'honneur.

Résolument féminine

La mariée '71 porte avec simplicité cette robe très jeune conçue dans un tissu Ligoda très léger. Le corsage bien galbé s'agrémente d'une fantaisie losangée parallèlement aux petites marguerites jusque dans la jupe à mouvement contrôlé. Petit col debout et manches 'abat-jour'. Voile-traine étage au contour festonné garni de marguerites. Blanc immaculé. Grs: 6 à 16.

LOUSON Itée

● 2 heures de stationnement gratuit
● Ouvert les jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h.

275 est, St-Joseph, Québec

HOLT RENFREW ● Place de l'Hôtel de Ville
Centre d'achats Place Ste-Foy
2 hrs station. gratuit Parc-autos Chauveau

Les fabricants de produits d'emballage Nous sommes menacés par la standardisation des formats

OTTAWA (PC) — L'Association des fabricants de produits d'emballage du Canada maintient que les clauses sur la standardisation des formats et les grosseurs des emballages, contenues dans le projet de loi gouvernemental sur les emballages et les étiquettes causera du tort à l'entreprise individuelle et réduira la liberté de choix du consommateur.

Dans un mémoire soumis mardi au Comité de la santé des Communes, l'association a exprimé son opposition à l'octroi au Cabinet du pouvoir de limiter les grosseurs et les formats des contenants des divers produits devant être emballés.

"Nous sommes vigoureusement opposés à cette intrusion du gouvernement dans la mise en marché", a affirmé l'association. "Les grosseurs et les formats des emballages découlent à la fois des idées innovatrices du fabricant et de la loi de l'offre et de la demande".

L'association soutient qu'une réduction des formats et des grosseurs pourrait entraîner une diminution des ventes domestiques pour les manufacturiers canadiens "et, ce qui est encore plus important, pourrait provoquer une quasi paralysie de nos ventes sur le marché international".

M. John Whitten, de Toronto, président de l'association, a ajouté que la loi existante couvrirait la plupart des questions regardant l'emballage et protège le consommateur canadien mieux que les consommateurs de la majorité des pays du globe.

"Nous favorisons une nouvelle législation qui fournira une meilleure protection du consommateur sous certains aspects où il n'est pas déjà protégé".

Selon l'association, centraliser les pouvoirs qui seront accordés selon la loi proposée entre les mains du ministre des Affaires du consommateur donnera une force redoutable à un seul organisme.

SAISIE ET RETENUE

Plusieurs autres groupements ont uni leur voix à celle de l'association pour s'opposer aux clauses qui permettraient la saisie et la retenue d'un produit ou d'un emballage soupçonnés de violer la loi, qui aurait pour but d'amener une uniformité plus grande dans l'étiquetage des produits de consommation.

En plus, le gel des ventes du produit saisi jusqu'à 90 jours — et même plus longtemps — peut facilement entraîner un manufacturier à la ruine, a souligné l'association.

Un inspecteur devrait pouvoir saisir un produit uniquement après avoir convaincu un tribunal qu'un tel geste est nécessaire. Le fabricant ou le détaillant, dont les produits sont retenus, devrait pouvoir obtenir des compensations des tribunaux, s'il était prouvé qu'il n'a pas commis d'offense.

Interrogé au cours de son intervention, M. Whitten a répondu à M. Les Benjamin, néo-démocrate de Lake-Centre, qu'à son avis il était idiot d'annoncer certains produits comme étant de format économique géant. Mais on pourrait procéder à l'élimination de tels termes trompeurs simplement en amendant les lois actuelles.

Selon les détaillants, les exigences du projet de loi sur l'étiquetage sont démesurées

OTTAWA (PC) — Le Conseil canadien du commerce au détail a déclaré devant le Comité de la santé aux Communes, qu'il serait insensé de croire que les 150,000 établissements commerciaux canadiens puissent garantir que l'étiquetage de leurs produits correspondra aux normes de la nouvelle loi fédérale.

Le Conseil, qui groupe des détaillants de moyens et grands commerces ainsi que les grandes chaînes alimentaires, croit qu'il est impossible à un détaillant de rencontrer les exigences de la politique gouvernementale, vu que celle-ci nécessite beaucoup de contrôle.

Selon le président du Conseil, M. A.J. McKichan de Toronto, la responsabilité de la description du contenu du produit devrait être laissée à ceux qui ont charge de l'étiquetage.

Ce commentaire de M. McKichan réfère à l'article de la loi qui vise à uniformiser les méthodes d'étiquetage des produits de consommation, tout en tenant compte des procédés utilisés présentement pour l'étiquetage. Cette loi veut de plus éviter une

prolifération trop grande des formats et formes des emballages.

Le Conseil a d'autre part suggéré qu'un organisme autre que le ministère de la Consommation détermine si les consommateurs sont embarrassés par la prolifération des contenants.

A la recherche de normes

L'organisme souhaite aussi que le ministère publie un guide sur ce qu'il considère faux et trompeur dans l'emballage et l'étiquetage, de façon à ce que ce guide puisse être produit en Cour, en cas de conflit.

Le Conseil a enfin déclaré qu'il approuve le but premier de la loi qui est de permettre au consommateur d'obtenir plus et de la meilleure information sur les produits emballés. Mais, dit-il, les règlements ne devraient pas empêcher la nouveauté, en étant le plus simple possible et le coût du changement "devrait être raisonnable par rapport aux bénéfices".

La copropriété, formule de l'avenir dans le domaine du logement

par Jim NEAVES

EDMONTON (PC) — La copropriété sera la formule de l'avenir dans le domaine du logement au Canada et, en achetant une maison vous serez, avec vos voisins, copropriétaire de toute la localité, a déclaré mardi, en substance, M. R. J. Macleod, dans un discours prononcé à l'assemblée de l'Association pour le développement urbain et domiciliaire.

Lui-même vice-président de Greenwin Construction Co., de Toronto, M. Macleod a ajouté que c'est dans la copropriété que se trouve l'avenir du logement dans les centres urbains à forte densité démographique, tels que Montréal, Toronto, Vancouver, Winnipeg et Edmonton.

La copropriété peut prendre plusieurs formes: immeubles d'appartements, maisons de ville ou cités-jardins.

La formule s'imposera d'elle-même du fait de la montée en spirale des taxes et des prix des terrains. Les copropriétaires bénéficieront de services communautaires collectifs, tels que garderies de jour, entretien et écoles intégrées.

LOGEMENTS A PRIX MODERE

Prenant à son tour la parole, M. Keith Morley, président de Richard Costain Canada Ltd, de Toronto, a insisté sur la nécessité

de construire des logements à bon marché. Cela est possible, dit-il, et les entrepreneurs qui ont participé en 1970 à des projets de ce genre les ont trouvés rentables.

M. C. D. Wilson de Calgary, directeur pour l'Ouest de la société Engineered Buildings Ltd, a averti les entrepreneurs que s'ils ne prennent pas l'initiative de fournir des logements à la portée de tous les groupes de revenus, les gouvernements finiront par intervenir pour combler la lacune.

"Si, dit-il, nous ne prenons pas nos responsabilités, les autorités provinciales et municipales mettront en oeuvre toutes sortes de projets de logements qui ne tiendraient pas compte de nos besoins".

Il a donc invité les entrepreneurs à étudier les besoins de leurs régions respectives et à combler les lacunes.

Le Dr Roger Blackwell, de l'Université d'Etat de l'Ohio, a fait remarquer que trop d'entrepreneurs dépensent des millions de dollars à l'étude de la technologie du bâtiment, mais rien pour connaître les besoins de la population.

consommation

ENTRE NOUS
Marie Robert

QUÉBEC, 4 FÉVRIER 1971 — JE REÇOIS DE NOMBREUSES LETTRES AIMABLES au sujet des produits que je recommande dont les T-R-C Templetons. Des hommes, et des femmes qui souffrent des douleurs de la neurite, de l'arthrite ou du rhumatisme disent que les T-R-C procurent un soulagement rapide. Essayez vous aussi, les T-R-C Templetons. Vous obtiendrez une DOUBLE ACTION en prenant les T-R-C intérieurement... et en appliquant le Liniment FLAME-cream Templetons dans son distributeur à bille... sont en vente dans toutes les pharmacies.



UNE RECEPTION AU SHERRY ? Si vous aimez un sherry velouté, un vin qui plaît à tout le monde, je vous recommande le SHERRY canadien 74 de BRIGHT. C'est un vin joyeux dont le prix vous plaira ! (Et qui plaira aussi à votre mari !) A propos de mariage, le vin qui leur plaît est le PORTO canadien 74 de BRIGHT. Il est délicieux avec le fromage et les biscuits à la fin du repas ou au cours de la veillée. Oui, il y a un bon vin canadien pour répondre à tous les goûts... et heureusement à tous les budgets. Et la Maison Bright est la seule maison vinicole canadienne du Québec.



QU'EST-IL ARRIVE DES ALIMENTS A BAS PRIX offerts en fins de semaine ? On en trouve encore, du mercredi au samedi, chaque semaine. Mais, au MAGASIN DOMINION on a réduit les prix sur tous les articles, tous les jours de la semaine, toutes les semaines de l'année. Il y a un attrait de plus à ces bas prix... le BAS PRIX "X-TRA", une autre réduction sur un article déjà à rabais, pour un temps limité. Et quand Dominion obtient des prix de gros alléchants du manufacturier, il vous fait profiter de l'usine, à vous l'acheteuse. Dominion GARANTIT vous faire épargner davantage !



VENTE 28 JOURS ROCHETTE

L'EVENEMENT DE L'ANNEE SE REPETE CHEZ EMILIEN ROCHETTE & FILS LTEE

LES FAMEUX 28 JOURS

Réduction sans précédent sur quantités de lignes de tapis — Carrés de Vinyl prélat, en magasin. Des spéciaux réels et bien choisis. Venez vous-même vérifier et comparer sur place.

Tapis à rayures multiples couleurs vives et attrayantes — Endos de caoutchouc — Facile d'entretien. Convient très bien pour vos chalets, salle de jeux. Valeur régulière: **\$6.95** v.c.

Tapis "Herculon" à surface rasée, effet de tweed — facilité d'entretien remarquable — 5 couleurs en stock. Valeur régulière: **\$7.95** v.c.

VALEUR SENSATIONNELLE 800v.c. tapis wilton tissé 100% laine — Petits motifs à carreaux, épating pour salle familiale — chambre d'enfants etc. 2 tons de rouge. Valeur régulière: **\$16.95** v.c.

Pour vos cuisines — Salles de jeux etc. Tapis résistant à prix très populaire — Endos de caoutchouc Superbes motifs floraux et modernes. Facile d'installation — Largeur 6' Valeur régulière: **\$7.95** v.c.

TAPIS EXTERIEUR/INTERIEUR Polypropylène de fabrication soignée Couleurs assorties — Largeur 12' **\$2.95** v.c.

UN SEUL PRIX ROCHETTE.

Le plus grand choix de tapis importés (rugs) textures — Motifs et qualités très variées.

Dimensions assorties 4' x 6' — 12' x 15'

PRIX SANS PRECEDENTS DURANT LES "28 JOURS ROCHETTE"

Quels coins de la maison pourraient profiter d'un vaste assortiment de fins de rouleaux des fameux tapis "Zenith" et "Invincible" Coupons de 2 à 10 v.c. Valeur régulière: **\$12.40 à \$16.95**

Protégez vos tapis, avec le fameux plastic à crampons. Valeur régulière: **\$1.59** p.l.

Choix variés dans les tapis de passage. Largeur 27" et 36" — IL FAUT TOUT VENDRE à partir de **\$2.95** v.l.

Essayez notre fameux sous-tapis de caoutchouc "Luxury" Valeur régulière: **\$1.75**

EMILIEN ROCHETTE

DECORATEUR ENSEMBLIER A VOTRE SERVICE

Installation non comprise dans les prix ci-haut mentionnés.

Plan de finance — Mise de côté — Conditions faciles

STATIONNEMENT AVEC ACCES AU MAGASIN

555 DE LA COURONNE, COIN ST-VALLIER, 529-4164

travail à l'aiguille

FEERIE DE ROSES — Faites ce superbe tablier orné de roses pour vous-même ou pour offrir en cadeau. Il faut seulement 5-8 de verge pour chacun. Les roses à longues tiges prêteront beaucoup d'élégance à ce tablier de guingam. La grosseur des carreaux détermine la grosseur du point de crois. Numéro 545: décalque et instructions.



545

Laura Wheeler

Ecrire libellément vos nom et adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées. Adresser vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC 2.

Prix: 50c (AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIÈRE CLASSE)

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

Ca sent l'printemps!

à votre magasin Créations

Jeanne Hardy inc.

Chic ensemble de printemps

Manteau midi - pantalons en tricot de laine double, importé. Lilas, blanc, marine, rouge.

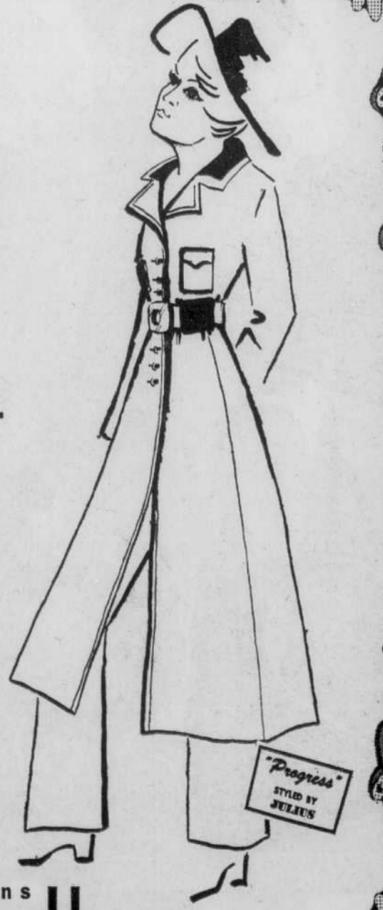
Garnitures de suède - tons assortis - large ceinture à boucle argentée.

Grandeurs: 5 à 15.

à votre magasin

créations **Jeanne Hardy inc.**

461 est, rue St-Joseph — Tél.: 529-5756 (Dans le mail St-Roch — Près du carré Jacques-Cartier)



Une religieuse paisible au milieu des obus

par Monique BRUNELLE

Comment peut-on avoir l'air si paisible, quand on est infirmière au Vietnam?

Une première rencontre avec Camille Garceau, une Trifluvienne, étoupe. Elle travaille là-bas depuis 10 ans. Ce calme, est-ce possible?

On veut la revoir, la questionner, comprendre. Elle est religieuse, oui, mais ne sort-elle pas de l'enfer?

Pas de balles sous le nez

"Quand notre soeur chirurgienne sort de la salle d'opération, les balles ne lui passent pas sous le nez, comme le laissait entendre par son texte un journaliste, après l'avoir interviewée" dit Sr Garceau, des Medical Mission Sisters.

"On entend le grondement des obus, car les Américains bombardent sans cesse les environs, pour empêcher les préparatifs d'une invasion de Qui-Nhon, la ville que nous habitons, qui est aussi une grosse base militaire.

"Quand nous y sommes arrivées, en 1960, Qui-Nhon était un gros village de 35.000 habitants, situé sur une presqu'île à 300 milles au nord de Saigon. En une nuit, la population a doublé, les gens y venant à pied des villages voisins envahis par le Vietcong.

"Il serait téméraire d'attaquer une si grosse base militaire, explique soeur Garceau. Il y a eu quelques attaques, 'une fois ou deux' sur l'aéroport, car les hélicoptères donnent aux Américains la maîtrise des lieux, puisqu'ils vont là d'où part le tir. Mais l'hôpital n'a pas eu de difficultés... pour créer du terrorisme, le Vietcong a lancé une grenade sur le camp des réfugiés... c'est maintenant l'époque du Nouvel-An là-bas, on s'attend à des attaques..."

La fièvre des jeunes Américains

"Je suis prise par la même fièvre que les étudiants américains, qui trouvent cette guerre immorale, inutile" dit soeur Jane Burns, qui accompagnait cette semaine soeur Garceau à Québec. "Mais à voir ma compagne, je me pose des questions et dois revoir mes positions; je me demande si nous ne sommes pas dupes" explique avec bonhomie cette religieuse et toutes deux rient, parce qu'elles savent ne pas être toujours d'accord.

La situation vue de son coin

Auparavant, soeur Garceau avait manifesté son étonnement en constatant comment on voit la situation de l'extérieur. Cette religieuse 'médicale' en congé de recyclage au Canada et aux Etats-Unis remarque que "les nouvelles télévisées rapportent en un moment les événements de toute une semaine... c'est effrayant, bien sûr... Des reportages écrits ou télévisés peuvent être vrais dans le contexte qu'a vu le journaliste, mais assez loin de la vérité si l'on reste assez longtemps au Vietnam" explique-t-elle en disant qu'elle comprend les nouveaux venus. Des médecins venant 'donner' leurs services pour une période de deux mois à l'hôpital de Qui-Nhon ont la même réaction, au point de vue médical, dit-elle, mais ils voient déjà les choses différemment à la fin de leurs stages.

"Le Vietnam est comme une mosaïque. De loin on voit le contour, de près, il y a trop de pièces; deux mois, ce n'est pas assez, ce qui est vrai un jour est différent le lendemain".

Attitude des gens

"On dit que les Vietnamiens ne veulent pas des Américains dans leur pays, cela m'agace, dans mon coin; c'est peut-être vrai à Saigon où l'on est davantage politisé et où le sentiment antiméricain est plus fort qu'ici, dit-elle.

"Qui-Nhon est à mi-chemin entre Saigon et le 17e parallèle; depuis quatre ans, tous les villages ont été envahis et les gens ont couru dans les villes; s'ils restent chez eux, ils ne sont pas molestés s'ils passent du côté vietcong et acceptent de faire ce qu'on leur demande, explique-t-elle, alors que nous lui demandons si elle a des échos de ce qui se passe ailleurs.

"Il arrive que les villageois sont pris entre les deux armées. Mais au sud de Saigon, à Damang, à Tomang, il n'y a pas de vrais combats, les communistes vont s'emparer d'un village, s'il y a résistance, le terrorisme s'installera".

Quand soeur Garceau demande aux Vietnamiens "ne pourriez-vous pas rester?" ils lui répondent tous: "Vous ne connaissez



pas le communisme oriental, quand on y a goûté une fois, on n'en veut pas une deuxième fois".

Actuellement, les Vietnamiens restent très amicaux vis-à-vis des religieuses, bien qu'au début, ils étaient plus accueillants, leur offraient le thé dans leurs maisons, quand elles allaient dans leurs villages les jours de congé. Maintenant, les paysans les saluent encore de la main, mais ne leur ouvrent plus la porte comme autrefois. Ils craignent les représailles. Ils savent ce qui est arrivé à certains des leurs pour avoir fraternisé avec les Américains, des commerces détruits, etc.

L'hôpital de Qui-Nhon

Les Medical Mission Sisters (les religieuses 'médicales' comme on les traduit mal en français) se sont installées à Qui-Nhon il y a dix ans, après le partage des deux Vietnams. Un diocèse catholique complet s'était alors déplacé vers le sud et les religieuses avaient pris en charge l'hôpital déjà construit par Mgr Chi Pierre-Noc avec Caritas-Vietnam, par l'intermédiaire du Secours catholique des Etats-Unis.

Deux religieuses parlant français, deux Canadiennes dont soeur Garceau, étaient alors passées d'un hôpital de l'Inde au Vietnam. Une soeur médecin-chirurgien américaine devait les rejoindre.

C'est un hôpital privé sous la juridiction de l'évêque vietnamien et l'administration des soeurs. Il compte 70 lits et reçoit peu de blessés de guerre qui sont plutôt dirigés vers l'hôpital civil provincial.

"De 1961 à 1968 l'hôpital de Qui-Nhon était à nous, mais en 1968 il est passé sous direction vietnamienne et nous en avons gardé l'administration. Les fonds viennent d'organismes internationaux comme Oxfam, Caritas, Misereor, par l'intermédiaire du Secours catholique de Saigon. Les patients paient une somme symbolique ou assument tous les frais, selon leurs revenus, évalués par des réceptionnistes vietnamiennes qui connaissent leurs gens", dit soeur Garceau.

"Vous projetez de construire une école d'infirmières en temps de guerre? demande-t-on incrédule aux Medical Sisters, rapporte soeur Garceau qui enchaîne: la vie continue, s'il fallait attendre... tous les Vietnamiens de moins de 25 ans n'ont pas connu autre chose que la guerre..."

Annoncer la Bonne Nouvelle en libérant l'homme

Pas de baptême contre des soins

(M.B.) — Les "Medical Mission Sisters" remettent leur nom en question. Elles sont 750 comme soeur Camille Garceau, à travailler dans des hôpitaux et cliniques, dans les cinq continents.

"Le concept de la mission change: la vieille idée de convertir à la foi chrétienne et à notre culture occidentale est insupportable" dit soeur Jane Burns, responsable de la préparation des religieuses missionnaires, qui était en congé culturel au Québec cette semaine, car elle remplit aussi le rôle de coordonnatrice de la culture dans sa communauté.

"Notre soeur fondatrice, un médecin laïque, voulait répandre l'Évangile par la Charité, rendre service aux populations en détresse, surtout aux femmes, lorsqu'elle fonda la communauté en 1925. Nous n'avons pas de programme de catéchèse dans nos hôpitaux, explique soeur Burns.

"Nous n'échangeons pas nos soins contre le baptême" enchaîne soeur Garceau, infirmière et sage-femme, qui dit: "je ne me sens pas prête; je fais venir l'aumônier vietnamien

quand un patient veut parler de religion".

Libérer l'homme

"Annoncer la Bonne Nouvelle? La réponse n'est pas facile. Nous voulons participer avec toutes les nations au procédé d'humanisation en cours, travailler avec tous les autres à la libération de l'homme, continuant à passer la Bonne Nouvelle avec les croyants des autres fois et les organismes séculiers" dit soeur Burns.

A ses yeux, la libération de l'homme marque "le succès d'un bon missionnaire qui est de quitter la place le plus tôt possi-

ble, laisser ceux qu'il est venu aider quand ils sont en mesure de se prendre en charge. Le rôle du missionnaire est d'enseigner, pas dans l'attitude du professeur à l'élève, mais en s'asseyant à table avec les autres, pour dialoguer avec eux. Il en sort enrichi, tout comme ceux qu'il a voulu aider" poursuit la religieuse américaine, secondée par la Canadienne qui remarque que "si l'on en trouve, les gens capables du pays peuvent faire tellement mieux; ils connaissent leur monde, leur psychologie, leurs habitudes... la direction du nursing serait meilleure, laissée ainsi aux Vietnamiens".

'Frileusement', deux religieuses des Medical Mission Sisters visitent Québec, après avoir vécu en Inde et au Vietnam. Soeur Jane Burns, à gauche, prépare, de Philadelphie, ses consoeurs à aller en mission; soeur Camille Garceau, une Trifluvienne, retournera bientôt à Qui-Nhon, après un congé de recyclage au Canada et aux Etats-Unis.

Un remède qui soulage vite d'un mauvais rhume.

Neo Citran, le remède réconfortant contre les mauvais rhumes.

VENTE

APRES INVENTAIRE

200 ROBES

VALEURS JUSQU'À \$150.00 POUR

\$10⁰⁰ à \$25⁰⁰

ROBES AUTOMNE - HIVER - PRINTEMPS - ETE

JEAN FORTIN INC.

12, COTE DE LA FABRIQUE — TEL.: 529-4547

Gardénia

FLEURISTE

1272, Chanoine-Morel - 683-2166

Styles dernier cri. Prix minime.

Quatre nouveaux modèles élégants de Paris. (Nous devrions attendre jusqu'à l'automne.) Quatre magnifiques manteaux de style midi fabriqués exclusivement pour nous par une maison canadienne renommée. Devant croisé, capuchon, ceinture... melton importé, mohair à longs poils, tweed dorégal, gabardine, tissu vannerie ou plaid tout laine. Doublure intermédiaire extra chaude dans une teinte mode! Tailles 5-15. Et pour combler le tout, nous avons baissé le prix de \$85 à \$29.99.

\$29.99

Et bien sûr, crédit vous est ouvert

Fairweather

Un Magasin Fashion Council

LE MAGASIN FAIRWEATHER • CENTRE COMMERCIAL FLEUR DE LYS

Offre spéciale de votre vendeur

BORDEN

pour le Carnaval!

1/2 gallon de crème glacée

89¢

en contenant de carton

SPECIAL

P.S. Goûtez notre nouveau **JUS D'ORANGE RECONSTITUE 100% PUR** dans un contenant de 40 onces non retournable

Commandez-le dès aujourd'hui de votre vendeur Borden

LA COMPAGNIE BORDEN LTEE

2701, chemin St-Louis — Tél.: 651-4330

A quelques jours du scrutin

Perturbations prévues dans le comté de Chambly

par Claude ST-LAURENT

MONTREAL (PC) — La campagne électorale dans Chambly qui se poursuit depuis quelques semaines dans une sérénité relative pourrait bien prendre une tournure plus agressive d'ici lundi prochain, jour du scrutin.

Des incidents survenus depuis quelques jours dont particulièrement des téléphones anonymes aux médias d'information et aux électeurs du comté dans le but de discréditer l'un ou l'autre des candidats en présence ont sensiblement perturbé le climat de cette élection partielle.

Le candidat péquiste, M. Pierre Marois, a pour sa part été dans l'obligation de multiplier les mises au point lorsque le candidat du Ralliement chrétien, M. Clément Patry, a affirmé que M. Marois se désistait en sa faveur.

En second lieu M. Marois a dû s'adresser à tous les médias d'information pour nier une fausse nouvelle selon laquelle il avait été arrêté.

On s'est d'autre part plaint du côté des libéraux d'une vague de téléphones anonymes destinés à discréditer le candidat de l'équipe libérale, M. Jean Cournoyer.

Au comité libéral, on distribue entre autre propagande un tract rappelant la crise d'octobre et dans lequel l'auteur, un éditorialiste dans un poste de télévision de Montréal écrivait le 4 décembre: "Honte de mon Parti Québécois à l'Assemblée nationale

qui, dès l'arrivée saine et sauve de ces criminels (ravisseurs de James Cross) à Cuba, n'a rien trouvé de mieux à se préoccuper que de demander à notre Québec honnête de mettre bas les armes, de mettre bas ses mesures de guerre, de mettre bas sa justice, ayant déjà oublié l'assassinat de Pierre Laporte."

Le style de cette campagne qui ne prête pas aux joutes oratoires n'a pas jusqu'ici réussi à soulever l'enthousiasme populaire et l'on s'inquiète particulièrement chez les libéraux du nombre d'électeurs qui pourraient ne pas se prévaloir de leur droit de vote.

Certains députés libéraux sont venus prêter main-forte à M. Cournoyer et deux ministres au moins, MM. Gérard-D. Lévesque et Raymond Gagné ont attendu dans le comté en fin de semaine.

Ni les libéraux, ni les péquistes n'ont manifesté pour l'instant leur intention de tenir une assemblée publique pour marquer le sprint final de la campagne.

Les attaques qui se font cependant plus vives de part et d'autre, même si l'impact en est réduit par le caractère presque privé de la campagne, pourraient amener les deux principaux candidats en présence, MM. Cournoyer et Marois, à clôturer cette lutte face au grand public.

Hier, M. Cournoyer s'est rendu pour sa part à l'école secondaire André Laurendeau où il a répondu pendant une quinzaine de minutes aux questions des étudiants.

Dédaignant toute tentative de se livrer à un scénario électoraliste devant les étudiants, M. Cournoyer a déclaré face à son changement d'allégeance politique: "A deux reprises on m'a demandé de servir dans le gouvernement et j'ai dit oui; si vous ne voulez pas me croire, ne me croyez pas et je ne vous convaincrai d'ailleurs pas."

Le député de Chauveau, M. André Harvey qui accompagnait M. Cournoyer, a pour sa part affirmé que certains députés libéraux auraient pu devenir ministre du Travail mais que M. Bourassa avait fait le meilleur choix.

De son côté le candidat péquiste a continué une série d'émissions radiophoniques à l'occasion desquelles il répond aux questions des électeurs.

Le candidat du Ralliement chrétien, M. Patry, poursuit sa campagne de porte-à-porte et

de réunions de petits groupes tandis que les activités des autres candidats sont beaucoup plus restreintes.

M. Luke Dougherty, publiciste de 57 ans, père de sept enfants, distribue son programme dans la rue et invite les électeurs à "reconnaître le principe de l'amour du prochain qui est fondé sur la paternité de Dieu."

M. Dougherty prédit une victoire du Parti Québécois dans Chambly et estime qu'il prendra de son côté 20 pour cent du vote populaire.

M. Jean - Paul Poulin vendeur de tableau qui se présente sous la bannière du Crédit social uni, affirme que la société québécoise doit reconstruire la force la cellule familiale.

M. Lionel Desjardins, péquiste indépendant, affirme qu'il s'oppose au PQ parce que les députés de ce parti se permettent de prendre part à des manifestations publiques.



COURNOYER EN CAMPAGNE — Le ministre québécois du Travail, M. Jean Cournoyer, mène rodoment sa campagne électorale dans le comté de Chambly. Ici, le ministre s'entretient avec des femmes de la circonscription. (félephoto PC)

Marois demande aux Québécois de se solidariser contre les anglophones

MONTREAL (PC) — Pour la première fois dans une élection au Québec, un candidat invite directement les Québécois francophones à se solidariser contre les anglophones.

Le candidat est Pierre Marois, 30 ans, avocat, candidat péquiste dans Chambly le 29 avril dernier et de nouveau candidat contre le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer à l'élection du 8 février prochain.

"Les Anglais nous ont donné une bonne leçon lors des dernières élections en nous démontrant que lorsque leurs intérêts sont en jeu, ils peuvent se serrer les coudes," a dit M. Marois lors d'une entrevue.

Dans la publicité diffusée sur les ondes de stations radiophoniques, le candidat péquiste explique que c'est maintenant au tour des Québécois francophones de se solidariser et d'élire un député qui représente la majorité.

M. Marois ne fait aucune campagne du côté anglophone de son comté où est groupé 28 pour cent de l'électorat.

Du côté français, M. Marois avait obtenu 58 pour cent des

voix lors de l'élection d'avril 1970.

"Nous ne faisons certainement pas de racisme par notre publicité, a dit M. Marois, mais il est bien évident que, lors de la dernière campagne générale, nous avions déployé tous les efforts possibles pour tendre la main aux anglophones et aux Anglo-Canadiens."

Le candidat péquiste, gérant et conseiller juridique de l'Association coopérative de l'économie familiale de Montréal (ACEF) tout en étant le directeur général des ACEF du Québec, a abandonné tout espoir de réussir à convaincre l'élément anglophone de son comté du bien-fondé de l'option souveraineté-association.

Face aux francophones où il doit puiser sa victoire, le candidat péquiste s'appuie sur des arguments précis: l'élection d'un nouveau député péquiste n'entraînera pas l'indépendance; il faut réparer l'injustice électorale commise à l'endroit du PQ en avril et donner espoir aux jeunes de réussir à changer la société actuelle de façon démocratique.

VENTE APRES INVENTAIRE
A NOTRE MAGASIN DE SILLERY

- UN LOT DE TETES DE LIT** Rembourrées de vinyle lavable. Grandeurs 36" et 39" **.99**
- UN LOT DE MATELAS A RESSORTS** Grandeur 39" **\$1971**
- UN LOT DE SOMMIERS-CAISSES** Grandeurs 39" et 72" **\$1971**
- UN LOT DE LITS** Grandeurs 48" et 54". Lignes discontinuées. **A partir de \$971**
- UN LOT DE LITS CONTINENTAUX COMPLETS** Grandeurs 36" et 39" **\$5471 ou 2 pour \$10000**
- UN LOT DE MIROIRS POUR MOBILIERS DE CHAMBRE** Grandeur 24" x 48" **\$971**
- MEUBLES ROXTON** ECHANTILLONS DE PLANCHER
- MEUBLES VILAS** ECHANTILLONS DE PLANCHER
- UN LOT DE TABLES DE SALON** Modernes, dessus en Formica
- UN LOT DE TABLES DE STYLE PROVINCIAL FRANCAIS** Fini "Fruitwood" **REDUITES DE 50%**
- UN LOT DE FAUTEUILS BERGANTS** Couverture en simili-cuir **\$3271**
- UN LOT DE FAUTEUILS BERGANTS ET INCLINABLES** **ECONOMISEZ JUSQU'A \$5000**
- UN LOT DE "LOVE-SEATS"** Styles contemporains et modernes **ECONOMISEZ JUSQU'A \$12500**
- UN LOT DE MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER** **ECONOMISEZ JUSQU'A \$15000**
- UN LOT DE MOBILIERS DE CUISINE** Fini chrome - Style moderne **\$7971**

REMBOURSONS LE DOUBLE DE LA DIFFERENCE SI MEILLEUR PRIX AILLEURS

- UN LOT DE CUISINIERS 22 PO.** 4 éléments, contrôle du four, porte vitrée **\$12471**
- UN LOT DE CUISINIERS 30 PO.** McCLARY - Porte vitrée - 4 éléments détachables **\$17971**
- UN LOT DE REFRIGERATEURS** 2 portes - Dégivrage automatique - Hauteur 59 1/2" seulement **\$18971**
- UN LOT DE REFRIGERATEURS** Hauteur 34 po. - Dessus en Arborite **\$12471**
- UN LOT DE REFRIGERATEURS** 2 portes de luxe - 14 pi. cu. - Dégivrage automatique **\$24971**
- UN LOT DE LESSIVEUSES AUTOMATIQUES McCLARY** 16 livres de linge - Blanc ou avocado **\$24971**
- UN LOT DE SECHEUSES AUTOMATIQUES McCLARY** Contrôle de chaleur infinie **\$15971**
- UN LOT DE LESSIVEUSES AUTOMATIQUES G.E.** Capacité de 16 livres de linge - Choix de niveaux d'eau **\$26471**
- UN LOT D'HUMIDIFICATEURS ELECTROHOME** **PRIX SPECIAL**
- UN LOT DE TELEVISEURS PORTATIFS G.E.** Ecran de 12 po. **\$11471**
- UN LOT DE TELEVISEURS PORTATIFS G.E.** Ecran de 19 po. **\$15971**
- UN LOT DE TELEVISEURS COULEURS** Ecran de 25 po. - Modèle de table ou console **\$54871**
- UN LOT DE TELEVISEURS COULEURS** Ecran de 25 po. - Modèle de table **\$49500**
- UN LOT DE TELEVISEURS COULEURS G.E.** Ecran de 15 po. **\$32971**
- UN LOT DE MAGNETOPHONES A RUBANS** DE MARQUES DIFFERENTES - **A partir de \$6971**

Trudeau répond à Caouette

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'informera auprès du ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, de la façon dont est utilisée la subvention de \$22,565 accordée au Conseil de développement social du Nord-Ouest du Québec.

C'est la réponse qu'il a fournie, hier aux Communes au chef du Ralliement chrétien, M. Réal Caouette, lequel a exprimé des craintes sur l'utilisation de ces fonds en provenance du ministère de l'Expansion économique régionale.

M. Caouette a soutenu que "six socialistes s'en servent pour financer un organisme appelé Le Bloc".

Le candidat du Ralliement chrétien, M. Patry, poursuit sa campagne de porte-à-porte et

"Vente Carnaval"



ORGUES "STORY & CLARK"

Deux claviers de 37 notes chacun, un pédalier de 13 notes. Vous pouvez obtenir des effets de guitare hawaïenne. Fini noyer.

\$85000

BANC INCLUS

Se vend régulièrement \$1,050 SPECIAL



PIANO ELECTRONIQUE "MAESTRO"

Finis noyer à l'huile, clavier de 61 notes, pédalier d'expression soutenue - Couverture et amplificateur incorporés.

\$54500

SPECIAL

GUITARE "STRATO"

2 pick-up avec contrôle de volume séparé pour chacun - Trémolo Pant ajustable - Valise de rangement. Régulier \$109.95 SPECIAL

\$8995

ESCOMPTE DE 10% SUR TOUS LES ORGUES
ESCOMPTE DE 20% SUR GUITARES ET AMPLIFICATEURS

- CHOIX COMPLET DE VOLUMES ET FEUILLES DE MUSIQUE
- STUDIO D'ENSEIGNEMENT POUR COURS D'ORGUE ET DE GUITARE

OUVERTURE: Lundi, mardi, mercredi de 10h. a.m. à 5h.30 p.m. - Jeudi et vendredi, 10h. a.m. à 9h. p.m. samedi, 10h. a.m. à 5h. p.m.

Carte CHARGEX acceptée

Raymond Gagnon
Musique Enr.

(Sous-sol)

PLAZA LAVAL

2750, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC 10 - TEL: 650-1440



Sillery
681-4124

- Service de location à la portée de tous
- Un service D'ENTRETIEN-EXCLUSIF existe chez Maguire

Facilité de paiement
HAMCO

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi et mercredi de 9h. a.m. à 6h. p.m. Jeudi et vendredi de 9h. a.m. à 9h. p.m. Samedi 5h. p.m.

Un journaliste torontois recommande la création d'une nouvelle Législature au Canada

OTTAWA (PC) — Une nouvelle Législature composée des gouvernements fédéral et provinciaux, de concert avec un "gouvernement fédéral de moindre importance", a été recommandée hier à la commission mixte du Sénat et des Communes.

M. Anthony Westell, chroniqueur à Ottawa du Toronto Daily Star, a suggéré la mise sur pied d'une Chambre mixte composée des gouvernements fédéral et provinciaux chargée d'élaborer la politique économique.

Elle dirigerait l'économie, préparerait le budget national, ferait le partage des impôts établis par les dispositions de répartition entre les provinces et surveillerait la Banque du Canada.

"Un gouvernement fédéral de moindre importance pourrait s'occuper avec plus de vigueur et d'efficacité d'une gamme de responsabilités, et serait ainsi plus fort et mieux respecté à titre d'organisme central".

Le gouvernement central devrait être limité aux domaines des affaires étrangères et du commerce, à la défense, au code pénal, au transport national et aux communications.

Les provinces conserveraient leurs prérogatives et jouiraient exclusivement de l'administration des services sociaux, de l'habitation, du développement urbain ainsi que de l'environnement de la vie locale".

AVIS CONTRAIRE
M. Doug Rowland, député néo-

démocrate de Selkirk, a déclaré qu'un tel affaiblissement du gouvernement central le rendrait incapable de faire face aux problèmes sociaux.

M. Westell a fait remarquer que la taille n'est pas une garantie de force.

"L'expérience a prouvé, sinon l'opposé, que cette proposition est irraisonnable. Après 100 ans sous l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (la constitution canadienne), nous n'avons qu'une crise de l'unité", a-t-il dit.

Dans une nouvelle Chambre fédérale-provinciale, le gouvernement fédéral jouirait d'un vote égal aux votes combinés des provinces étant donné son mandat national.

Au cours de cette audience publique, à laquelle assistaient quelque cent personnes, la commission a également entendu un mémoire présenté par cinq étudiants de 10^e année d'une école supérieure d'Ottawa, proposant d'accélérer les contrôles fédéraux en ce qui a trait à la pollution.

"Le gouvernement fédéral devrait adopter des mesures sévères en ce qui a trait au traitement des égouts; il devrait également prévoir de fortes amendes pour les villes et municipalités dépourvues de systèmes de traitement des eaux-vannes.

M. Westella réclame un mécanisme capable de remplacer la constitution actuelle en reconnaissant que les provinces et les villes sont aux prises avec les plus importantes questions de

législation conformément à leur juridiction.

Plutôt que de voir Ottawa accorder les pouvoirs et les revenus aux provinces, il serait préférable que les provinces bâtissent une nouvelle union et tombent d'accord sur les pouvoirs et revenus devant être accordés à Ottawa, a-t-il dit.

Les arguments de 1867 au sujet d'un gouvernement central

fort, tout particulièrement concernant la menace américaine, ne tiennent plus.

Quant à la menace économique actuelle des Etats-Unis, il faudra tenir compte des différents besoins et circonstances des régions économiques, et à ce point de vue, qui est mieux apte à décider, Ottawa ou les régions en cause, a demandé M. Westell.

L'identité culturelle des francophones manitobains ne courrait aucun risque

WINNIPEG (PC) — La plus importante communauté francophone du Manitoba, Saint-Boniface, ne risque pas de perdre son identité culturelle avec le projet d'unification de Winnipeg et de ses banlieues, a affirmé mardi M. Saul Cherniack, ministre chargé des affaires urbaines.

Lors d'une audition publique sur le projet gouvernemental de constituer un Grand Winnipeg, qui aurait à sa tête un conseil de 48 membres, M. Cherniack a déclaré que le gouvernement espérait plutôt que les comités devant représenter les différentes communautés donneraient une plus grande dimension aux identités locales.

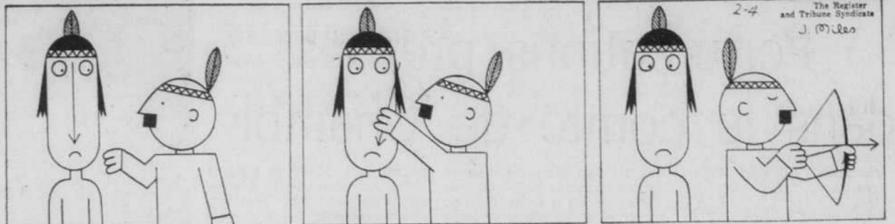
Même si le projet d'un Grand Winnipeg constituera une unité

sociale et économique, a-t-il souligné, il est indéniable qu'à l'intérieur de ses cadres il existe des différences historiques locales très marquées.

Prenant la parole en français, M. René Toupin, ministre de la Santé, a rappelé aux quelque 400 citoyens présents que les francophones du Canada n'avaient pas perdu leur langue et ne semblaient pas non plus avoir perdu leur culture après plus de 300 ans.

Interrogé par la suite, M. Cherniack a dit qu'il ne pouvait pas promettre que les documents municipaux continueraient à être publiés en anglais et en français. Toutefois, le gouvernement provincial verra s'il est possible d'inclure une telle clause dans la loi.

MONSIEUR PERKINS



LES AVENTURES DE PAULINE



Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



LE PETIT PEDRO



MARC DES BOIS



BATMAN et ROBIN





LA GRANGE A TAPIS

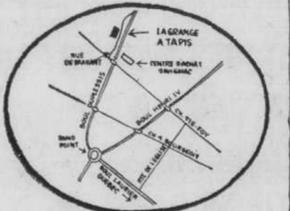
728 DE BRABANT
656-6375
STE-FOY

**GRANDE
VENTE
DE
TAPIS**

**OUI! DANS LE TAPIS... C'EST LA VRAIE DE VRAIE
AVANT L'INVENTAIRE
ON COUPE LES PRIX**

TAPIS PROPYCEL
dos caoutchouté
idéal pour: cuisine, sous-sol, salle de bains,
chambre, escalier.

Rég.: \$9.95 v.c.
SPECIAL \$6.95 v.c.



LUXUEUX TAPIS
à long poils
à partir de **\$6.95 v.c.**

LA GRANGE A TAPIS

CHARGEX

**SERVICE,
LIVRAISON & INSTALLATION**

au palais de justice

Tentative de meurtre

Léopold Beaulieu, 33 ans, marchant à l'aide de béquilles, a été accusé, hier, en Cour des sessions de la paix, à Québec, de tentative de meurtre, de vols et de recel. Le 22 janvier, selon l'accusation, il s'était présenté dans l'épicerie de M. Pierre Pageau, avec des complices, et, à la pointe du revolver, avait volé \$60. L'épicerier, atteint à un bras, avait répliqué par un coup de feu qui atteignit l'accusé au visage. De plus, on l'accuse d'avoir commis un vol par effraction, le 1er janvier, chez F.-A. Fluet, et du recel des marchandises valant \$152. Sa cause a été remise pour la forme au 11 février, et aucun cautionnement ne lui a été accordé.

Autre cause semblable

Marguerite Saint-Pierre, 25 ans, de Québec, a bénéficié d'un sursis de sentence de deux ans pour avoir tiré une balle de calibre .22 dans l'épaule gauche de son ancien ami, en octobre dernier. L'accusation est d'avoir déchargé une arme à feu dans l'intention de mutiler ou de blesser une personne. La victime était Bertrand Daniel, âgé de 27 ans. Mariée à une autre personne et maintenant enceinte, la jeune femme, toute menue, n'a fait aucune représentation au président du tribunal. Me André Carrière, du Service d'assistance judiciaire, a convaincu le juge qu'il s'agissait d'un cas assez particulier puisque la victime elle-même n'avait pas voulu se faire entendre pour expliquer les détails de l'attentat survenu le 12 octobre dans un logis de la rue de l'Église.

Aux assises

Roger Poulin, 22 ans, de Lac-Saint-Charles, qui a été victime d'un attentat à main armée, dans la nuit de mardi, ainsi que Jean-Marc Hamel, âgé de 32 ans, de Charlesbourg, ont été envoyés aux assises pour subir leur procès sous une accusation de port d'arme à autorisation restreinte et une autre de tentative de meurtre sur la personne d'un jeune homme de 20 ans, le 15 avril 1970. Tout cautionnement leur a été refusé.

Eau de vie

Un vendeur d'automobiles de Sainte-Brigitte-de-Laval a été condamné à \$250 d'amende pour avoir été trouvé en possession de 103 gallons d'alcool fabriqué illégalement. La prison n'a pas été exigée par Me Marc Choquette, représentant du gouvernement fédéral, parce que l'accusé n'avait aucun dossier. Dans une autre cause, un homme de Fortierville a admis avoir eu 600 onces d'alcool fabriqué illégalement et il s'en est tiré avec une amende de \$100.

La marijuana

Un professeur d'école, demeurant à Orsainville, a écopé d'une amende de \$75 pour avoir eu, en sa possession, mardi, une certaine quantité de marijuana. Il a expliqué au juge que lorsqu'il est à l'école, il fait son boulot et lorsqu'il a terminé, il mène sa propre vie sans pour cela corrompre les étudiants. Un individu de Lévis a dû répondre à une accusation semblable et il a été condamné à \$50 d'amende.

Scène pathétique

Une scène pathétique s'est produite hier, en Cour des sessions de la paix de Québec, alors qu'une femme presque aveugle s'est effondrée en larmes, durant le procès de son époux, accusé d'avoir allumé un incendie criminel.

Agé de 47 ans, le menuisier de Pont-Rouge est accusé d'avoir mis le feu à son moulin à scie, désaffecté de Saint-Basile Station, le 23 mai 1968.

Me Ross Drouin a fait entendre plusieurs témoins en défense, tentant d'établir que des enfants auraient pu mettre le feu, durant l'après-midi. Les flammes ont été découvertes au milieu de la soirée.

En plus de la crise de larmes, il y eut prise de bec entre Me André Gaulin, substitut du procureur général, et le président du tribunal. Ce dernier a posé plusieurs questions à l'accusé, et Me Gaulin s'est demandé s'il devait s'asseoir ou agir comme représentant du ministère public. Le juge n'a pas pris cette remarque.

Lorsque le nom de l'épouse a été appelé, l'accusé s'est empressé de se lever pour aller la chercher dans le couloir. Il a expliqué au juge qu'elle est aveugle ou presque. La femme a témoigné, mais, à un certain moment, elle n'en pouvait plus et s'est mise à pleurer. Me Gaulin n'a pas voulu la contre-interroger. Encore là, l'époux et une parente ont reconduit la femme hors de l'enceinte du tribunal.

L'accusé a dit en défense que des enfants avaient été vus sur le terrain de sa propriété, durant l'après-midi. Un jeune homme, sa sœur et une cousine l'avaient averti, vers 20h30, que le feu était pris dans le vieux moulin. L'adolescent appelé à témoigner a déclaré que l'accusé avait alors dit qu'il avait "assez de troubles de même".

Alors que l'accusé continuait son propre témoignage, le président du tribunal lui a demandé à brûle-pourpoint s'il avait mis le feu à son moulin. La réponse a été qu'il n'avait pas pénétré dans le moulin depuis 15 jours. Comme le juge continuait de poser des questions, Me Gaulin s'est assis. Et à la suite de sa remarque, le juge lui a dit qu'il lui en discuterait plus tard.

Des plaidoiries écrites seront faites avant que jugement ne soit rendu, le 7 avril.

Il voulait la tranquillité

Quand on est âgé de 67 ans, que l'on retire une pension et que l'on paye régulièrement sa chambre, on a pour le moins droit à un peu de tranquillité. C'est le raisonnement que s'est fait le brave Fortunat, l'autre nuit, quand une de ses voisines faisait, à son avis, un peu trop de bruit.

Il s'empressa donc de traverser le palier et d'entrer dans la chambre de la demoiselle en question, pour la faire taire à sa façon: il lui appliqua fermement une main sur la bouche et de l'autre, lui serra le cou.

Il n'en fallait pas plus pour qu'il soit arrêté et traduit devant le juge, pour répondre à une accusation de "lésions corporelles". Hilare, notre Fortunat écouta la lecture de l'acte d'accusation et s'empressa de répondre: "C'est bien vrai".

"Au moins, c'est un homme qui n'a pas peur de prendre la responsabilité de ses gestes", remarqua le juge, le sourire aux lèvres.

Comme l'accusé en était à sa première apparition devant le tribunal, le juge le fit bénéficier d'un sursis de sentence d'un an. En entendant "un an", l'homme changea de figure, croyant qu'on l'envoyait en prison. Sa gaieté revint lorsque le juge lui eut expliqué qu'il devrait simplement garder la paix pendant cette période.

"Si vous revenez entre-temps, vous allez peut-être vous faire serrer à votre tour", conclut le magistrat.

Villeneuve veut hâter Québec fait exécuter d'importants travaux

l'acquisition de Transport Boischatel

Par Monique GIGUERE

Les autorités municipales de Villeneuve ont décidé de faire pression auprès de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) pour qu'elle procède, au plus tôt, à l'expropriation de la compagnie de Transport Boischatel Ltée.

Une résolution en ce sens, adoptée le 1er février par les édiles de Villeneuve, lors d'une assemblée régulière du conseil municipal, stipule que la qualité du service donné par cette compagnie ne correspond plus aux normes de propreté, de sécurité et d'efficacité en vigueur.

Les édiles de Villeneuve estiment également que, depuis la création de la CTCUQ, la compagnie de Transport Boischatel ne fait plus que maintenir son service en exploitation, dans l'attente d'une offre d'achat ou d'un avis d'expropriation de la Commission de transport. Ils appuient cette affirmation sur le nombre de pannes qui sont survenues au cours des derniers mois.

Les autorités municipales signalent également que de nombreuses plaintes ayant trait à la qualité du service, ont été portées par les usagers de cette compagnie qui dessert tout le territoire de la Côte-de-Beaupré, de Boischatel à Québec.

Rappelons que l'acquisition des sept compagnies d'autobus du Québec métropolitain est la condition sine qua non de la mise en opération de la CTCUQ.

Parmi les cinq autres compagnies d'autobus qui doit s'approprier la CTCUQ pour former le nouveau réseau de transport en commun sur le territoire de la CUQ, figure évidemment la compagnie de Transport Boischatel. Les autres sont Autobus Dupont Ltée, Autobus Laval Ltée, Autobus Vanier Ltée et la Cie d'Autobus de Charlesbourg Ltée.

Chauffeur blâmé

Le chauffeur de l'autobus scolaire qui a mortellement blessé, le 11 janvier, Lucille Plamondon, 7 ans, de Stoneham, a été blâmé par le coroner qui n'a, toutefois, retenu contre lui aucune responsabilité criminelle.

En conséquence, Me J.-Armand Drouin a-t-il rendu un verdict de mort violente accidentelle. Lucille Plamondon, qui était infirme d'une jambe, est descendue de l'autobus en face du domicile de ses parents avec ses trois frères et sœurs. Ces derniers ont traversé la rue en passant devant l'autobus qui s'est remis en marche. Il était environ 3h30 de l'après-midi.

A ce moment-là, Lucille se trouvait encore devant le véhicule. Son frère âgé de 9 ans a crié, mais le chauffeur ne l'a pas entendu. M. Rosaire Plamondon, qui est âgé d'environ 50 ans et qui demeure à Stoneham, a senti que son autobus avait passé sur quelque chose. Il a regardé dans son miroir-rétroviseur et il a aperçu la fillette étendue sur la route. Il s'est empressé de lui porter secours, mais l'écolière qui avait eu la tête coincée par l'une des roues du lourd véhicule était déjà sans vie.

Dans son verdict rendu hier, le coroner note que M. Plamondon a fait preuve d'une irresponsabilité flagrante en ne prenant pas la peine de vérifier si les quatre enfants avaient bel et bien traversé la route avant de remettre son véhicule en mouvement. Seuls ces quatre enfants étaient descendus de l'autobus en face du 100 rue Saint-Edmond où demeure Luc Plamondon, père de la victime.

Me Drouin ajoute que le chauffeur devait savoir que la victime était infirme et qu'elle prenait plus de temps que les autres à traverser. D'ailleurs ce n'était pas la première fois que les quatre frères et sœurs descendaient de l'autobus à cet endroit, puisque tous quatre fréquentaient l'école depuis septembre.

Le parc-autos du Parc de l'Artillerie pourra accueillir 125 voitures sur ses trois planchers. On y accèdera par une entrée sise au coin des rues d'Auteuil et McMahon. La sortie sera située au même endroit.

FONDEUSES A NEIGE

Par ailleurs, le comité exécutif a autorisé le Service des travaux publics à procéder aux appels d'offres pour la construction d'une troisième fonduse à neige. Elle sera située près de la rivière Saint-Charles, à l'ouest de la rue Marie - de - l'Incarnation. Les plans et devis ont été approuvés par les autorités municipales.

Les ingénieurs ont aussi préparé les plans pour le projet d'une quatrième fonduse à neige. Cependant, les terrains pour son emplacement n'appartiennent pas encore à la ville, et on a demandé aux autorités municipales de les acquérir le plus tôt possible. La construction de ces deux fonduses coûtera environ \$1,500,000.

Les deux autres fonduses à neige de la ville de Québec sont situées au parc d'Expo-Québec et en bordure de la Côte Franklin.

Incendie, dans la rue Saint-Gabriel

Les pompiers des casernes 1, 12 et 13 au nombre d'une trentaine, ont rapidement maîtrisé, hier avant-midi, un incendie qui a pris naissance dans une chambre du rez-de-chaussée d'une habitation portant le numéro civique 620 de la rue Saint-Gabriel. La maison est la propriété de Mme Paul Cloutier et elle est occupée par une dizaine de chambreurs.

A leur arrivée sur les lieux, vers 9h05, les sapeurs - pompiers ont trouvé la chambre tout en feu. Trois jets furent rapi-

Une seule erreur dans le rapport

Le maire Lamontagne sera heureux de se rendre à Giffard, si on l'invite

Si le maire de Québec reçoit une invitation officielle de la part du conseil municipal de Giffard ou de tout autre organisme, il se fera un plaisir de se rendre dans cette municipalité pour expliquer, avec des fonctionnaires de la Capitale, le contenu du rapport de la fusion Giffard-Québec.

C'est ce que le maire Gilles Lamontagne nous a confirmé, ce matin. De plus, il a précisé qu'une seule erreur s'est glissée dans le document et qu'elle a nécessité le changement de cinq pages et non pas de 40, comme l'a dit le maire de Giffard, lundi soir.

On se rappellera qu'au cours d'une soirée d'information, lundi, des citoyens de Giffard ont réclamé qu'une invitation soit expédiée au maire de Québec. On veut que ce dernier puisse venir lui-même, à Giffard, pour expliquer les avantages d'un regroupement de cette municipalité avec la Capitale.

Le maire de Québec a spécifié qu'il considérait le rapport fait par ses chefs de service aussi valable que celui de la firme Hawey pour le regroupement des six villes de la Côte-de-Beaupré. Il ne craint donc pas d'aller en expliquer le contenu.

Il a cependant ajouté que ce n'était pas à la ville de Québec de prendre une décision concernant la fusion. "C'est aux contribuables impliqués dans cette fusion à prendre eux-mêmes la décision et à la faire connaître à leur conseil municipal", a-t-il dit.

Au sujet des erreurs dont a parlé le maire Alexis Bérubé, le maire Lamontagne a apporté la précision suivante: il s'agit d'une seule erreur au niveau de la taxe de neige; cependant, cette erreur a nécessité le remplacement des cinq pages où il était question, d'une façon ou d'une autre, de la taxe de neige. "Quand il n'y a qu'une seule erreur dans un rapport, de préciser M. Lamontagne, on peut dire que c'est un bon rapport".

Des nouvelles!

Norman & Fils

CANADIAN NATIONAL • CANADIAN PACIFIC
TELECOMMUNICATIONS
 CANADIEN NATIONAL • CANADIEN PACIFIQUE

1971 JAN 31 PM 10 21

014500(312200)

080002 7080006020005006
 VIA COM COM HL POLS 03E
 LICRDA 3E 31 0319
 LT
 M ANDRE EXOND NORMAND AND FILS
 585 ST JOSEPH EST QUERECCANADA
 SOMMES ARRIVES A DESTINATION APRES BIEN DES PERIPETIES
 STOP TOUTE L EQUIPE EST EN FORME STOP LE TOURNAGE EST
 COMMENCE STOP LA TEMPERATURE IDEALE
 GEORGE RUSH

Voyez ce défilé de modes, filmé en couleurs au Portugal, le 7 mars, à 9:30 p.m. sur les ondes de Télé-4

Woolco

LUNDI

JOUR 1.44

La vente qui bat toutes les ventes à prix unique

N'OUBLIEZ PAS LUNDI — VENTE A \$1.44

A VOS DEUX MAGASINS WOOLCO DE GIFFARD ET LEVIS

Message du Comité-Canada: la politique linguistique du Québec est dangereuse

par Alain BOUCHARD de notre bureau de JONQUIÈRE

Le message du Comité-Canada porté, hier, au CEGEP de Jonquière par Me Antoine Geoffrion a été enterré par un enregistrement du chansonnier américain Bob Dylan et les cris des étudiants de l'endroit.

Me Geoffrion, membre du conseil d'administration du Comité-Canada et de plusieurs entreprises puissantes, était venu soutenir que la politique linguistique projetée par le gouvernement québécois est extrêmement dangereuse et que de toute façon la langue de travail est le français dans la Belle Province.

Les termes du membre du Comité-Canada, "capitalisme, fédéralisme et bilinguisme", qui s'adressait à une vingtaine de personnes, ont été en partie ou totalement couverts par environ 200 manifestants massés à l'entrée de la salle de conférence qui scandaient "chômage, répression, etc".

Me Geoffrion, s'exprimant à l'aide d'un texte, a affirmé au cours de son exposé que "la politique du gouvernement provincial de faire du français la langue de travail au Québec a inspiré de telles craintes que des investissements pressentis ont été perdus par la province".

Le conférencier, soutenant un peu plus loin que le bilinguisme est le complément indispensable à l'intelligence, à l'instruction et à l'esprit de travail, a dit notamment "ne pas être sûr que le système actuel d'éducation prépare bien le Québécois à faire sa vie".

Quelques auditeurs ont ensuite interrogé le conférencier, notamment le maire de Shipshaw, M. J.-M. Coulombe, qui a déclaré que "M. Geoffrion ne serait pas fédéraliste s'il était cultivateur". Quelque 125 étudiants s'étaient alors joints aux personnes présentes au début de la réunion.

COMMENTAIRES

"Lorsque j'ai accepté de venir parler à Jonquière, je savais y

trouver des étudiants extrémistes, mais je ne savais pas qu'il y avait des couillons, ces gens qui n'acceptent pas, par lâcheté, de confronter leurs idées avec d'autres idéologies".

Me Geoffrion a commenté ainsi la réception pour le moins bruyante dont il a été l'objet,

ajoutant toutefois qu'il était habitué à ce genre de réaction et que tout n'était pas perdu puisque certaines personnes l'ont écouté durant tout son exposé.

Deux des collègues ne l'entendaient cependant pas de cette façon déclarant que les étudiants avaient fait preuve d'un manque flagrant de savoir-vi-

vre. Quant à la réaction de la direction de l'institution, elle s'est résumée à ce commentaire très sobre du directeur des services, M. Arthur Marsolais: "Le groupe de manifestants était composé de ceux qui ne voulaient pas écouter le conférencier. Ceux qui ont voulu l'entendre sont entrés dans la salle".

Le français à l'armée: le PC aurait voulu provoquer une controverse politique

CALGARY (PC) — Les autorités de l'armée ont déclaré, hier, qu'un député progressiste-conservateur tente de provoquer une controverse politique en faisant état d'une directive relativement à la promotion d'un sous-officier.

M. Michael Forrestall, député conservateur de Dartmouth-Halifax-Est, a précisé mardi, que le quartier général des forces armées avait informé le Lord Strathcona Horse Regiment que les caporaux ne pourraient être promus à moins qu'ils ne puissent subir un test linguistique et consentir à servir au Québec.

Le colonel J. G. B. Knowlton, commandant en second de la base de Calgary, a affirmé que la communication avait été mal interprétée.

"Nous avons été informés que la division blindée des forces armées à Valcartier avait des vacances à combler chez les sergents. Notre directive disait tout simplement qu'il s'agissait de caporaux possédant une connaissance du français et que seuls ils pourraient être acceptés."

Le camp de Valcartier est de langue française et tous les officiers sont bilingues.

"Il serait insensé d'envoyer un sous-officier dans une atmosphère de langue française s'il est

incapable de communiquer avec les troupes", a précisé le colonel Knowlton.

"Il n'y a rien d'extraordinaire dans cette affaire. Si nous avions des ouvertures ici pour des sous-officiers, nous ne songerions pas à demander du personnel de Valcartier incapable de parler l'anglais. La même chose s'applique dans les deux cas".

"Il y a à Valcartier des capo-

rustiques sont offerts depuis plusieurs années à ceux qui désirent poser leur candidature.

"Il y a à Valcartier des caporaux de langue française qui auraient pu profiter de ces promotions, s'il ne s'agissait que de combler une vacance. Seulement, il nous fallait un homme d'expérience, et nous voulions obtenir le meilleur disponible", a conclu le colonel Knowlton.

Les Loyalistes ne veulent pas du français comme langue officielle

OTTAWA (PC)—L'Association canadienne des Loyalistes, qui dit compter 10,000 membres, a indiqué, mardi, que la nouvelle constitution canadienne devrait faire de l'anglais la seule langue officielle au pays.

Cette recommandation est contenue dans un mémoire que l'organisme a présenté au comité conjoint sur la constitution.

"La promotion d'une autre langue officielle et d'une autre culture aggrave le schisme entre les francophones et la majorité des autres citoyens au Canada," a souligné le porte-

parole du groupe, M. Stewart Crawford.

Il a ajouté que la promotion du français comme langue officielle serait un gaspillage de "fonds et d'énergies", qui sont beaucoup plus utiles pour combattre des problèmes comme la pollution.

Le réalisme de la dépendance des Etats-Unis "pour notre défense et notre progrès économique et scientifique, fait qu'il est impératif que tous les Canadiens travaillent en anglais".

Environ 250 personnes assistaient à la réunion, qui s'inscrivait dans le cadre de la tournée canadienne du comité conjoint.



CREATION

Robert Chermier

Super
Sécial
Syndicat
DE QUÉBEC

Ensemble grand sport de style NORFOLK en côtelé ou tweed garnis de cuir suède

Un renouveau pour l'avant-gardiste, l'ensemble tout-aller se composant du veston à col tailleur et boutonage dissimulé sous l'empiètement avec des empiètements de suède aux poches, au corsage et à la ceinture, se complétant d'un pantalon droit à taille basse aussi garni de suède. Confection impeccable en velours côtelé ou en tweed importé de qualité dans les tons de beige, brun, vert forêt. Grandeurs: 36 à 46.

ENSEMBLE VESTON ET PANTALON, valeurs de 59.95 et plus..... 34⁸⁸
VESTON seulement, valeurs de 39.95 et plus pour..... 24⁸⁸

SPORT POUR HOMMES. CENTRE-VILLE, 2e étage, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS. TEL: 524-8411.

VENTE DE FAILLITE DE LEVIS ELECTRONIQUE

A 204, ST-GEORGES, LEVIS

LIQUIDATION COMPLETE

- LOTS DE MOBILIERS DE SALON
- LOTS DE MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER
- LOTS DE MOBILIERS DE SALLE A DINER
- MATELAS - LITS CONTINENTAUX
- LOTS DE TELECOULEURS ET DE TELEVISEURS NOIR & BLANC
- APPAREILS ELECTRIQUES - LAMPES - PEINTURES - TAPIS

FINANCE SUR LES LIEUX

SERVICE APRES VENTE ASSURE PAR...



EN VENTE DES JEUDI CHEZ

LEVIS ELECTRONIQUE

204, ST-GEORGES, LEVIS

méto-québec
PAR JOSEPH VOISARD



Une corneille défie l'hiver québécois

Croyez-le ou non, des citoyens ont aperçu une corneille, volant au-dessus du quartier Montcalm, hier midi, par un froid sibérien ! Les corneilles qui émigrent vers le sud, à l'automne, nous reviennent, en mars, pour annoncer la venue du printemps. Personne ne voudra évidemment croire que ce fut là le but de la balade de la visiteuse d'hier, au-dessus de notre ville. Des températures de 20 et 25 degrés font encore grelotter la population de la région... La vérité, c'est que des ténérailles de cette espèce de la gent ailée finissent par décider de passer l'hiver avec nous. Elles choisissent habituellement un endroit où elles trouveront leur nourriture et la protection contre les bourrasques. La corneille se nourrit d'insectes et de petits rongeurs, à défaut des champs de blé ou d'avoine. On comprendra que les insectes se font rares, à cette saison de l'année... Les rongeurs eux-mêmes doivent éviter les sorties inutiles pendant les périodes d'intempéries. Cette situation difficile a donc pu contraindre la corneille affamée à s'éloigner de son refuge, à la recherche de subsistance.

Des citoyens ont les nerfs en boule

Le dynamitage, qui débute parfois dès 6h30, pour la construction d'un parc de stationnement souterrain, angle Sainte-Anne et de la Fabrique, finit par mettre en boule les nerfs des citoyens du quartier Notre-Dame, d'après les remarques qui nous parviennent. On affirme que, certains soirs, ce fracas casse les oreilles jusqu'après minuit même quand pourtant, rappelle-t-on, l'article 9 du règlement municipal 1083 interdit "pareil vacarme" avant 7 heures et après 22 heures. "Nous ne boudons pas le progrès, mais nous apprécierions pouvoir jouir d'une certaine quiétude aux heures de détente", disent des contribuables. Certains soutiennent que "cet aménagement ne profitera pas d'ailleurs aux citoyens du quartier qui, pour la grande majorité, ne possèdent pas de voitures". D'autres s'insurgent contre cette initiative qui, selon eux, "encouragera le bruit et la pollution dans cette zone historique en plein coeur du paisible Vieux-Québec". L'un des doyens du quartier croit, pour sa part, que "les sommes astronomiques investies dans la réalisation de ce projet essent plus profitablement à l'amélioration du transport en commun véritablement pitoyable dans la région...".

Un visiteur inusité sur l'île d'Orléans

M. Gabriel Blouin, cultivateur de Saint-Jean de l'île d'Orléans, a abattu une superbe louve, à l'orée d'un bois, sur sa ferme. Cet événement suscite une certaine commotion sur l'île où les anciens affirment n'avoir jamais vu la trace d'un loup depuis plus d'un bon demi-siècle. D'où peut bien venir cette louve vraisemblablement en veuvage? La plupart opine qu'elle aurait rejoint l'île à la nage. Un fourreur de Québec, M. Marcel Deschênes, a payé un bon prix pour la peau. Il dit que la toison du loup sert à confectionner des manteaux très appréciés des jeunes. M. Deschênes confesse toutefois que c'est la première fois qu'il a l'occasion de transiger avec un fournisseur de l'île. Les marchands de fourrures s'approvisionnent en peaux de loups chez les trappeurs, occasionnellement, et le plus souvent aux grands encans de fourrures de la Métropole. Les renards jaunes foisonnent toutefois sur l'île d'Orléans, à défaut du loup. Si bien qu'ils finissent avortés, il y a quelques années, une tentative du ministère du Tourisme et de la Chasse de peupler la forêt de l'île de magnifiques faisans. Un bon nombre de ces oiseaux libérés sur l'île furent victimes des renards et d'autres ont pu atteindre des régions plus paisibles.

VERRES DE CONTACT

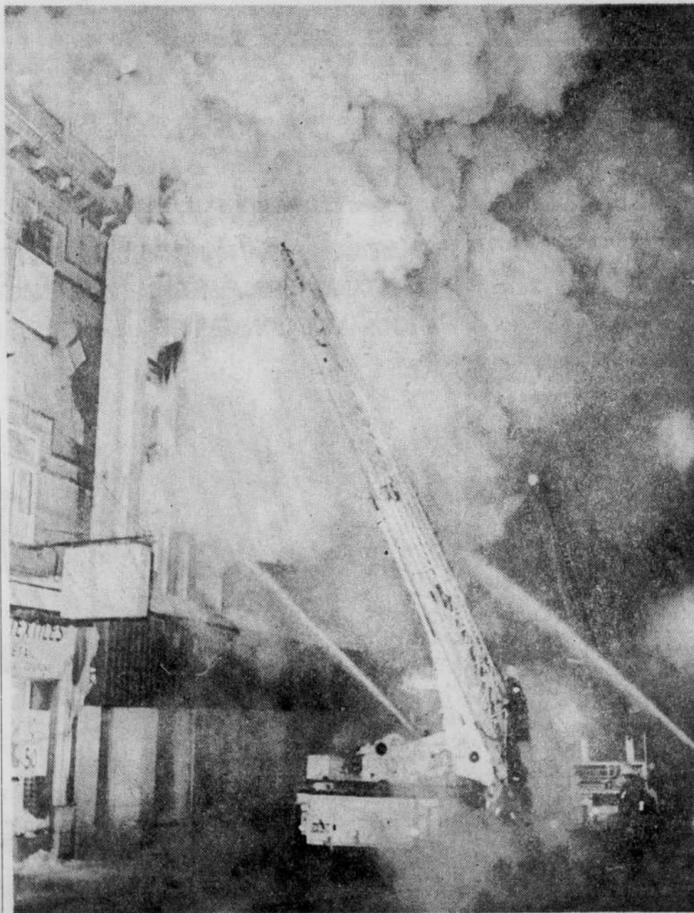
Centre d'Application
de Lentille Cornéenne
350 EST, Boul. Charest, Qué.
suite 202 - 529-3694

LE SOLEIL

HEURES DE FERMETURE

Nous rappelons à nos lecteurs et annonceurs que, toute l'année durant, les heures d'affaires du journal LE SOLEIL sont les suivantes: 8h 30 à 16h 30 du lundi au vendredi.

La Direction



Un violent incendie a détruit, la nuit dernière, l'édifice Hethrington situé rue Saint-Jean, à Québec. L'incendie s'est propagé

rapidement dans toute la construction de quatre étages dont le rez-de-chaussée est occupé par des commerces.

Scènes déchirantes dans la rue Saint-Jean

Quelques minutes à peine après le début de l'incendie qui a ravagé l'édifice Hethrington, les locataires de quelques établissements voisins (tant dans la rue d'Aiguillon que dans la rue Saint-Jean) ont dû s'empresser de quitter leur logis.

En effet, la rapidité avec laquelle s'infiltrait la fumée n'a pu permettre aux résidents de ces maisons de préserver leurs biens.

Dans le second édifice Hethrington, situé celui-là dans la rue d'Aiguillon, la densité de la fumée était telle que les locataires ont vainement tenté d'aller y chercher des effets personnels.

Ce n'est qu'avec une serviette mouillée sur le visage que quelques personnes ont pu se rendre au dernier étage de l'établissement. Le tableau était pour le

moins sinistre. Dans les corridors, où la cloche d'alarme ne cessait de résonner, il était impossible de voir à plus de trois ou quatre pieds devant soi.

Les locataires avaient tous fui rapidement, laissant leur appartement sans protection.

Des portes étaient restées ouvertes, étalant le mobilier et les effets de valeur laissés là dans la précipitation des événements. Les quelques individus qui s'étaient risqués à retourner dans leurs logements ont dû rebrousser chemin après quelques secondes, la fumée se faisant de plus en plus dense.

Le concierge, pour sa part, ne pouvait que conseiller aux locataires de ne pas s'aventurer dans la maison, les risques d'asphyxie étant trop grands.

Au premier étage, où l'on ressentait moins les effets de la fumée, des locataires hébergeaient des voisins.

Dans la rue, nombreux étaient ceux que l'on voyait passer, transportant des vêtements et d'autres objets.

Il s'agissait là de résidents de maisons de rapport plus éloignées du sinistre, mais qui craignaient que l'élément destructeur ne s'étende jusqu'à leur résidence.

A 15 degrés sous zéro, la scène revêtait un caractère encore plus macabre. L'eau coulait à flot dans les rues voisines et c'est à certains risques que les piétons pouvaient s'y aventurer. La circulation a été détournée par plusieurs policiers et il était à craindre que de nombreux sous-sols du voisinage soient inondés.

Etudiants en grève, à Lévis

Au moins la moitié des 1,000 étudiants de l'école Monseigneur - Déziel, à Lévis, font la grève, depuis hier, pour protester contre certains points du règlement, notamment l'interdiction de porter la barbe, les cheveux longs et les jeans.

Selon les informations que vous avons pu obtenir, le mécontentement régnait depuis déjà plusieurs semaines, à l'intérieur de l'école. Les élèves avaient d'ailleurs fait part de leurs griefs à la direction de l'école.

Toutefois, c'est au moment, semble-t-il, où le problème était sur le point d'être réglé que les élèves, las d'attendre, ont débrayé.

La direction de l'école Monseigneur - Déziel n'aime pas les cheveux longs et les barbes. Elle interdit le port de jeans. De plus, les élèves devaient passer à la salle d'étude toutes leurs périodes libres, quel qu'en soit le nombre.

Pressée, par les élèves, d'assouplir le règlement, la direction a accepté de mettre sur pied un comité, formé de représentants des élèves et des enseignants, pour étudier les griefs. Elle a aussi demandé l'avis de l'ensemble du corps professoral.

"Limitez-vous à appliquer les règlements de la Commission scolaire", ont répondu les enseignants.

Par le fait même, le grief touchant le port de la barbe et des cheveux longs, disparaissait. Le règlement de la Commission scolaire se contente, en effet, de dire que les élèves doivent avoir les cheveux propres.

Par ailleurs, le règlement défend de façon explicite le port des jeans. De ce côté, rien à faire... à moins d'amender le règlement. Les autorités scolaires se proposent de consulter les parents, à ce sujet, et ont promis de faire connaître leur réponse lundi.

En ce qui concerne les périodes d'étude, la direction accepte que les élèves, qui ont de bons résultats académiques et dont l'horaire prévoit plus de cinq périodes d'étude, puissent occuper à des activités de détente les périodes supplémentaires.

Lors du débrayage, hier matin, la direction de l'école était en train de rencontrer les divers groupes d'étudiants pour faire connaître son point de vue sur les griefs formulés.

CARNET CARNAVAL

par Nicole CAMPEAU
Ceux qui l'ont mis au monde, en 1955, pour insuffler une nouvelle vigueur à la vie touristique de la région, pouvaient-ils prévoir que le Carnaval de Québec aurait si longue vie? Dix-sept ans après, cette manifestation continue de faire bien du bruit et promet encore d'attirer des milliers de touristes comme aux plus belles années. Longue vie au Carnaval de Québec! Il durera cette année, rappelons-le, jusqu'au 23 février.

INAUGURATION
C'est ce soir, à 8h30, à Place d'Youville, que sera inauguré le Palais du Bonhomme, événement qui marquera officiellement l'ouverture du Carnaval 1971, sous la présidence du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Mme Claire K-Casgrain. Le ministre sera accompagné à cette occasion des maires du Québec métropolitain, des membres de l'exécutif de la communauté urbaine de Québec (CUQ) et des membres du Conseil d'administration du Carnaval. Rappelons que pour la première fois cette année, le coût d'érection du palais n'a pas été payé par la ville de Québec mais bien par la CUQ de qui relève désormais la stimulation touristique. C'est pourquoi le sigle stylisé de l'organisme apparaît sur la tour gauche du palais.

Siège qui est d'ailleurs quasi indéchiffrable pour ceux qui ne l'ont jamais vu. Les Québécois devraient donc se familiariser au plus vite avec ce nouveau venu sur la scène régionale: de nombreux touristes ne manqueront certainement pas de s'enquérir de sa signification auprès des "autochtones".

DANS DE LA JOIE
Il y aura encore cette année une Danse de la Joie quotidienne à Place d'Youville où des animateurs de postes de radio de la capitale se relayeront à tour de rôle pour faire chanter et danser le plus de gens possible. Ce soir, la première danse hivernale suivra l'ouverture officielle du Carnaval. Les Danses de la Joie se dérouleront tous les soirs de la semaine à partir de 20h, sauf les jeudis et vendredis où elles débuteront à 21h, à cause de l'ouverture des magasins.

La chanson-thème du Carnaval "Carnaval, Mardi-Gras, Carnaval" qui sert d'ambassadeur de la manifestation québécoise dans de nombreux pays et qui est fredonnée depuis 17 ans par les carnavaliers, vient d'être enregistrée sous une nouvelle facture: l'interprète est toujours Mme Pierrette Roy, mais les arrangements signés Georges Tremblay, ont été "rafraichis". De plus, 4 des 8 couplets de la chanson ont été retirés parce qu'ils correspondaient à des événements du Carnaval aujourd'hui disparus. L'ancienne version est, paraît-il, épuisée.

ACADEMIE ST-LOUIS

(cours secondaire)

- Collège mixte
- Programme du ministère de l'Éducation

Sec. I, II, III, IV - Sec. V

(enseignement général sanctionné par un diplôme de fin d'études secondaires et donnant accès aux études de niveau collégial).

Pour renseignements:

BUREAU DES ADMISSIONS
810, avenue des Erables
Québec 6.
Tél.: 681-7768

CAMPUS NOTRE-DAME DE FOY CAP-ROUGE

(Institution déclarée d'intérêt public)

- Enseignement pour garçons et filles
- Service de pension et de résidence

COURS OFFERTS EN 1971-72

- SECONDAIRE V (sciences-math. et sciences humaines)
- COLLEGIAL (Programme du CEGEP - cours général)

FORMATION DES MAITRES

- Nouveaux permis d'enseignement (après CEGEP II)
- Perfectionnement des maîtres (à temps complet)
- Programme du Brevet A

RENSEIGNEMENTS: Le Service de l'admission
Tél.: (418) 656-6713

EXAMENS D'ADMISSION: SEC. V et COLLEGIAL I

13 et 27 février - 27 mars et 1er mai 1971

crois-nous c'est Croix D'Or

de MELCHERS

le meilleur gros gin

167-A 10oz \$2.35/167-B 25oz \$5.45/167-C 40oz \$8.30
LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHERVILLE, QUÉ.

Nouveau développement A ORSAINVILLE

PROJET DE 100 MAISONS UNIFAMILIALES

7 modèles différents PRÊTES POUR LE 1er AVRIL 1971

COMPTANT \$200⁰⁰

MENSUALITES \$108⁰⁰ (Plus taxes)

RISTOURNE PROVINCIALE DISPONIBLE

MAISON MODÈLE ET BUREAU 6252 RUE DES ORCHIDÉES

Pour s'y rendre PASSER LE MARCHE JATO, SUR LE BOUL DU JARDIN

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE, de 10h. a.m. à 9h. p.m.

TEL: 626-0540

ROGER PILON INC.
6068 BOUL DU JARDIN, ORSAINVILLE

au delà de l'événement

Contre la défoliation par les insectes

La lutte biologique

par Claude TESSIER



Les insectes habitent notre planète depuis 300 millions d'années. Encore aujourd'hui, ils constituent les neuf dixièmes des animaux du monde. L'été, avec sa saison des maringouins, des mouches noires et d'autres insectes, est là pour nous le rappeler.

On croit qu'il y a au monde environ dix millions de genres d'insectes différents dont moins du dixième ont été classifiés par espèces. Ils sont tellement nombreux en forêt, affirme G. Herbert Lash, qu'un pied carré de boisé en contient plus qu'il n'y a d'êtres humains au monde.

Au Québec, il y a 141.2 millions d'acres de terres forestières productives. Il suffit de faire un calcul pour découvrir que sous le calme apparent des forêts, des milliards de vies s'affrontent: insectes, contre insectes, insectes contre oiseaux, insectes contre forêts.

Ainsi, en moins de 30 ans, le Québec connaît sa deuxième grande invasion de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Elle est particulièrement grave dans l'Ouest de la province. On craint la perte d'importants volumes de sapins et d'épinettes.

Par ailleurs, des études dynamiques sur la population des insectes, révèlent que nous pourrions connaître d'ici 1975 une autre invasion, celle de la mouche à scie du pin gris. Ces études ont été faites par M. René Martineau, chef de la section de l'inventaire des insectes et des maladies des arbres et par le Dr André Lavallée, pathologiste forestier, du laboratoire de recherches forestières du service canadien des forêts, à Sainte-Foy.

Devant les perspectives de cette nouvelle invasion, on attend d'un pied ferme ce dangereux insecte défoliateur qu'est la mouche à scie de pin gris. Après de longues recherches, la section de pathologie des insectes du laboratoire de recherches forestières de Ste-Foy, croit avoir trouvé un moyen de détruire cette mouche à scie autrement que par l'emploi d'un insecticide. Elle mènera contre la mouche une lutte biologique. Comment? Le directeur du projet, le Dr W.A. Smirnof, l'explique:

"Nous sommes capables de produire un virus que nous dispersons pour créer des foyers de maladies dont la mouche à scie sera la victime. Comme la maladie est héréditaire, la mouche la transmettra à ses descendants qui finiront par s'éteindre".

Des expériences en cours depuis dix ans ont donné de bons résultats en particulier dans la région de Chicoutimi où elles furent pratiquées. Le Dr Smirnof estime qu'avec trois millions de larves, on peut produire assez de virus pour couvrir plusieurs dizaines de milliers d'acres de forêt. La première année de l'expérience, le virus a entraîné 5 p.c. de mortalité chez les mouches à scie du pin gris, mais l'année suivante, sa virulence (après sélection) a été portée à 95 p.c. Pour éviter que les virus soient dispersés dans l'air au moment où on les largue par de petits avions, on les baigne dans une solution d'huile à chauffage et de bétonite. Les maladies des insectes ne sont pas dangereuses pour l'homme, les autres animaux et les plantes. Les virus d'insectes ont une très grande spécificité et ne s'attaquent qu'à une espèce d'insectes. Ces derniers peuvent aussi être infectés par des bactéries, des champignons et des protozoaires.

Cette lutte bactériologique chez les insectes paraît bien simple, mais il a fallu beaucoup d'efforts, de recherches complexes et de tenacité pour arriver à des résultats probants. Il a fallu faire appel à plusieurs disciplines: chimie, bio-chimie, physique moléculaire, cytologie, virologie, bactériologie, etc.

En 15 ans, les scientifiques ont réussi à surmonter les principales difficultés, et les travaux du Dr Smirnof ont placé le Québec et le Canada au rang des pays les plus avancés dans ce domaine. D'autres travaux fondamentaux de ce genre ont été réalisés au Canada par le Dr Bain au Sault-Ste-Marie, en France par le Dr Vago, et en Californie, par le Dr Steinhauss.

En cherchant les espèces de micro-organismes les plus pathogènes (qui provoquent la maladie), les scientifiques ont été amenés à étudier leur action chez les insectes forestiers dangereux et à étudier aussi l'influence des différents facteurs de l'environnement sur la survie de ces micro-organismes. Ces problèmes sont très peu connus encore.

Le professeur Smirnof a trouvé plusieurs nouvelles espèces pathogènes (16 maladies virales), des bactéries et des protozoaires. Un virus a été mis au point ainsi que sa production et ses applications sur la *neodiprion swainei*, la mouche à scie du pin gris.

Le Dr Smirnof avait prévu, il y a 13 ans, les effets de l'utilisation aveugle des insecticides chimiques, dégâts considérables qui ont pour effet de rompre l'équilibre biologique du milieu forestier, provoquer une accumulation de résidus et en venir finalement à la pollution. Dans une revue française, il écrivait en 1958: "Il conviendrait que l'homme, même poussé par les circonstances, même fort de ce qu'il croit savoir, se penche sur l'emploi des insecticides et y réfléchisse avant de lâcher dans la nature les molécules toxiques ou encore les atomes turbulents qu'il pense avoir domestiqués".

Les travaux du Dr Smirnof et du Dr Bernard Bernier, de l'université Laval, ont également révélé que

la mouche à scie du pin gris s'attaque aux milieux de croissance les plus pauvres. Les sols plus pauvres sont plus propices au développement des épidémies d'insectes. En fertilisant les forêts de pin gris, les arbres sont moins exposés à l'attaque des mouches à scie.

Le Dr Smirnof, est âgé de 53 ans. Il est venu au Canada il y a 14 ans après avoir été 12 ans au Maroc, où il a étudié les insectes. Il détient deux doctorats en sciences dont un de la Sorbonne.

Le professeur Smirnof fait des études sur les influences des substances volatiles produites par les feuillages des plantes et des arbres. Ce sont elles qui jouent

un rôle important pour la survie des germes pathogènes pour les insectes qu'on veut introduire en forêt. Il étudie avec ses collègues comment protéger les germes contre ces substances émanant du feuillage. Un chapitre important de la recherche pourrait être ouvert ici sur la connaissance des problèmes de l'épuration de l'air et dans la recherche d'éléments stérilisants.

M. Smirnof est fasciné par la forêt québécoise, où il voit plus qu'une source de produits industriels (matériaux de construction, papier, etc.). La forêt pourrait devenir croit-il une source d'alimentation. Sur les composés de bois, il serait possible de cultiver des micro-organismes et y verrait des sources de protéines.

Les paysages du laboratoire de recherches du Service canadien des forêts à Ste-Foy

La production de matière ligneuse et le maintien de la qualité du milieu forestier figurent parmi les recherches en cours au laboratoire de recherches forestières du Service canadien des forêts, à Sainte-Foy.

Les principaux programmes de recherches sont les suivants:

1) Pour augmenter le rendement des forêts d'épinette et de sapin: recherches sur la fertilisation et la nutrition de l'arbre (J.-D. Gagnon); sur la nutrition et la plantation d'arbres par tubes (Michel Boudoux); sur la microbiologie du sol (M. Roberge); sur la propriété chimique des sols (A. Gonzales).

2) Pour assurer la régénération en épinette noire dans le nord du Québec: recherches en autécologie et en régénération (G. Frisque); sur la croissance et la génécologie des conifères,

notamment sur le bouleau jaune (A. Corriveau); la physiologie de l'épinette noire (A. D'Aoust), sur la nutrition et la plantation (M. Boudoux).

3) Pour augmenter la qualité des peuplements feuillus: recherches sur la microbiologie des sols (M. Roberge); sur la maladie des arbres (A. Lavallée).

4) Pour le reboisement des terres abandonnées: études de fertilisation (J.-D. Gagnon); l'évaluation des sols pour la production forestière en plantation (Trung dinh Phu); les plantations de résineux et de feuillus (S. Popovich); les maladies du peuplier et sur la biochimie de la résistance des arbres aux maladies (M. Hubbes).

5) En entomologie: recherches sur la lutte biologique contre les insectes à l'aide de micro-organismes (W. A. Smirnof); la dynamique de la popu-

lation de la tenthrède de Swaine (J. M. McLeod); le contrôle naturel de la tenthrède de Swaine par les parasites entomophages (P. W. Price); les insectes prédateurs de la tenthrède de Swaine (W. Tostowaryk); les effets des facteurs climatiques sur la tenthrède de Swaine (B. J. R. Philogène); le contrôle biologique à l'aide des fourmis (R. J. Finnegan).

6) Recherches sur des projets interrégionaux: F. W. Quednau sur le contrôle biologique des insectes à l'aide de parasites et W. A. Smirnof, avec la collaboration des laboratoires de recherches forestières du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario.

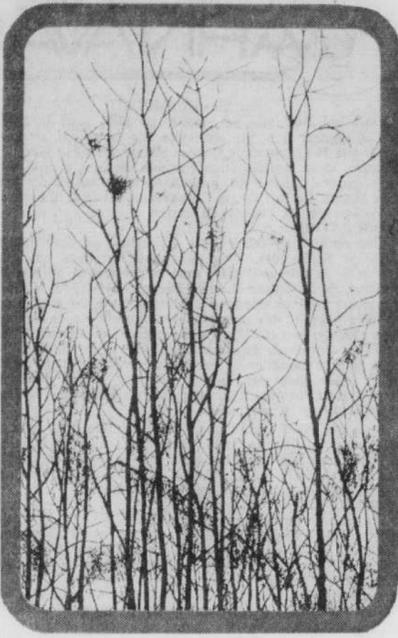
7) Sur l'évaluation du potentiel des terres: liaison avec le programme de l'inventaire des terres du Canada, projet pilote d'inventaire biophysique et méthodologie de la classification des terres (M. Jurdat); classi-

fication des terres et des forêts (J. Beaubien), géomorphologie (J.-C. Dionne), classification et cartographie des sols (J.-L. Bélaïr); écologie des plantes (V. Gérardin).

8) Sur l'inventaire des insectes et des maladies: (R. Martineau, P. Benoit).

9) Autres recherches: la maladie hollandaise de l'orme (G.-B. Ouellette); caries des conifères (D. Lachance); études taxonomiques et biologiques des champignons (E. Smerlis); études économiques en rapport avec les industries forestières (J.-L. Gilles Lessard); recherches en aménagement et liaison (R. Mathieu et J. Pfalzgraf).

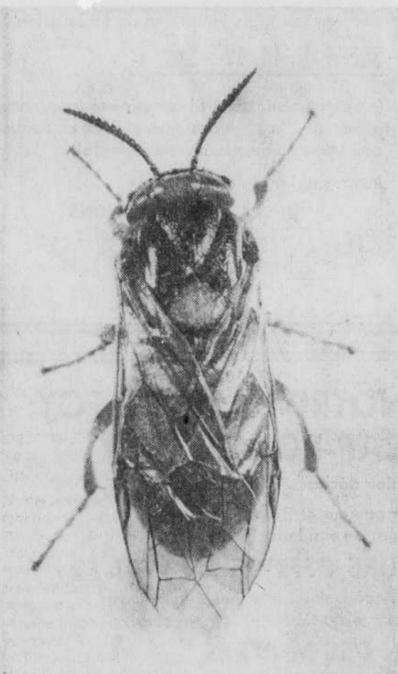
La direction régionale est assurée par M. Marcel Lortie; M. J.-Robert Blais agit comme directeur associé et R. Lachance comme officier administratif du laboratoire de recherche de Ste-Foy.



La forêt couvre 48 pour cent de la superficie terrestre du Canada. Elle s'étend en une zone d'une largeur de 600 à 1,300 milles entre l'Atlantique et le Pacifique, et pénètre, vers le nord, dans la vallée du fleuve Mackenzie, jusqu'à proximité de l'océan Arctique.

Ce territoire forestier constitue un immense réservoir de matières premières; les industries y puisent annuellement plus de trois milliards de pieds cubes de bois.

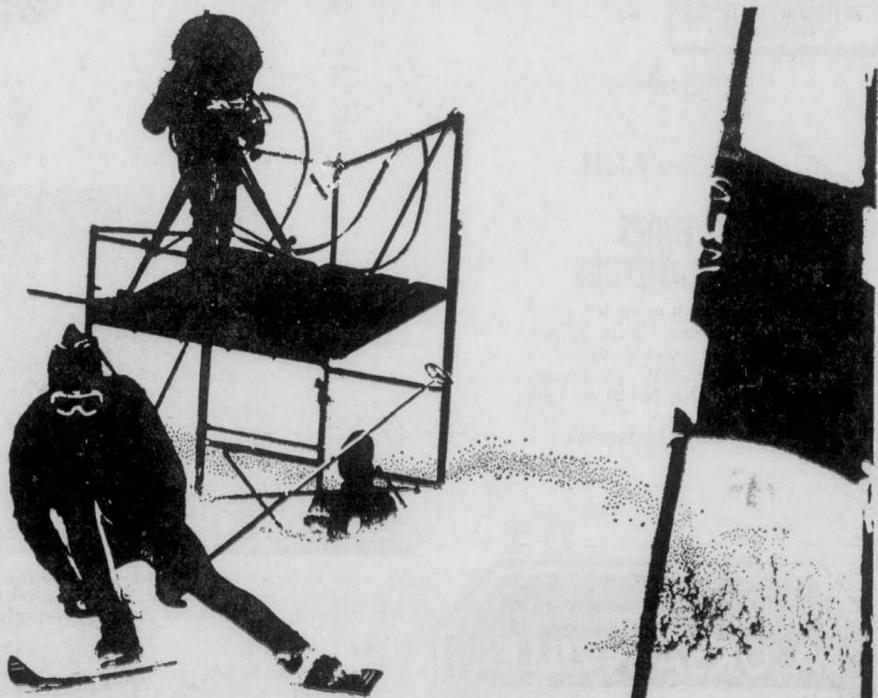
Toutefois, si nos forêts sont productives, elles ne sont pas indestructibles; les insectes, les maladies et le feu détruisent chaque année, au-delà de deux milliards de pieds cubes de bois.



La mouche à scie du pin gris: il y aurait une invasion des forêts québécoises d'ici 1975. La tordeuse des bourgeons de l'épinette fait déjà des ravages pour la deuxième fois en moins de 30 ans.



**AUTRICHIENS. FRANÇAIS. SUISSES. ITALIENS. ALLEMANDS.
BRITANNIQUES. AMÉRICAINS. CANADIENS.
TOUS VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS AU MONT STE-ANNE, PRÈS DE QUÉBEC.**



ÉPREUVE BANQUE DE MONTRÉAL-INTERNATIONALE

**REGARDEZ L'ÉQUIPE NATIONALE DU CANADA
SUR LES ONDES DE RADIO-CANADA
LE SAMEDI 13 FÉVRIER ET LE DIMANCHE 14 FÉVRIER**

UNE ÉTAPE VERS LA COUPE DU MONDE, SANCTIONNÉE PAR LA F.I.S. ET ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SKI.



L'UQ accuse réception de son ordinateur Control Data 6,400

par Michel CHAUVEAU

Université de la communication, comme elle se plaît à se qualifier, l'Université du Québec l'est maintenant vraiment devenue, puisque hier, après-midi, était livré, dans ses bureaux de la rue Saint-Cyrille (Édifice "L'Unique") l'ordinateur Control Data 6400, véritable élément de base de tout le système de réseau de communications de l'UQ.

Il s'agit, en fait, de la pièce centrale d'un ensemble d'ordinateurs reliant les constituantes de l'UQ à Chicoutimi, Montréal, Trois-Rivières, et Rimouski ainsi que le Centre québécois des sciences de l'eau (CEQUEAU) à Sainte-Foy et le Centre de recherche de l'énergie (CREN) à Varennes.

C'est la première fois, au Canada, qu'un aussi grand nombre d'institutions universitaires, toutes parties de l'Université du Québec, mettent à la disposition des étudiants, professeurs, chercheurs et administrateurs, un réseau intégré d'ordinateurs qui permette un développement commun.

C'était fête, hier, dans les bu-

reaux du département des Communications de l'UQ, où, en compagnie du président Rivier, Bonhomme Carnaval est venu accueillir l'ordinateur en question.

Une rapide entrevue avec M. Louis Brunel, coordonnateur des programmes aux Communications, nous a permis de faire le point sur l'utilisation actuelle de ce réseau ainsi que sur les projets à venir.

70 personnes, environ, "travaillent" à plein temps (électroniciens, spécialistes de l'informatique, programmeurs, etc.) dans ce département des Communications.

Dans le domaine de la Gestion, déjà tous les dossiers des étudiants sont "informatisés", alors que le système de paye est en voie de l'être incessamment. On "s'attaque" maintenant au "dossier finance", à la structure budgétaire de l'UQ et de toutes ses unités. C'est actuellement la phase de mise en marche; dans un an, pense-t-on, l'ensemble de ce secteur sera également "informatisé".

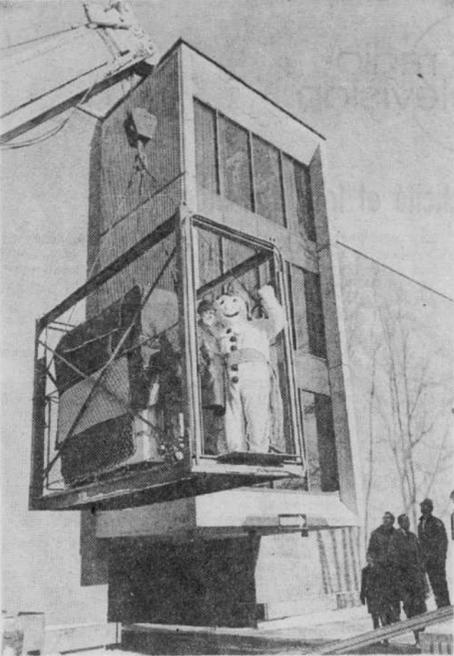
Déjà, en ce qui concerne l'enseignement, les étudiants qui,

directement ou non, ont affaire à l'informatique, ont, bien entendu accès aux installations matérielles et au potentiel humain existant. Quant à l'enseignement par ordinateur, un projet est en cours, projet de longue haleine. Des contacts doivent être pris incessamment avec l'Université d'Illinois, déjà "bien au point" dans ce domaine.

Quant à la recherche, le réseau est à la disposition des chercheurs. D'autre part, c'est, dans ce cadre-là, avec l'Université de l'Etat du Michigan que les responsables sont en contact afin d'appliquer au réseau UQ certains éléments de "langage de communications" particulièrement adaptés dans l'université américaine.

D'ici deux semaines, après que tests, vérifications et essais auront été réalisés avec satisfaction, le CDC 6400 sera mis en service et remplira sa fonction de centre nerveux de tout le système.

On peut noter enfin que l'appareillage électronique qui se trouve à l'UQ, à Québec, vaut de 3 à 4 millions de dollars.



LE BEBE EST ARRIVE — La dernière partie, mais non la moindre, de l'ordinateur Control Data 6400 de l'Université du Québec est "arrivée", hier après-midi... Le moment s'y prêtant, Bonhomme Carnaval a payé de sa personne et a partagé la joie des responsables du département "Communication" de l'UQ, qui ont dit: "Enfin, on va pouvoir vraiment commencer à travailler". Ci-dessus, le président, Alphonse Rivier, en compagnie de Bonhomme Carnaval, surveillent et protègent le précieux chargement, alors qu'on le hisse au troisième étage...

Un comité d'éducation suggère la création de l'Université du Grand Nord

LONDON, Ont. (PC)—Peut-on utiliser un ordinateur pour communiquer avec les Indiens et les Esquimaux du Grand Nord, qui rejettent la plupart des inventions de l'homme blanc? Cette idée, toute farfelue qu'elle puisse paraître au premier abord, semble pourtant raisonnable à certains.

Le Comité d'éducation du Nord (Northern Education Committee), formé à l'Université Western Ontario, a suggéré que l'on utilise des ordinateurs et un système de télévision pour communiquer avec les populations du Grand Nord, et également dans le but de créer une Université du Grand Nord qui soit susceptible de répondre aux besoins des indigènes.

M. John Hart, un scientifique spécialisé en informatique, a élaboré le plan de cette université. Il la voit comme "un système éducatif basé sur les télécommunications, de la même façon que les universités traditionnelles sont basées sur les livres". Le projet de M. Hart a reçu l'approbation de M. Art Blue, professeur de psychologie à Western, qui est lui-même un Indien.

NIVEAU DE VIE

Ce qui est important pour les Esquimaux et les Indiens du Grand Nord, explique M. Blue, c'est la possibilité pour l'individu de ces régions d'acquiescer les connaissances nécessaires à l'amélioration de son mode de vie.

"Si c'est la télévision en circuit fermé qui se trouve être le meilleur véhicule d'information, il faut l'utiliser. Si ce sont les ordinateurs qui sont la meilleure façon d'emmagasiner et de distribuer cette information, il faut les utiliser. Mais l'équipement en lui-même doit rester une chose secondaire."

"Techniquement parlant, les universités sont les centres de ressources en ce qui concerne l'information, déclare M. Hart. On pourrait décrire l'Université du Grand Nord... non pas tellement comme un organisme complet en soi, mais comme le terminus lointain d'un réseau."

Une telle université, selon les membres du comité, concentrerait principalement ses enseignements sur les cultures indienne et esquimaude, dans le but d'améliorer la qualité de vie de ceux qui sont concernés.

MICRO-ONDES

Les ressources canadiennes d'information pourraient être transmises au Grand Nord en passant par des micro-ondes. Et les connaissances accumulées dans les cultures indienne et esquimaude pourraient de la même façon être transmises vers le sud par les populations indigènes elles-mêmes, sous les auspices de l'université.

soient obligés de payer les frais exigés par les universités du sud du Canada.

Par ailleurs, il faudrait que les indigènes soient eux-mêmes en mesure de diriger cette université du Nord, parce qu'ils sont les seuls à savoir ce qu'ils veulent et à comprendre leurs propres questions.

Il ne serait pas question, non plus, d'accorder aux indigènes des diplômes, ni de leur offrir des cours structurés comme ceux des universités du sud. "Nous vivons ici dans un monde abstrait et conceptuel. Les populations du Nord vivent dans la réalité et on ne peut leur imposer ce monde artificiel. Il faut travailler à partir de ce qu'ils sont vraiment."

Ni M. Blue ni les autres membres du comité ne sont encore tout-à-fait sûrs de ce qu'il faut à la population indigène, dans le domaine de l'éducation; ils ne savent pas encore exactement sous quelle forme il faut leur offrir cette information, mais ils sont prêts à tenter l'expérience.

M. Blue lui-même s'occupe actuellement d'un programme destiné à former des enseignants, à Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce programme a pour but d'encourager les populations indigènes à embrasser la carrière de professeurs.

Les membres du comité sont convaincus que le succès de ce projet dépendra de la façon dont il sera accepté, à long terme, par la population indigène.

La communauté catholique de l'Université Laval: un exemple de démocratie religieuse

par Pierre MATHIEU

Les statuts tout récemment adoptés de la communauté catholique de l'Université Laval en font apparemment la paroisse la plus démocratique dans le diocèse de Québec.

En effet, "l'Assemblée générale est responsable de la vie, de l'orientation, de la gestion et des prises de positions de la communauté".

Les pouvoirs de l'Assemblée générale dépassent de loin ceux des marguilliers, qui s'occupent principalement de la gestion matérielle de la Fabrique, et même ceux d'un conseil paroissial de pastorale, qui n'a pas de pouvoir de décision.

En principe, l'Assemblée générale peut décider ce qu'elle veut. On tient cependant à conserver un lien avec l'Église diocésaine, ce qui implique une certaine limite aux orientations possibles.

L'Assemblée générale groupe les étudiants, les professeurs, les employés de l'université et toute personne participant aux activités de la paroisse universitaire.

L'exécutif se compose de 6 membres élus (3 étudiants, 1 professeur, 1 employé, 1 membre n'appartenant pas aux catégories susmentionnées) ainsi que du responsable de l'équipe des aumôniers, d'un délégué du comité d'animation pastorale et d'un délégué du comité de liturgie.

La communauté catholique de l'université se définit comme étant "un rassemblement de croyants qui sont appelés, dans leurs engagements respectifs, à témoigner du Christ dans leur milieu".

La détermination de ses statuts est venue à la suite de sa séparation avec les structures de l'université, l'été dernier. La communauté catholique que est maintenant une "association libre et spontanée, reconnue par l'université".

Le service de pastorale est

désormais distinct de la communauté chrétienne. Il est intégré au service de l'aide aux étudiants de l'université. Il offre à tous les étudiants une assistance individuelle au développe-

ment de la dimension religieuse de la personne, ainsi qu'une assistance humaine et technique aux différents groupements religieux.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-71-10020

pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 23 février 1971

Poste Tracy
(Comté de Richelieu)

INSTALLATION
ELECTRIQUE ET TRAVAUX
CIVILS CONNEXES
(ADDITION 1971)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, Boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3.000.), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 28 janvier 1971.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-71-10018

pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 9 mars 1971

Divers postes

FOURNITURE DE
DIX-HUIT (18)
DISJONCTEURS
700-765 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, Boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS (\$200.000.), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 28 janvier 1971.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE MONTMORENCY
CORPORATION MUNICIPALE
DU VILLAGE ST-JEAN
DE BOISCHATTEL

AVIS PUBLIC

Je soussigné, JEAN-CHARLES VEZINA, secrétaire-trésorier de la corporation municipale du Village St-Jean de Boischatel, comté de Montmorency, donne **AVIS PUBLIC** qu'en vertu des dispositions de la "LOI DE LA FABRIQUE DES ALCOOLS DU QUEBEC" (S.R. 1964, Chapitre 44) et de la "LOI DE TEMPERANCE DU QUEBEC" (S.R. 1964, Chapitre 45) le règlement ci-dessus a été adopté par le conseil de la dite municipalité, à sa séance spéciale du 20 janvier 1971, et qu'il sera soumis à l'approbation ou à la désapprobation des électeurs municipaux de la dite municipalité, à la suite municipale.

Le scrutin secret sera ouvert les vingt-sept (27) février, premier (1er) et deux (2) mars 1971 de dix (10.00) heures de l'avant-midi à cinq (5.00) heures de l'après-midi, et tous les électeurs municipaux INSCRITS au rôle d'évaluation sont avisés par les présentes qu'ils ont droit de voter au présent référendum.

REGLEMENT No 96
RELATIF AUX PERMIS DE VENTE
DE BOISSONS ALCOOLIQUES
CONSIDERANT que la Municipalité de Boischatel est soumise à un règlement de prohibition des liqueurs alcooliques;

CONSIDERANT qu'en vertu du règlement no 34 la prohibition totale a été levée pour permettre trois (3) permis d'épicerie et deux (2) permis de salle à manger, ces derniers devant être exploités dans des établissements existant au 10 juin 1961 sur le boulevard Ste-Anne;

CONSIDERANT qu'il y a lieu maintenant de rescinder tout règlement prohibitif encore en vigueur de liqueurs alcooliques dans les limites de la Municipalité;

CONSIDERANT qu'un avis de motion a été donné le 8 janvier 1971;

EN CONSEIL

IL EST RESOLU qu'un règlement portant le numéro 96 soit adopté et qu'il soit statué et décrété par ledit règlement, comme suit:

1. Le Conseil annule à toutes fins que de droit tout règlement en vigueur dans la Municipalité de Boischatel dont l'objet est de prohiber ou limiter la vente des liqueurs alcooliques;

2. Le Conseil accorde par ce règlement à la Régie des Alcools du Québec l'autorité et responsabilité de délivrer, de renouveler, de suspendre, d'annuler et d'autoriser le transfert de même que de permettre le changement du site de l'établissement ou de la pièce où un permis est exploité de tout permis de vente de boissons alcooliques sous l'autorité de la Loi de la Régie des Alcools;

3. Le présent règlement entrera en vigueur après avoir été soumis aux électeurs, conformément à la procédure prévue par la Loi de la Régie des Alcools et la Loi de Tempérance de Québec.

ADOPTÉ A LA SEANCE SPECIALE
DU 20 JANVIER 1971.

JEAN-CHARLES VEZINA,
Secrétaire-Trésorier.
Boischatel, le 21 janvier 1971.

APPEL D'OFFRES
Projet 312

Construction d'un égout sanitaire intermunicipal d'une longueur d'environ 10,000 pieds et dont les diamètres varient de 8 pouces à 36 pouces ainsi que trois postes de pompage. Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec. L'entrepreneur devra utiliser les plans, devis et formule de soumissions qui sont disponibles au bureau de la firme Rochette, Rochefort et Pineau, 1001 Route de l'Église, Sainte-Foy, Québec 10, moyennant un dépôt de vingt-cinq (\$25.00) dollars qui lui sera remboursé sur remise de documents en bon état dans un délai de dix (10) jours après l'adjudication du contrat. Le dépôt de l'entrepreneur qui ne présentera pas de soumission ne sera pas remboursé. Chèque visé exigé: \$50,000.00.

Les soumissions seront reçues jusqu'à onze heures de l'avant-midi (h.n.e.) le quatre mars 1971 au Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain, 100 d'Youville, suite 620, Québec 4, et seront ouvertes publiquement le même jour, à onze heures a.m.

Le secrétaire
Michel Verret

beqm bureau d'assainissement des eaux du québec métropolitain

LES CHANCEUX! LA SEMAINE DERNIERE, ILS ONT GAGNÉ

\$30,000

GRÂCE À SKI-DOO*



JOHN L. VARGA **FERNANDO GAGNÉ** **PETER LITTLE**
RICK KERVIN **HAROLD K. ELLENTON** **DAVID W. SEYMOUR**

SIX NOMS ONT ÉTÉ CHOISIS
PARMI LES PARTICIPANTS DE
LA SEMAINE DERNIERE.

Voici les gagnants de lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi qui ont reçu chacun \$5,000 de la part de Ski-Doo.

Jusqu'au 6 février, tous les jours sauf les dimanches, un autre chanceux gagnera \$5,000 en argent. En tout, \$130,000 seront donnés en prix entre le 8 janvier et le 6 février 1971.

Pour gagner, tous ces chanceux n'ont fait qu'une chose très simple. Ils sont allés visiter leur concessionnaire Ski-Doo participant pour admirer les magnifiques modèles Ski-Doo 71.

Ski-Doo offre le plus vaste choix. 7 séries, entre autres, Nordic, Olympique, T'NT, Valmont, et Eian, la nouvelle motoneige économique.

En tout, 27 modèles imbattables. Vous aussi trouvez la motoneige que vous voulez chez Ski-Doo. Et pensez-y: aucun achat requis pour participer. Remplissez un bon de participation chez le concessionnaire et expédiez-le à l'adresse indiquée.

Quelques jours plus tard, vous gagnerez peut-être \$5,000 en argent. Il y aura un gagnant par jour jusqu'au 6 février. Alors, courez chez votre concessionnaire Ski-Doo participant. Il vous donnera tous les détails.

CHEZ NOUS, C'EST SKI-DOO

SKI-DOO DONNE \$5,000 PAR JOUR*
JUSQU'AU 6 FÉVRIER 1971. IL NE VOUS RESTE
QUE 3 JOURS POUR PARTICIPER ET GAGNER.
COUREZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE SKI-DOO.

AUCUN ACHAT REQUIS. *sauf le dimanche.

à québec aujourd'hui

la radio-télévision

Publicité et loi du silence

Les Arts

Cinéma

Art traditionnel du Québec: Peintures, sculptures, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec. Art contemporain du Québec: Peintures, sculptures, gravures et tapisseries au Musée du Québec. Galerie d'Art V: Exposition permanente de peintures canadiennes, 2750 Chemin Ste-Foy. Galerie d'Art "Le Chevalier": 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'Archives Naviels). Exposition permanente de Claude Picher, A.R.C.A., Albert Rousseau, M. Frenette et plusieurs peintres amateurs. Galerie Zanettin: Exposition permanente avec les artistes de la Galerie, 28 Côte de la Montagne. Artistes Canadiens: Exposition permanente à la Galerie d'Art Orléans, 16 rue des Neiges, Villeneuve. Art canadien, contemporain: Exposition permanente à la Galerie Joliet, Place Royale. Salon des artistes français: Exposition de tableaux d'artistes contemporains figuratifs, Place Laurier, Ste-Foy. Peintres traditionnels de la Galerie: A la Galerie d'Art St-Jean, 1093 rue St-Jean. Rachel Brochu: Peintures à l'huile à la Galerie d'Europe, 27 Ste-Angèle. Galerie d'Exposition: Exposition Fréchette - Crémazie au Grand Théâtre de Québec de 10h à 21h. Le Surréalisme dans le costume (Lambert - Belley): Au Musée du Québec. P. Guy Bruneau: Peintures et estampes à la Galerie du Foyer Artistique, 547 rue St-Jean. Maurice Lebel: Exposition des œuvres au Foyer du Palais Montcalm. Exposition d'œuvres des artistes peintres de l'atelier Albert Rousseau, à la compagnie Paquet, Place Laurier. Expo - Carrières 71: Au Pavillon Champagnat, 39 ouest, avenue Champagnat, Lévis. Pour étudiant: de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h. Général: de 19h à 22h.

Ciné-Musée: "Les Acadiens de la Dispersion" au Musée du Québec à 14h30. Ciné-Archives: "Intofrance" de D.W. Griffith, au Pavillon Konink, salle 0231 à 20h30. "Le Grand Film Ordinaire" de Roger Frappier à l'Amphithéâtre de l'École d'Architecture, local 5547 à 19h30.

Concert

Yvon Larivière: Récital d'orgue au studio d'orgue de l'École de Musique, 6 rue de l'Université à 21h.

Théâtre

"6-71" de Jean Barbeau, présenté par le Théâtre du Trident, au Grand Théâtre de Québec, salle Octave Crémazie à 20h30.

Variétés

Robert Charlebois: A l'Auditorium du Collège de Lévis, à 20h30. Ligue d'échecs de Québec: Tournoi et jeu libre au YM-CA, 835 St-Cyrille ouest.

Convocations

Rencontre biblique interconfessionnelle: Au Montmartre Canadien, 1879 Chemin St-Louis à 20h. Carnaval de Québec: Ouverture officielle du Carnaval et inauguration du Palais du Bonhomme au Carré d'Youville à 20h30. Société Canadienne de Généalogie (Québec): Réunion à 20h00 à la salle de l'Amphithéâtre du Petit Séminaire de Québec, 6 rue de l'Université. Le Conseil d'Etudes Africaines au Canada: Ouverture d'un congrès annuel de trois jours à l'Université Laval, Thémis, "Pouvoir et contestation en Afrique".

Non, le Mouvement pour l'abolition de la publicité destinée aux enfants (MAPDE) n'est pas mort! A vrai dire, il est ressuscité la semaine dernière quand cet organisme, créé dans la métropole, l'automne dernier, émit un communiqué de presse fustigeant à la fois Radio-Canada et le Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) pour leur peu d'empressement à se prononcer sur le sujet d'une publicité payante, certes, mais abusive et néfaste pour les jeunes téléspectateurs de la télé d'Etat.

De la part d'agences gouvernementales, c'est la réaction classique: on prend note, étudie des dossiers, s'interroge, classifie, remplit les filières et, finalement, attend. Attend quoi? Que les clamateurs s'apaisent, qu'ils aient le temps de songer à cogiter sur les démarches à entreprendre, sur la meilleure façon de cerner le sujet, pour déclarer, en dernière analyse, que les choses étant ce qu'elles sont, il faut user de modération et le problème est d'une complexité inouïe... pratiquement insoluble.

On se demande si à Radio-Canada et au CRTC, la loi du silence ne masque pas une volonté absolue de ne rien faire, un désir de ne

pas perturber le système actuel et de ne pas déplaire aux commanditaires qui ont la "gentillesse" de rendre possible la réalisation d'émissions pour enfants sur les ondes de l'Etat.

Comment se fait-il, en effet, que le CRTC n'ait pas annoncé la tenue d'une audience publique sur ce sujet? Le Conseil est-il trop préoccupé par l'aspect administratif de la radiotélévision ou par la surveillance du "contenu canadien", sur le plan quantitatif, pour se pencher sérieusement sur ce problème? Pourquoi faut-il que nos parlementaires des Communes, d'ordinaire si fringants de dénoncer Radio-Canada en ce qui touche toute question d'ordre politique, n'aient pas jugé utile d'en faire autant en matière de publicité destinée aux enfants?

De part et d'autre, on ne réussit pas à obtenir de réponses satisfaisantes à ces questions? Il est bien possible cependant que la solution appartienne aux Etats-Unis où leur siège social, les manufacturiers de jouets et de céréales qui commanditent la plupart des séries canadiennes pour enfants. Le CRTC préférerait attendre que la Federal Communications Commission (FCC) se mouille les pieds avant qu'il entende les parties en cause au pays et rende jugement par la suite.

tout lieu de se demander si, du secteur privé au secteur public ce n'est pas devenu du pareil au même.

Chose certaine le CRTC, dans cette affaire, reste assis entre deux chaises puisqu'il doit à la fois protéger les intérêts des téléspectateurs et ceux des radiotélédiffuseurs. De son côté, Radio-Canada semble relativement indifférent à la requête du MAPDE à laquelle on fit allusion brièvement à deux reprises seulement sur les ondes (à "Femme d'aujourd'hui" et "Format 30").

Pourtant, il y a quelques semaines, "Format 60" a raté une excellente occasion de faire éclater l'absès un tant soit peu. Dans le cadre d'une heure consacrée au phénomène de la télévision, on contourna le sujet et analyser plutôt — sous un jour plus que favorable — "l'utilisation" des enfants dans la publicité à la télévision ou le phénomène de la petite Marie-Josée Taillefer... L'art de retourner le fer dans la plaie.

Jacques DUMAIS

Début du Festival de Tours

TOURS (AFP) — Les 15èmes Journées internationales du film de court-métrage se sont ouvertes mardi à Tours. Cinquante-trois films de réalisateurs de trois pays y seront présentés au public et à la critique jusqu'au 6 février.

Au cours de la première journée, six films ont été projetés parmi lesquels celui du réalisateur canadien Bernard Gosselin, "l'Odyssée du Manhattan", et celui du Tchèque Václav Neždek, "Laokoon", ont été particulièrement appréciés du public, composé essentiellement de jeunes universitaires.

Deux autres productions ont, à un degré moindre retenu l'attention des spectateurs, le film italien réalisé par Brunetto Del Vita, "La Linea" et l'œuvre du réalisateur irlandais Patrick Carey, "La sauvage irlandaise chantant ses propres louanges".

Legrand à Hollywood

HOLLYWOOD (PA) — Le compositeur français bien connu Michel Legrand, est arrivé à Hollywood, venant de Paris, pour écrire la partition musicale de "Summer Of '42".

Ce film-couleur met en vedette Jennifer O'Neill, Gary Grimsby, Oliver Conant et Jerry Houser.

La FCC devra, tôt ou tard, rendre publique un règlementation stricte en ce domaine. Mais Dieu sait quand, si l'on tient compte du pouvoir des trois réseaux privés qui s'opposent à toute modification des règlements actuels. Dans le cas qui nous préoccupe, on pourrait croire que la requête du MAPDE est moins complexe que celle dont on discute encore le bien-fondé chez nos voisins du sud; car celle-ci ne vise que la publicité diffusée à Radio-Canada, non celle qui a cours aux antennes privées. Toutefois, la Société d'Etat est tellement compromise avec ses commanditaires, depuis quelques années, qu'il y a

Un programme éclectique

CLAUDE LAVOIE, organiste, présenté par Les Amis de l'Orgue de Québec. Programme: Gallaria de Gesualdo; Canzona de Gabrieli; Noël en variations de Balustrade; Réquiem de Bruckner en taille et Dialogue extraits de la Quatrième Suite en sol majeur de Dandrieu; Partita sur le choral "Ce que Dieu fait est bien fait" de Pachelbel; Fantaisie et Fugue en sol mineur de Jean-Sébastien Bach; Concerto no 2 en si bémol de Haendel; Cortège et Litanie, et Ben-Cézouze extraits de la Suite folklorique, Paraphrase sur le Salve Regina et Incantation pour un Jour Saint de Jean Langlais. A l'église des Saints-Martyrs, hier.

Claude Lavoie a habitude ses auditeurs à l'éclectisme de ses programmes. Il n'a pas dérogé à cette règle hier alors qu'il était l'invité des Amis de l'Orgue, à l'église des Saints-Martyrs dont il est d'ailleurs le titulaire des grandes orgues.

Dans un panorama allant de la musique du XVIIe siècle, avec Gesualdo et Gabrieli, aux auteurs contemporains, avec Marcel Dupré et Jean Langlais, et ayant comme point de départ Jean-Sébastien Bach, il s'est efforcé de traduire ces œuvres de différents styles et de différentes écoles avec sobriété, sincérité et justesse, tout en leur apportant un élément personnel. Une certaine nervosité à la parole privée de certains de ses moyens, et un instrument récalcitrant, qui protestait peut-être à sa façon contre les rigueurs de l'hiver, lui a également posé quelques problèmes (notamment ce "sol" dont le son s'obstinait à filer) mais en général les interprétations correspondaient parfaitement à l'image qu'a réussi à imposer ce musicien, l'un des plus sérieux du Québec.

Marc SAMSON

Quoique recevant un traitement qui n'en déparait pas les suprêmes beautés, l'admirable "Fantaisie et Fugue en sol mineur" de Bach n'a pas retrouvé toute sa grandeur et sa force, particulièrement la Fugue que M. Lavoie, visiblement préoccupé par les difficultés techniques de l'instrument dont j'ai parlé plus haut, a mené à conclusion avec un peu d'essoufflement.

Après le brillant et très agréable divertissement que constituait le "Concerto no 2 en si bémol" de Haendel, l'artiste s'est fait l'interprète de Marcel Dupré et de Jean Langlais, compositeurs contemporains dont l'esthétique correspond à une époque dont il faut bien dire qu'elle paraît révolue. A souligner les très intéressantes notes sur les œuvres contenues dans le programme et dues à M. Lavoie.

Marc SAMSON

sur les ondes

Cinéma

A 19h.30, à la télévision de Radio-Canada, Les Grands Films présentent: "Paris brûle-t-il?", un drame de guerre français de R. Clément d'après l'œuvre de Dominique Lapiere et Larry Collins, avec Gert Frobe, Orson Welles et Yves Montand. L'histoire de la libération de Paris en 1944.

A 21h, à la même antenne, Cinéma présente: "Vanina, Vanina" (Italien 1961), un drame romantique de Roberto Rossellini, avec Sandra Milo, Laurent Terzieff, Martine Carol et Isabelle Corey. La fille d'un prince s'éprend d'un fugitif qui lutte pour l'indépendance.

Information

A 19h, à Télé-5, The Pierre Berton Show présente: "Jobless at fifty". Deux cadres canadiens qui ont perdu leur emploi à un âge avancé parlent du choc d'être sans travail à 50 ans. A 21h.30, au réseau CTV, Here come the 70's. "The Arties: our last chance". Tour d'horizon des nombreux problèmes de l'Arctique. Le Grand nord canadien est le plus vaste réservoir d'eau pure, de pétrole et de gaz naturel à peine exploités jusqu'ici. Déjà, à cause de l'homme, des animaux font face à l'extinction et les 100,000 Eskimos, à l'assimilation.

A 23h.30, à la télévision de

Radio-Canada, Consommateurs avertis. Emission à caractère économique.

A 22h.30, au canal 11, CBVT présente... "Le Magazine du carnaval de Québec".

A 22h.30, à la télévision de Radio-Canada, Au grand air présente: "Le Grand Lac Mistassini". La nouvelle route qui mène au parc Mistassini et sa réserve de pêche peu commune. Reprise. A compter de 4h, demain matin, à la télévision de Ra-

dio-Canada et à 8h.30, à Télé-4, reportages spéciaux sur l'arrivée et la première marche sur la Lune du module et des cosmonautes d'Apollo 14. Si tout se déroule normalement, ces reportages se prolongeront jusqu'en début d'après-midi et les émissions régulières reprendront à l'émission.

Variétés A 21h, à Télé-5. This is Tom Jones, invités: George Kirky et Caterina Valente.

LES CINEMAS FAMOUS PLAYERS VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS A QUEBEC

Un drame dans la tradition du film "Airport" A l'affiche 14 ANS KARL MALDEN CATHERINE SPAAK Paul Newman ST-GREGORY Déflecteur Privé CHAMPLAIN 2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

LA MEILLEURE CREATION D'ANTONIONI! 18 ans Version Française 2e Sem. POINT Metracolor EMPIRE 24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

L'histoire de la vie d'une jolie fille entre 19 et 22 ans the Grasshopper ALQUETTE 2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

D'après le roman de F.D. Benson. "La nuit des pervesses" 18 ANS LES COUSINES EN COULEUR LES PERVERTISSIMA A L'AFFICHE! COULEURS CARTIER LAIRET

Louise Jacques MARLEAU RIBEROLLES 18 ANS Adultes Comment vivront-ils... L'Amour Humain avec la participation de GUILDA EN COULEURS 3e Semaine! CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-4300

Joanna SHIMKUS Michel PICCOLI Jacques PERRIN Vous serez surpris par le sujet, séduits tant par la réalisation que par l'interprétation un film de Vittorio DE SETA L'INVITEE EASTMANCOLOR

2e semaine de succès! LE FILM DE L'ANNEE! GENEVIEVE BUULD RICHARD BURTON ANNE DES MILLE JOURS (Avec de la Tenue de l'Épée) EN COULEURS Horaire: 2h - 5h - 8h-30

2 DERNIERS JOURS! LE SECRET DE SANTA VITORIA ANTHONY QUINN EN COULEURS 14 ANS 2e Grand Film en couleur LEE VAN CLEEF "BARQUERO" FRONTENAC

Commençant Demain soir CANADIEN 2700, BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9922 Aujourd'hui dernier jour "UN CONDE" (14 ans)

le cinéma A QUEBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud. — Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents. — Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. — Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

- CANADIEN: "Un Conde" (A) Couleur à 2h.00, 5h.00, 8h.30. CANARDIERE: "Le Comte Porno" (6) Couleur à 1h.50, 3h.50, 6h.40, 9h.30. "Un souffle de tendresse" (5) Couleur à 2h.25, 5h.15, 8h.05, FIN: 11h.05. CAPITOL: "L'amour humain" (5) Couleur à 1h.00; 3h.00; 5h.00; 7h.00; 9h.00. FIN: 11h. CARTIER: "Les cousines" (6) Couleur à 6h.15; 9h.20. "Pervertissimas" (7) Couleur à 7h.55. FIN: 11h. CINE-CLUB INTERNATIONAL au cinéma Bijou: "Baisers volés" (2) 6h.15; 9h.50. "Charge de la brigade légère" (A) 7h.45. CINEMA DE PARIS: "Les amours d'une louve" (6) Couleur à 12h.30, 3h.35, 6h.30, 9h.50. "Sept hommes et une garce" (5) Couleur à 1h.50, 5h.00, 8h.20. EMPIRE: "Zabriskie Point" (3) Couleur à 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, 9h.00. LAIRET: "Les cousines" (6) Couleur à 6h.15; 9h.20. "Pervertissimas" (7) Couleur à 7h.55. FIN: 11h. LIDO: "Auberge de la peur" (6) 7h.30. "Viens mon amour" (6) 9h.10. ODEON - SALLE LE DAUPHIN: "Anne des mille jours"

- (A) Couleur à 2h.00, 5h.00, 8h.30. ODEON - SALLE FRONTENAC: "Barquero" (5), couleur à 3h.10, 7h.40. "Le secret de Santa Vittoria" (A), couleur à 12h.40, 5h.10, 9h.40. FIN: 11h.55. PIGALLE: Cartoon 1h.00, 5h.35. "L'homme qui valait des milliards" (5), couleur à 1h.35, 7h.00. "La gloire des canailles" (5), couleur à 2h.05, 5h.30. "La petite Aurore" (A), 4h.50 et 10h.00. STE-FOY - SALLE ALQUETTE: Samedi, dimanche et mercredi: "How to succeed with sex" (A) Couleur à 1h.00; 3h.00; 5h.00; 7h.00; 9h.00. Lundi, mardi, jeudi et vendredi, en soirée seulement. "How to succeed with sex" (A) Couleur à 7h.00; 9h.00. STE-FOY - SALLE CHAMPLAIN: Samedi dimanche et mercredi: "Hôtel St-Gregory" (7) Couleur à 7h.55; 9h.10. "Détective privé" (A) Couleur à 2h.55; 7h.00. FIN: 11h.15. Lundi, mardi, jeudi et vendredi, en soirée seulement. "Hôtel St-Gregory" (7) Couleur à 7h.55; 9h.10. "Hôtel St-Gregory" (7) Couleur à 7h.55; 9h.10. ST-ROMUALD: "Les nièces de la colonelle" (6) 9h.05. "Kamasutra" (A) 7h.30.

TEL: 525-9724 LE PIGALLE NOTRE POLITIQUE 3 FILMS A PRIX POPULAIRE REPRESENTATION CONTINUELLE A COMPTER DE 11h. P.M.

CINEMA ST-ROMUALD 37, rue de Lévis, St-Romuald 859-6553 A L'AFFICHE CETTE SEMAINE (18 ans) LES NIÈCES DE LA COLONELLE Une nièce séduisante... une brune piquante... en couleurs Perfection de l'amour KAMASUTRA

CINEMA DE PARIS 2e SEMAINE! JUSQU'OU IRA L'AUDACE DES AMANTS DIABOLIQUES? 18 ANS Adultes LES AMOURS D'UNE LOUVE CINÉMASCOPE EN COULEURS MARILOU TOLO Joue de la prunelle et de ses charmes 7 hommes... UNE GARCE CINÉMASCOPE EN COULEURS

à quoi rêvent les hommes le Comte PORNO EN COULEURS 18 ANS Adultes 2e SEM. COMPLÈMENT DE "Un Souffle de Tendresse" EN COULEURS CENTRE D'ACHATS CANARDIERE - 661-8575 STATIONNEMENT GRATUIT

3e semaine de succès! LE FILM DE L'ANNEE! GENEVIEVE BUULD RICHARD BURTON ANNE DES MILLE JOURS (Avec de la Tenue de l'Épée) EN COULEURS Horaire: 2h - 5h - 8h-30

2 DERNIERS JOURS! LE SECRET DE SANTA VITORIA ANTHONY QUINN EN COULEURS 14 ANS 2e Grand Film en couleur LEE VAN CLEEF "BARQUERO" FRONTENAC

Centre d'Achats Rond-Point, Lévis Tel.: 837-2272 (18 ans) VIENS, MON AMOUR Film en couleurs MONIQUE MESCURE et ANDRÉ LAWRENCE 2e film AUBERGE DE LA PEUR Entrée \$1.75

CINEMA DE PARIS 2e SEMAINE! JUSQU'OU IRA L'AUDACE DES AMANTS DIABOLIQUES? 18 ANS Adultes LES AMOURS D'UNE LOUVE CINÉMASCOPE EN COULEURS MARILOU TOLO Joue de la prunelle et de ses charmes 7 hommes... UNE GARCE CINÉMASCOPE EN COULEURS

à quoi rêvent les hommes le Comte PORNO EN COULEURS 18 ANS Adultes 2e SEM. COMPLÈMENT DE "Un Souffle de Tendresse" EN COULEURS CENTRE D'ACHATS CANARDIERE - 661-8575 STATIONNEMENT GRATUIT

3e semaine de succès! LE FILM DE L'ANNEE! GENEVIEVE BUULD RICHARD BURTON ANNE DES MILLE JOURS (Avec de la Tenue de l'Épée) EN COULEURS Horaire: 2h - 5h - 8h-30

2 DERNIERS JOURS! LE SECRET DE SANTA VITORIA ANTHONY QUINN EN COULEURS 14 ANS 2e Grand Film en couleur LEE VAN CLEEF "BARQUERO" FRONTENAC

à quoi rêvent les hommes le Comte PORNO EN COULEURS 18 ANS Adultes 2e SEM. COMPLÈMENT DE "Un Souffle de Tendresse" EN COULEURS CENTRE D'ACHATS CANARDIERE - 661-8575 STATIONNEMENT GRATUIT

Commençant Demain soir CANADIEN 2700, BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9922 Aujourd'hui dernier jour "UN CONDE" (14 ans)

LA SEIGNEURIE Ouverture... Restaurant... Discothèque... Du Point & Boul. Charest INF. 529-9745 PARC-AUTO INTERIEUR

La Nuit de la Couleur

Malgré un temps très froid, Québec est (enfin) colorée !

par Ivanhoé BEAULIEU
Il faisait un froid à ne pas mettre un Anglais dehors!

Malgré un départ plutôt lent — l'organisation semblait en effet déficiente à quelques endroits — la Nuit de la Couleur a été un grand succès.

On se rappelle sans doute que, depuis plus de trois semaines, des centaines et des centaines de Québécois travaillent à préparer cette Nuit de la Couleur.



GARE DU PALAIS
Quand chacun...

L'une des beautés de cette Nuit de la Couleur viendra de ce qu'elle était partout et nulle part.

Que dire de ces ouvriers qui appellent à LS-Radio pour "dénoncer" un événement qui les ignore?

LA PREPARATION

On se rappelle sans doute que, depuis plus de trois semaines, des centaines et des centaines de Québécois travaillent à préparer cette Nuit de la Couleur.

Au départ, tout n'était qu'une idée farfelue d'animateur de station de radio.

Durant toute cette soirée, la présence de LS-Radio qui faisait le pont entre les participants de la Nuit de la Couleur.

tion, on téléphonait à la station et aussitôt la demande était retransmise sur les ondes.

A partir de minuit, la Couleur fit place à la Parole et à la Musique. Tour à tour, poètes, et musiciens se sont succédé à LS-Radio pour perpétuer la

Nuit. Pour lui donner, au bout du compte, sa véritable dimension: Pierre Morency, Jean-Paul Filion, Jean Royer, Louis Royer, Robert Tremblay, etc.

Et qui sait si les Québécois ne prendront pas finalement goût à cette Couleur!



PARC MONTMORENCY
... y met sa couleur

CALENDRIER DE TELEVISION

Comprenant également les postes transmis par câble
(4) Québec CFCM-TV (3) Burlington WCAJ-TV (10) Montréal CFTM-TV
(5) Québec CKMI-TV (7) Sherbrooke CHLT-TV (12) Montréal CFCE-TV
(11) Québec CBVT (8) Mt. Washington WMTW-TV (13) Trois-Rivières CKTM-TV

LE JEUDI 4 FEVRIER 1971

Table with TV schedule for Thursday, Feb 4, 1971. Columns include time slots (e.g., 6.00, 7.00, 8.00) and program titles (e.g., Troisième édition, World of sports, Les 2D).

LE VENDREDI 5 FEVRIER 1971

Table with TV schedule for Friday, Feb 5, 1971. Columns include time slots (e.g., 7.00, 8.00, 9.00) and program titles (e.g., News, Montreal bulletin board, Horaire-Bienvenue).

En collaboration avec le Carnaval EXPO-QUEBEC présente son 1er SALON DE L'AGRICULTURE PAVILLON des CONGRES, PARC-EXPOSITION 5-6-7-8 FEVRIER 1971 \$5,125.00 Offerts en PRIMES

Dimanche, 7 février à 20 h. 30 à la chaîne française de télévision de Radio-Canada téléthéâtre de Marcel Dubé AU RETOUR DES OIES BLANCHES

Vendredi 5 février, à 23 hres bruno biot pianiste récital nocturne \$1.00 - \$2.00

palais montcalm 6 ET 7 FEVRIER - 8H30 Renée CLAUDE

Votre Château vous offre la vraie Boîte à Chansons au... Piano-Bar tous les soirs à partir de 17 h. chantez et dansez avec Jacques et Carlos Le Château Frontenac

l'actualité financière

Vive réaction de la Bourse de Londres face aux difficultés financières de la Rolls-Royce

Les difficultés financières de la firme Rolls-Royce ont influencé profondément l'orientation de la Bourse de Londres ce matin...

Les courtiers ont cependant déclaré que les investisseurs, en général n'ont pas été pris par surprise et bon nombre d'entre eux se tenaient sur la défensive en attendant une déclaration des autorités gouvernementales au cours de la journée.

A Wall Street, la Bourse s'est repliée sous la pression d'un mouvement de prises de bénéfices. Il semble bien que l'affaire de Rolls-Royce ait eu peu de répercussions sur le marché.

Le volume des transactions, au cours de la première heure de la séance a atteint 5,490,000 actions à comparer à 5,160,000 durant la même période lundi.

Les Bourses de Montréal et de Toronto se sont également orientées vers la baisse, mais la réaction a été moins importante qu'à Wall Street où la cote a progressé beaucoup plus rapidement depuis la mi-novembre.

A Toronto, la moyenne de 154 titres industriels, le baromètre par excellence du marché, a marqué une baisse minime de 0,19 de point pour s'inscrire à 177,86.

VALEURS TRANSIGÉES A MONTREAL

Table listing stock prices for Montreal: Banque de Commerce, Banque Royale, Belgium Standard, Bell Canada, Bombardier, Dometar, Dist-Seagrams, Inter. Utilities, Massey-Ferguson, Price, Power Corp., Rio Algom, Trizec.

VALEURS TRANSIGÉES A TORONTO

Table listing stock prices for Toronto: Alta Gas Trunk, Algoma Steel, Can. Breweries, Dominion Foundries, Gulf Oil, Home Oil "A", Inter. Nickel, Pacific Pete, Walker.

VALEURS TRANSIGÉES A NEW YORK

Table listing stock prices for New York: Air Reduction, Amer. Motors, Amer. Telephone, Bethlehem Steel, General Electric, General Motors, Lockheed, Thiokol, U.S. Steel.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne) Brascan Ltd., dividende de 25 cents l'action ordinaire...

fonds mutuels

Table listing mutual funds: EPE-Pioneer Electric Ltd., Magna Electronics Corp., Placer Developments Ltd., Ronalds-Federated Ltd., etc.

NOMINATION



M. Claude Racicot

Le vice-président et directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. René Leclerc, est heureux d'annoncer la nomination de M. Claude Racicot...

Le dollar canadien cède du terrain

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a monté de 1-32 de cent à 99 13-64 cents, hier, en devises américaines.

Tendance des prix

NEW YORK (PA) — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée a monté, hier, de 0,37 point à 190,55.

Bonne demande de bovins

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient moins nombreux, hier, et les prix étaient stables, avec une bonne demande, aux marchés aux bestiaux de Montréal.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne) Brascan Ltd., dividende de 25 cents l'action ordinaire...

fonds mutuels

Table listing mutual funds: EPE-Pioneer Electric Ltd., Magna Electronics Corp., Placer Developments Ltd., Ronalds-Federated Ltd., etc.

Par la création d'une société de gestion entièrement québécoise

Dumont Express Ltée acquiert une entreprise de transport américaine et consolide ses actifs

par Jacques BARBEAU Une nouvelle société de gestion à capitaux entièrement québécois, dont M. Raymond Vachon est le principal actionnaire...

la société de gérer les affaires de la Central Truck Lines. Selon le jeune et sympathique vice-président, Les Industries D.C.B. donne naissance à l'un des plus importants systèmes de transport routier au Canada.

le siège social de la nouvelle société est installé à Montréal. On y a aménagé un service central de répartition (dispatching) pour toutes les filiales.

Notons que pour les rapports quotidiens avec la clientèle, les entreprises Dumont, Central et Boyd's conserveront leurs identités respectives.

Cette consolidation des actifs, l'intégration des services et l'infusion de nouveaux capitaux de l'ordre de \$1,200,000 permettra de diminuer les coûts de production, d'améliorer le service à la clientèle et de mettre l'entreprise à l'heure de la nouvelle technologie.

Bombardier se porte acquéreur des Industries Bouchard Inc.

Bombardier Limitée a réaffirmé sa confiance en l'avenir de l'industrie de la motoneige en annonçant son intention de se porter acquéreur de toutes les actions de Les Industries Bouchard Inc.

Cette transaction devrait se finaliser au cours du prochain mois, après que les formalités d'usage aient été complétées.

Les Industries Bouchard et leurs distributeurs continueront d'opérer à Ste-Anne-de-la-Pocatière, avec leur personnel actuel, leurs services de recherche et leur organisation de mise en marché.

Pour sa part, Giffen Recreation continuera à fabriquer et à mettre en marche les motoneiges Boa-Ski et Sno-Prince.

M. Laurent Beaudoin, président et gérant général de Bombardier Limitée, et M. Marien Côté, président de Giffen Recreation Ltd., ont signé une lettre d'intention, à Montréal, en rapport avec le transfert des trois compagnies, présentement la propriété de Giffen Recreation Ltd., une filiale de Giffen Industries de Miami, Floride.

Le dollar canadien cède du terrain

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a monté de 1-32 de cent à 99 13-64 cents, hier, en devises américaines.

Tendance des prix

NEW YORK (PA) — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée a monté, hier, de 0,37 point à 190,55.

Bonne demande de bovins

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient moins nombreux, hier, et les prix étaient stables, avec une bonne demande, aux marchés aux bestiaux de Montréal.

Le dollar canadien cède du terrain

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a monté de 1-32 de cent à 99 13-64 cents, hier, en devises américaines.

Tendance des prix

NEW YORK (PA) — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée a monté, hier, de 0,37 point à 190,55.

Bonne demande de bovins

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient moins nombreux, hier, et les prix étaient stables, avec une bonne demande, aux marchés aux bestiaux de Montréal.

Le dollar canadien cède du terrain

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a monté de 1-32 de cent à 99 13-64 cents, hier, en devises américaines.

Tendance des prix

NEW YORK (PA) — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée a monté, hier, de 0,37 point à 190,55.

Bonne demande de bovins

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient moins nombreux, hier, et les prix étaient stables, avec une bonne demande, aux marchés aux bestiaux de Montréal.

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) — Les Achanes ont été réajustés, hier, au Marché des céréales de Winnipeg.

Table with columns: Month, Price, Change. Rows: May, Jun, Jul, Oct.

Le volume des échanges a été de 133,000 boisseaux de lin, 1,288,000 de colza et 77,000 de seigle.

A la fermeture, les prix du blé numéro deux et les prix selon l'accord n'avaient pas varié.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

Table listing grain prices: LIN, GRAINE DE COLZA (Vancouver), GRAINE DE COLZA (Thunder Bay).

Voici les plus actifs sur les marchés de Montréal:

Table listing active stocks: TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE NEW YORK.

Voici les plus actifs à la Bourse de Toronto:

Table listing active stocks: TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE TORONTO.

Voici les plus actifs à la Bourse de Montréal:

Table listing active stocks: TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE MONTREAL.

Volume des transactions: 21,880,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a baissé hier de 3,5 points à 2414.

Les titres les plus actifs à la Bourse de New York:

Table listing active stocks: TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE NEW YORK.

Les titres les plus actifs à la Bourse de Toronto:

Table listing active stocks: TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE TORONTO.

Les titres les plus actifs à la Bourse de Montréal:

Table listing active stocks: TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE MONTREAL.

nouvelles brèves des sociétés

La Compagnie Donohue Limitée a gagné moins

Au cours de l'année terminée le 31 décembre 1970, les bénéfices nets de la Compagnie Donohue Limitée se sont élevés à \$1,378,473, soit 56 cents par action au regard de \$1,473,246, ou 61 cents par action en 1969.

Hausse des ventes de Reitman's (Canada Ltd.)

Dans un bulletin aux actionnaires, Reitman's (Canada) Limited révèle que les ventes de la période des Fêtes ont été excellentes pour la compagnie.

Meilleure situation de Canadian Vickers

Le revenu net de Canadian Vickers Ltd. a été de \$882,602, soit \$1,61 par action, pour l'année terminée le 30 novembre 1970.

Baisse des bénéfices des mines Sullivan

Le rapport combiné d'East Sullivan Mines et sa filiale, Groupe Minier Sullivan Ltée, pour les trois mois terminés le 30 novembre 1970, indique que les bénéfices nets combinés de ces compagnies se sont élevés à \$235,101 en comparaison de \$1,795,337 au cours des trois mois correspondants de 1969.

Shell Canada a fait 9% plus de profits

TORONTO (PC) — Shell Canada Ltd., rapporte une augmentation de neuf pour cent de ses profits nets en 1970, ce qui reflète une augmentation générale dans les volumes de ventes de la compagnie.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne) Brascan Ltd., dividende de 25 cents l'action ordinaire...

fonds mutuels

Table listing mutual funds: EPE-Pioneer Electric Ltd., Magna Electronics Corp., Placer Developments Ltd., Ronalds-Federated Ltd., etc.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne) Brascan Ltd., dividende de 25 cents l'action ordinaire...

fonds mutuels

Table listing mutual funds: EPE-Pioneer Electric Ltd., Magna Electronics Corp., Placer Developments Ltd., Ronalds-Federated Ltd., etc.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne) Brascan Ltd., dividende de 25 cents l'action ordinaire...

fonds mutuels

Table listing mutual funds: EPE-Pioneer Electric Ltd., Magna Electronics Corp., Placer Developments Ltd., Ronalds-Federated Ltd., etc.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne) Brascan Ltd., dividende de 25 cents l'action ordinaire...

fonds mutuels

Table listing mutual funds: EPE-Pioneer Electric Ltd., Magna Electronics Corp., Placer Developments Ltd., Ronalds-Federated Ltd., etc.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne) Brascan Ltd., dividende de 25 cents l'action ordinaire...

fonds mutuels

Table listing mutual funds: EPE-Pioneer Electric Ltd., Magna Electronics Corp., Placer Developments Ltd., Ronalds-Federated Ltd., etc.

HAIG advertisement featuring a cartoon character and a bottle of Haig Scotch Whisky. Text includes 'L'ÂGE A DES QUALITÉS...', 'ET HAIG EST LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH!', 'Ne soyez pas vague... demandez HAIG', 'Le scotch le plus vendu en Grande-Bretagne', '332-B 25 oz \$ 7,15', '332-C 40 oz \$11,25', 'Représentant: The Distillers Company (Canada) Limited'.

bourse de montréal bourse de new york bourse de montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for various companies listed under 'Cours transmis par la Presse Canadienne'. Includes columns for company name, price, and change.

Cours transmis par la Presse Associée et le Div. en '90 haut bas ferm. chang.

Table of stock prices for various companies listed under 'Cours transmis par la Presse Associée et le Div. en '90 haut bas ferm. chang.'. Includes columns for company name, price, and change.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for various companies listed under 'Cours transmis par la Presse Canadienne'. Includes columns for company name, price, and change.

Cours transmis par la Presse Associée et le Div. en '90 haut bas ferm. chang.

Table of stock prices for various companies listed under 'Cours transmis par la Presse Associée et le Div. en '90 haut bas ferm. chang.'. Includes columns for company name, price, and change.

Volume des transactions: 2.180.000 actions.



bourse américaine

Table of stock prices for various companies listed under 'bourse américaine'. Includes columns for company name, price, and change.

Le juge Yves Prévost demande à la société de lutter collectivement contre la délinquance juvénile

par Fernando LEMIEUX

C'est à la société, collectivement, que le juge en chef adjoint de la Cour de bien-être social, Me Yves Prévost, a demandé, hier soir, de s'unir dans la lutte contre la délinquance juvénile qu'il a qualifiée de problème aigu d'adulte "naît en partie la criminalité adulte".

Parlant devant l'Association canadienne des bibliothécaires, à Québec, le magistrat a soumis que la délinquance juvénile est "d'abord un problème social avant d'être un problème policier, un problème juridique et un problème judiciaire".

Avant que la société ait payé sa dette aux victimes qu'elle engendre, il s'écoulera bien des décennies; cependant, les ressources du milieu sont une nécessité primordiale lorsque l'on veut améliorer une situation existante, particulièrement au niveau des juvéniles et surtout dans le domaine de la prévention, a souligné le conférencier.

Pour ce dernier, un inventaire sérieux des "ressources du milieu" doit être fait de façon à ce qu'elles soient mises en valeur, intégrées et canalisées vers des objectifs précis et soigneusement définis.

Comme première étape, une fois acquise la formule de la participation de la société à la lutte contre la délinquance, il faudra l'informer et la motiver massivement. Ce n'est qu'à ce prix que la participation deviendra "réalisable et féconde".

M. le juge Prévost a soumis que jusqu'ici, il n'y a guère eu d'organisation dans la lutte contre la criminalité juvénile et qu'il n'y avait eu que des efforts dispersés, même si l'action au niveau des policiers, des juges, des officiers de probation ou des travailleurs sociaux, a apporté certains résultats.

Groupier ou regrouper sur le plan local et régional tous ces efforts s'impose aujourd'hui. "Un potentiel considérable et inactif attend l'appel d'animateurs professionnels capables de le développer et de le transformer en une source ou centrale génératrice d'énergie humaine bénéfique au service de la société," a ajouté le magistrat.

Ce dernier a commenté que cette union des forces devait d'abord se faire au niveau de la famille ou malheureusement, à l'heure actuelle, on constate une abdication presque totale et la forte tendance à faire porter tout le poids de l'éducation sur le professeur, les policiers, les juges, les travailleurs sociaux, etc.

"Qu'on cesse les démissions, les délégations d'autorité et les transferts non justifiés de responsabilité face aux réalités de la vie et aux obligations spécifiques qui s'imposent," a demandé le juriste.

Assurance-automobile: les primes des agences privées seront majorées de 30 p.c. au Manitoba

WINNIPEG (PC) — Les automobilistes du Manitoba dont la police d'assurance contractée auprès des compagnies privées, expire au cours des trois prochains mois, auront à payer une augmentation de 30 pour cent pour le renouvellement, à partir du 1er février.

Cette décision qui condamne les courtiers en assurance, risque de compromettre l'unité d'action des courtiers et des compagnies face à la décision du gouvernement provincial de prendre en main l'assurance-automobile.

L'an dernier, les compagnies d'assurance avaient suspendu toute mesure d'augmentation jusqu'au 1er mai, en attendant de voir les résultats des débats à la législature sur le projet de loi n° 1. Aujourd'hui, les automobilistes qui, entre le 1er février et le 1er mai, avaient échappé à l'augmentation, devront payer les effets cumulatifs de deux années d'augmentation.

M. J. Parsons, président de l'Association des courtiers en assurance du Manitoba, vient d'adresser à M. Merlin Donald, président de la Canadian Underwriters Association, qui représente les compagnies en question, un télégramme de protestation menaçant de traiter avec des compagnies indépendantes qui, elles, n'envisagent pas de majorer leurs primes.

Vient ensuite le milieu scolaire dont on ne saurait se priver "dans un système de prévention qui se veut efficace, au plan de l'observation systématique, du dépistage précoce, de l'appel aux unités d'urgence dès la manifestation des premiers symptômes".

A tout cela, a déclaré Me Prévost, il faudra greffer le travail de police - jeunesse qui "au sein de tout corps policier d'importance, a de plus en plus sa raison d'être".

C'est ce qui a été tenté avec succès à Terrebonne où "au lieu de se lancer la balle publique-

ment, juges, travailleurs sociaux, policiers, agents de probation et autres représentants de la justice de cette région, ont joint leurs efforts dans les rencontres qui aplanissent les difficultés".

Pour les conférenciers, agir ainsi signifie qu'il est important de prendre le problème "par le bon bout". On ne peut lutter contre le mal qu'en l'attaquant à sa source. Même si le degré de réussite demeure impossible à préciser, il est certain qu'avec le temps, on aura réduit l'incidence de la délinquance juvénile, de la criminalité adulte.

Le procès Mesrine-Schneider: au tour des plaidoiries

Les procureurs de Jacques Mesrine et de Jeanne Schneider ont déclaré, hier soir, leur preuve close.

Aujourd'hui, quatorzième jour de ce procès qui, chaque jour, attire une foule considérable dans l'enceinte du palais de justice de Montmagny, seront prononcées les plaidoiries.

Ce seront d'abord celles des procureurs des accusés, Mes Raymond Daoust, de Montréal, et Yvon Mercier, de Montmagny, qui résumeront les faits voulant que leurs clients soient étrangers aux événements qui se sont produits au Motel Les Trois Soeurs, de Percé, durant la nuit du 29 au 30 juin 1969.

Suivront les plaidoiries des procureurs du ministère public qui résumeront les faits tendant à prouver la thèse contraire: la poursuite est représentée par Mes Maurice Lagacé, de Québec, et Bertrand Laforest, de Rivière-du-Loup.

La journée de demain sera consacrée aux directives du juge Paul Miquelon aux douze jurés, puis ces derniers entreront en délibération. De cette dernière phase découlera le verdict.

Jacques Mesrine, architecte français de 34 ans, et Jeanne Schneider, infirmière de 31 ans, Française également, sont accusés du meurtre de Mlle Evelyne Leboutillier, ex-proprétaire du Motel Les Trois Soeurs, de Percé.

GERARD FYFE

On a entendu, hier, le témoignage inattendu de Gérard Fyfe, ex-pilote d'avion condamné à l'emprisonnement à perpétuité en rapport avec un meurtre survenu à Mont-Laurier, en 1969.

Fyfe a déclaré avoir été arrêté par la Sûreté du Québec puis détenu durant neuf jours à la prison de Percé, après le 30 juin 1969 (lendemain du meurtre) comme témoin important dans

cette affaire. Il a ajouté avoir dû comparaître à l'enquête du coroner; il a déclaré ne pas avoir entendu parler de l'affaire "Leboutillier" après son éviction de la prison de Percé, à la mi-juillet de la même année.

Avec esprit et d'un air détendu, l'homme a dit préférer l'air frais de la forêt gaspésienne à celui de la prison de Percé...

Il a déclaré avoir été arrêté pour possession illégale d'une arme à feu et d'instruments de cambriolage, le 30 juin 1968, alors qu'il visitait la Gaspésie en tourisme. Il a admis qu'il avait alors en sa possession divers outils, des gants "très minces", tel qu'il en faut pour jouer au golf, un revolver de calibre .38 ainsi qu'une centaine de balles.

L'homme qui témoignait sous la protection de la Cour s'est dit familier avec le "Motel Les Trois Soeurs".

ECHANGES ACERBES

Comme au cours des jours précédents, les séances n'ont pas manqué de piquant... pas plus que d'humour, d'ailleurs.

Le procureur des accusés, Me Raymond Daoust, a pris particulièrement le juge Paul Miquelon à partie, pour lui reprocher diverses réflexions:

"Sur mon serment du Barreau, vos remarques à l'endroit de certains témoins, j'ai jamais vu ça!" a-t-il lancé.

A la fin d'une séance, au cours de laquelle des interventions du juge semblaient avoir piqué la défense au vif, Me Daoust lança aussitôt: "Asseyez-vous ici; ça fera trois procureurs de la Couronne".

En contre-interrogatoire, Jacques Mesrine a lui-même invité Me Bertrand Laforest à le "vousvoyer". Me Laforest lui demandait un document: "Donne-moi ça!" Mesrine répliqua aussitôt: "Ne me tutoyez pas, je

vous prie; nous n'avons jamais gardé de cochons ensemble".

L'AFFAIRE ALLO-POLICE

Le juge Paul Miquelon a, par ailleurs, tenté de tempérer le mécontentement de Me Daoust qui priait la Cour d'ordonner qu'une accusation d'outrage au tribunal soit portée contre le journal "Allo-Police". Dans sa livraison du 7 février, l'hebdomadaire prétend qu'une sortie du duo Mesrine-Schneider, au sujet du test du détecteur de mensonges, était pré-orchestrée. Le couple qui réclamait qu'on le soumette à ce test, demandait qu'on lui permette de se justifier "devant les jurés entendus depuis le début du procès".

Me Daoust s'est plaint du préjudice éventuel que peut causer un tel article, dans une région où "Allo-Police" est "largement diffusé".

La requête a été prise en délibéré, le juge s'est dit peu enclin à vouloir y faire droit.

CARRIERES et PROFESSIONS

HOMME DEMANDE

CONNAISSANCES:
Travail sur Punch Press Soudure, coupe de métal. Peut travailler sur plan. Ouvrage annuel garanti. Salaire selon compétence.

Ecrire à:
DEPT 3660
LE SOLEIL
QUEBEC

REPRESENTANT EN CHAUSSURES

LA CIE SAVAGE SHOES
de réputation internationale

est à la recherche d'un jeune homme ambitieux, âgé de 25 à 30 ans. QUALIFICATIONS: Bilingue, connaissance du détail nécessaire, devra résider à Québec et couvrir l'est de la Province. Notre personnel est au courant de cette annonce.

Pour rendez-vous, téléphoner: 527-9558 demander M. J.P. Simard.

VENDEURS D'AUTOMOBILES

avec expérience

S'adresser: Marc Giroux
Directeur des Ventes
MAURICE LAHOUD FORD INC.
2145 ouest, boul. Charest, Ste-Foy, P.Q.

Consultez régulièrement

CARRIERES et PROFESSIONS

... les emplois sont variés et des plus intéressants!

INGENIEUR EN CHEF

\$11,000. - \$14,000.
qualités requises:

- âgé de 25 à 35 ans
- diplôme en génie mécanique
- bilingue
- doit aimer la machinerie

REPRESENTANT

La Division Matériel de bureau offre la position suivante dans le secteur administratif:

SECRETARE DANS LE DOMAINE DES VENTES

La titulaire devra être bilingue, posséder une formation secrétariale et avoir obtenu son diplôme de douzième année ou l'équivalent. La Compagnie offre, pour ce poste permanent, d'excellents bénéfices marginaux.

Toute personne intéressée et possédant les qualifications requises pourra communiquer avec:

Georges Des Lauriers, Gérant des Opérations Administratives, IBM Canada Ltd, 3220, chemin des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy, Québec 10e, P.Q. 681-4171, poste 238

VENDEURS D'AUTOMOBILES NEUVES ET USAGÉES DEMANDÉS

Rémunération sur base et commissions intéressantes, avantages usuels. Expérience nécessaire. Inutile de se présenter sans cette qualification.

S'adresser à:

M. M. GUAY
ROGER BARRE AUTOMOBILE LTEE
1095, Canadienne, tél.: 529-3331

STENOS LEGALES

Plusieurs postes disponibles à Ste-Foy et la Haute-Ville, pour travail stimulant et confidentiel jusqu'à mi-septembre.

OFFICE OVERLOAD
529-9371

ASSISTANT-GERANT SECTION DE LA MACHINERIE

\$17,000. - \$20,000.
qualités requises:

- diplôme d'ingénieur
- 27 à 40 ans
- expérience administrative dans un milieu manufacturier
- bilingue
- ambistieux

Veuillez téléphoner ou faire parvenir curriculum vitae à:

R.K. FALCONER
MANAGER PERSONNEL
CONSULTANT OF CANADA LTD.
2085, avenue Union
Suite 1790, Montréal 111
Tél.: (514) 849-8301

REPRESENTANT DANS L'ALIMENTATION

Nous sommes à la recherche d'une personne qualifiée dans la vente et l'organisation. Doit parler le français et l'anglais. Avoir bonne instruction et connaissance de la province de Québec. Age: environ 40 ans. Résidence: Québec ou banlieue.

Donner tous renseignements (confidentiels) par écrit, à DEPT 3659, LE SOLEIL

REPRESENTANT

Fabricant reconnu à l'échelle internationale recherche un représentant bilingue pour le district de Québec. Il résidera dans la ville de Québec. L'aspirant devra posséder l'immatriculation senior ou l'équivalent ainsi qu'une formation de marketing. Il devra avoir quelques années d'expérience dans la représentation et la vente par le système de distributeurs, être travailleur et s'acquitter de ses responsabilités sans surveillance immédiate. La rémunération est au-dessus de la moyenne et selon les aptitudes. Une automobile neuve est fournie et toutes les dépenses et frais de déplacement sont payés. Autres bénéfices réguliers inclus. Cette offre est un poste d'avenir dans une grande organisation qui croît rapidement.

Envoyer curriculum vitae à:

DEPT 3661 LE SOLEIL

STANDARDISTES

La Corporation des Enseignants du Québec est présentée à la recherche de deux standardistes, classe II.

Qualifications:

- Être âgé de 19 à 30 ans
- Posséder une 11e année et de préférence une 12e année
- Avoir un an d'expérience
- Avoir passé avec succès le test de français
- Avoir 60 minutes en dictygraphie
- Connaissance de la dactylo électrique

Conditions de travail:

- Convention collective
- Semaine de travail de trente-deux heures et demie (32 1/2)
- Salaire hebdomadaire de \$71,00 à \$86,00
- Bénéfices marginaux

Prière de faire parvenir curriculum vitae et photo 1 1/2 x 1 1/4, avant le 12 février 1971 à:

Mlle Denise Goyette, chef du secrétariat
Corporation des Enseignants du Québec
2336, chemin Ste-Foy, Québec 10

Une ville de la région métropolitaine de Québec offre des emplois de

policiers-pompiers

LES EXIGENCES:

- Posséder la citoyenneté canadienne.
- Être âgé d'au moins 19 ans dans le cas d'un homme marié ou d'au moins 21 ans dans le cas d'un célibataire, et ne pas avoir plus de 30 ans.
- Détenir un certificat d'études de 11e année, ou l'équivalent, reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.
- Mesurer au minimum 5'8", pieds nus, et peser au minimum 145 livres.
- Être en excellente santé eu égard aux exigences déterminées par l'employeur. Posséder une vision parfaite sans l'aide de lunettes ou de verres de contact.
- Parler et écrire convenablement le français.
- Avoir une connaissance élémentaire de la langue anglaise parlée.
- Détenir un permis de chauffeur ou être dans la possibilité d'en obtenir un.
- Résider dans la ville ou s'engager à y résider dans les six (6) mois suivant la date du début de l'emploi.
- Ne posséder aucun dossier judiciaire et n'avoir eu aucun démêlé avec la justice.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Semaine de travail d'une durée de 40 heures.
- Salaire relativement élevé sujet à augmentation lors de chaque renouvellement de la convention collective.
- Avantages sociaux particulièrement intéressants (fonds de pension, assurance collective accident-maladie, assurance-salaire à court et à long terme).

Pour poser sa candidature, s'adresser au:

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU QUÉBEC

avant le 12 février 1971, à l'une des adresses ci-dessous, en prenant soin d'apporter une photocopie du certificat de fin d'études, un certificat de naissance ainsi que le permis de conduire.

Région de Québec:

Québec - 210 est, boul. Charest	643-8066
Ste-Foy - 2727, chemin Gomin	643-4814
Lévis - 113, St-Georges	833-3421
St-Georges - 155 est, 35e rue	228-6664-5
Theford Mines - 693 ouest, Alphonse	338-4691

Régions du Bas-St-Laurent-Gaspésie et de la Côte-Nord:

Gaspé - Edifice Roy	368-2241
Ste-Anne-des-Monts - Rue Principale (Edifice Rioux)	763-3391
New Carlisle - Rue Principale (Edifice Le Gresley)	752-2281
Cabano - 149-B, rue Commerciale	854-2547
Rivière-du-Loup - 437, Lafontaine	862-8251
Rimouski - 182 ouest, St-Germain	723-7141
Matane - 69, av. Desjardins	562-0885
Amqui - 96, St-Benoit	629-2258
Boie-Comeau - 170-A, Place Lasalle	296-2208
Sept-Îles - 700 av. Lauro	962-6545

Région du Saguenay-Lac-St-Jean:

Chicoutimi - 360 est, Racine	543-3334
Alma - 209, Sacré-Coeur	668-8349

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

CORPORATION DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC

recherche pour son Centre informatique équipé d'un ordinateur NCR Century-100, un

PROGRAMMEUR

Exigences:

- Formation de niveau secondaire - ou moins une 11e année
- Connaissance théorique et/ou pratique d'un langage assembleur et du COBOL
- Avoir passé avec succès des tests d'aptitudes
- Être disponible, le cas échéant, pour toute urgence dans les travaux de programmation.

Traitement annuel initial: \$5,460 à \$6,500 selon années d'expérience. Autres bénéfices marginaux intéressants déterminés par la convention collective en vigueur (échéance: 30 juin 1971). Les candidats intéressés devront adresser leur curriculum vitae détaillé (avec photo), avant le 13 février 1971, à:

Corporation des enseignants du Québec
Concours SA-103
2336, chemin Ste-Foy
Québec 10 — Téléphone 683-2711

Nous recherchons, pour les services d'ingénierie d'une des plus grandes entreprises manufacturières au Canada, un

INGENIEUR SENIOR

au niveau des

CADRES SUPERIEURS

Les services d'ingénierie assurement des tâches d'une nature toujours stimulante et exigeante, ces tâches comportant 1) divers projets d'expansion — nouvelles usines, modifications et élargissement d'installations existantes; 2) fonction génie de la production — planification, sélection et installation de matériel de fabrication; et 3) fonction génie des sources d'énergie, des lieux physiques et de l'entretien, essentielle aux opérations d'exploitation.

La compétence technique doit être de haut calibre, mais les possibilités de progrès des cadres dépendront des capacités administratives du candidat. Il devra être en mesure d'assumer la direction, simultanément, de plusieurs projets ou programmes complexes auxquels seront affectés les cadres de disciplines et d'expérience variées. Il se rapportera directement à l'ingénieur-chef, et il devra contribuer ses opinions et ses idées par rapport aux politiques de l'entreprise en matière de contrôle du milieu et autres sujets de cet ordre.

Le traitement initial est flexible. La fonction est exercée à Montréal.

GORDON BRYSON & COMPANY LTD.
Conseil en personnel de gestion
1110 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 110
845-1256

REPRESENTANT - PRODUITS VETERINAIRES REGION DE QUEBEC ET DES MARITIMES

Manufacturier progressif offre position immédiate à un représentant expérimenté dans les produits pharmaceutiques vétérinaires. Le candidat devra visiter les vétérinaires, les manufacturiers de moulées et les couvoirs. Il devra posséder une bonne éducation. La connaissance de l'aviculture et de l'industrie porcine sera un atout. Suivant expérience, un salaire de base de \$10,000 avec allocation pour auto, dépenses et commission. Prière de soumettre vos applications avec curriculum vitae, mentionnant expérience à Dept 3658, Le Soleil, Québec.

Toutes les réponses seront traitées confidentiellement.

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

CHEF DES RELATIONS DE TRAVAIL

La fonction:

Sous l'autorité du directeur du personnel, le chef des relations de travail est responsable de la négociation des conventions collectives de travail dans les caisses populaires, effectue les recherches appropriées dans ce domaine et conseille les caisses populaires quant à l'interprétation et à l'application des conventions collectives de travail.

Le candidat

Le candidat recherché a une formation universitaire en relations industrielles et en sciences de l'administration et doit avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le domaine des relations de travail.

Les conditions de travail

- Ce travail exige de nombreux déplacements.
- Le salaire initial peut atteindre \$15,000, selon l'expérience et les qualifications.
- Avantages sociaux coutumiers.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Service du Personnel
Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins
150, avenue des Commandeurs
Lévis, Québec.

Environnement

Les gouvernements ne pourront plus ignorer les prérogatives du public

par François MAILHOT
envoyé du Soleil à
MONTREAL

Nos gouvernements devront cesser de consulter l'industrie en catimini, s'ils veulent vraiment arriver à améliorer la qualité de notre environnement.

Le professeur David B. Bates

de l'université McGill, a émis cette opinion hier soir, en indiquant qu'on ne pourra pas plus longtemps ignorer les prérogatives du grand public, dans cette quête pour un environnement sain.

Il a suggéré, qu'à l'instar de la Suède, le gouvernement Canadien organise un teach in per-

manent d'envergure nationale sur la santé et l'assainissement de l'environnement.

Les canadiens auraient ainsi l'occasion de s'exprimer dans chacune de leur communauté et de faire valoir leurs revendications à cet égard.

Le professeur Bates, qui participait à un symposium de trois jours sur la pollution, organisé par le "Engineering Undergraduate Society" de l'université McGill, a souligné que c'est la seule façon de sensibiliser la population à la gravité du problème et aux échéances auxquelles notre société ne pourra bientôt plus se soustraire.

Le professeur Fred Knelman du département des sciences humaines de l'université Sir George William, a indiqué là-dessus, qu'aucune des associations anti-pollution du Québec, n'avait été consultée durant la préparation de la loi sur le contrôle de la pollution de l'air, qui devrait voir le jour au cours de la prochaine session.

Le professeur Knelman a révéilé qu'il en est ainsi de la majorité des symposiums nationaux et internationaux organisés sur le sujet. Le public est gardé à l'écart: "La plupart des gouvernements font preuve d'un paternalisme outrancier qui laisse bien peu de place à la participation des contribuables dans le processus des prises de décision".

Cette attitude est une des causes qui explique la tendance de nos gouvernements à évaluer le bien-être du peuple en fonction de la croissance économique.

Le professeur Knelman a insisté sur le fait que rien de fondamental n'avait été réalisé jusqu'ici dans le monde, pour lutter contre la détérioration progressive de l'environnement et que c'est sans doute un choix politique, qui permettra finalement aux gens d'espérer des progrès dans ce domaine.

La pollution de l'air est trop élevée dans la région de Windsor

OTTAWA (PC) — Une Commission internationale mixte, dans un rapport publié hier, révèle que la pollution de l'air dans les secteurs des rivières St. Clair et Détroit a atteint un niveau qui la rend dommageable pour la santé, la sécurité et la propriété des résidents.

Cette commission conjointe des Etats-Unis et du Canada, trouve la pollution trop élevée dans les régions de Windsor, Ontario, Detroit, Sarnia et Port Huron, Michigan. Les membres de cette commission représentent le gouvernement fédéral, les Etats américains limitrophes et les provinces impliquées.

Le courant de pollution est orienté vers le Canada dans le secteur Windsor - Detroit, mais autour de Sarnia - Port Huron les contributions à la pollution viennent à peu près également, des deux pays.

Selon cette commission, il en coûterait à peu près \$65 millions par année pour contrôler l'environnement du dioxyde de soufre et des particules poussiéreuses qui affectent ces deux secteurs. Cet estimé couvre les usines motrices, les chaudières industrielles et l'application du procédé aux industries.

AUDIENCES PUBLIQUES

Cependant, le rapport ne descend pas dans le détail de recommandations précises. Il s'en tient à demander des programmes plus efficaces dans les deux pays, des rapports semestriels à la Commission par les agences de contrôle, l'établissement de standards de qualité pour la pureté de l'eau, et la coopération des deux gouvernements fédéraux ainsi que des gouvernements du Michigan et de l'Ontario.

M. Robert Hudson sera rétabli dans ses fonctions

FREDERICTON (PC) — Condamné pour activité politique lors des élections provinciales du 26 octobre dernier, M. Robert Hudson, demeurant à South Branch, dans le comté de Kent, fonctionnaire du ministère provincial de la Voirie, sera immédiatement rétabli dans ses fonctions.

La décision a été prise mercredi par Me J. Gordon Petrie, avocat de Fredericton, chargé d'arbitrer le cas.

M. Hudson était accusé d'avoir transporté des électeurs le jour des élections, contrevenant ainsi à la loi de la fonction publique.

M. Petrie a jugé insuffisantes les preuves présentées par les autorités, concluant que son congédiement était, de ce fait, injustifié.

T.-E. Simard

Une réforme du ministère de l'Industrie et du Commerce s'impose

De notre bureau à ROBERVAL

ROBERVAL — "Si le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, veut parvenir à créer les 100,000 nouveaux emplois, ce qui est maintenant un objectif à atteindre et non pas une certitude, il devra prendre des moyens radicaux pour réorganiser le ministère de l'Industrie et du Commerce, qui est en train de se transformer en un véritable cimetière d'initiatives industrielles".

C'est du moins l'avis de M. Thomas-Eugène Simard, directeur général du Conseil régional de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui prenait la parole hier devant les journalistes du comté de Roberval.

M. Simard a en outre déclaré qu'il ne s'opposait pas à ce que le ministère de l'Industrie et du Commerce devienne une succursale du ministère de l'Expansion économique régionale, à moins, dit-il, que M. Bourassa prenne des mesures énergiques pour corriger la situation actuelle. M. Simard s'est également dit surpris des nombreux départs qui sont survenus récemment à ce ministère.

Il est inadmissible, selon M. Simard, que depuis le départ de M. Benoit Marquis, la région n'ait pas encore en place un délégué industriel régional et un adjoint, lorsque le ministère a par contre deux ou trois autres représentants semblables dans d'autres régions du Québec.

Des comités d'experts des deux pays ont organisé des recherches techniques et scientifiques. Des audiences publiques seront tenues à Sarnia, le 10 mars, et le lendemain à Detroit. A la suite de ces deux rencontres et sur la foi du rapport, la Commission fera ensuite ses recommandations aux gouvernements impliqués.

Le rapport, qui contient 266 pages, contient de nombreuses chartes, des tableaux, des graphiques, des données scientifiques et des statistiques.

Même si plusieurs agents de pollution ont été étudiés, on ne s'est servi que des oxydes de soufre pour en arriver aux évaluations obtenues.

Du secteur Detroit-Windsor, il y a plus d'oxyde de soufre et de particules de pollution transportés au Canada, en provenance des Etats-Unis qu'il y en a, venant du Canada vers le Michigan.

PLAFOND DE SECURITE

En plus de cette pollution de l'air ci-haut mentionnée, certains secteurs font des expériences pour déterminer l'excès de pollution sur les standards requis, à cause d'autres sources limitées à leurs respectives juridictions.

La pollution trans-frontière et locale excède, dans les deux cas, le plafond de sécurité pour la santé, le bien-être et la propriété des résidents.

Dans le cas de Sarnia, on se plaint des odeurs provenant d'une raffinerie de pétrole et d'une manufacture de produits chimiques qui, après une certaine période de temps, peuvent devenir nuisibles pour la santé.

Le rapport estime que les contributions américaines à la moyenne annuelle de concentration de dioxyde de soufre, à Windsor, est aussi haute que .04 parts par million, soit le double des .02 par million, établi par les standards ontariens.

Le complexe pétrochimique de Sarnia et les usines d'énergie thermique électrique au sud de Port Huron, sont responsables pour l'invasion des particules de pollution dans la région de la rivière St. Clair.

BINGO

ORGANISE PAR LE CARNAVAL DE QUEBEC

LUNDI SOIR 8 FEV.

A 8.30 HRES

AU COLISEE DE QUEBEC

DEUX

PRIX DE PRESENCE

DE **\$3,000.00**
CHACUN - EN ARGENT

15 TOURS DE BINGO POUR \$2.00

PRIX DE **\$200.00** CHAQUE
DE **\$200.00** TOUR

PLUSIEURS TOURS SPECIAUX DE

\$2,000.00

ET

\$1,000.00

CE GRAND BINGO SERA DIRIGE PAR
J.-E. PRUD'HOMME

BILLET EN VENTE AU COLISEE

GRANDE VENTE après inventaire

ENSEMBLE COLONIAL ERABLE MASSIF DE HAUTE QUALITE ATTENTION FUTURS MARIÉS

Une valeur de \$1997.60

CET ENSEMBLE DE 18 MCX ROY

comprend:

● REFRIGERATEUR

Sans givre -
ROY - Avocado - 15 pi. cu.

● CUISINIÈRE ROY

30" - Automatique -
Avocado

● MOBILIER DE CUISINE

Erable massif - 5 mcx
1 table - 4 chaises régulières

● MOBILIER DE CHAMBRE

Erable massif - 3 mcx

● SOMMIER-CAISSE

ET MATELAS GARANTIS

● MOBILIER DE SALON

2 mcx - Tissu au choix -
Coussins en caoutchouc
mousse

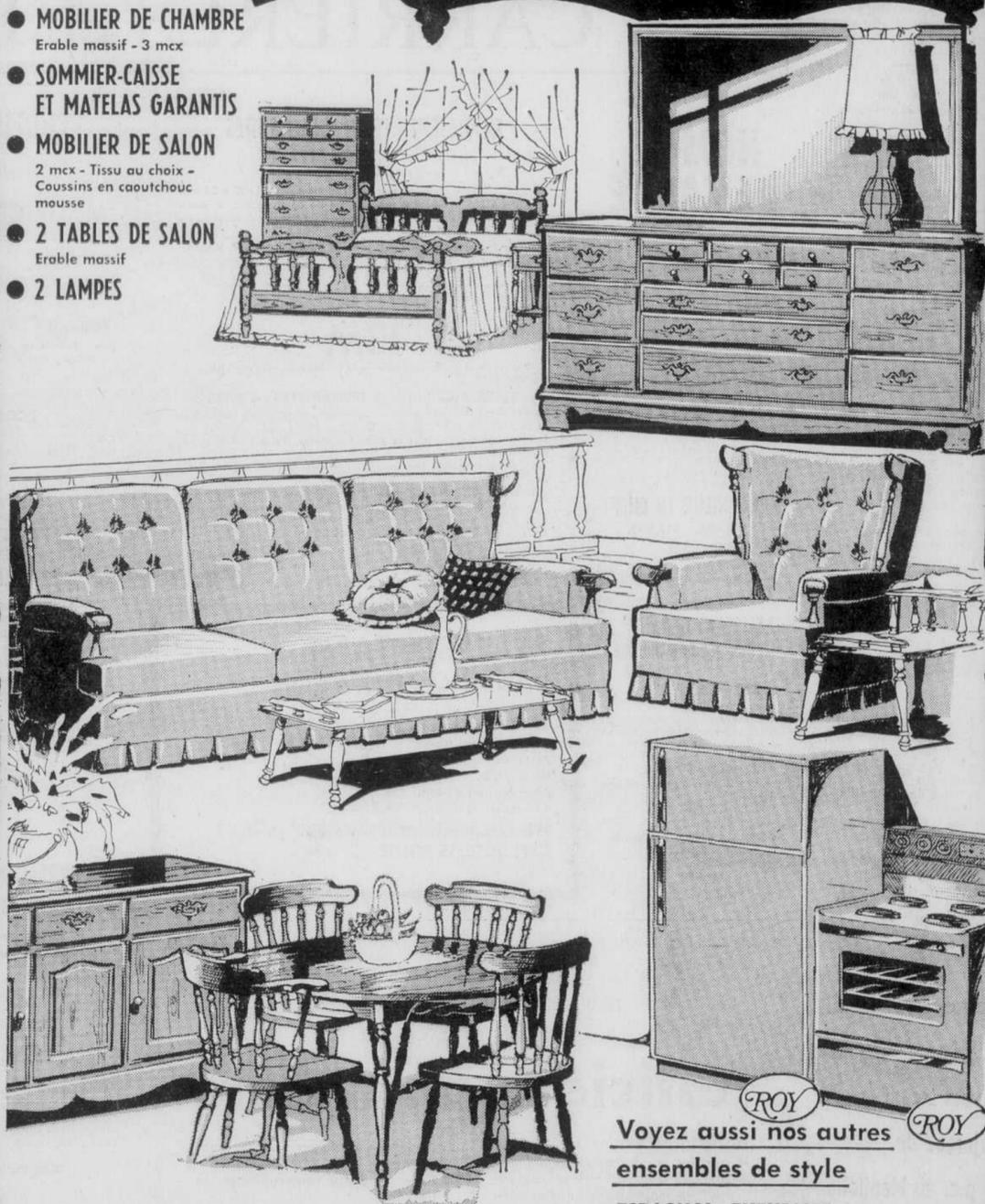
● 2 TABLES DE SALON

Erable massif

● 2 LAMPES

\$1,499⁹⁵

EN SPECIAL A



Voyez aussi nos autres
ensembles de style

ESPAGNOL, FUTURISTE et
MODERNE à prix très spécial

PARTICIPEZ DES MAINTENANT AU GRAND CONCOURS DU PRINTEMPS CHEZ GASTON LEVESQUE



1er PRIX:
VOYAGE A PARIS POUR 2 PERSONNES ALLER-RETOUR

par
AIR CANADA

ET TOUR DE FRANCE DE 15 JOURS

Comprenant un circuit en autocar ainsi que le logement et les repas par l'AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUÉBEC L.T.E.E.
871, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUÉBEC 6. - TEL.: 681-6121

2e PRIX:
GROS LOT DE \$3,500.00 réparti entre plusieurs gagnants.

1 COUPON POUR CHAQUE ACHAT OU 1 COUPON POUR CHAQUE \$100. D'ACHAT

IL EST FACILE
D'ACHETER A TERME

chez GASTON **Levesque INC.**

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR

A LA **PLAZA**

GASTON

Levesque

Le plus grand choix de
meubles au Québec

100, rue Chabot - Ville Vanier

TEL.: 683-3471

MISE
DE
COTE
GRATUITE

CHARGEX

Pour départ-éclair à froid... ajoutez

MOR-POWER



CANADIAN TIRE

DUAL DUTY

La plupart des Chevrolet et Pontiac 1955-70; des produits Chrysler 1956-70 et bien d'autres.

INSTALLATION 75c

21.98

AVEC REPRISE

GARANTIE 48 MOIS



POWER SEALED
best in Winter and Summer

ÉNERGIE SCÉLÉE
supérieure...
Hiver comme Été

dual-duty 75

SUPER-SERVICE

La plupart des Chevrolet et Pontiac 1955-70; des produits Chrysler 1956-70 et bien d'autres.

AVEC ECHANGE

15.45

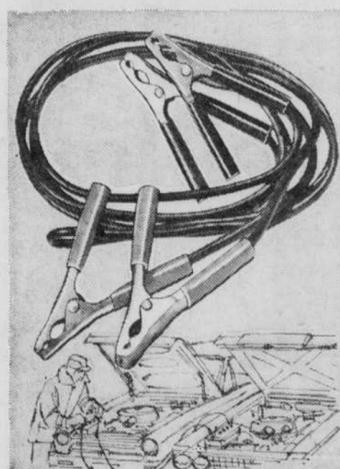
GARANTIE 30 MOIS

Conçue pour le climat québécois... une batterie qui possède une source quasi inépuisable d'énergie fiable, pour de longues années! Hermétiquement scellée, résiste aux changements de température; étanche à l'huile, l'acide, la poussière, etc. Que ce soit l'hiver ou l'été, le "haut niveau d'eau" constitue une triple réserve électrolytique pour préserver les plaques, même si vous oubliez d'en faire la vérification.

Une autre batterie Mor-Power qui vous donne des "départages-éclair." Scellée et chargée sous vide, toute sa puissance est conservée pour votre auto. Bac et dessus scellés, très résistants. Inaltérable aux huiles, acides et changement de température.

GARANTIE
Garantie contre tous défauts. Garantie plus escompte de remplacement pour tout dommage sous condition d'utilisation normale (voir catalogue).

Vos amis des 'mauvais jours' se trouvent à CANADIAN TIRE

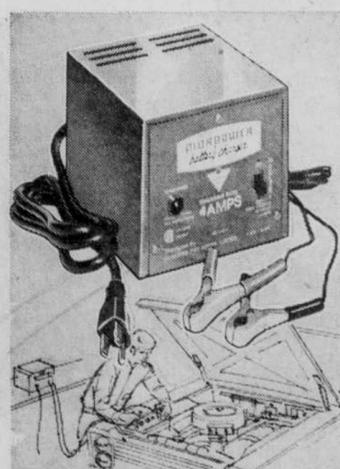


Démarrage rapide

CABLES DE RENFORTS

1.65 paire

8 pieds de long pour une utilisation rapide et facile! Service léger; calibre 6, fils aluminium; pinces isolées. Chaque câble est de couleur différente. Pour 12 volts, 75 amps.

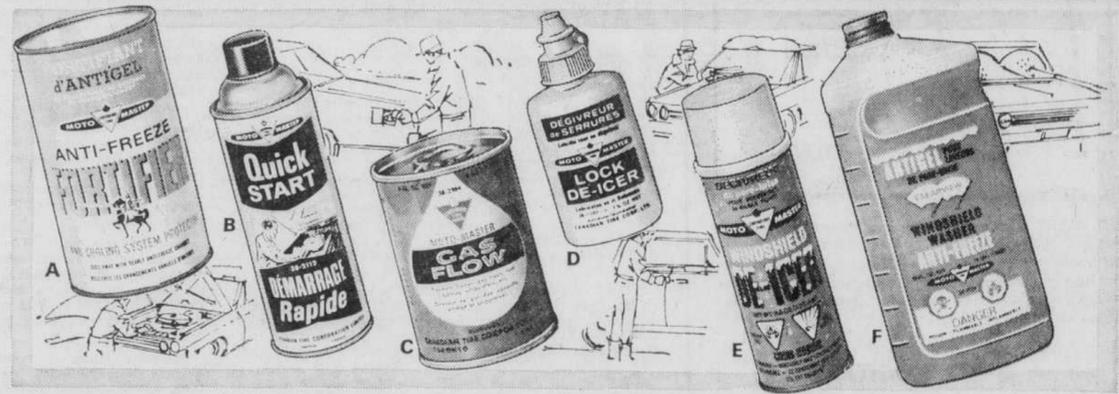


MODELE COMPACT

CHARGEURS DE BATTERIES

14.95

6 et 12 volts avec sortie 4 amps. Avec redresseur au sélénium; indicateur lumineux de polarité; construction supérieure, boîte de métal.



- A. FORTIFIANT D'ANTIGEL**
Restitue, à 6 à 8 pintes d'antigel vieux d'un an, leur teneur en inhibiteurs. Exclusif à Canadian Tire. 1 pinte..... **1.19**
- B. VAPORISATEUR "QUICK START" pour CARBURATEUR**
Contient lubrifiant de haut de cylindre et anticorrosion. Vaporisez dans le carburateur, pour démarrage instantané. De qualité Moto-Master. 15 onces..... **.85**
- C. ANTIGEL D'ESSENCE "GAS FLOW"**
Prévient le gel dans les conduits d'essence, pompe à essence, carburateurs. Aide à prévenir le calage, départs difficiles et du bafouillage. Boîte 4 onces..... **.19**

- D. DEGIVREUR-LUBRIFIANT**
Un aide d'hiver indispensable, de Moto-Master! Aide le dégel des serrures de portes. Contenant compact en plastique compressible. 1/4 once. **.27**
- E. DEGIVREUR DE PARE-BRISSE**
Fait fondre la neige chimiquement. Moyen rapide de dégivrer par jours froids. Bombe aerosol 14 onces..... **.59**
- F. ANTIGEL DE PARE-BRISSE**
De marque Moto-Master. Mélangez avec l'équivalent d'eau. Protège jusqu'à 35°. Bouteille transparente graduée. 40 onces..... **.69**



CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIÉ

QUEBEC 4 BOUL. HAMEL	QUEBEC BOUL. STE-ANNE	LEVIS ROND- POINT	STE-FOY 1170 RTE DE L'EGLISE	KENOGAMI 20 RUE PRICE
----------------------------	-----------------------------	-------------------------	------------------------------------	-----------------------------

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours)

CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIÉ

P. Simard Inc.

10% DE REMBOURSEMENT

PROCEDEZ-VOUS VOTRE

CARTE DE

CREDIT

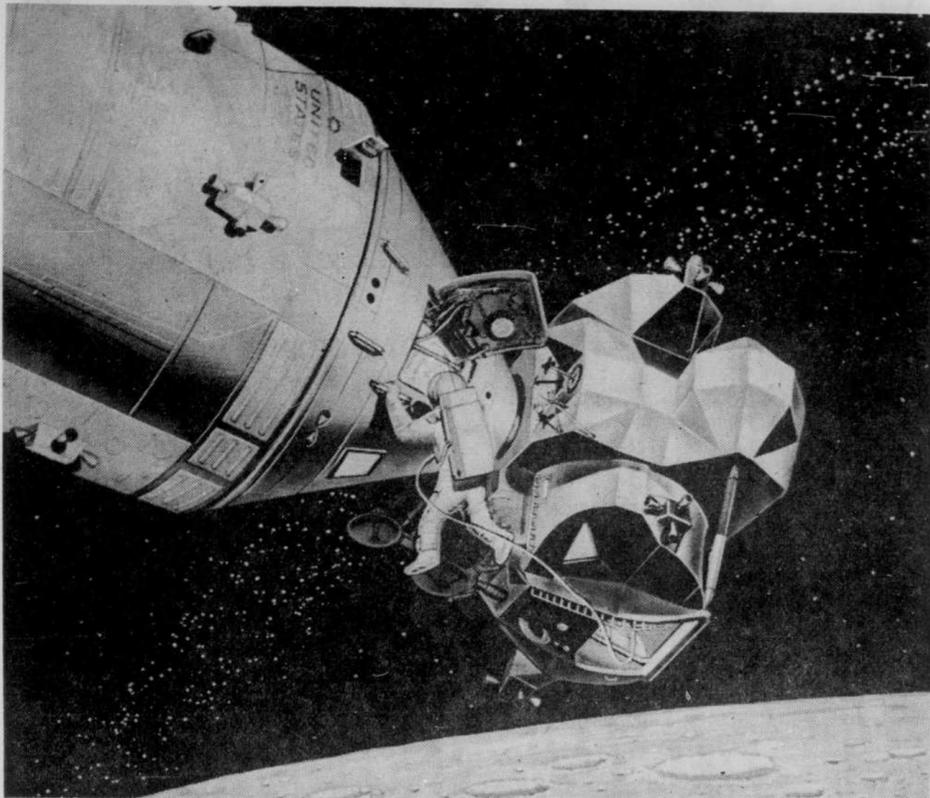
CANADIAN TIRE

DES AUJOURD'HUI

10%

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CTC
SUR TOUT ACHAT COMPTANT (REGION DE QUEBEC)

Demain la Lune



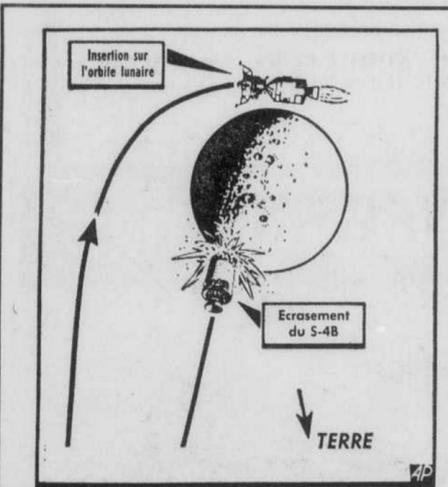
MARCHE — Ce dessin d'un artiste montre comment les astronautes Shepard et Mitchell devront "marcher" du module lunaire au module de commandement, à gauche, si de nouvelles difficultés d'arrimage devaient survenir.

L'illustration montre un astronaute s'accrochant à une rampe du module de commandement avant de monter à bord. (Téléphoto AP)

Mitchell et Shepard pourraient devoir marcher dans l'espace

(D'après AFP et UPI) — Même si les astronautes ne pouvaient compléter l'opération d'arrimage après le retour du Lem de la surface de la Lune, il pourrait n'en prendre que cinq minutes à Shepard et Mitchell pour rejoindre Roosa dans le module de commandement.

Il y a longtemps que l'on a installé des rampes sur les deux véhicules au cas où l'équipage lunaire ne pourrait effectuer la manœuvre vitale de l'arrimage sur orbite lunaire.



EN ORBITE — Ce dessin montre deux étapes de la mission Apollo 14 se produire aujourd'hui. Tôt ce matin, le troisième étage de la fusée Saturne s'est écrasé sur la Lune provoquant une légère secousse sismique. Par ailleurs, également ce matin, le vaisseau spatial s'est placé sur orbite lunaire. (Téléphoto AP)

S-4B s'écrase sur la Lune

(d'après AFP et AP) — Lorsqu'il s'est écrasé sur la Lune, très tôt ce matin, 2h.29, le troisième étage de la fusée porteuse Saturne a creusé dans le sol lunaire un cratère de 30 pieds de profondeur et de 150 à 200 pieds de diamètre.

M. Gary Latham, du laboratoire de géologie Lamont-Doherty avait déjà calculé les dimensions du cratère bien avant le début de la mission et il faudra attendre une future inspection par des explorateurs de la Lune pour confirmer ou infirmer ces prévisions.

Toujours selon les calculs de M. Latham, l'impact de la S-4B, d'un poids de près de 15 tonnes, percutant la Lune à la vitesse de près de 5,600 milles à l'heure, a produit un effet équivalent à celui d'une explosion de onze tonnes de TNT, l'explosif chimique le plus puissant.

La collision a dû projeter des particules de poussière lunaire jusqu'à une altitude de 60 milles où certaines d'entre elles se sont temporairement placées sur orbite lunaire avant de retomber sur la surface de la Lune.

Le sismomètre déposé par l'équipage d'Apollo 12 dans l'océan des Tempêtes a enregistré les ondes sismiques produites par cette explosion, mais les astronautes n'ont pu voir le phénomène. Même si les astronautes survolaient la face visible de la Lune au moment de l'écrasement du S-4B, il y avait peu de chances qu'ils puissent voir l'impact.

Lors d'Apollo 12, le vaisseau spatial se trouvait au-dessus de la face cachée de la Lune au moment où s'était écrasée la fusée.

Les savants espèrent que les vibrations de l'écorce lunaire engendrée par ce choc, qui doivent durer environ cinq heures, permettront d'en savoir plus long au sujet de la Lune.

L'ESPACE "OUVERT"

En plus, les opérations extravéhiculaires, c'est-à-dire la sortie et le travail des astronautes dans l'"espace ouvert", à proximité de leurs vaisseaux spatiaux alors que ceux-ci sont en mouvement dans le cosmos, ont été considérées, dès le début des vols humains, tant par les Soviétiques que les Américains, comme une condition essentielle du développement de l'astronautique.

Ce n'est pas par hasard que cosmonautes soviétiques et astronautes américains ont réalisé plusieurs de ces opérations extravéhiculaires, les premiers, bien avant d'entreprendre leur vol le plus long autour de la Terre, et les seconds bien avant que d'aller sur la Lune. La raison en est simple: l'astronaute qui peut "sortir" de sa cabine, peut inspecter son vaisseau, procéder à des réparations et, éventuellement passer dans une autre capsule spatiale. En outre, la construction des grandes stations spatiales exigera de telles activités en dehors des transports cosmiques.

"NAGER DANS L'ESPACE"

Alexis Leonov avait été le premier, en mars 65, à démontrer que l'homme pouvait "nager" dans l'espace découvert. Il fut suivi ensuite par les nombreuses "sorties" des astronautes américains à partir de leurs cabines bi-places Gemini. Avec les Soviétiques, notamment les Soyuz 4 et 5 les Soviétiques allèrent encore plus loin, puisque deux cosmonautes, Khrounov et Elisseiev, partis dans le cosmos à bord d'un Soyuz 5 revinrent sur la Terre à bord de Soyuz 4. Lors du vol d'Apollo 9, en mars 1969, les astronautes américains exécutèrent plusieurs transferts par l'extérieur, du module de commandement dans le module lunaire. Ceci n'a pas été oublié.

Dans la préparation des vols vers la Lune, les Américains ont toujours tenu compte de ces possibilités. Les difficultés survenues dès la troisième heure du vol, d'Apollo 14 les ont actualisées. Et l'on a appris en 24 heures à Houston une foule de renseignements sur les moyens qu'avaient à leur disposition les astronautes d'Apollo pour passer de la cabine de commandement dans le module lunaire — et vice versa — sans emprunter le fameux boyau du Lem rivié au nez du module de commandement par le non moins fameux — depuis dimanche — dispositif d'arrimage.

A quelque chose, malheur est bon. Apollo 13 avait démontré de façon éclatante comment le module lunaire pouvait jouer le rôle de "chaloupe de sauvetage". A l'occasion des ennuis techniques d'Apollo 14 et dans l'hypothèse de difficultés lors du rendez-vous sur orbite lunaire, entre le module de commandement et la cabine supérieure du Lem ramenant les deux astronautes de la surface de la Lune, les techniciens de Houston ont refait l'inventaire des moyens à la disposition de leurs astronautes. Jim McDivitt, directeur du programme des vaisseaux spatiaux et qui en 1965, à bord de Gemini 4, avait dirigé la première "sortie" d'un Américain dans l'espace, Robert White, a déclaré formellement, lundi au centre spatial de Houston, qu'en cas de nécessité l'équipage d'Apollo 14 pourrait passer du module lunaire dans le module de commande. Des mains courantes sont fixées à cet effet sur l'extérieur des deux cabines.

UNE HEURE

L'essentiel est que les deux cabines puissent se toucher. Pet Frank, directeur de vol de la première équipe des contrôleurs, a précisé de son côté, que "malgré l'inconvénient au point de vue poids que cela représentait, les deux astronautes qui repartaient du sol lunaire pour rejoindre la cabine mère, avaient toujours à bord de leur capsule tout un attirail "pour d'éventuelles sorties extravéhiculaires".

Non seulement, pour la première fois, avec Apollo 14, Shepard et Mitchell disposeront d'un équipement secondaire de survie pouvant être utilisé lors de la marche sur la Lune, mais toujours les deux hommes revenant de la Lune, auront à bord de leur Lem un équipement auxiliaire à oxygène, des cordons ombilicaux, des lanières spéciales, etc... prévus pour être utilisés en cas d'urgence. Ce matériel a toujours figuré dans la panoplie des astronautes, sur la fameuse "check-list" (inventaire). Les équipements spéciaux permettraient de tenir, de façon autonome, quarante à soixante minutes dans le vide spatial.

Ainsi, si de nouvelles difficultés survenaient avec le système d'arrimage, après le séjour sur la Lune, la situation serait sérieuse, mais pas immédiatement dramatique. Le suspense serait toutefois de taille, mais il n'y a pas d'astronautique sans risques.

Les astronautes aperçoivent les éclairs des rayons cosmiques

HOUSTON (d'après AP, AFP et UPI) — Les astronautes américains aperçoivent les éclairs des rayons cosmiques qui traversent leur cabine. L'équipage d'Apollo 14 a confirmé aux spécialistes du sol ce phénomène qui intrigue les savants et qui avait été déjà révélé par James Lovell et Fred Haise d'Apollo 13.

PLUSIEURS HYPOTHESES

Les savants croient que les éclairs lumineux sont causés par les rayons cosmiques invisibles traversant les murs du vaisseau spatial et frappant l'œil des astronautes, causant des impulsions que leur cerveau perçoit comme étant de la lumière.

Par contre, les savants ne savent pas exactement d'où proviennent ces rayons et de quelle façon ils affectent l'œil.

Les astronautes Alan Shepard, Edgar Mitchell, et surtout Stuart Roosa pendant qu'il sera seul en orbite autour de la Lune, doivent effectuer une série d'expériences pour déterminer comment se produit ce phénomène.

Avant le départ, Shepard, Roosa et Mitchell ont aussi appris un vocabulaire spécial pour décrire les éclairs.

Des savants ont reproduit différentes sortes d'éclairs lumineux variant du simple point jusqu'au feu d'artifice. Pour chacune des formes lumineuses les astronautes et les scientifiques de la Nasa se sont mis d'accord sur les mots à employer.

En général, les astronautes ont observé ce phénomène pendant des périodes d'activité réduite et dans l'obscurité. Certains ont rapporté en avoir vu tandis que d'autres n'ont jamais observé ce phénomène.

En utilisant un doigt pour comprimer son œil, l'astronaute pourra couper la transmission des signaux de la rétine de l'œil au cerveau. Si les éclairs persistent, cela pourrait vouloir dire que les rayons cosmiques pénètrent le crâne et frappent le nerf optique pour causer l'éclair.

BOMBARDEMENT

Selon une autre théorie, les rayons cosmiques entrent dans l'œil et frappent la rétine. Le rayon est un paquet d'énergie qui heurte un atome de la rétine, lui communiquant cette énergie. Lorsque l'atome retourne à son état normal, il perd l'énergie sous la forme de lumière.

D'autres savants ont suggéré que les rayons cosmiques frappent l'humeur vitreuse, une substance gélatineuse à l'arrière du globe oculaire. Ils ont émis la théorie que le rayon, en traversant l'humeur, crée un onde de choc perçue par le cerveau comme de la lumière.

L'hypothèse la plus compliquée est sans doute celle qui a été avancée il y a quelques temps par des savants de l'observatoire de Harvard et du centre de recherches nucléaires britanniques de Harwell. Les éclairs perçus par les astronautes pourraient être assimilés au phénomène appelé "Teufft Tcherezkov" qui produit une sorte de radiation lumineuse (visible dans les piles en piscines atomiques) et qui se produit par interaction entre particules nucléaires ultrarapi-

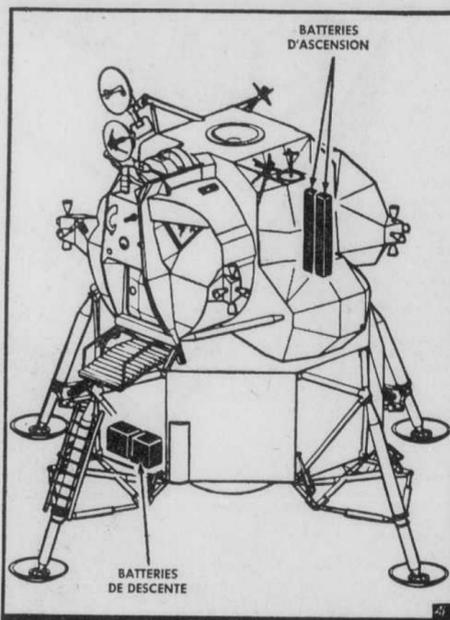
des et le milieu qu'elles traversent. Selon ces savants, cette brève radiation serait produite chez les astronautes à l'intérieur du globe oculaire ou de la rétine.

On croit que certains rayons cosmiques arrivent en paquets du Soleil.

Si les astronautes continuent de voir des éclairs lumineux alors que la Lune sera entre leur vaisseau et le Soleil, cela pourra indiquer de quel autre endroit les rayons proviennent.

Les rayons cosmiques sont principalement composés de noyaux atomiques d'hydrogène probablement accélérés à de très grandes vitesses par le champ magnétique qui entoure parfois le Soleil.

Ces éclairs rappellent que les astronautes sont constamment bombardés par des radiations pendant qu'ils voyagent dans l'espace. Les savants sont certains que les niveaux de radiation ne sont pas assez élevés pour être dangereux pendant les présents vols qui ne durent que deux semaines, mais les radiations pourraient s'avérer dangereuses pendant de longs voyages.



PROBLEME DE BATTERIE — Ce dessin indique l'importante place occupée par les batteries de montée du Lem qui indiquaient une lecture plus basse que la normale, hier. Ces piles fournissent le courant à la partie du module lunaire qui ramène les astronautes du sol de la Lune au rendez-vous avec le module de commandement. Hier, soir, le Centre de contrôle de Houston a annoncé que la pile était en ordre et a donné le feu vert pour l'atterrissage sur la Lune. Les piles de descente serviront demain pendant la descente du module lunaire sur la Lune. (Téléphoto AP)

Sept objets tournent autour de la Lune en même temps qu'Apollo 14

(d'après AP) — Lorsque le vaisseau spatial Apollo 14 a commencé à orbiter autour de la Lune, tôt ce matin, il est devenu, bien que de façon temporaire, le huitième objet à tourner autour de la Lune.

Par contre, Apollo 14, qui orbitera de 65 à 165 milles au-dessus de la surface lunaire, avec un plongeon jusqu'à seulement 9 milles de la Lune, n'a pratiquement aucune chance d'amener ses passagers assez près d'un de ses compagnons d'orbite lunaire pour qu'ils puissent être observés.

Un porte-parole de l'Agence spatiale américaine a dit que malgré qu'il soit impossible de déterminer les trajectoires de ces objets à partir de la Terre, il y a tellement d'espace disponible que les dangers de collisions sont inexistantes.

Les objets actuellement autour de la Lune sont quatre vaisseaux soviétiques de la classe des Luna et trois américains: Explorer 35 et deux véhicules abandonnés de la série Apollo (Apollo 10).

De toute façon, le nombre d'objets en orbite autour de la Lune ne se compare pas avec les 302 satellites et 1,230 objets divers actuellement en orbite autour de la Terre. Et autour de la Terre, la Nasa affirme que les dangers de collision sont nuls.

Le vaisseau spatial Apollo 14 ne risque donc pas d'entrer en collision avec un autre objet tournant autour de la Lune, mais une erreur de calcul d'une demi-seconde pourrait le faire s'écraser contre la surface lunaire.

Contrairement aux autres missions Apollo, où les manœuvres de séparation du module de débarquement lunaire et de la capsule principale s'effectuaient à une distance de 69 milles de la Lune, l'équipage d'Apollo 14 amorcera les manœuvres de détachement du Lem à 9 milles de la Lune.

Cette décision de la NASA permettra une économie du carburant mais augmente les risques de l'opération.

Les deux parties du vaisseau spatial demeureront dans une orbite lunaire elliptique dont l'apogée est de 69 milles et le périhélie est de 9 milles jusqu'à ce qu'il ait fait douze fois le tour de l'astre.

Les deux parties se détacheront à 9 milles de la surface de la Lune, la capsule principale retournera sur une orbite circulaire de 69 milles, le Lem accomplira deux révolutions autour de l'astre avant de se poser.

Si la mise à feu du vaisseau spatial destinée à le placer sur l'orbite elliptique dont le péri-

Le grand dépareillé.



Flacon: grand, dépareillé
Goût: espiègle. Arôme: fin
Couleur: ensoleillée

BOLS

l'incontestable

Distillé au Canada pour la distillerie Erven Lucas Bols, Amsterdam, Hollande.

washington

PIERRE TABARLY CORRESPONDANT DU SOLEIL



Les "comptes" de l'âne et de l'éléphant

Non, il ne s'agit point de l'un de ces récits merveilleux que Schéhérazade fait, au cours des Mille et Une Nuits, au sultan Chahriyar, son époux, mais — plus prosaïquement — du budget record que le président Nixon vient de soumettre au Congrès! Pourquoi l'âne? Pourquoi l'éléphant? Tout simplement parce que le premier nommé est le symbole du Parti démocrate et l'autre, celui du Parti républicain. Or, la tradition veut que jamais un président républicain ne parvienne à un budget déficitaire... Tout au moins en était-il ainsi jusqu'à ce que Richard Milhous Nixon fit-il sien, dans une certaine mesure, le credo économique des Démocrates. Le document fiscal dont il saisit les législateurs vendredi dernier prévoit en effet un déficit de quelque \$11.6 milliards pour un montant global de \$229.2 milliards.

UNE QUESTION DE SEMANTIQUE...

Il est vrai cependant qu'en dépit du gouffre béant existant entre les revenus anticipés et la totalité des dépenses prévues, le gouvernement substitue-il au terme honni de "définitaire", l'euphémisme "expansionniste". Dès lors, d'aucuns de se demander si — grâce à un très brillant tour de sémantique — le chef de l'Exécutif se refuse-t-il tout bonnement à appeler un chat, un chat. "Ce serait vilement le calomnier", rétorque-t-on à la Trésorerie, "et faire preuve d'une ignorance crasse en matières financières". Et d'expliquer derechef, pour le bénéfice des cancras ou des incrédules (l'un n'excluant point nécessairement l'autre!), que contrairement à ce qui se produit dans le cas d'un budget en déséquilibre — celui de M. Nixon ne saurait-il absolument pas être inflationniste.

... OU D'ALCHIMIE

Par quelle subtile alchimie "l'Administration" en arrive-t-elle à cette transmutation nouveau genre? Très simple: ainsi que l'indiquait le tout récent "message" sur l'état de "l'Union", le budget est-il établi en fonction des revenus que produiraient le plein emploi et une économie tournant à son potentiel maximum. Toutes proportions gardées, évidemment, un peu comme si, sur le plan domestique, un chef de famille sans emploi établissait ses dépenses mensuelles d'après — non l'allocation de chômage — mais plutôt le salaire qui serait le sien s'il travaillait! Point besoin d'être un Einstein pour anticiper les résultats d'une telle entreprise... Apparemment toutefois il serait considéré absurde, voire criminel dans le cas d'un particulier de devenir, ipso facto, génial et digne de louanges, transposé à l'échelle gouvernementale. Il n'appartient certes pas au "lampiste" que nous sommes de disputer un tel état de chose. D'autant plus que, rappelle-t-on, la valeur intrinsèque de la théorie en cause est elle généralement endorsed par maint experts démocrates aussi bien que républicains... même si les modalités de son accentuation seront sans aucun doute disputées sur une base partisane.

CHIFFRES ELOQUENTS

En tout état de cause, l'éloquence des chiffres est indéniable. Ceux-ci révèlent par exemple que la somme de \$229.2 milliards

pour l'année 1972 excède de \$16.4 milliards le montant du présent exercice financier. Ils indiquent en outre que pour chaque dollar de revenus, 41 cents proviennent de l'impôt individuel, 25 cents des taxes sur l'assurance sociale, 16 cents du prélèvement sur le revenu des corporations, 8 cents des contributions indirectes, 5 cents des emprunts et les derniers 5 cents de sources diverses. A l'chapitre des dépenses, maintenant, 42 cents sont alloués aux "ressources humaines", 34 cents à la Défense, 11 cents aux "ressources physiques", 8 cents à l'intérêt payé sur la dette publique. Les derniers 5 cents sont indiqués sous le titre "autres".

A l'exception des contributions au régime de sécurité sociale, aucun impôt nouveau n'est réclamé par le président, lequel croit fermement à une augmentation vertigineuse des revenus, de \$194.2 milliards, grâce à un accroissement de 9 pour cent de la production totale de la nation. Précisons tout de suite ici que cette prédiction est tournée en ridicule par nombre d'économistes en dehors des cercles gouvernementaux. Ceux-ci sont convaincus qu'une expansion beaucoup plus lente se traduira par des rentrées considérablement plus modestes et donc un déficit substantiellement plus élevé.

LE BOUC EMISSAIRE

Par ailleurs, les critiques du gouvernement — "colombes" notoire en tête — ne sont-ils d'ores et déjà point faute de le tancer vertement pour ce qui est du morceau de gâteau fiscal alloué à la Défense, soit \$77.5 milliards de dollars. Apparemment insensibles au fait que, pour la première fois, la part du lion fut réservée aux dépenses non militaires, de nombreux sénateurs ne manquent plutôt pas de souligner que le "Département" de M. Laird est destiné à bénéficier d'une augmentation de \$1.1 milliard.

En toute justice, cependant, on se doit de mentionner à ce propos qu'une partie très importante du sous-budget militaire est consacré aux augmentations de salaire prévu afin de faciliter la création future de l'Armée de métier — l'un des projets favoris de M. Nixon. Parions quand même que cela ne... désarmera pas pour autant (si l'on nous pardonne l'expression!) tous ceux qui éprouvaient grand plaisir personnel — en plus de recueillir d'indéniables avantages politiques — à museler quelque peu le Pentagone en qui ils voient un budgétivore virulent! Oui, mais... si le Pentagone n'existant pas, faudra-t-il l'inventer, ne fut-ce que pour le bénéfice des Démocrates qui — sans ce bouc émissaire fait sur mesure — ne sauraient réellement sur quel pied danser au sujet de ce satané budget. Les dépenses militaires, du moins, leurs donnent-elles un os de taille à ronger. Car, c'est là la paradoxe: privés de cette cause célèbre, les Démocrates ne pourraient-ils décemment démolir la politique "expansionniste" du président alors qu'en-temps les Républicains se voient obligés d'accorder ostensiblement leur appui à des méthodes de gestion financière qu'in petto beaucoup d'entre eux réprouvent! Ah! Glorieuse incertitude de la politique!!!

états-unis

Une explosion dans une usine cause la mort de 25 personnes

WOODBINE, Georgia (UPI, AP et AFP) — L'explosion qui a complètement détruit une usine d'assemblage de fusées éclairantes, près de Woodbine, en Georgie, a causé la mort de 25 personnes et en a blessé une centaine d'autres, au cours de la matinée hier.

On s'attend à ce que le nombre des victimes soit plus élevé, et les recherches se poursuivent en vue de retrouver les corps littéralement déchiétrés par la violence de l'explosion qui a été ressentie à quelque 50 milles de l'usine.

Le feu qui s'est étendu à trois autres bâtiments de l'usine de la société Thiokol s'est également propagé à la forêt environnante, avant d'être maîtrisé au début de l'après-midi.

L'usine chimique est située à environ 25 milles de la municipalité de Woodbine dans l'Etat de Georgie.

La possibilité d'un sabotage n'a pas été écartée, mais un porte-parole de la société affirme que l'explosion aurait pu être produite par la combustion de pièces pyrotechniques. Les fusées éclairantes, fabriquées par la société Thiokol sont utilisées en Indochine. Dissimulées dans des sentiers, elles sont mises en action au moment où une pression s'exerce sur les cordes qui y sont attachées.

La société "Thiokol Chemical" possède une vingtaine d'usines aux Etats-Unis, une au Canada et une en Angleterre. Fondée en 1928 pour produire du caoutchouc synthétique, elle s'est ensuite diversifiée.

Plusieurs de ces usines sont situées près des centres de lancement de missiles, au Texas et dans l'Utah. Thiokol travaille également pour la NASA et notamment pour le programme Apollo, en tant que sous-traitant.

Pénurie d'énergie électrique dans l'Etat de New York

NEW YORK (UPI) — Pour la septième fois en 17 jours, l'électricité a été réduite de cinq pour cent, dans l'Etat de New York en raison de la vague de froid qui oblige les New-Yorkais à faire un plus grand usage des systèmes de chauffage.

Six des sept compagnies qui fournissent l'électricité à l'Etat de New York ont été forcées de réduire leur voltage de 5 pour cent, et la septième était menacée de devoir prendre la même mesure bientôt.

La vague de froid n'est pas la seule raison qui a forcé les producteurs d'énergie électrique à réduire leur voltage. La compagnie Consolidated Edison, qui fournit l'électricité à la ville de New York répare actuellement deux de ses générateurs, dont l'un est situé dans une centrale nucléaire, qui a fait défaut l'éte dernier.

Dialogue de sourds entre Washington et l'Amérique latine

WASHINGTON (AFP) — Deux séries d'événements qui se sont produits au cours de ces trois dernières semaines — la guerre du thon entre les Etats-Unis et l'Equateur et l'échec partiel de la conférence antiterroriste de l'Organisation des Etats américains (OEA) — viennent illustrer une fois de plus le "dialogue de sourds" qui paraît s'être instauré entre Washington et l'Amérique latine.

Réunis dans la Capitale américaine depuis le 25 janvier dans le but avoué de définir une attitude commune sur la question des enlèvements et du terrorisme politiques, 22 ministres des affaires étrangères ou leurs représentants des pays membres de l'OEA se sont finalement séparés le 2 février au soir en adoptant une convention qui ne satisfait personne et qui a provoqué le retrait indigné de six délégations conduites par le Brésil et l'Argentine, l'opposition du Chili et l'abstention de deux autres pays.

L'accord conclu par les Etats-Unis et douze autres républiques ne concerne que les enlèvements de diplomates, les responsables de ces délits étant désormais poursuivis par l'extradition sur le territoire des pays signataires. L'adoption de ce texte a consacré une scission de fait entre les pays qui se veulent démocratiques, qui l'ont approuvé, et les régimes forts, qui l'ont rejeté.

Car ces derniers étaient venus chercher à Washington un accord qui couvre tous les actes de terrorisme politique, que leurs victimes soient des diplomates étrangers ou pas. Le Chili, enfin, s'était opposé d'emblée à toute restriction au principe traditionnel du droit d'asile en faveur des exilés politiques.

AUCUN REMEDE PRATIQUE

13 des 19 enlèvements de personnalités politiques enregistrés en Amérique latine au cours des deux dernières années se sont produits précisément dans les pays qui ont abandonné la conférence, ce qui veut dire — estiment les observateurs — que les résultats de celle-ci n'apporteront aucun remède pratique à la situation. Si, par exemple, un diplomate américain ou européen devait se faire enlever demain au Brésil, en Argentine, au Guatemala, en Equateur, au Pérou, en Bolivie ou au Chili, rien n'empêcherait ses ravisseurs ou les individus échangés contre lui de trouver refuge dans les pays qui, jusqu'à présent, leur accordaient l'asile.

Le désaccord qui vient de se produire et que Washington avait jusqu'à la dernière minute tenté en vain de prévenir, risque de compromettre le "leadership" américain au sein de l'OEA et de rendre celle-ci plus impuissante que jamais.

Déjà, une résolution de cet organisme invitant les Etats-Unis et l'Equateur à négocier dans la modération leur conflit de pêche, a été ignorée complètement.

Dix-sept thoniers américains au moins ont été arraisonnés depuis le 11 janvier au large des côtes de l'Equateur, qui revendique une zone d'eaux territoriales s'étendant jusqu'à 200 milles marins alors que les Etats-Unis ne reconnaissent, pour les droits de pêche, qu'une limite des douze milles. Washington a décrété la suspension de son assistance militaire au gouvernement de Quito et celui-ci a exigé, lundi dernier, en pleine conférence de l'OEA le retrait de la mission militaire américaine de son territoire tout en dénonçant "l'amère tradition impérialiste des Etats-Unis".

La détérioration des relations hémisphériques paraît donc devoir suivre son chemin: les ambassades des Etats-Unis dans les capitales latino-américaines continueront de présenter l'aspect de forteresses et leurs chateaux continueront d'être arraisonnés, tandis que l'alliance pour le progrès sombre dans l'oubli et que l'aide américaine n'obéit plus qu'au critère de la rentabilité.

VENTE, INSTALLATION ET NETTOYAGE
de brûleurs à l'huile.
Fourniture genre pot.
Ajustement de carburateurs.
Huile à poêle
SERVICE 24 HRES POUR HUILE A FOURNAISE
EUG. DESROCHES FILS LTEE
569 ouest, St-Vallier
525-4946 — 525-4919

Papa est adorable depuis qu'il a confié à H & R Block son RAPPORT D'IMPOT

Il s'inquiétait tout le temps de son impôt sur le revenu il n'avait jamais le temps de jouer avec moi. Maintenant tout est différent. H. & R. BLOCK a tout arrangé. Pourquoi ne demandez-vous pas à votre papa de voir BLOCK dès aujourd'hui?

Declarations complètes \$5 et plus

H&R BLOCK LTEE
Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 300 succursales au pays

161 St-Jean (près Turnbull)	115 E. St-Joseph (près Langelier)	594, 3e Av. (coin La Canardière)
3083 Quatre-Bourgeois Ste-Foy	8325 Henri-Bourassa Charlesbourg	74 E. Jacques-Cartier Chicoutimi
3025 de Mussel (près Masson) Les Saules	41 av. Bégin Lévis	Centre d'Achats St-Romuald, 74 rue Principale

9 a.m. à 9 p.m. tous les jours - 9 a.m. à 5 p.m. samedi
Tél.: 523-0818
SANS RENDEZ-VOUS

HITACHI

Voyez la gamme complète des téléviseurs Hitachi, en blanc et noir ou en couleur, écran de 9, 12, 15, 17, 19".

Bélanger & Lachance Enr.
2213, BOUL. DES CHUTES
COURVILLE — TEL.: 663-3190

LE TELE HITACHI 100% A L'ETAT SOLIDE
Un télé sur lequel on peut compter
• réglage automatique de l'image couleur

SIMPSONS-SEARS

TELEVISEUR 19" EN COULEUR! RABAIS \$90
Rég. 529.96 **439.88**
Mensualités 17.50

PRIX RECORD DE FEVRIER

19" BLANC ET NOIR! 3 JOURS SEULEMENT! SPECIAL! **149.88**

LES PRIX DE TOUS NOS APPAREILS INCLIENT LA GARANTIE SIMPSONS-SEARS!

4 FEVRIER
5 FEVRIER
6 FEVRIER

5 ANS

99.95

SACHEZ PROFITER DES AUBAINES ALLECHANTES QUE SIMPSONS-SEARS VOUS OFFRE ! NOS "PRIX RECORD DE FEVRIER" VOUS APPORTENT LA CHANCE DE FAIRE DES ECONOMIES SUBSTANTIELLES! UNE OCCASION A NE PAS MANQUER! VOYEZ NOTRE SECTION SPECIALE DANS LE SOLEIL D'HIER!

SIMPSONS-SEARS

N'OUBLIEZ PAS NOTRE CONCOURS REGULIER!

SOMME A GAGNER CE SOIR: \$700

EN EFFET, NE MANQUEZ PAS DE PARTICIPER A NOTRE CONCOURS REGULIER! LE NOM CHANCEUX EST CHOISI CHAQUE JEUDI ET VENDREDI SOIR A 8H.45 P.M. AINSI QUE LE SAMEDI APRES-MIDI A 4H.45 P.M.

MONTANT INITIAL \$500
(en marchandises)

Depuis janvier 1970, \$29,900 en marchandises ont été gagnés par nos clients!...



DES BARRICADES DE FEU — De violentes émeutes ont de nouveau éclaté, hier, en Irlande du Nord, dans le quartier catholique de Springfield Road, à Belfast. Tout a débuté lorsque les soldats britanniques ont voulu faire des perquisitions. Les manifestants ont provoqué de nombreux incendies, pour se créer ainsi des barricades, afin de riposter aux forces de l'ordre. Ils ont, entre autres, incendié un autobus à double étage et trois camions. (Téléphoto AP)

Nouvelle flambée de violence en Irlande du Nord

BELFAST (d'après l'AFP et UPI) — La violence a de nouveau fait irruption hier et ce matin à Belfast, alors que par deux fois des émeutiers s'en sont pris aux forces de l'ordre dans les quartiers de Springfield Road et de New Lodge Road.

Les émeutes ont été particulièrement violentes à ce dernier endroit, alors que les forces de l'ordre ont essuyé à plusieurs reprises des rafales d'armes automatiques, et des grenades et des bombes rudimentaires "antipersonnel" remplies de clous ont été lancées en direction des soldats britanniques dont six ont été blessés sérieusement — l'un d'eux a été atteint d'une balle à la tête et a dû être opéré d'urgence — son état est jugé très critique.

Des boutiques ont été incendiées et ce n'est qu'au cours de la nuit que le calme est revenu. Les forces de l'ordre ont procédé à une quarantaine d'arrestations.

C'est, semble-t-il, des perquisitions opérées par les forces de l'ordre tant dans les quartiers catholiques que protestants de

Belfast qui sont à l'origine de cette nouvelle flambée de violence.

Hier après-midi, quelque 20 arrestations avaient été effectuées à la suite des échauffourées qui ont mis aux prises environ 200 manifestants, dont de nombreuses jeunes filles, aux forces de l'ordre dans le quartier catholique de Springfield Road.

Au quartier général des forces de l'ordre, on fait porter la responsabilité de ces violents incidents sur "les éléments extrémistes républicains qui ont agi, déclare un communiqué, sans la moindre provocation des forces de sécurité".

En raison de la dégradation de la situation, la marche monstre qui devait se dérouler ce soir à Belfast à l'initiative des loyalistes protestants pour manifester contre les faiblesses de la politique du maintien de l'ordre du gouvernement a été annulée. Plus de 50,000 personnes devaient notamment converger vers l'hôtel de ville pour déposer une pétition réclamant la démission du premier ministre, le major James Chichester - Clark.

Pompidou accueilli avec enthousiasme en Mauritanie

NOUAKCHOTT (D'après l'AFP et UPI) — Nouakchott, capitale de la Mauritanie, a accueilli hier dans le bruit et le folklore africain, le président de la république française et Mme Pompidou. A leur descente d'avion, le couple présidentiel a reçu, selon les lois traditionnelles de l'hospitalité arabe, du lait et des dates des mains d'enfants mauritaniens. Au milieu d'une cohue de journalistes et de photographes, le chef de l'Etat mauritanien, M. Moktar Ould Daddah et son épouse se sont avancés vers M. et Mme Pompidou, et après les honneurs militaires, les deux présidents, ont salué les membres du corps diplomatique.

Dans le salon d'honneur, le programme a été écouté et aucune allocution officielle n'a été prononcée en dehors de quelques paroles de bienvenue. Le cortège s'est ensuite mis en rou-

te sous un ciel gris, au milieu d'une haie de personnes enthousiastes. La foule, devenue rare à mi-chemin entre l'aéroport et la ville, redevenait dense à l'approche de la capitale. Au total, ce sont 20,000 personnes, c'est-à-dire plus de la moitié de Nouakchott, qui étaient au rendez-vous pour accueillir le président français. Le texte du discours que le président Pompidou aurait dû prononcer à l'aéroport ayant été remis sous forme de texte écrit à la presse, le secrétaire général du ministère

mauritanien a fait savoir dans la soirée que son contenu avait été vivement apprécié pour sa densité et la signification importante qu'elle revêt aux yeux des Mauritaniens. On y relevait notamment l'importance attachée par le président Pompidou à la lutte contre le sous-développement et la nécessité d'une "coopération franche et loyale née d'un dialogue librement accepté entre les pays industrialisés et les autres, dialogue entre partenaires égaux, assumant pleinement leur indépendance".

"L'ANACHRONISME COLONIAL"

M. et Mme Pompidou, après avoir gagné leurs appartements, se rendirent ensuite à un méchoui offert par leurs hôtes. Le président Moktar Ould Daddah devait, au cours d'une allocution, faire allusion à de nombreux problèmes qui préoccupent son pays. Il s'est déclaré "soulagé" par la révision de la politique française de livraison d'armes à l'Afrique du Sud. Expriment ensuite la solidarité de l'Afrique indépendante envers l'Afrique encore opprimée, le chef de l'Etat mauritanien a émis le vœu que "le gouvernement français, conscient de ses responsabilités en Afrique, use de toute son influence auprès du Portugal et des amis de ce pays pour faire cesser l'anachronisme colonial".

Toutes les précautions avaient été prises, afin que la visite du président français se déroule sans incident. Les agents attachés à la sécurité de la délégation française n'en redoutent pas moins certaines manifestations de la part d'étudiants, qui ont déjà chahuté M. Ould Daddah pour sa politique envers la France.

Ce dernier a pris des mesures radicales, quelques heures avant la visite du président français, en ordonnant la ferme-

ture des High School et en faisant emprisonner les leaders étudiants ou encore en ordonnant certains de regagner leurs familles qui habitent le désert, tant que M. Pompidou séjournera en sol mauritanien.

Des couches de peinture fraîches avaient été appliquées sur plusieurs murs du quartier populaire de Medina, pour masquer les slogans dirigés contre le président de la République.

ANNONCE

COMMENT PROFITER DES "BONNES OCCASIONS"

Savez-vous lire les annonces publicitaires? Savez-vous distinguer la vraie occasion de l'attrape-nigaud? Savez-vous comment les magasins s'y prennent pour faire leurs ventes et comment vous pouvez, à compter d'aujourd'hui même, économiser des centaines de dollars? Le numéro de Sélection du Reader's Digest de février vous offre un guide d'achat complet qui vous apprendra comment économiser sur les meubles, les vêtements et beaucoup d'autres choses. Cet article opportun comprend également un calendrier pratique et complet des ventes saisonnières des grands magasins. Commencez à économiser dès maintenant! Achetez votre exemplaire de Sélection aujourd'hui même!



Offensive sans précédent des syndicats britanniques

LONDRES (AFP) — Une vague de grèves sans précédent,

Heath en RFA au mois de mars

LONDRES (D'après l'AFP et UPI) — Le premier ministre britannique, M. Edward Heath, effectuera une visite officielle en Allemagne occidentale du 21 au 23 mars prochain, à l'invitation du chancelier Willy Brandt, annonçait-on hier au 10, Downing Street.

M. Heath, dont ce sera le premier voyage officiel dans un pays européen depuis son arrivée au pouvoir en juin 1970, rendra ainsi la visite faite à Londres par M. Brandt en mars 1970.

Des sources gouvernementales ont laissé savoir que les entretiens entre MM. Heath et Brandt porteront vraisemblablement sur les relations Est-Ouest, les pourparlers sur Berlin et les efforts déployés par le chancelier ouest-allemand pour améliorer les relations de la RFA avec les pays du bloc soviétique. Les deux hommes d'Etat devraient également s'entretenir des démarches effectuées par Moscou pour convoquer une conférence sur la sécurité européenne.

qui pourrait coûter à la Grande-Bretagne la perte de 11 millions de journées de travail en moins de quatre mois, a été annoncée hier par M. Vic Feather, secrétaire général du TUC (centrale syndicale britannique réunissant plus de 10 millions de membres).

Devant les élèves de l'université de Manchester, M. Feather a affirmé que la politique économique et sociale du gouvernement conservateur provoquerait d'ici à la fin d'avril davantage de grèves que n'en avait connues le pays en 1970, année au cours de laquelle, un nouveau record avait été établi depuis les grandes grèves de 1926 avec 11 millions de journées de travail perdues.

Le secrétaire général du TUC a accusé le gouvernement de M. Edward Heath de plonger la Grande-Bretagne dans "une des périodes les plus sombres de son histoire" par sa politique de blocage des salaires et sa décision de réformer les relations industrielles.

Le ton alarmiste de M. Feather vise, semble-t-il, à intimider le gouvernement et à lui faire abandonner ce dernier projet. Mais, compte tenu de la

grève des postiers, de celle des 50,000 ouvriers de Ford et des menaces de débrayage dans les chemins de fer, il ne saurait être pris à la légère, la situation sociale n'ayant jamais paru aussi tendue dans le pays depuis 45 ans.

Cette révolte grandissante des syndicats contre le gouvernement culminera avec la réunion le mois prochain, à Croydon, près de Londres, d'une conférence extraordinaire du TUC au cours de laquelle sera définie la stratégie des syndicats à l'encontre du gouvernement.

MONO LINO Typographes professionnels
Offre plus de 300 fontes
692-1789
39, rue Sault-au-Matelot, Québec 2

LE SOLEIL
Service des annonces classées
Votre annonce remise avant 8:30 p.m. ce soir sera publiée demain
TELEPHONEZ MAINTENANT A: 529-9231

SIMPSONS-SEARS

NOUVEAUX MARIÉS!

VOUS POURRIEZ GAGNER VOTRE VOYAGE DE NOCES A PARIS PLUS \$400 EN ARGENT AIR FRANCE B-747 ET

Votre agence de voyages **québec-monde** s'occupe du séjour à Paris!



FACILITES DE PAIEMENT!



DINETTE comprenant table et 4 chaises. Plus: cuisinière 30 pouces et réfrigérateur 14 pi. cubes.

VIVOIR: canapé et fauteuil à dossier moulé. Beau recouvrement. Table à café ou à lampe.

CHAMBRE au fini paancier antique. Commode triple, miroirs jumelés, commode-armoires. Chevet 54-60 pouces. Plus: matelas construction 405 ressorts, sommier.

ENSEMBLE ESPAGNOL

- INCLUANT POELE ET REFRIGERATEUR!
- ENSEMBLE MODERNE \$998
- ENSEMBLE COLONIAL \$1388
- FUTURISTE \$1488

\$ **1488**
ens. 3 pi.

Mensualités \$55

Simpsons-Sears — Meubles (Rayon 1), au Deuxième.



POINTS CHAUDS — Cette carte montre les principaux points chauds d'Indochine hier. Les Nord-Vietnamiens et les maquisards du Pathet Lao préparent une offensive au centre du Laos dans la Plaine des Jarres, alors que les Sud-Vietnamiens poursuivent leur nouvelle offensive au Cambodge ainsi qu'à la frontière laotienne avec l'appui de l'aviation américaine. (Téléphoto AP)

Confirmation de Washington

Relance de la guerre d'Indochine

(D'après AFP et UPI) — La guerre d'Indochine fait rage de plus belle alors que les Nord-Vietnamiens et les forces du Pathet Lao accentuent leurs pressions contre la capitale royale laotienne, Louang Prabang, tandis que Washington et Saïgon confirment la poursuite de vastes opérations américano-sud-vietnamiennes au Cambodge et à la frontière laotienne.

D'importantes forces sud-vietnamiennes et américaines soutenues par des vagues de bombardiers et d'hélicoptères ont déclenché une vaste offensive en bordure du Laos le 30 janvier. Des troupes sud-vietnamiennes ont traversé la frontière du royaume voisin, mais le commandement américain affirme que même si les blindés des Etats-Unis ont été conduits directement à la frontière, il n'y a pas de troupes terrestres américaines sur le territoire laotien. L'embargo sur les informations, qui pour des raisons de sécurité, existait depuis six jours, fut levé la nuit dernière.

La base de Khe Sanh, située à quelques milles de la frontière laotienne fut réoccupée dimanche dernier et depuis ce temps, un nouveau champ d'aviation a été reconstruit. La route No 9 qui mène de Dong Ha à Khe Sanh fut ouverte par les Américains. Plus de 20,000 Sud-Vietnamiens et 9,000 Américains sont engagés dans cette opération qui est menée sur 1,000 milles carrés, la plus importante opération au Sud-Vietnam en trois ans.

Selon le commandement américain, le balayage entrepris doit contrer les forces communistes qui cherchaient à grouper des effectifs dans le nord du Sud-Vietnam. L'action vise également à mettre fin à la concentration des troupes communistes le long de la frontière laotienne et à détruire les entrepôts de matériel qu'ils y installent.

PEU DE RESISTANCE

Les forces alliées auraient rencontré peu de résistance dans la région, en dépit du fait que des indications préalables faisaient état de la présence de

27,000 hommes de troupes adverses.

L'opération nommée "Dewey Canyon II" partait de la zone démilitarisée en direction de la Vallée de Shau. Les anciennes bases de combat Vendgraiff, Bastogne, Veghel et Zon ont été rouvertes par les Américains qui ont de plus érigé d'autres camps d'artillerie sur une distance de 55 milles en direction de la Vallée de Shau.

A Lang Vei, à environ 1-2 mille de la frontière laotienne, les Américains ont construit un nouveau camp près du site d'un ancien poste de bérés verts. Le long de la frontière de la province de Quang Tri-Thua Thien, des tirs d'artillerie enflèrent continuellement la vallée.

Les travaux de réaménagement qui ne sont pas encore terminés sur la route No 9 sont

d'une importance primordiale pour le succès de l'opération. Surtout si, comme le pensent des observateurs sur le terrain, les Sud-Vietnamiens décident de poursuivre leur marche vers la ville de Sépone, le plus important poste de ravitaillement simple de la piste Ho Chi Minh. C'est à Sépone que passent les routes de ravitaillement venant du Nord-Vietnam et c'est à partir de là qu'elles repartent sur les fronts du sud de la guerre d'Indochine.

Persone n'a affirmé que l'attaque serait menée contre Sépone, mais si le Sud-Vietnam peut s'emparer de ce centre et le tenir, cela donnerait un coup mortel aux efforts de guerre des adversaires. De plus, la route No 9 semble être reconstruite en vue d'une telle offensive.

OFFENSIVE NORD-VIETNAMIENNE

"Les forces nord-vietnamiennes et celles du Pathet Lao ont déclenché depuis deux jours une très grande offensive dans le Nord-Laos", a d'autre part déclaré, aujourd'hui le prince Sou-

vanna Phouma au cours d'une conférence de presse tenue à Vientiane.

"Elles se trouvent actuellement à 8 milles de Louang Prabang, capitale royale du Laos, qui est à portée de leurs canons et de leurs mortiers".

Le prince a indiqué que la petite garnison de la base de Muong Sui, à 110 milles au nord de Vientiane, avait été "submergée" par quatre bataillons adverses appuyés par cinq chars, mais qu'elle n'avait pas eu de pertes.

"L'action ennemie, a-t-il ajouté, est principalement dirigée contre les bases de Sam Thong-Long Thien, à 75 milles au nord

de Vientiane où le Nord-Vietnam dirige ses forces comportant des éléments des divisions 312 et 316".

"J'ai déjà dit plusieurs fois, a-t-il précisé, que le gouvernement royal ne désire pas de troupes étrangères au Laos. Notre position n'a pas changé, mais j'ai également déclaré que nous n'avons aucun contrôle sur la région traversée par la piste Ho Chi Minh et que tout ce qui se passera dans cette région est une affaire entre Nord-Vietnamiens et Américains. Quoi qu'il en soit, nous avons remarqué depuis quelque temps une recrudescence des transports de troupes et de matériel en provenance du Nord-Vietnam qui empruntent la piste Ho Chi Minh".

"Il est complètement faux qu'une délégation militaire laotienne se soit rendue ou se prépare à se rendre à Saïgon", a encore déclaré le prince.

"On a parlé d'un pacte secret entre les gouvernements laotien et sud-vietnamien. C'est faux aussi. On a beaucoup trop parlé de cette affaire d'intervention sud-vietnamienne au Laos. On a parlé de parachutistes largués sur le plateau des Bolovens. Tout cela n'existe pas".

"Pourquoi ferait-on un coup d'Etat alors que je suis prêt à abandonner", a conclu le prince en riant.

soutienne fermement les déclarations solennelles du porte-parole du comité central du Front patriotique laotien et du ministère des Affaires étrangères de la République démocratique du Vietnam, ainsi que celles du ministère des Affaires étrangères du GRP sud-vietnamien et du porte-parole du gouvernement royal d'Union nationale du Cambodge, en date des 1, 2 et 3 février.

"L'impérialisme américain ne réussira jamais dans sa tentative de soumettre les trois peuples héroïques d'Indochine en étendant sa guerre d'agression. Ceux-ci lui infligeront certainement un châtiment encore plus sévère.

"Les 700 millions de chinois, tenant haut la bannière de l'internationalisme prolétarien, ne permettront absolument pas à l'impérialisme de faire tout ce qui lui plaît en Indochine.

La Chine condamne la "nouvelle aventure militaire américaine"

HONG KONG (AFP) — Le ministère chinois des Affaires étrangères a condamné aujourd'hui la politique américaine d'extension de la guerre en Indochine, annonce Radio-Pékin captée à Hong Kong.

Dans le communiqué publié à ce sujet, le ministère chinois déclare que les 700 millions d'habitants ne toléreront pas de nouvelle aventure militaire des impérialistes américains.

Le peuple chinois, ajoute le communiqué, se doit d'apporter son appui aux peuples d'Indochine dans la juste lutte qu'ils mènent jusqu'à la victoire finale contre les impérialistes américains.

"Se préoccupant d'étendre sa guerre d'agression, le gouvernement Nixon craint l'opposition du peuple américain et des peuples du monde entier, poursuit la déclaration du ministère chi-

nois des Affaires étrangères. C'est pourquoi, il cherche à camoufler son action par toutes sortes de trucages et a même recourus au "blackout" sur les informations".

"En fait, la nouvelle aventure militaire de l'impérialisme américain en Indochine a été préméditée depuis longtemps. C'est ce que prouve le fait qu'il y a de longue date un accord secret entre les fantoches de Saïgon et les forces de droite laotiennes, soutenues par l'impérialisme américain, au sujet de l'entrée des troupes sud-vietnamiennes au Laos. Le gouvernement Nixon, le principal criminel, est responsable de l'extension de cette guerre d'agression.

"Le gouvernement et le peuple chinois condamnent sévèrement l'impérialisme américain pour son nouveau crime contre les trois peuples d'Indochine et

Au Cambodge

(AFP) — Neuf mois après l'intervention américaine au Cambodge, une nouvelle opération de grande envergure menée par 10,000 sud - Vietnamiens, avec l'appui aérien et logistique des Américains mais sans participation des forces terrestres, a été déclenchée à nouveau au Cambodge, il y a une semaine.

Elle a pour objectif la destruction des camps et des caches constitués ou reconstruits par les forces nord - vietnamiennes et vietcong "quelque part au Cambodge". Les Américains fournissent toute la gamme de leurs avions de chasse, de bombardement et de reconnaissance, des hélicoptères d'at-

taque et de soutien, des hélicoptères de transport et le soutien logistique nécessaire. Au Pentagone où l'on se montre jusqu'ici très peu loquace, on insiste beaucoup sur le fait que les forces terrestres américaines ne participent pas aux combats. Mais il est vraisemblable que les unités sud - vietnamiennes engagées ont reçu des "instructeurs" américains si l'état - major en a demandé.

Aucun détail n'a encore été donné de source officielle à Saïgon sur cette offensive qui serait aussi importante par les effectifs mis en place que celle des mois de mai et juin 1970. Plus de dix mille hommes et peut-être jusqu'à vingt mille y participeraient.

L'Egypte accepterait de prolonger la trêve

LE CAIRE (AFP) — Le gouvernement égyptien a fait remettre hier et aujourd'hui aux représentants au Caire des pays membres du Conseil de sécurité un texte dans lequel il donne son accord au projet de "trêve de fait" lancé par U Thant mardi dernier.

toute hostilité mais pour une courte période et sans préjudice de ce qu'elle fera si elle s'aperçoit que la mission Jarring est incapable de faire appliquer la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre avec l'obligation pour Israël d'évacuer les territoires qu'il occupe.

Ce document reprendrait textuellement les termes du rapport d'U Thant au Conseil de sécurité et se bornerait à assurer que le Caire accepte de ne pas reprendre les hostilités après le 5 février, mais pour un mois seulement, soit jusqu'au 5 mars prochain.

Le gouvernement égyptien soulignerait également que son engagement n'a pas d'autre but que de donner une chance supplémentaire à Israël de remplir des obligations à l'égard de la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967.

Le texte du gouvernement égyptien a été également distribué aux pays membres du Pacte de Tripoli: Lybie, Soudan et Syrie.

Dès lundi dernier, M. Hassan et Zayyat, représentant permanent de la RAU aux Nations unies, aurait demandé à M. Thant de quelle durée il envisageait un nouveau cessez-le-feu. M. Thant aurait répondu qu'il demanderait aux dirigeants égyptiens de lui faire des suggestions à ce sujet. Il aurait également assuré M. Zayyat qu'il demanderait à l'ambassadeur Jarring un rapport sur les progrès de sa mission avant la fin du mois en cours.

De son côté, le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, dans le message qu'il a fait remettre dimanche dernier au ministre égyptien des Affaires étrangères, aurait également souligné qu'à ses yeux, un éventuel nouveau cessez-le-feu ne saurait être déterminé. Il aurait souligné que son gouvernement est convaincu de la nécessité d'un règlement rapide de la crise et qu'il est décidé à s'y employer.

ANNONCE OFFICIELLE AUJOURD'HUI

Les autorités égyptiennes se refusent à faire la moindre déclaration sur les tractations en cours et répondent qu'il faut attendre le discours aujourd'hui du président El Sadate pour connaître définitivement l'attitude de la RAU.

Pour mettre celle-ci au point, le président El Sadate multiplie les consultations. Mardi, c'était le conseil de la défense qui se réunissait pendant plus de sept heures et dont rien n'a filtré jusqu'à présent. Hier, ce fut la réunion du comité exécutif suprême de l'Union socialiste arabe. Aujourd'hui, l'Assemblée nationale doit tenir une séance extraordinaire au cours de laquelle le chef de l'Etat prendra la parole. C'est donc après avoir soigneusement pris le pouls du pays, que les dirigeants égyptiens définiront leur politique à l'égard du cessez-le-feu et d'une manière générale à la mission Jarring.

Mais déjà, il paraît possible de définir ainsi cette politique: le RAU n'acceptera pas de cessez-le-feu formel. Elle acceptera en revanche de s'abstenir de

UNE AUTRE EXCLUSIVITE

Insta-Matic

Quasar

de **MOTOROLA**

UN SEUL BOUTON **LE PETIT BOUTON MAGIQUE** **QUI VOUS DONNE DU 6 POUR 1**

VOICI CE QU'IL FERA POUR VOUS!

- le réglage de la brillance
- définira parfaitement les contrastes
- réglera l'intensité de la couleur
- maintiendra la même intensité d'un canal à l'autre
- contrôlera l'ajustement des canaux (AFT)
- l'ajustement des couleurs authentiques d'un canal à l'autre (contrôle automatique de la couleur)

allez-y les yeux fermés!

le télécouleur **Quasar** II 25" **MOTOROLA** **TOUJOURS A VOTRE SERVICE**

GARANTIE 2 ans

avec **CONTROLE DE REGLAGE DE LA COULEUR**

plus besoin de jouer avec les contrôles d'ajustement de la couleur, appuyez tout simplement sur un bouton et vous obtenez une image claire et précise en changeant les canaux à votre gré. Venez assister à une démonstration.

PRIX SPECIAL D'INTRODUCTION

W.E. BEGIN

STEAK HACHE 85

STEAK DE RONDE 1²⁵

STEAK DE CLUB 1⁷⁰

PORTERHOUSE OU T-BONE 1⁵⁵

FILET MIGNON 2⁹⁰

CHOPS D'AGNEAU 59

JAMBON EPAULE 3 A 8 LB 49

PETIT JAMBON CUIT 1⁷⁰

LARD SALE POUR GRILLADE ENTRELARDE 49

SPARE RIBS DE PORC FRAIS 79

OUVERTURE A NOS 2 MAGASINS
SAMEDI DE 8^{1/2} à 5
VENDREDI ET JEUDI SOIR JUSQU'A 9
LUNDI - MARDI - MERCREDI 8^{1/2} à 6

500 ST-JEAN, 524-5271 520 DE LA SALLE, 529-1331

W.E. BEGIN

Aux yeux de l'instructeur des Wings juniors

Jacques Richard surpasse Guy Lafleur

(Par J.A.) — "Votre numéro 4 a certainement beaucoup de talent comme joueur mais c'est le numéro 15 qui m'a le plus impressionné. Il a fait des pièces de jeu vraiment remarquables, très étonnantes. D'après moi, c'est celui qui a le plus impressionné ce soir" a commenté Carl Lindstrom, instructeur des Junior Red Wings en faisant l'éloge de Jacques Richard des Remparts.

son côté l'instructeur-gérant des Remparts, Maurice Filion.

"Vous avez un club très impressionnant. Pour moi, les trois joueurs qui m'ont le plus frappé ce soir furent les numéros 4, 15 et 9" a commenté pour sa part Bob Potvin, directeur général des Junior Red Wings en faisant allusion à Lafleur, Richard et Brière.

L'organisation du Canadien junior était en force au match hors-concours avec en tête l'instructeur Roger Bédard, le directeur-gérant Phil Wimmer et le dépitiste Eric Taylor.

Lorsqu'il a été invité à donner son opinion sur les échanges conclus par les Remparts pour les services de Pierre Duguay et Jacques Locas, Roger Bédard a déclaré: "J'avais prévu

avant même ces échanges que l'équipe aurait de la difficulté après ces échanges". Interrogé ensuite sur le jeune ailier gauche Mark Howe, le pilote du Canadien junior a dit: "Il fait les bons mouvements et il est très calme, c'est assez remarquable pour un jeune de 15 ans".

"J'ai l'impression que le pointage aurait pu être moins élevé, car après tout, il faut considérer que nous n'avons bénéficié que d'une heure de repos environ depuis 4.00 heures ce matin" a expliqué le pilote des Junior Red Wings.

Se faisant le porte-parole des deux, Marty Howe a rappelé sa première visite à Québec lors de sa participation au Tournoi international pee wee en disant: "J'ai surtout remarqué quelques

nouveaux édifices assez élevés qui n'y étaient pas quand nous sommes venus la première fois".

Le principal responsable de la délégation de la ville de l'automobile, Bob Potvin a tout simplement souhaité un autre retour prochain dans la cité de Champlain. "Nous avons été admirablement accueillis, tout le monde est très heureux. J'espère vraiment que nous pourrions revenir une autre fois".

Les Remparts, qui seront privés des services du centre Yves Lacroix pour une dizaine de jours, reprendront leur calendrier régulier dans la Ligue junior majeure du Québec demain soir au Colisée en recevant le National de Rosemont et ensuite les Castors de Sherbrooke dimanche soir.



UN BUT DE LAFLEUR — Guy Lafleur complète une montée-éclair avec un de ses buts typiques après avoir déjoué complètement la défense des Junior Red Wings.

claude laroche



Sam Pollock avait les yeux sur Bernard Parent

De bonne source, j'apprends que le départ du gardien de but Bernard Parent est mal accepté à Philadelphie, d'abord parce qu'on considère Bernard comme le meilleur gardien de la LNH, appréciation d'ailleurs retenue un peu partout dans le circuit, et secondement parce que les Flyers de Philadelphie ont reçu en retour des privilèges qui sont loin de correspondre à la valeur de Parent.

Personnellement j'avais l'impression que le jour où les Flyers délésteraient Parent, ils obtiendraient un très gros morceau en retour. Car il ne faut pas oublier que c'est la défense du filet compensant pour une attaque anémique qui a permis à Philadelphie de tirer son épingle du jeu depuis l'élargissement des cadres de 1967.

D'autant plus étonnant de voir Parent gagner Toronto pour si peu de choses quand on sait que Sam Pollock des Canadiens de Montréal, bourré de personnel et de futurs choix au repêchage, cherchait par tous les moyens à faire passer le gardien dans son camp. Je ne sais pas de quel ordre fut l'offre des Montréalais mais il serait étonnant qu'elle eût été inférieure au matériel offert conjointement par Boston et Toronto.

Car le bleu-blanc-rouge désirait vraiment obtenir le défenseur de la cage de Philadelphie. La notion est de plus en plus renforcée dans le camp des Montréalais que l'instabilité pratiquée chronique de Rogatien Vachon et de Philippe Myre est en grande partie responsable de la voie cahoteuse qu'empruntent les Habitants depuis le début de l'hiver.

Jusqu'à dimanche, de directeur-gérant Keith Allan avait refusé de se faire prendre aux pièges par trop voyants qu'on lui tendait, d'autant plus que la panique avait disparu de Philadelphie à la suite du récent redressement. On refuse de croire dans certain milieu de Philadelphie que c'est lui qui a bacié cette affaire qui laisse les Flyers avec Rick McLeish, quatrième choix au repêchage du Boston, Dan Schock et le premier choix au repêchage du Toronto en juin prochain. On n'accepte pas qu'Allen ait pu faire un tel marché.

Ce bout de papier obtenu du Toronto aura sûrement une certaine valeur en juin 1971, mais pour l'instant, il ne peut accomplir grand-chose pour Philadelphie.

Parent retrouve son idole

Le gardien de but Bernard Parent qui avait pris épouse à

Philadelphie et qui s'y était bâti un milieu agréable, accepte sans rouspéter de changer de couleurs au milieu de l'hiver parce qu'il s'en va trouver son idole de toujours, Jacques Plante, au Maple Leaf Gardens.

Déjà considéré par de nombreux observateurs comme le meilleur gardien de l'heure, Bernard n'en croit pas moins qu'à 25 ans il peut encore ajouter plusieurs éléments à la science de protéger une cage et il compte faire provision de conseils auprès du vieux maître. Bernard promet d'écouter sagement comme sur le banc des écoliers.

Dépourvu de l'appui d'un gardien racé, Doug Favell que rien ne peut émouvoir, tombe soudainement seul. D'accord, il y a Bruce Gamble capable de lui permettre de respirer par moment. Mais toute la responsabilité est sur ses épaules.

La question est de savoir s'il peut offrir une étanchéité continue à ce club qui a toujours pris racine dans la défensive. L'athlétique Favell aux gestes vifs comme l'éclair a déjà eu de longues périodes creuses dans le passé. Avec un net renfort à l'attaque, Philadelphie se devait d'accepter ce risque. Mais ce renfort est toujours incertain.

Les Flyers de Philadelphie ont mentionné un effort de rajustement de leur équipe pour expliquer le départ de Parent. D'accord, la transaction prévoit l'arrivée de jeunes hockeyeurs à Philadelphie, mais il y a aussi Bruce Gamble qui a 32 ans. Et enfin de compte Parent, à l'âge de 25 ans, ne fait que terminer son plein d'expérience qui lui servira pendant de nombreuses années.

Une transaction qui s'explique très mal!

L'avenir des fils de Howe

Marty Howe qui a joué en dépit d'une douloureuse blessure à la cheville, hier soir ne sait pas ce que l'avenir lui réserve... "Je sais que les gens de Montréal ont parlé à mes parents, m'a-t-il confié. J'aimerais personnellement jouer dans un plus fort calibre afin d'apprendre davantage, mais la décision ne sera pas prise avant l'été". Son frère Mark, un ailier gauche portant le numéro 9 n'est âgé que de 15 ans, et il me dit qu'il voudrait rester à Detroit pendant une autre saison... "Je ne sais pas où je jouerai plus tard, mais je voudrais choisir un endroit où je serai assuré d'être heureux", m'a-t-il dit.

Mark est très jeune mais déjà il a la physique et les manières de son père. Il laisse entrevoir un énorme potentiel... De dire l'instructeur du Canadien junior Roger Bédard qui était venu en force de Montréal en compagnie de Phil Wimmer et Eric Taylor: "Ce que j'aime chez Mark Howe, c'est son grand calme. Quelque chose à voir pour son âge"... Bédard n'a pas élaboré davantage mais il a mis de la véritable dynamite dans un autre commentaire quand on lui a demandé comment il comparait Gilbert Perreault et Guy Lafleur... "Aucune différence, tranche-t-il. Perreault a des gestes que Lafleur n'a pas et n'aura jamais. Lafleur est un gros joueur de hockey et il va faire la Ligue nationale, bien sûr, mais il va avoir plus de misère à s'adapter que Perreault".

Jean Roy de Lévis dont le décès est survenu mardi matin est le frère de François Roy du service de la rédaction sportive de ce journal... A mon confrère et à sa famille éprouvés par ce deuil, j'offre le témoignage de ma sympathie.

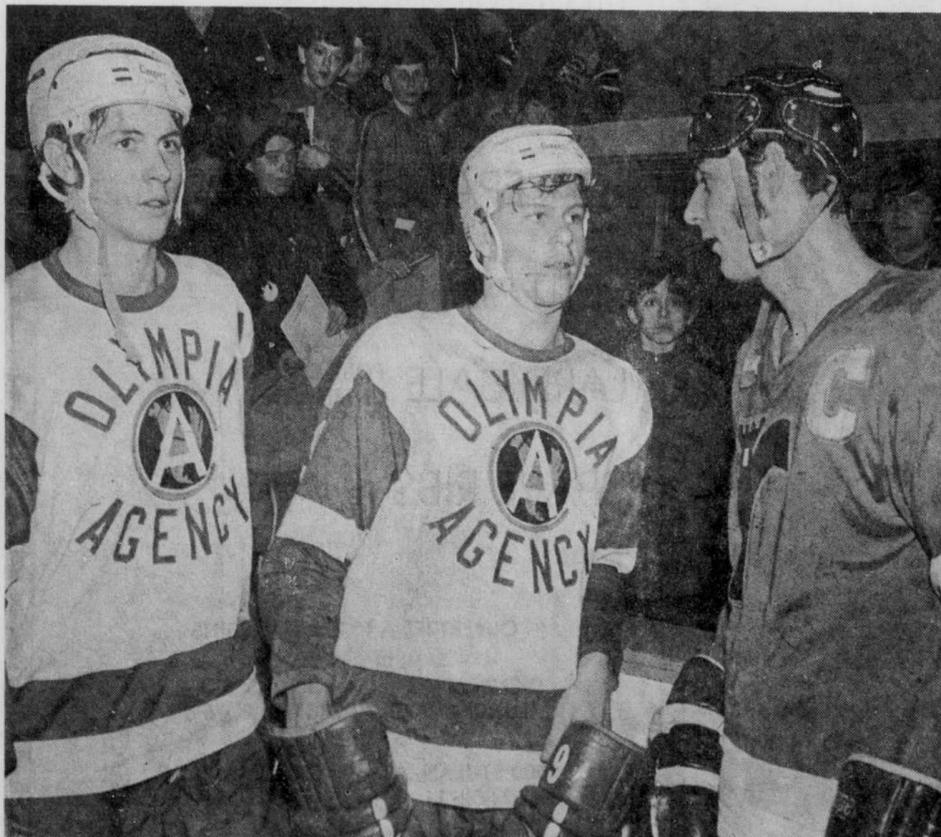
Trois mois dans le plâtre pour Savard

MONTREAL (PC) — Le défenseur Serge Savard, des Canadiens de Montréal, a subi une opération à la jambe gauche hier, qui s'est prolongée pendant environ 90 minutes et qui avait pour but de lui greffer une partie d'os.

Comme on le sait, Savard a refracturé sa jambe gauche samedi soir dans une joute contre les Maple Leafs de Toronto.

Le docteur de l'équipe, D. G. Kinneer, a affirmé que Savard pourrait quitter l'hôpital dans environ une semaine mais qu'il devrait conserver un plâtre durant trois mois.

Savard avait subi une première blessure à cette jambe il y a onze mois, quand il avait heurté le poteau du but. Ce n'est qu'au mois de novembre dernier qu'il avait pu revenir au jeu, non sans difficulté.



UN TALENTEUX TRIO — Les deux frères Howe, Marty à gauche et Mark au centre, rencontrent le capitaine, Guy Lafleur.

PROFITEZ DE NOTRE
GRANDE VENTE BONI DU CARNAVAL
JUSQU'AU 23 FEVRIER INCLUSIVEMENT

1er VERSEMENT EN AVRIL SEULEMENT

CAPRI, CORTINA, COMET, MONTEGO, MERCURY, METEOR, COUGAR, CYCLONE, CONTINENTAL ET MARK III, MARQUIS

CHOIX COMPLET — LIVRAISON IMMEDIATE!

BONI DE \$8,525⁰⁰

ENVELOPPE BONI DE \$50 à \$200 AVEC L'ACHAT D'UNE AUTOMOBILE NEUVE OU USAGEE OU D'UN CAMION USAGE

COMET 2 PORTES SEDAN 1971 \$2498 OU \$69 PAR MOIS
CORTINA 2 PORTES SEDAN 1971 \$1924 OU \$61 PAR MOIS
CAPRI "LA PLUS SEXY" DES 1971 \$18 PAR SEMAINE

CHAQUE ACHETEUR EST UN GAGNANT D'UN BONI du CARNAVAL
● 15 DEMONSTRATEURS '70
● 105 AUTOMOBILES USAGÉES
● 35 CAMIONS USAGES

VENEZ CELEBRER LE CARNAVAL AVEC NOUS DANS NOTRE TOUTE NOUVELLE et TRES SPACIEUSE SALLE de MONTRE POUR LE CARNAVAL SPECIAUX D'AUTOS USAGEES

1970 AUSTIN America	\$1550 ⁰⁰
1970 METEOR 4 portes - tout équipée	\$3360 ⁰⁰
1970 CYCLONE 4.000 milles - tout équipée	\$3850 ⁰⁰
1969 COUGAR Decapotable - 13.000 milles - tout équipée	\$2950 ⁰⁰
1969 OLDSMOBILE Hard Top - 2 portes - tout équipée	\$2775 ⁰⁰
1969 GALAXIE 500 Sedan - tout équipée	\$2350 ⁰⁰

La plupart de ces autos portent LA GARANTIE DU MANUFACTURIER

ESCOMPTE JUSQU'A \$1500⁰⁰ SUR DEMONSTRATEURS 1970

FINANCEMENT, ASSURANCES ET LICENCES SUR LES LIEUX...

LA GARANTIE DU MANUFACTURIER CHOIX COMPLET - LIVRAISON IMMEDIATE LA GARANTIE DU MANUFACTURIER

1969 VOLKSWAGEN Pick-Up - 6 passagers \$1695⁰⁰
1968 METEOR 4 portes - équipée \$1750⁰⁰
1968 EPIC Radio \$850⁰⁰
1967 MONTCLAIR Hard Top - 4 portes - tout équipée \$1950⁰⁰
1966 OLDSMOBILE Hard Top - 2 portes - air climatisé \$1575⁰⁰
1966 CHEVY VAN \$825⁰⁰

La plupart de ces autos portent LA GARANTIE DU MANUFACTURIER

901, 1re Avenue, Québec 3

Montealm Automobiles Inc.

TEL: 529-2131

OUVERT TOUS LES SOIRS
Nos représentants seront tous présents et heureux de vous accueillir.

Votre garage de confiance.

CAPRI — COMET — CORTINA — MONTEGO — COUGAR — CYCLONE METEOR — MARQUIS — CONTINENTAL — MARK III — CAMIONS FORD
CHEZ NOUS LA DIFFERENCE, C'EST LE SERVICE APRES VENTE



UN PERE EXEMPLAIRE — S'entretenant avec Mark et Marty Howe, deux joueurs des Junior Wings de Detroit, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a fait l'éloge de leur

célèbre père, Gordie Howe, lors de la visite de l'équipe hier après-midi à l'hôtel de ville.

Thoeni et Augert
continueront à
batailler pour
la première place
au Mont Ste-Anne

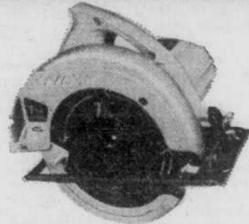
MONTREAL (PC) — Gustavo Thoeni, d'Italie, et le Français spécialiste du slalom spécial, Jean-Noël Augert, continueront à batailler pour la première place individuelle de la Coupe du Monde, lors des épreuves qui seront disputées la fin de semaine des 14 et 14 février au Mont Sainte-Anne.

Thoeni et Augert seront à la tête des équipes représentant leurs pays respectif.

Thoeni a présentement une fiche de 110 points en tête du classement individuel, tandis que Augert le talonne avec 107 points.

L'inscription officielle des équipes de France et d'Italie a été reçue mardi. Les noms des skieurs qui accompagneront Thoeni n'ont pas encore été mentionnés, mais Augert sera accompagné d'une forte délégation. Henri Duvillard, Patrick Russell, Bernard Orcel et Alain Penz accompagneront l'as du slalom spécial.

NOUVEAUX MODELES 1971 SKIL®



SCIE CIRCULAIRE DELUXE DE 7 1/4"

Scie à rendement supérieur. 1 1/2 CV, moteur de 9 amp. Vitesse à vide: 5150 t/m. Taille avec facilité ou 45°, dans le bois fini de 2", même après avoir été aiguisée à moindres reprises. Base nervurée et cadran solide. Réglage du biseau et de la profondeur, embrayage de sécurité, tuyau d'échappement de la sciure et garde à double fonction incluse.

\$38⁸⁸

Modèle 1715.....



PERCEUSE 3/8"

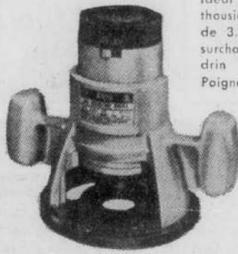
1000 t/m. Grandeur de mandrin la plus recherchée, permettant l'usage de meches plus larges. Peut accomplir presque tous les perçages autour de la maison, de la ferme, du chalet. Poignée auxiliaire pour plus de contrôle. Couple fort grâce au moteur 3 amp. avec engrenages démultipliés. Eventail de grande dimension.

\$17⁸⁸

Modèle 1711.....

AUTRES MODELES SKIL®

TOUPIE 1/3 FORCE
MODELE 548



Idéal pour le bricoleur enthousiaste. Puissant moteur de 3,7 ampères résistant aux surcharges. Blocage du mandrin incorporé au boîtier. Poignée confortable pour un meilleur contrôle. Interrupteur coulissant, pare-éclats, mandrin et clef.

\$64⁹⁵

NOUS LOUONS:
CHAUFFERETTE ELECTRIQUE
MARTEAU A CIMENT
GENERATRICE
LESSIVEUSE A TAPIS

PERCE-VISSE REVERSIBLE
DE 3/8"



Modèle 597 **\$47⁵⁰**

Turgeon & Jobin Ltée
ACCESSOIRES ET APPAREILS ELECTRIQUES
VENTE ET LOCATION D'OUTILLAGE
205, rue Montmagny — Québec
TEL: 529-6511
STATIONNEMENT GRATUIT EN FACE DU MAGASIN
CHARGEY

Les Howe justifient leur réputation

Par Jacques ARTEAU

Méconnus des amateurs québécois, les jeunes Junior Red Wings de Detroit ont laissé la plus favorable impression en livrant un match hors-concours des plus intéressants avec les Remparts hier soir au Colisée, bien qu'ils ont dû baisser pavillon 11-5.

Si les frères Mark et Marty Howe représentaient la principale attraction à voir lors de cette joute hors-concours, leurs coéquipiers ont su également s'affirmer sur la glace pour faire ressortir le potentiel ignoré jusqu'ici de cette équipe de l'Association du sud de l'Ontario.

MATCH INTERESSANT

D'un côté comme de l'autre, les instructeurs et gérants s'accordaient pour conclure à une joute des plus intéressantes entre les deux clubs. Les 10,170 spectateurs ont également rendu des réactions des plus favorables au cours du match durant lequel les jeunes Wings ont surtout impressionné par leur jeu de position.

Avec cette joute hors-concours, le groupe Olympia Agency dirigeant les Junior Red Wings, a fait découvrir une nouvelle image de l'expansion du hockey dans l'Etat du Michigan, où le nombre de joueurs mineurs a plus que doublé en dix ans. L'équipe de Detroit a montré sans contredit du talent et le pointage aurait pu être plus serré si le gardien régulier des visiteurs n'avait pas été tenu à l'écart du match par une indisposition.

TRIO-VEDETTE

Le trio de Jacques Locas - Jacques Richard et Jean Lamarre a pris la vedette dans la victoire des Remparts en marquant cinq des onze buts. Richard et Lamarre en ont réussi deux chacun, de même que Guy Lafleur, Michel Brière, Réjean Giroux, Jacques Locas, André Savard et Richard Grenier ont obtenu les autres buts des Remparts.

Chez les Junior Red Wings, Pat Donnelly, le beau-frère de Réjean Giroux, réussit deux buts tandis que Dave Fulton, Gary Kardos et le défenseur Marty Howe ont compté les autres.

Les Junior Red Wings, qui en servant de solides mises en échec, ont particulièrement impressionné par leur précision dans leurs tirs et se sont très bien défendus c'est ainsi qu'ils ont terminé le match avec l'avantage de neuf lancers, par 57 contre 48.

Bien que le jeu fut passablement robuste, notamment dans le premier vingt au cours duquel les Remparts ont subi de solides ripostes, seulement neuf punitions furent imposées dont deux majeures par suite d'un accrochage en deuxième période.

DETROIT 5, QUEBEC 11

Première période	
1-Québec: Brière, (Savard, Lafleur)	6:30
2-Québec: Richard, (Lamarre)	7:52
3-Québec: Lamarre,	

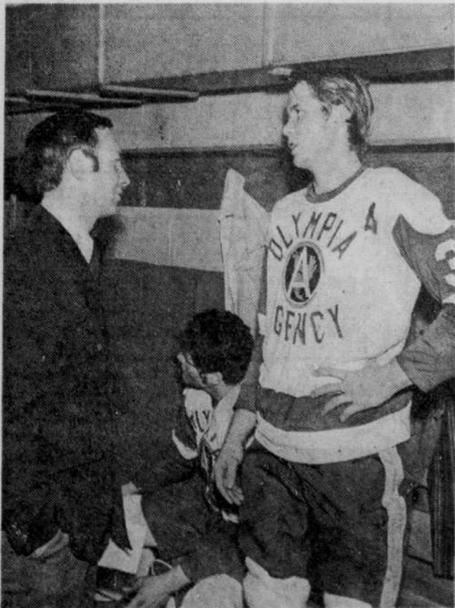
(Richard, Locas) 14:07
Pun.: Serafini, 1:25.

Deuxième période

4-Detroit: Donnelly, (Kardos, O'Rear)	4:05
5-Québec: Lafleur, (Richard, Savard)	5:56
6-Québec: Grenier, (Brière)	8:18
7-Québec: Locas, (Lamarre, Roy)	12:19
8-Québec: Savard, (Lafleur)	14:37
9-Detroit: Fulton, (Giroux, Assadorian)	16:32
Puns: Richard, 2:30; Brière, 14:05; Duguay (maj.), Ross (maj.), 15:52.	

Troisième période

10-Québec: Lamarre, (Richard, Locas)	1:48
11-Québec: Giroux, (Grenier, Roy)	3:25
12-Detroit: Kardos, (Soper)	6:20
13-Detroit: Marty Howe	11:39
14-Québec: Richard, (Locas, Lamarre)	12:02
15-Québec: Lafleur, (Brière, Perron)	14:41
16-Detroit: Donnelly, (Kardos, Marty Howe)	17:10
Puns: Marty Howe, 3:47; Lafleur, 8:26; Fraser, 12:48; Dion, 16:52.	
Lancers par:	
Detroit	15 22 29-57
Québec	29 11 15-48
Assistance: 10,170.	



UNE CONFIDENCE — Interrogé par le directeur des pages sportives du Soleil, Marty Howe a confié qu'il espérait jouer dans une ligue de meilleur calibre l'an prochain mais que la décision à ce sujet ne serait prise qu'à l'été prochain.

Du lait, c'est vachement bon!



Laval

roland sabourin



Le marché Mike Walton met plus de pression sur Schock

HALIFAX, N.-E. — Si les plans des Flyers de Philadelphie ne sont pas modifiés, les amateurs de hockey de Québec auront une seule chance de voir à l'oeuvre Danny Schock. Ce sera à l'occasion de la partie contre les Kings de Springfield, ce soir.

Selon l'entente, Schock doit rester avec les As jusqu'au 12 février, puis reprendre le chemin de Philadelphie. Toutefois, nous avons vu que l'entente spéciale obtenue dans le cas de cet ailier pouvait être allongée de deux autres semaines, si les Flyers en manifestent le désir.

Au début, la transaction pour Schock semblait être bien une affaire très ordinaire. Il avait été rapporté que Philadelphie l'avait obtenu du Boston pour un joueur dont le nom allait être annoncé plus tard. Et comme ce dernier joueur a été Mike Walton, le marché a pris une allure toute différente.

Nous savons qu'il y a des amateurs, à Québec, qui ne comprennent pas très bien les gestes posés, au début de la semaine, par Keith Allen, gérant général des Flyers. Donc, ils seront heureux d'avoir l'opportunité de porter un jugement partiel sur toute l'affaire en voyant à l'oeuvre le dénommé Schock.

Personnellement, nous avons vu Schock en action contre les Kings de Springfield et les Voyageurs de Montréal, joute d'hier soir non comprise. Franchement, c'est beaucoup trop peu pour savoir ce qu'il est réellement capable de faire.

Un jeune homme qui aime les aventures

Samedi, à Springfield, nous avons demandé une opinion au dépisteur John "Bucky" Kane, qui a eu l'occasion de suivre Schock dans l'organisation des Bruins de Boston. Kane est maintenant avec les Sabres de Buffalo.

"Il est un gars au nez dur qui patine très bien et qui a un très bon frayer, mais qui a tendance à se chercher des ennemis. Toutefois, il est maintenant marié et on me dit qu'il a changé" a été le résumé de Kane.

Bref, on peut dire que Danny est un "aventurier" qui n'a pas pris son hockey trop au sérieux depuis qu'il est devenu professionnel. Le traitement dont il a été l'objet à Boston, depuis le début de la présente saison, n'a pas été de nature à améliorer les choses, du moins du côté psychologique.

Croiriez-vous que son poids est monté jusqu'à 213 livres, à un certain moment? Il est certain que c'est une négligence impardonnable de l'athlète lui-même, mais le gérant général Milt Schmidt et l'entraîneur Tommy Johnson ne l'ont pas aidé en tolérant un tel laisser-aller.

Nous nous permettons de penser que son cas peut ressembler à celui de Walton. Si la condition physique s'est détériorée, on peut aussi penser que son moral en a souffert grandement. En tout cas, depuis samedi soir, il nous a donné l'impression d'un jeune homme égaré.

Franchement, nous croyons que tout est à recommencer pour ce jeune homme. Combien de temps lui faudra-t-il pour se retrouver complètement? Nous n'en avons aucune idée. Tout dépend des efforts que l'athlète lui-même y mettra.

En tout cas, nous serions très surpris s'il était en mesure d'aider les Flyers avant la fin de la présente saison.

Poins avant le retour à Québec...

Après la partie de ce soir, les As seront absents du Colisée jusqu'au 21 février... Entre-temps, ils joueront à l'étranger pour six parties, y compris celle du Spectrum de Philadelphie, samedi après-midi... Le gardien de but Bobby Taylor est d'avis que si le club est encore en première position de la section est, après cette tournée, il y restera jusqu'à la fin du calendrier.

L'entraîneur Eddie Bush n'est pas prêt d'oublier ce voyage à Halifax... Après l'exercice de mardi, il s'est rendu avec un ami au mess des officiers de la marine... Quand est venu le moment de quitter les lieux, son manteau n'était plus au vestiaire, quelqu'un ayant décidé qu'il lui faisait bien et qu'il pouvait s'en servir... Avec le froid sibérien qui sévit ici depuis lundi, Eddie n'a rien trouvé de drôle dans cette aventure...

Floyd Curry avait bien hâte de connaître la décision qu'on allait prendre dans le cas du centre Robert Sheehan, que les Canadiens de Montréal ont rappelé dimanche dernier... Le retour de Sheehan avec les Voyageurs dépend de la tenue qu'il affichera dans le prochain voyage... "On m'a dit qu'il a bien fait à Chicago, dimanche, et s'il continue ainsi, j'ai bien peur que nous allons le perdre pour le reste de la saison", nous a déclaré Curry...

Peu de gens de Halifax croient dans la possibilité de voir leur ville dans la Ligue canadienne de football... Les difficultés à surmonter sont trop nombreuses, dit-on... La dépêche annonçant que London, Ontario, semblait vouloir entrer dans la lutte pour obtenir la cinquième franchise de la division est, n'a pas été de nature à semer plus d'optimisme.

Belhumeur est solide Busniuk prend sa revanche sur Schultz mais les As triomphent

par Roland SABOURIN
HALIFAX, N.-E. — Les joueurs des As sont revenus à Québec, cette nuit, avec la même avance de six points qu'ils avaient à leur départ vendredi. Inutile de dire que l'entraîneur Eddie Bush était un homme très heureux après avoir vu ses protégés l'emporter 4-2 contre les Voyageurs de Montréal, hier soir, dans une partie assez rude.

Et les meneurs de la division est de la Ligue américaine auront l'occasion d'augmenter leur avance à huit points ce soir, à Québec, quand ils recevront les Kings de Springfield. D'un autre côté, ces derniers pourraient enlever le deuxième rang aux Voyageurs et s'approcher à sept points des meneurs dans l'éventualité d'une victoire contre les As. Samedi dernier, Springfield avait réduit l'avance des As à quatre points grâce à un gain de 3-1.

JOIE DES VOYAGEURS
Même s'ils ont essuyé la défaite, les Voyageurs ont retiré une très grande satisfaction dans ce match.

Ils étaient fiers de la "décision unanime" remportée par Ron Busniuk contre Dave Schultz dans une escarmouche qui a éclaté juste après le but d'assurance de Roger Pelletier, à 14:04 du dernier engagement. Il n'y a aucun doute que le no 15 du club montréalais a eu le meilleur sur Schultz après avoir reçu un coup de main de Greg Boddy.

Busniuk prenait ainsi sa revanche dans une rivalité qui existait depuis la période d'entraînement, alors que Schultz l'avait humilié de plus belle.

La bagarre faillit reprendre de plus belle quand le soigneur Tino Geoffroy leva le bras de Busniuk, en signe de victoire, pendant que l'entraîneur Floyd Curry narguait Schultz. Celui-ci a patiné en toute vitesse vers l'autre côté de la patinoire pour fonder vers son conquérant qui sautait de joie, près du banc des siens, mais l'intervention des joueurs et des arbitres les empêcha de porter des coups.

LE HOCKEY LUI-MEME
Les As ont patiné plus rapidement et ont bousculé plus rondement qu'ils l'avaient fait dans le match nul de 1-1. L'arbitre Ron Finn ferma les yeux sur plusieurs infractions au premier vingt, et les joueurs des As eurent définitivement le dessus dans les échanges tout en prenant une avance de 1-0 sur un but de Richard Sarrazin, après un beau travail de Bill Clément et Danny Schock.

Montréal égala les chances, au début du second vingt, sur un but de Busniuk, mais André Gaudette et Don Saleski redonnèrent une avance de 3-1 avant le deuxième repos. Après s'être défendu brillamment durant deux punitions, les As virent leur avance réduite à un but après un bel effort de Ray Comeau. A 14:04 toutefois, Pelletier devait permettre aux siens de respirer plus à l'aise avec une solide lancer, juste avant le début de la bagarre.

Encore une fois, le cerbère Michel Belhumeur apporta une contribution fort précieuse. Même s'il fut moins menacé que lundi, il fit des arrêts de toute beauté pendant que son club était en désavantage numérique et que le pi-intage était 1-1.

ENTRE LES PERIODES:
Ralph MacSweyn a été de nouveau un bourreau de travail, à la défense, mais il faut aussi signaler les nombreux coups d'épaule de Jimmy Mair... Les centres René Drolet et André Gaudette ont été superbes pour "tuer les punitions", surtout à la troisième période... Les Voyageurs n'eurent aucun lancer sur le but durant les punitions de Pelletier et Mair, dans ce dernier engagement... En toute justice pour Schultz, il faut dire que l'intervention de Boddy a permis à Busniuk de prendre une bonne poigne et frapper avec plus de facilité... Billy Brossart était encore un spectateur, et sa participation au match de ce soir demeure incertaine... Bob Hurlbut avait été laissé de côté pour le premier tour sur la glace de sa ligne, mais donna l'impression

Première période

1-Québec, Sarrazin (Clément, Schock) Punition — Aucune. 13:10

Deuxième période

2-Montréal, Busniuk (Lavender) 1:45
3-Québec, Gaudette (Sarrazin, Giannini) 11:36
4-Québec, Saleski (Drolet, Woodley) 16:22
Punitions — Clément Q 3:47, Comeau M 3:57, Trevoyan Q 4:37, Gaudette Q 8:35, Comeau M 11:05, Mair Q 12:25

Troisième période

5-Montréal, Comeau (Gauthier) 11:47
6-Québec, Pelletier (Gaudette, Schultz) 14:04
Punitions — Pelletier Q 1:21, Mair Q 9:14, Schultz Q mineure, majeure, inconduite, Clément, inconduite de partie, Busniuk M mineure, majeure, inconduite, Blanchette inconduite de partie 14:04.
Lancers: Québec 8 13 11-32 Montréal 9 10 10-29 A — 2,985

MOITIE PRIX CE SOIR pour les DAMES
vs Springfield à 8.05 h.
billets au Colisée en tout temps

SOLDE "monsieur-épargne"

CAGOULES DE SKI et PALETOTS \$19⁸⁸

PANTALONS DE SKI et PANTALONS DE TOILETTE \$8⁸⁸

GILETS DE LAINE "UNISEXE" et REGULIERS \$8⁸⁸

PALETOTS D'HIVER Réduction de 50%

CHAPEAUX Réduction de 50%

COMPLETS Valeurs régulières \$79.95 à \$135.00 \$55⁶⁵ et \$75⁰⁰

PALETOTS DE CUIR Valeur régulière \$110.00 \$59⁹⁵

PALETOTS DE SUEDE ET CUIR Longueur classique ou trois-quarts Valeurs régulières \$115.00 à \$145.00 \$54⁹⁵ à \$89⁹⁵

CARTE CHARGE X ACCEPTÉE
NOMBREUX AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

Cartier

Place Laurier • Galeries Charlesbourg

hockey

hier

Ligue nationale
Saint-Louis 2, Toronto 6
Chicago 4, New York 2
Los Angeles 3, Boston 7
Detroit 4, Minnesota 4
Californie 1, Pittsburgh 6

Ligue américaine
Québec 4, Montréal 3

Ligue junior majeure du Québec
(Joute hors-concours)
Detroit 5, Québec II

Ligue interuniversitaire
Trois-Rivières 4, Laval 6

AUJOURD'HUI

Ligue nationale
New York à Detroit
Los Angeles à Buffalo
Chicago à Philadelphie

Ligue américaine
Springfield à Québec

Ligue junior majeure du Québec
Sorel à Cornwall
Saint-Jérôme à Drummondville

DEMAIN

Ligue nationale
Montréal à Californie
Pittsburgh à Saint-Louis

Ligue américaine
Providence à Rochester

Ligue junior majeure du Québec
Rosemont à Québec
Cornwall à Shawinigan
Verdun à Sherbrooke

SAMEDI

Ligue nationale
Montréal à Los Angeles
Philadelphie à Toronto
New York à Vancouver
Buffalo à Boston
Chicago à Minnesota

Ligue américaine
Hershey vs Québec (Philadelphie)
Rochester à Cleveland

Ligue junior majeure du Québec
Baltimore à Springfield
Aucune joute

DIMANCHE

Ligue nationale
Toronto à Buffalo
Minnesota à Boston
Detroit à Californie
Pittsburgh à Chicago
Saint-Louis à Philadelphie

Ligue américaine
Baltimore à Providence
Springfield à Rochester

Ligue junior majeure du Québec
Sherbrooke à Québec
Saint-Jérôme à Verdun
Trois-Rivières à Cornwall
Sorel à Shawinigan
Drummondville à Rosemont

Ligue junior "B" provinciale
Saint-Foy à Cap-Rouge-Madeleine

LIGUE NATIONALE

Division Est

G	P	N	Pp	Pc	Pts	
Boston	28	8	6	246	129	78
New York	30	11	10	168	118	70
Montréal	23	16	11	112	141	57
Toronto	24	24	3	175	149	51
Buffalo	12	26	10	122	185	36
Detroit	14	28	8	127	194	36
Vancouver	15	31	5	124	189	35

Division Ouest

G	P	N	Pp	Pc	Pts	
Chicago	34	11	6	190	117	74
St-Louis	21	18	12	123	129	55
Philadelphie	19	22	9	131	145	47
Minnesota	18	22	11	129	147	47
Sherbrooke	48	20	2	230	216	41
Los Angeles	34	24	11	145	183	39
Californie	15	33	3	128	185	32

LIGUE AMERICAINE

Division Est

G	P	N	Pp	Pc	Pts	
Québec	20	19	4	143	133	48
Montréal	17	22	8	148	163	42
Springfield	18	23	3	153	184	41
Providence	15	21	5	151	171	38

Division Ouest

G	P	N	Pp	Pc	Pts	
Baltimore	27	12	5	167	141	59
Cleveland	23	17	5	178	128	53
Rochester	18	21	7	157	185	43
Hershey	17	20	7	138	139	42

LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUÉBEC

PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts	
Québec	44	28	5	0	306	125	78
Shawinigan	43	28	35	0	204	185	36
T-Rivières	44	27	16	0	210	162	55
Verdun	45	21	24	0	189	235	42
Sherbrooke	48	20	23	1	230	216	41
Drumville	44	18	23	3	192	209	39
St-Jérôme	44	19	24	1	182	205	39
Sorel	46	17	28	1	161	191	46
Rosemont	44	16	27	1	190	224	38
Cornwall	42	12	30	0	165	228	24

UN... DEUX... TROIS... GO!

JD Le plus jeune et dynamique concessionnaire GM à Québec

10,000 CLIENTS PORTENT CETTE IDENTIFICATION POURQUOI PAS VOUS!

REGARDEZ LE CANAL 11 A RADIO-CANADA POUR LES COMMENTAIRES D'APOLLO ET DE

SYMBOLE DE L'EXCELLENCE
SYMBOLE DE SATISFACTION

NOVA MONTE CARLO
CHEVELLE CHEVROLET
CAMARO OLDSMOBILE
CORVETTE CUTLASS
CAMIONS CHEVROLET TORONADO

VEGA

1969 CHEVROLET IMPALA \$2895⁰⁰
Décapotable. Bas milage. Tout équipée. SPECIAL

CORVETTE 1970 "Flambant" \$3595
neuve. 8 cyl. Tout équipée. VALEUR: \$8-930 PRIX SPECIAL

1970 MONTE CARLO \$3595
2 portes, hard-top, v.8, transmission turbo auto-matique, servofrein à disque, servodirection, direction à rack, servopneus, vitres de glace arrière, radios, pneus blancs, PRIX DE DÉTAIL. SPECIAL

'70 CHEVROLET IMPALA \$3595⁰⁰
2 portes, hard-top, v.8, transmission automatique, train, automatique, radio, servodirection, servopneus, grands disques de roues, pneus blancs, grands disques de roues, radio, pneus blancs, PRIX DE DÉTAIL. SPECIAL

CORVETTE 1968 Stingray - Fastback \$4095⁰⁰
Tout équipée SPECIAL

'70 CHEVROLET IMPALA \$3595⁰⁰
2 portes, hard-top, transmission automatique, servofrein à disque, servodirection, direction à rack, servopneus, vitres de glace arrière, radios, pneus blancs, PRIX DE DÉTAIL. SPECIAL

1970 CHEVY NOVA 155 H.P. \$2795⁰⁰
2 portes, v.8, transmission automatique, radio, servofrein à disque, servodirection, direction à rack, servopneus, vitres de glace arrière, radios, pneus blancs, PRIX DE DÉTAIL. SPECIAL

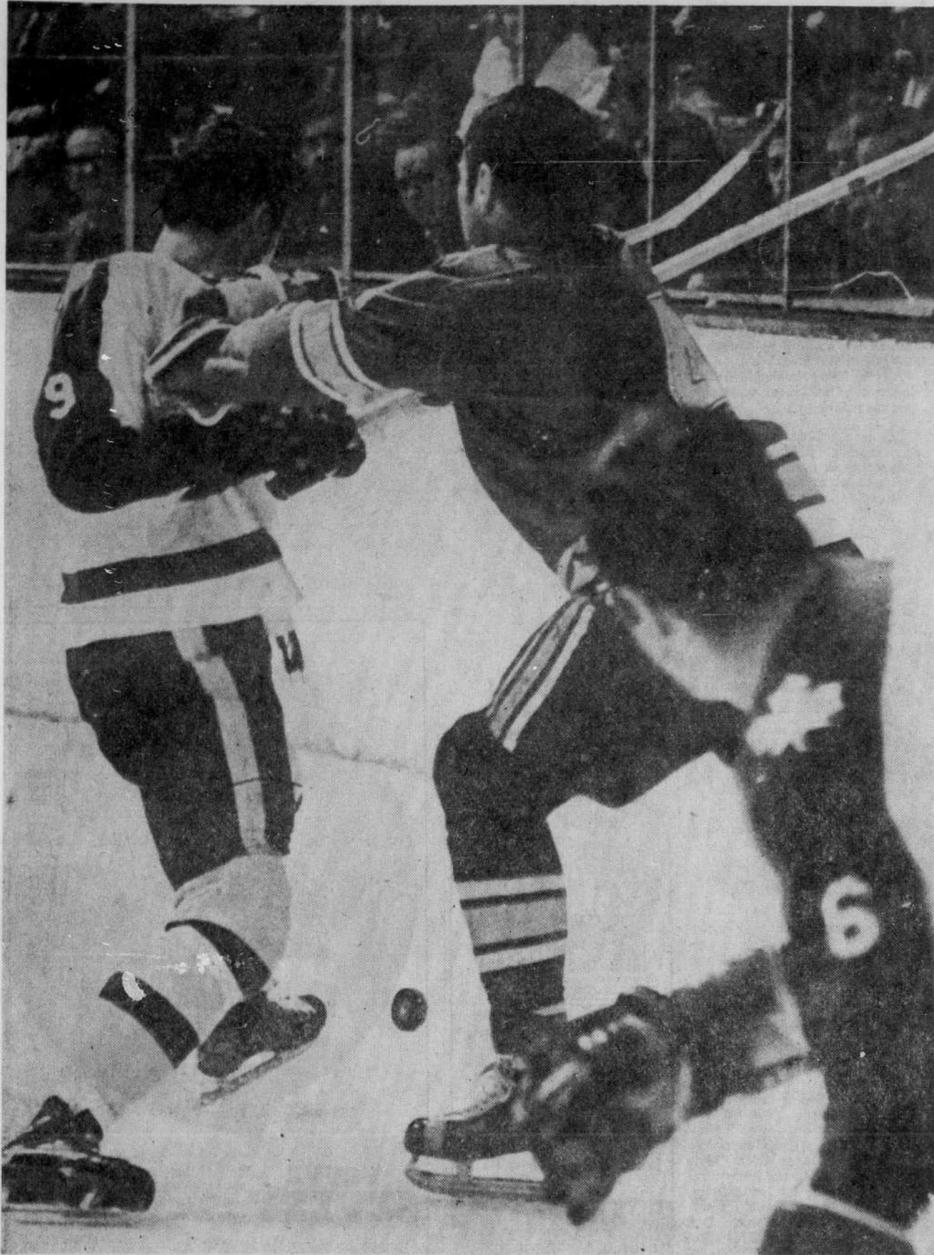
'70 CHEVROLET BEL-AIR \$3295⁰⁰
2 portes, hard-top, v.8, transmission automatique, train, automatique, radio, servodirection, servopneus, grands disques de roues, pneus blancs, grands disques de roues, radio, pneus blancs, PRIX DE DÉTAIL. SPECIAL

FINANCE G.M.A.C.
ASSURANCE M.I.C.
et ASSURANCE-MALADIE
LOCATION A LONG TERME
LICENCE SUR LES LIEUX

CHEVROLET OLDSMOBILE

60 SUD, DORCHESTER — TEL.: 529-4561
Terrain usagé: 565, boul. Hamel

VENDEURS COURTOIS
LE PLUS GRAND CHOIX DE MODELES 1971
SERVICE APRES-VENTE LE PLUS RECHERCHE
PRIX DEFIAINT TOUTE COMPETITION
MEILLEURE ALLOCATION EN VILLE POUR VOTRE ECHANGE



QUI S'EN EMPARERA? Norm Ullman (9) des Maple Leafs de Toronto et Noël Picard (4) des Blues de St-Louis se disputent la possession de la rondelle. Ron Ellis vient à

la rescousse de son coéquipier. Les Leafs ont défait les Blues 6-2 lors de cette partie disputée à Toronto. (Téléphoto PC)

Les Rangers subissent un premier revers à domicile

NEW YORK (PA)—Les frères Bobby et Dennis Hull ont compté un but chacun hier soir en conduisant les Black Hawks de Chicago à un gain de 4-2 sur les Rangers de New York dans un match de la LNH.

Les autres compteurs des Hawks ont été Paul Shmyr et Bryan Campbell tandis que Rod Gilbert et Dave Balon répliquaient pour les locaux.

La défaite a mis fin à une série locale de 26 matches sans revers des Rangers, soit deux de moins que le record établi par les Canadiens il y a 17 ans.

Dennis Hull a ouvert le pointage au début du match en prenant Ed Giacomin en défaut avec un long lancer alors qu'il avait la vue obstruée par Stan Mikita.

Gilbert a égalé les chances, mais Bobby Hull a redonné l'avance aux visiteurs au début de la 2e reprise avec le 540e but de sa carrière et son 30e de la saison. Il n'est plus qu'à quatre buts du total de Maurice Richard, qui détient le 2e rang chez les francs tireurs de tous les temps.

Shmyr a profité de l'obstruction de Mikita une deuxième fois pour porter la marge à 3-1 dans la 2e période.

Campbell a augmenté la marge avec le premier lancer des Hawks dans la dernière reprise, puis Balon a complété le total des locaux avec son 30e but de la saison à mi-chemin de l'engagement.

Première période
1-Chicago, D. Hull 23
Korab, Korab 2:10
2-New York, Gilbert 19
Park 16:20
Punitions—Magnuson C. Sather NY 11-05, Tkaczuk NY 12-07, Nesterenko C 10-42

Deuxième période
3-Chicago, R. Hull 30
Mikita 7:40
4-Chicago, Shmyr 1
Punitions—Irving NY, Korab, majeures, 9:02, Magnuson C 9:28

Troisième période
5-Chicago, Campbell 13
Mikita, Magnuson 5:29
6-New York, Balon 30
Tkaczuk 9:18
Punitions—Stanley C 7:32, Soling NY, Maloney C, majeures, 9:50, Sienkowski NY 10:15

Lancers par:
Chicago 7 8 5-20
New York 8 4 12-26
Gardiens—Eposito, Chicago; Giacomin, New York.
Assistance—17,250

TORONTO (PC)—Les Maple Leafs de Toronto ont surmonté un déficit de deux buts hier soir en écrasant les Blues de St-Louis 6-2 dans un match de la LNH, leur premier depuis un voyage de six matches à l'étranger.

Jim Dorey, Garry Monahan, Paul Henderson, Jim Harrison, Rick Ley et Brian Spencer se sont partagé les buts dans ce match où l'arbitre Art Skov n'a imposé que cinq mineures, dont quatre aux Blues, plus une mauvaise conduite.

Bill Sutherland a marqué les deux buts des visiteurs.

Sutherland a profité d'un avantage numérique pour ouvrir le pointage malgré les protestations de Jacques Plante et Ley, qui prétendaient que le joueur des Blues avait poussé la rondelle dans le filet avec son patin. Skov a rejeté leurs pro-

testations et a même imposé une inconduite à Ley dans la discussion.

Sutherland a porté l'avance à 2-0 dans le premier engagement, mais Dorey a réduit la marge avant la fin de la reprise avec l'aide de Dave Keon.

Monahan a égalé les chances avec l'aide de Keon au début de la 2e reprise, puis Henderson a donné un premier avantage aux locaux dans l'engagement.

Harrison, Ley et Spencer ont assuré la victoire aux Leafs dans la dernière période alors qu'ils ont protégé Plante qui a renoué 24 lancers au cours du match.

Première période
1-St-Louis, Sutherland 10
Bordolan, Beccaroni 6:17
2-St-Louis, Sutherland 11
McDonald, Lorentz 9:37
3-Toronto, Dorey 2
Keon, Monahan 16:18
Punitions—Dorey T 5:28, Ley T inconduite, 6:17, Ecclestone SL 10:17

Deuxième période
4-Toronto, Monahan 11
Keon 0:09
5-Toronto, Henderson 22
Ullman, Ellis 9:25
Punitions—Ecclestone SL 13:06

Troisième période
6-Toronto, Harrison 10
Armstrong 7:41
7-Toronto, Ley 2
Ullman, Henderson 10:32
8-Toronto, Spencer 5
Harrison, Dorey 10:38
Punitions—Roberts SL 10:46, Bill Plager SL 13:12

Lancers par:
St-Louis 10 7 7-26
Toronto 15 9 6-30
Gardiens—Wakely, St-Louis; Plante, Toronto.
Assistance—16,462

2 LOCAUX
POUR VOUS MIEUX SERVIR
RIVE SUD (LEVIS) — RIVE NORD (STE-FOY)

RESSORTS

POUR AUTOS ET CAMIONS -
AIR LIFT - SHOCK ABSORBER -
COIL SPRINGS - BALL JOINT -
ALIGNEMENT - BALANCEMENT DE
ROUES - BUSHING POUR
CAMIONS TANDEM.
ESTIME GRATUIT

SPECIAL
REMORQUES DOUBLES
POUR MOTONEIGE \$160⁰⁰
CONSTRUCTION SOLIDE - PRIX SPECIAL

edgar blondeau inc.

PARC COLBERT BOUL. CHAREST STE-FOY 651-6880

7 TRANS-CANADA ROND-POINT LEVIS 837-8849

VOUS aimez les records? allez aux remparts!

5000 BILLETS EN VENTE DES 7H.00 \$1.25 ENFANTS 50¢ LOGES \$2.00 DEBOUT SEULEMENT

demain soir 8h.15 ROSEMONT VS

Vente-Liquidation FINALE

200,000 d'articles de SPORTS D'HIVER offerts à des RABAIS FORMIDABLES chez Nap. Côté Sports ST-ROCH, PLACE LAURIER GAL. CHARLESBOURG

VU LE SUCCES EXTRAORDINAIRE DE CETTE VENTE et les centaines de clients que nous n'avons pu servir. VOILA POURQUOI NOUS AVONS DECIDE DE PROLONGER CETTE DERNIERE VENTE D'ARTICLES D'HIVER, afin d'en faire bénéficier tout le monde.

EQUIPEMENT de HOCKEY

PATINS DE FANTAISIE VAL. jusqu'à \$5.97

BATONS de HOCKEY VAL. jusqu'à \$2.00

PATINS PRO. VAL. \$35.00

PATINS "TORCH" VAL. \$12.00

PATINS VAL. \$35.00

SKIS HEAD Modèles HEAD et Jean-Claude Killy

en fibre de verre et en METAL

VAL. jusqu'à \$165.00

99

HABITS de MOTONEIGE 40% de réduction

Bottes de motoneige HOMMES ET DAMES

VAL. \$10.95

SKIS ATOMIC METAL \$59

SKIS METAL HEAD et ATOMIC \$59

SKIS KNEISSL '70 \$78.00

SKIS "SOHLER" \$69 \$109

SKIS RASSIGNOL MODELES '70

CONCORDE \$89.95

ALLAIS-MAJOR \$100.00

Modèle STRATO en Spécial

BOTTES A BOUCLES RAICHLÉ et TYROL VAL. jusqu'à \$90.00

37

TYROL, RAICHLÉ DOLOMITE VAL. jusqu'à \$120.00

BOTTES "Après-ski" 50% de rabais

GILETS MEDICAUX \$4.50

GILETS SUISSES \$5.95

BOTTES USAGEES \$8.00

SKIS EUROPEENS VAL. \$50.00

BATONS de SKI Olympiques VAL. \$15.00

BATONS de SKI VAL. \$7.00

BOTTES LACES \$10

BOTTES "TYROL" \$15.00

NAP. COTE SPORTS ST-ROCH, PLACE LAURIER GALERIES CHARLESBOURG



UN MOMENT DRAMATIQUE — Barry Soper et Louise Lind, âgés de 22 ans, de Vancouver, semblent très émus après une séance d'entraînement au Memorial Centre de Peterborough, en Ontario, le site des

championnats nord américains de patinage artistique. Ces compétitions entre le Canada et les Etats-Unis commencent aujourd'hui. (Téléphoto PC)

Karen Magnussen, le point de mire à Peterborough

PETERBOROUGH (PC) — En dépit de l'absence d'une des plus grandes rivales de la championne canadienne Karen Magnussen, les championnats nord-américains de patinage artistique ont commencé aujourd'hui à partir d'aujourd'hui.

En effet, l'Américaine Julie Lynn Homes, qui s'était classée 3e aux championnats mondiaux l'an dernier et 2e aux USA cette année, a préféré faire un voyage au Japon plutôt que

de participer aux compétitions nord-américaines.

Par contre, la championne américaine de l'année et championne nord-américaine actuelle Janet Lynn, craint que Mlle Magnussen ne lui enlève son titre cette année.

La personnalité de la championne canadienne a suffi pour faire vendre d'avance les 4.000 sièges du Centre Memorial pour samedi, lors des figures libres féminines.

Les compétitions débutent aujourd'hui avec les figures imposées pour les hommes, les couples et les danseurs. Les figures imposées féminines débuteront le programme vendredi suivies de figures libres pour hommes et couples.

Les épreuves libres féminines termineront les épreuves samedi.

COMPETITEURS

Ruth Hutchinson, de Vancouver, et Dianne Hall, de Toronto, seront les autres candidates canadiennes opposées aux Américaines Lynn, Suna Murray et Dawn Glab.

Le champion canadien Toller Cranston, de Toronto, sera accompagné de Paul Bonenfant, de Vancouver, et Ron Shaver, de Hamilton, rivalisant avec les Américains John Petkevich, champion, Ken Shelley et Gordon McKellen.

Les couples mettront en vedette les champions canadiens, le frère et la sœur Val et Sandra Bezic, de Toronto, accompagnés de John Hubbell et Mary Petrie, de Toronto, ainsi que de Glenn Morre et Maria Murray, de Vancouver, contre Shelley et Jojo Starbuck, champions américains, accompagnés de Mark et Melissa Militane ainsi que de Doug Berndt et Barbara Brown.

Enfin, Barry Soper et Louise Lind sont les champions danseurs canadiens tandis que James Sladky et Judy Schwomeyer sont les champions américains.

David Sutton et Mary Church ainsi que Kim Holden et Brenda Sandys sont les autres danseurs canadiens tandis que Harvey et Ann Miller ainsi que Johnny Johns et Mary Campbell complètent la formation américaine.

98 points pour Esposito Les Bruins s'éloignent de leurs adversaires

BOSTON (PA) — John Bucyk a marqué ses 30e et 31e buts de la saison hier soir tandis que Bobby Orr y allait également de deux filets en conduisant les Bruins de Boston à un gain de 7-3 sur les Kings de Los Angeles dans un match de la LNH.

Wayne Cashman, Ken Hodge et Derek Sanderson ont complété le total des vainqueurs tandis que Bob Berry, Dale Hoganson et Doug Robinson répliquaient pour les visiteurs.

La victoire a porté la série de gains locaux des Bruins à 18 matches, seulement deux de moins que le record d'équipe établi par Boston en 1929-30.

Elle a aussi permis aux Bruins d'augmenter leur avance à huit points au sommet de la division Est sur les Rangers, qui ont cédé 4-2 devant Chicago hier soir.

Orr a ouvert le pointage en déjouant Jack Norris avec un lancer de 30 pieds, puis Cashman et Hodge ont augmenté la marge à 3-0 dans le premier engagement.

Les Bruins ont ajouté quatre buts, deux par Bucyk, un par Sanderson et un autre par Orr, dans la 2e reprise, tandis que Phil Esposito récoltait deux aides en portant son total à 98 points au premier rang des compteurs du circuit.

BOSTON 7, LOS ANGELES 3
Première période
1-Boston: Orr 23, 9:47
2-Boston: Cashman 16, 14:23
3-Boston: Hodge 22, 15:09
4-Boston: Esposito 28, 15:09
Punitions: Sanderson (B) 10:42

Deuxième période
4-Boston: Bucyk 30, 2:54
5-Boston: Orr 31, 3:20
6-Boston: Sanderson 17, 4:39
7-Boston: Bucyk 31, 4:59
8-Los Angeles: Hoganson 2, 8:04
9-Boston: Orr 24, 9:26
10-Boston: Esposito 31, 14:10
Punitions: Lemieux (L.A.) 9:52, Carleton (B) 15:32

Troisième période
10-Los Angeles: Robinson 14, 10:04
Punitions: Lemieux (L.A.) Aucune punition.
Lancers par: Los Angeles 9 12 12-33 Boston 31 17 14-42 Gardiens: Norris, Los Angeles; Cheevers, Boston. Assistance: 14,994.

Les Seals écrasés

PITTSBURGH (PA) — La recrue Rod Zaine a compté deux buts hier soir en conduisant les Penguins de Pittsburgh à une victoire facile de 6-1 sur les Golden Seals de la Californie dans un match de la LNH.

Les autres compteurs des locaux ont été Jean Pronovost, Dunc McCallum, Nick Harbaruk et Syl Apps tandis que Ron Stackhouse évitait le blanchissage aux visiteurs.

C'était la 5e victoire locale des Penguins et leur 4e consécutif

aux dépens des Seals.

Zaine a ouvert le pointage dans le 1er engagement, puis Pronovost a porté le compte à 2-0 avant que Stackhouse ne réduise la marge dans la 2e reprise avec un lancer voilé contre Les Binkley.

Zaine a ensuite compté le but d'assurance, puis McCallum a augmenté la marge des locaux. Harbaruk et Apps ont ensuite complété le total des vainqueurs.

PITTSBURGH 6, OAKLAND 1
Première période
1-Pittsburgh: Zaine 3, 15:30
2-Hexall (Cal.) 0:12
Punitions: D. Hexall (Cal.) 2:36, S. Hexall (Pitt.) 10:18, Zaine (Pitt.) 15:18

Deuxième période
2-Pittsburgh: Pronovost 13, 2:30
3-Californie: Stackhouse 5, 3:26
4-Pittsburgh: Zaine 4, 12:37
5-Pittsburgh: McCallum 5, 17:30
Punitions: Puls (Pitt.) D. Hexall (Cal.), majores, 12:14

Troisième période
6-Pittsburgh: Harbaruk 10, 3:55
7-Pittsburgh: Apps 2, 4:20
8-Pittsburgh: Harbaruk (Pitt.) 18:42
9-Pronovost (Pitt.) 18:56
Lancers par: Californie 7 7 6-20 Pittsburgh 12 13 16-35 Gardiens: G. Smith, Californie; Binkley, Pittsburgh. Assistance: 10,208.

Les Wings annulent

MINNEAPOLIS (PA) — Un but de Nick Libett, à 29 secondes de la fin du match, a permis, hier soir, aux Red Wings de Detroit de faire match nul 4-4 avec les North Stars de Minnesota, dans une joute de la Ligue nationale de hockey.

Les Wings avaient alors envoyé un sixième joueur offensif dans la mêlée, à la place du cerbère.

Mike Robitaille, Dale Rolfe et René Leclerc ont réussi les autres buts des Wings, tandis que Ted Harris, Danny Grant, Murray Oliver et Buster Harvey répliquaient pour les North Stars.

Les Wings ont perdu les services du gardien Jim Rutherford et du nouveau venu Robitaille, qu'ils viennent d'obtenir dans un échange avec New York. Rutherford a été blessé par un lancer qui a atteint son masque, tandis

que Robitaille a subi une blessure au dos. L'ailier Guy Charbon a également été coupé au bras au cours du match, mais il a pu continuer à jouer.

DETROIT 4, MINNESOTA 4
Première période
1-Minnesota: Harris 1, 1:35
2-Minnesota: Grant 23, 5:38
3-Detroit: Robitaille 2, 6:46
4-Detroit: Rolfe 3, 12:26
5-Detroit: Leclerc 3, 16:18
Punitions: Bergman (D) 4:18, Grant (Minn.) 7:15, Harris 15:01

Deuxième période
6-Minnesota: Oliver 5, 5:41
Punitions: Webster (D) 2:05, Drouin (M) 2:50, Bergman (D) 3:00, O'Brien (M) 9:15, Leclerc (D) 14:19

Troisième période
7-Minnesota: Harvey 7, 2:08
8-Detroit: Libett 5, 10:31
Punitions: Webster (D) 2:05, Drouin (M) 2:50, Bergman (D) 3:00, O'Brien (M) 9:15, Leclerc (D) 14:19

Lancers par: Webster (D) 1:15, Harris (M) 4:55, Unger (D) 10:30

6-Steve Angus, Surprenant, 526.40, 10.50, 5.50; 4-Wil Lor, Dolly, Bourgon, 54.80, 3.60; 3-Kappa Queen, Genron, 34.40

Temps: 2:15 2-3.

Ont aussi couru: Armbro Explorer, Colonel Walt, Dart Mir, Merrie Dazzler, Karen MC.

Saviez-vous que
TILDEN
loue des camions!

Service de location de camions

Que ce soit pour déménager ou pour tout autre raison, nous avons le camion qu'il vous faut.

AU MEILLEUR TAUX EN VILLE

Appelez maintenant pour réserver chez
ROMPRE & FRERE LTEE
DRIVE YOURSELF
8 rue MacWilliam
Tél.: 529-9978
1303 rue Maguire
Tél.: 527-8634

résultats à b.b

Trot — \$1,300
4-Perfect Blend, CMA, \$16.40, \$60.
4:40; 7-Lively Kid, Boucher, \$8.20.
6:10; 1-Kinial, Bourgon, \$8.60.
Temps: 2:11 3-5.
Ont aussi couru: Superman Mir, Tina Silk, In Demand, J.T.W., Eastern Boy, Sharp Kid était retiré. Eastern Boy fini 2e, placé 6e.

Amble — \$1,100
4-Tacloban, M. Lachance, \$4.10, \$10.
2:10; 1-Showell Angus, Bourdon, \$3.70.
4:10; 9-Buckshot Mir, Bourgon, \$4.40.
Temps: 2:11 2-3.
Ont aussi couru: Lord Saundera, Ad Da Card, Superior Paddy, Moonshine, Nassy's Brother, Finnan.
Paris-Double: \$30.20.

Amble — \$1,300
7-Bare Foot Boy, CMA, \$7.50, 2:20.
2:50; 1-Cindy W. MacGregor, \$3.10, 2:50.
3-Oliver, Gil Filion, \$2.40.
Temps: 2:09 2-3.
Ont aussi couru: Epl Timo, Proud Victor, Peter Row Gil, Ohio Royal, Gold Fly.

Trot — \$1,300
5-Mr. Steps, Normandin, \$10.30, 3:40.
4:10; 4-Ruth Ann Sky, Caldwell, \$12.00.
7:20; 7-Azala Mite, M. Lachance, \$2.80.
Temps: 2:12 1-3.
Ont aussi couru: Davey Mir, Joe Rodney, Rannach Lad, Tasha Lind, Tasha Lind fini 2e, placé 4e.
Quinella: \$75.70.

Amble — \$1,100
6-Steve Angus, Surprenant, \$26.40, 10.50, 5.50; 4-Wil Lor, Dolly, Bourgon, \$4.80, 3.60; 3-Kappa Queen, Genron, \$3.40

Temps: 2:15 2-3.
Ont aussi couru: Armbro Explorer, Colonel Walt, Dart Mir, Merrie Dazzler, Karen MC.

Amble — \$1,100
6-Isola Abe, Juras, \$8.20, 4.10, 3.30;
8-Raised Star, Gil Filion, \$4.80, 2.80; 1-Raise Hootenanny, Bourgon, \$4.80.
Temps: 2:13 3-5.
Ont aussi couru: Sweet Harmony, Coquine, Honeyville, Easy Going Pick, The Bootlegger, Lusty Lawrence était retiré.

Amble — \$1,200
3-Helen Goose, Normandin, \$7.20, 4.10, 2.80; 3-Silent Butler, Cintras, \$12.00, 3.30; 1-The Gogetter, Lareau, \$3.00.
Temps: 2:13
Ont aussi couru: Barones Angus, Princess Mir, Bokare, Fairwell Light, Scotch Genesee, Sherman Larry, Quinella: \$70.50

Amble — \$1,500
8-Steady Foot, Gil Filion, \$8.20, 4.10, 3.30; 3-Whisper Mir, CMA, \$7.10, 3.40; 4-Kimberly Sis, MacGregor, \$4.40.
Temps: 2:13 4-5.
Ont aussi couru: Zeno, Baylor Hanover, Total Yankee, Mighty Go, Ace Dean.

Trot — \$1,000
6-Pride of Sterling, P. Robillard, \$7.20, 2.90, 2.80; 7-Quick, J. Gauthier, \$4.90, 2.70; 3-Third Edition, D. MacTavish, \$2.70.
Temps: 2:12 1-3
Ont aussi couru: Troubadour, Boss Allen, Johnny L., Ralphus Mir.

Amble — \$1,000
6-Intrepid Dundee, G. Surprenant, \$12.10, 6.00, 3.30; 2-2 M. Castan, R. Bourdon, \$8.30, 2.80; 4-Marmouset, J. Broseau, \$2.50.
Temps: 2:13 1-3
Ont aussi couru: Drummond Kings, Queen's Lafayette, Entra, Duke Crain, Shady Valley, Goodby Buckeye.
Exacta: \$62.70.

bon dehors... bon dedans

VEUVE SEVERY

Prenez! Vous aurez le coup de foudre pour Veuve Severy. Vous aimerez son goût vif, sa saveur unique. Entre amis, vive Veuve Severy! C'est de bonne compagnie.

10 oz (No 168-A): \$2.35 - 25 oz (No 168-B): \$5.45 - 40 oz (No 168-C): \$9.30
Distillé au Québec pour la distillerie Veuve H. Severy, Hasselt

Courses de motoneiges

Le Carnaval de Québec présentera à nouveau cette année, dans le cadre de ses festivités, une course de motoneiges sanctionnée par l'Association canadienne de l'auto neige.

Cette compétition sportive se déroulera à la piste de Québec au parc de l'Exposition provinciale, samedi le 6 février à 1h30 p.m. Le président du comité chargé de l'organisation de cette compétition, M. Jacques Bégin, nous informe que les bourses seront cette année de \$5,000 et qu'au-delà de 200 coureurs professionnels sont attendus.

Déjà on est assuré de la participation des écuries des plus importants fabricants de motoneiges. Bombardier nous délèguera entre autre le champion mondial 1970, M. Yvon Duhamel.

Etant donné le grand nombre de compétiteurs, les épreuves de classification débuteront à 10h00 le matin.

Tous les Québécois auront alors l'occasion de voir les meilleurs coureurs nord-américains en action et étant donné les bourses offertes, tous feront donner à leur machine le maximum de rendement.

Le spectacle présenté sera des plus excitant et on attend une foule record à cet événement.

curling

GRANBY (PC) — Deux anciens champions ont subi la défaite hier alors qu'ont débuté les championnats québécois de curling senior, dont les vainqueurs représenteront le Québec aux championnats nationaux à Halifax le 22 février.

L'ex-champion à trois reprises, Ron Wright, a vu son quator de Hudson céder par 7-5 devant Pat Scullion, de Riverbend, tandis que Stan Ferry, champion en 1967, encaissait un revers humiliant de 12-4 aux mains d'Emile Moreau, de St-Laurent.

Dans les autres matches de la division A, Guy Chenail, de Québec, a déclassé John Darby, de Baie-Comeau, 10-3 tandis que John Hibbard, de Sherbrooke, supplantait Bruce Nees, de Howick, 10-8.

Mac McCormick, de St-Lambert, a supplanté Bob Clarkson, de Ste-Anne-de-Bellevue, 7-6 tandis que Howard Gibson, d'Asbestos, surclassait Armand Cantin, de Shawinigan, 8-7 dans la division B.

Dans les autres matches de la division B, Harry Coles, de Lachine, a écrasé Hyman Haze, de Brownsburg 13-4 tandis que Pierre Greco, du Bas St-Laurent, écrasait également Jack Graven, du Sigma, 11-2.

"GRANDE VENTE"
LIQUIDATION DE NOTRE STOCK D'HIVER

BOTTE "4 BOUCLES"
SEULEMENT
IMPORTATION \$2.95
DOUBLES EN NYLON
REGULIER 7.95

BOTTINES DE FEUTRE
SEMELLE ET TALON DE FEUTRE RENFORCES DE CUIR
VAL. REELLE \$9.00 \$5.95
POUR SEULEMENT

MAGASIN
LATULIPPE
637 OUEST, RUE ST-VALLIER
STATIONNEMENT GRATUIT

SIMPSONS-SEARS

PALETOT CUIR
37 POUCES!

Rég. \$135 à \$139
\$87 ch.
Mensualités \$8

Riche paletot de cuir pour hommes. Modèle en vogue, étudié pour confort, élégance et durabilité. Chaud doublure amovible. Marque reconnue. Ceinture avec boucle. Brun, tan, marine ou noir. Longueur 37 pouces, tailles 36-44.

Simpsons-Sears - Vêtements pour Hommes (Rayon 45), au Rez-de-Chaussée.

Vous ne dites que: "Portez à mon compte!"



LE COSTUME DU QUEBEC: Fernand Simard, à gauche, et Michèle Lortie portent le costume de la délégation québécoise aux Jeux d'hiver de Saskatoon. (téléphoto PC)

Tuckerman Ravine est menacé de disparaître

LACONIA, NEW HAMPSHIRE — Afin de sauvegarder Tuckerman Ravine du Mont Washington, situé dans la White Mountain National Forest, dans l'Etat du New Hampshire, aux Etats-Unis, pour les générations futures, le U.S. Forest Service trouve nécessaire de placer des limites sur le nombre de personnes qui se servent de la région. Il y a quatre-vingt dix-huit places dans les couverts Adirondack alors le nombre de personnes qui peuvent camper le soir est limité à quatre-vingt dix-huit personnes. En plus, les feux de bois et de charbon ne seront pas permis. Cette restriction sera appliquée sur tout l'écoulement de la Cutler River ouest de la route New Hampshire Highway 16 et qui comprend Huntington Ravine.

Cette restriction sur le camping du soir et sur les feux exposés est nécessaire afin de protéger l'environnement de la forêt contre de multiples destructions. Il y a eu plus de 500 personnes qui ont campé dans la Ravine certains soirs. Le problème urgent c'est que la terre et la végétation ne peuvent sup-

porter un tel usage. L'usage des toilettes courantes étant trop fréquenté et le terrain est tel que la construction de nouvelles toilettes est interdite. Il y a un vrai danger de pollution d'eau. La terre se contracte facilement, ce qui fait mourir la végétation et l'érosion s'en suit. Des personnes qui ont ramassé du bois et qui ont coupé des branches pour la literie ont tué beaucoup d'arbres dans cette région.

Commençant le 1er mars 1971, le camping sera permis seulement dans les couverts Adirondacks près de Hermit Lake qui se trouve au bas du Tuckerman Ravine avec un permis spécial individuellement par l'Appalachian Mountain Club à Pinkham Notch. Le maximum de quatre-vingt dix-huit personnes recevront des permis pour chaque soir. Personne ne sera permis de rester plus que sept soirs de suite. Le prix d'un dollar et demi (\$1.50) par soir sera chargé pour camper dans les couverts. Cet argent sera employé pour maintenir la région.

Les personnes qui désirent cuire doivent apporter leurs propres poêles. Les poêles légers qui ne sont pas chers peuvent être achetés à plusieurs

magasins de camping. Les permis de feu sont encore requis.

Les visiteurs au Tuckerman seront requis de remporter tout leur rebut. Les rebuts seront plus ramassés dans la région des couverts et ni sortir par la Forest Service Snowcat. En plus, l'Appalachian Mountain Club ne vendra aucune soupe, sandwiches, et de choses semblables au couvert de Tuckerman. Cela veut dire que tous ceux qui se serviront de Tuckerman apporteront leur propre manger et breuvage, donc, logique de pouvoir le sortir.

Pour ceux qui font du ski pendant le jour, pour les hikers, et pour les grimpeurs, il n'y aura pas de nouvelle restriction. L'interdiction courante sur les véhicules motorisés, à l'exception de véhicules administratifs continuera. Les Forest Service Snow Rangers fermeront encore toute la région, ou des parties de la région où le danger des avalanches existe.

Nous croyons que cette action aidera à sauvegarder les lieux favorables que cherchent ceux qui désirent prendre des marches ou faire du ski. Nous espérons que tous comprendront ce besoin et nous aideront à maintenir cette région.

1,000 poulamons en une nuit pour les pêcheurs avertis

La pêche aux poulamons, ou petits poissons des chenaux, s'avère de plus en plus intéressante dans les centres de pêche de la rive-nord du St-Laurent. A La Pêrade, à Batiscan et à Ste-Geneviève, les amateurs s'en donnent à cœur joie avant que la période d'abondance ne cesse.

A Ste-Anne-de-la-Pêrade, le rendement horaire de la pêche aux poulamons a dépassé, au cours de la semaine du 18 au 24 janvier, tout ce qu'on avait enregistré depuis que l'équipe du Service de la faune — district de la Mauricie — effectue des relevés statistiques à cet endroit. Les pêcheurs avertis, en une seule nuit, prennent facilement au-delà de 1,000 poissons.

Il reste encore au moins deux semaines avant que la saison ne s'achève.

Au cours de la semaine, le rendement a atteint 83,1 poissons par heure de pêche, par cabane. Le nombre de poissons capturés 2,003,955, selon les chiffres récoltés lors de la visite de l'équipe de la faune) a dépassé déjà largement le total des captures de la dernière saison, qui s'élevaient à 1,322,460 poissons.



Loiselle parle des chances du Québec aux Jeux d'hiver

MONTREAL (PC) — Selon Jacques Loiselle, chef de mission adjoint de l'équipe du Québec aux Jeux d'hiver canadiens à Saskatoon du 11 au 22 février, la formation québécoise a des chances de récolter quatre médailles d'or dans les 16 disciplines sportives au programme.

Le Québec sera représenté par 178 athlètes, 116 hommes et 62 femmes, plus 22 instructeurs, y compris quatre femmes, aux Jeux.

De plus, le gouvernement du Québec fournira une équipe médicale comptant trois médecins et deux physiothérapeutes.

Selon Loiselle, membre du service des sports à l'université Laval de Québec, la province devrait se classer première en nage synchronisée, gymnastique, tennis sur table et haltérophilie.

Il croit également que le hockey et le ski devraient permettre aux athlètes québécois de se classer près du sommet.

Au hockey, le Québec sera représenté par les Loups de Thetford Mines, de calibre junior B, et le ski, par l'équipe alpine de Québec.

De plus, les boxeurs et les patineurs de vitesse devraient récolter des médailles d'argent.

AMELIORATION

"Certaines provinces seront surprises de la puissance de nos équipes de basketball et volleyball, car nous nous sommes beaucoup améliorés dans ces deux disciplines depuis les premiers Jeux d'hiver à Québec en 1967", a mentionné Loiselle.

Cette amélioration provient, selon Loiselle, des organisations des différentes disciplines dans toutes les régions provinciales depuis 1967.

Les 178 athlètes et 22 instructeurs représentent 55 municipalités et toutes les régions du Québec, la majorité provenant de régions moins peuplées alors que les équipes venaient surtout des centres urbains auparavant.

Les uniformes des Québécois sont en molleton épais.

A l'intérieur, les athlètes masculins et féminins porteront des pantalons et vestes bleu-rouge.

Judo-coupe du Québec 71

SHERBROOKE... Gilles Fortin du club de judo d'Alma a pris une troisième place, dimanche, à Sherbrooke, lors de l'avant-dernière étape de la Coupe du Québec 71. Fortin est dans la catégorie des 139 livres et moins, ceinture marron. Prés de 100 judokas prenaient part à cette compétition.

dre, sur chandails blancs à col roulé, et des chapeaux blancs. A l'extérieur, ils ajouteront un veston en molleton garni de fourrure au collet, plus une longue tuque blanche. Une fleur de iis bleue et blanche décore chaque veston.

Ouvert vendredi jusqu'à 9h p.m.

VENTE DU CARNAVAL DE RENFREW MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE POUR HOMMES

MANTEAUX PLEINE LONGUEUR

\$595

Prix régulier \$795

MANTEAUX TROIS-QUARTS

\$395

Prix régulier \$595

Ceci est notre seule vente annuelle de manteaux de chat sauvage pour hommes... tous font partie du choix régulier de Renfrew. Tailles 38-44 dans cette sélection.

Aussi un vaste assortiment de **CHAPEAUX DE FOURRURE POUR HOMMES**

Dans les fourrures et les modèles les plus populaires.

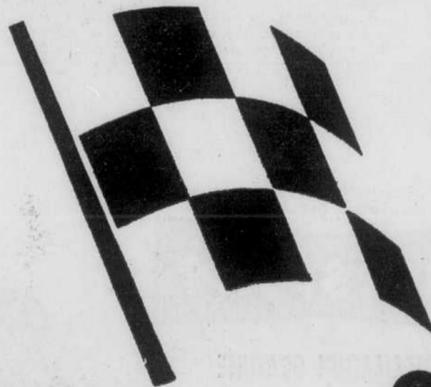
TOUTES LES VENTES SONT FINALES!

Salon de la fourrure, au deuxième.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

2 hres station. gratuit. Parc-Autos Chauveau



SI NOUS SOMMES ENCORE PREMIERS C'EST GRÂCE À VOUS ...

ET À CES ...

CHAMPIONS!



GILLES POULIOT
Directeur général des ventes



LOUIS BIGUE
Directeur des ventes (neuves)



MARC ROY
Directeur des ventes (comions et location)



DES. DUBE
Directeur des ventes (usagées)



JOS. POULIOT
Conseiller finances et assurances



LAUREAT MOFFET



JULIEN BOUTIN



YVES BROCHU



BERNARD CHAMPOUX



REJEAN GAGNE



CLAUDE LIZOTTE



YVES GAGNON



PHIL CREVIER



JIM MOISAN



LOUIS PARADIS



PAUL JULIEN



RAYMOND BRUNEAU



LEGER LACHANCE



LEO GAGNON

Pour la 6ième année consécutive Denis Pepin Auto, s'est classé premier concessionnaire G.M., division Chevrolet en vendant le plus grand nombre de voitures dans la région de Québec.

Être premier demande beaucoup d'efforts. Aujourd'hui nous remercions cette équipe, les représentants du service à la clientèle qui grâce à leurs nombreux amis et clients nous ont fait rester premier. Ils ont su mériter votre confiance et la nôtre.



2500, DES QUATRE-BOURGEOIS - STE-FOY 653-2861

VENEZ CONSTATER POURQUOI NOUS SOMMES PREMIERS



Don Ross demeure le favori des connaisseurs

Le pugiliste Don Ross de Toronto qui doit affronter Fernand Marcotte jr. dans la grande finale du programme de boxe professionnelle lundi prochain au Pavillon

de la Jeunesse, sera dans nos murs dès aujourd'hui et poursuivra son entraînement au gymnase de la cité de Québec au stade municipal. Quelques heures avant

la bataille, Don Ross demeure le favori des connaisseurs pour l'emporter devant le boxeur québécois.

Ross n'est jamais allé au plancher depuis son entrée chez les professionnels soit 148 batailles et malgré son long palmarès qui parle pour lui, il ne prend pas à la légère son combat avec Marcotte jr. Il a d'ailleurs entendu parler de ce dernier qui peut tout aussi bien encaisser que frapper très droitement.

De son côté, Fernand Marcotte est en excellente condition physique et poursuivra son entraînement jusqu'à la dernière minute. Selon Al Bachman, cette grande finale devrait se rendre jusqu'à la limite de dix rondes et il a bon espoir de voir son poulain demeurer invincible chez les pros. Il s'agit de la plus importante bagarre de Marcotte depuis son entrée dans le ring.

Chibougamau et Montréal reliées par voie aérienne

Les villes de Montréal et de Chibougamau seront reliées directement entre elles par la voie aérienne à partir du 2 juin prochain. La compagnie NORDAIR desservira jusqu'à quatre fois par semaine les deux villes au cours de la saison de pêche. Ce nouveau service comprendra une excursion de fin de semaine à prix réduit et, en moins de deux heures et quart de vol, conduira à bord d'appareils DC-3 les pêcheurs de la région métropolitaine aux portes de la réserve Mistassini.

Celle-ci est située à proximité de l'aéroport de Chibougamau, l'établissement le plus rapproché, celui du lac Waconich, ne se trouvant par la route qu'à une vingtaine de milles. Ce service aérien rendra encore plus accessible le territoire de cette vaste réserve que l'on peut atteindre en voiture de Trois-Rivières, par les routes 19 et 55 nord (345 milles), et de Québec, par les routes 54, 54A et 55 nord (330 milles).

On sait que la réserve Mistassini est connue dans le monde entier par la beauté de ses eaux de castor, son paysage sauvage et la qualité de sa pêche au brochet, au doré, à la truite grise et à la truite mouchetée. C'est au grand lac Mistassini même, d'une étendue de 110 milles, que prendra source la rivière Ruppert, tributaire de la baie James.

La Direction générale des parcs du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche y maintient plusieurs établissements de qualité (chalets et pavillons de pêche, avec ou sans pension).

Cette année, le parc ouvrira ses portes le 4 juin et clôturera sa saison d'activité le 19 septembre. On peut réserver dès maintenant en s'adressant au bureau des parcs à Roberval, 748 boul. Marcotte (Tél.: région 418 — 275-1702), ou à Québec, 830 chemin Ste-Foy (6e étage) — (Tél.: région 418 — 643-2238).

1,109 médailles distribuées aux Jeux de Munich

MUNICH (AFP) — Le programme des compétitions des Jeux olympiques de Munich en 1972 a été définitivement établi et des 21 sports ce sont la boxe et le hockey qui auront la plus longue durée avec 13 journées devant le volley-ball, 12, et l'escrime et le basket-ball, 11, le football et la lutte 10, tandis que les sports-ros (l'athlétisme et la natation) occuperont 9 jours.

A Munich, le nombre de médailles décernées atteindra le chiffre de 1,109 qui se répartissent en deux fois 364 médailles d'or et d'argent, et en 381 médailles de bronze. Les premières de ces médailles seront remises dès le premier jour des compétitions aux tireurs au pistolet libre et aux haltérophiles de la catégorie 52 kg qui disputeront leurs finales. Dès ce premier jour 12 des 21 disciplines olympiques figurent au programme.

Les nageurs entreront en lice cinq jours avant les athlètes et les deux disciplines se chevaucheront cinq journées. Les nageurs auront disputé la plus grande partie de leurs compétitions dans la première moitié des 16 journées olympiques comme les gymnastes et les rameurs.

Tournoi de hockey pee wee dans la région de Gaspé

RIMOSSI — Le tournoi régional gaspésien de hockey pee wee se tiendra à Chandier, dans le comté de Gaspé-Sud, du 25 au 28 février prochains.

Ce tournoi régional est sanctionné par l'Association de hockey mineur de la province de Québec.

Un dépliant sur les Parcs du Québec

L'édition 1971 du dépliant bilingue "Parcs du Québec" vient de paraître. Tiré à quelque 150,000 exemplaires, ce dépliant comprend, outre les tarifs en vigueur au cours de la nouvelle saison, tous les renseignements utiles aux usagers des parcs et des réserves du Québec.

La direction générale des parcs du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche annonce en effet que tous les intéressés peuvent dès maintenant se procurer gratuitement leur exemplaire en s'adressant au bureau des parcs le plus rapproché.

On pourra préparer ainsi en meilleure connaissance de cause ses moments de vacances dans les parcs du Québec, que ce soit à l'auberge, au pavillon de luxe ou au simple camp de pêche. Il y en a pour tous les goûts aux quatre coins de la province: camping, pêche à la journée, promenade, excursion en montagne, voyage en canot, baignade, pique-nique, etc.

Ce sera alors la 10e année consécutive que l'événement sportif se répète, et les organisateurs de la manifestations s'attendent à recevoir une foule fort nombreuse.

L'an dernier, plus de 20,000 entrées avaient été enregistrées à l'aréna de Chandier et on s'attend à ce que cette année, ce nombre soit largement dépassé. Pour la grande finale, plus de 5,000 spectateurs sont attendus.

Durant les quatre jours du tournoi pee wee, 33 équipes devront s'affronter. Elles proviennent d'aussi loin que Sainte-Anne-des-Monts, d'un côté, de la Gaspésie, et Nouvelle, de l'autre côté.

A l'issue de ces nombreuses joutes, une soixantaine de trophées seront remis aux jeunes sportifs les plus méritants.

sport local



JUNIOR "B"

Un but à six secondes du son de la cloche en troisième période a donné une victoire de 6-5 aux Dragons de St-Georges sur le Quincaillerie Roy Lévis-Lauzon, joute de la ligue de hockey Junior "B" de l'Est qui a été disputée à l'Aréna Régionale de Lauzon.

Michel Gilbert a mené l'attaque des Dragons avec un truc du chapeau en plus d'obtenir une mention d'assistance.

Le Plaza de St-Romuald était à donnacona et il en est revenu avec une victoire facile de 11-2, augmentant de la sorte son avance en première position du circuit.

Martial Audet et Jean Pouliot ont brillé à l'offensive avec chacun un truc du chapeau.

Le Quincaillerie Roy Lévis-Lauzon sera le visiteur vendredi le 5 février à Donnacona.

Un match fort intéressant se déroulera également vendredi alors que les Dragons de St-Georges seront les visiteurs contre le Plaza au C.R.C.E. de St-Romuald.

LIGUE NANCY GREENE

Dans les cadres de la ligue Nancy Greene, le 17 janvier dernier, au Centre de ski Stoneham, se tenait une compétition intra-club organisée par le Club Stoneham.

L'équipe No 3 du club a enlevé les honneurs en comptant 219 points; l'équipe No 1 se classa deuxième avec 175 points suivie de l'équipe No 2 qui accumula 129 points.

Les résultats de ces joutes intra-club serviront à déterminer l'équipe championne du club

Stoneham qui rencontrera, en demi-finale de la section "C", les champions des clubs Mont-St-Anne et Redskins.

Les demi-finales de la section "C" auront lieu à Stoneham, le 27 février.

SKI

Le club de ski Union Commerciale, avise tous ses membres qu'il tiendra dimanche le 7 février à 2 heures, la deuxième tranche pour l'obtention de la coupe du club. Ce concours est ouvert à tous les membres, dans toutes les catégories, soit: vétéran — senior — junior — midget, hommes et femmes. Il se déroulera dans la pente numéro 1 du Centre de Ski "Le Relais".

L'inscription peut se faire immédiatement à Wellie Falardeau, à: 842-3421 ou au chalet du club, jusqu'à samedi p.m. La remise des médailles se fera au chalet du club, après le concours.

INTERCOLLEGIAL

Voici les résultats des activités dans le cadre de l'ASIEQ pour la fin de semaine du 30 & 31 janvier 1971.

Du côté féminin, au basket-ball le Limoulu a remporté la victoire sur Lévis-Lauzon au compte de 52 à 26 et en ce qui regarde le volley-ball, Limoulu a vaincu Lévis-Lauzon avec un pointage de 4 à 1.

Lors d'un tournoi de hand-ball masculin, Limoulu a su triompher du Chicoutimi au compte de 21 à 15 pour ensuite l'emporter 18 à 15 sur Jonquières. Arrivé en supplémentaire avec Garneau, Limoulu a succombé avec un pointage de 21 à 23.

"R.P.M.": un reportage sur le sport automobile

par Guy BENJAMIN

"Ce n'est pas ce qu'on peut appeler vraiment un livre, c'est plutôt un grand reportage".

C'est en ces mots très simples que Pierre Luc, auteur du livre "R.P.M." a résumé son oeuvre lors de son passage, hier, à Québec.

"R.P.M." raconte l'histoire du sport automobile au Québec en 256 pages décorées de plus de 400 excellentes photos. L'essentiel du livre est rédigé en français, mais quelques textes et les explications des photos sont traduits en anglais.

Ce volume, dont la réalisation a été rendue possible grâce à la collaboration de la brasserie Labatt, qui a toujours été liée de près au sport automobile, et à la compagnie pétrolière "BP", touche tous les genres de compétition sur quatre roues, soit les courses sur pistes, l'accélération, et le stock-cars. Il néglige cependant le rallye, ce que l'auteur déplore lui-même.

Ce ne fut pas un travail facile pour Pierre Luc, puisque les archives sur le sport automobile étant plus rares, il lui a fallu faire appel à la mémoire de nombreuses personnes.

C'est aussi grâce à la collaboration de 28 photographes que l'auteur a pu retracer des illustrations aussi intéressantes.

LA REGION

Pierre Luc n'a pas oublié la région de Québec et six pages relatent l'histoire de ce sport dans notre région.

C'est grâce à la collaboration de Jacques Rainville, qui fut toujours mêlé à ce milieu, que ces quelques pages ont pu être réalisées. On y raconte un bref historique de chacun des clubs automobile de la région, et bien sûr on peut y lire l'histoire du

Grand Prix, cette course sur glace qui est devenue une des grandes attractions du carnaval de Québec. On peut y voir aussi quatre grandes photos du "Circuit Québec - Ste-Croix", en voie de réalisation.

tomobile du quotidien mont-réalis Montréal - Matin.

UNE BIBLE

Le volume se veut sans prétention. Même celui qui n'a jamais conduit une voiture de sa vie peut le comprendre, et peut-être en lisant aura-t-il le goût de conduire.

Il ne s'agit pas d'un livre technique comme on peut être porté à le croire au début. L'oeuvre de Pierre Luc est le livre parfait de référence pour celui qui s'occupe du sport automobile depuis peu.

On y retrouve un lot de renseignements, qui peuvent même être utiles aux autres journalistes qui voudraient se spécialiser dans ce domaine. Les résultats de toutes les courses importantes antérieures y sont inclus.

Bref, le volume est une sorte de bible pour celui qui s'intéresse au sport automobile depuis peu, et qui veut rattraper le temps perdu.

L'auteur du volume, Pierre Luc, est le chroniqueur de l'au-

DU VALLON CHRYSLER PLYMOUTH LTEE



JACQUES DELISLE

CHRYSLER CANADA LIMITEE, a le plaisir d'annoncer à la population la nomination d'un nouveau concessionnaire, dans les limites du Québec Métropolitain, soit Du Vallon Chrysler Plymouth Ltée, situé au 2015 ouest, boul. Charest, Ste-Foy, local autrefois occupé par Champoux Automobiles.

Le Président et Gérant Général de cette nouvelle entreprise est M. Jacques Delisle, qui depuis 20 ans s'est identifié au domaine de l'automobile à la firme Laurentide Autos Inc. L'expérience et la réputation de M. Delisle sont pour la clientèle, un gage de satisfaction.

Vous êtes donc invités à rendre visite à Du Vallon Chrysler Plymouth, où un accueil vous est réservé.

Prenez votre BAIN SAUNA au salon de coiffure L'HOMME COMPLET

Paquet, Place Laurier 659-1018 MASSEUR PROFESSIONNEL

pour moins d'argent Plus de milles/au magasin

Firestone

INSTALLATION GRATUITE

LIQUIDATION GÉNÉRALE

CHAMPION NYLON 4 plis, neufs, pour

FORD, CHEV. PLYMOUTH PONTIAC	\$ 15 ⁸³	7.75 x 14/15 8.25 x 14/15 Peuvent remplacer les F78-14/15 G78-14/15 FLANCS NOIRS
UW, FALCON VALIANT CHEVY II	\$ 13 ⁹⁹	5.60 x 13 6.50 x 13 FLANCS NOIRS

RECHAPÉS Safety Champion pour FALCON CHEVY II VALIANT \$ 11⁰⁰

RECHAPÉS DLC-100 pour FORD, CHEV. PLYMOUTH \$ 13⁰⁰

RECHAPÉS Super-Sport 100 pour PONTIAC, DODGE OLDS, MERCURY \$ 18⁰⁰

Quantité limitée

HEURES D'OUVERTURE: Ouvert les jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h. p.m.

MAGASIN Firestone TEL.: 529-4111

PLACE FLEUR DE LYS (VOISIN DE STEINBERG)

Ouvrez un compte crédit Firestone ou achetez avec votre carte CHARGE

Sport-Carnaval

C'est en fin de semaine que débiteront les premières finales des Jeux Inter-Duchés. Sept (7) disciplines sportives seront à l'honneur dont l'haltérophilie, le curling, le tir à la carabine, le hand-ball, le volley-ball, le ballon sur glace, ainsi que le navex du Carnaval.

Les éliminations, tenues dans les sept duchés, démontrent que plusieurs milliers d'athlètes participeront encore une fois cette année à cette quatrième édition des Jeux Inter-Duchés. Le Bonhomme Carnaval accompagné des duchesses visitera les différents sites de compétition de ce tourbillon sportif carnavalesque, afin de constater par lui-même avec quelle ferveur le monde du sport amateur participe à ses Jeux.

Toute la population est cordialement invitée à assister à cette manifestation, dont les entrées sont gratuites.

Il est encore temps de s'inscrire afin de participer à plusieurs disciplines sportives à l'horaire des 13-14 et 20-21 février. Voici donc les renseignements concernant ces sports:

TIR A L'ARC

Faisant suite au succès remporté lors des Jeux du Québec de l'été dernier, le tir à l'arc est intégré dans le cadre des manifestations sportives des Jeux Inter-Duchés 1971.

La compétition est offerte à tous les juniors (moins de 18 ans) de la région administrative no 3 ou du territoire du Conseil Régional des Loisirs de Québec.

Pour se mériter le droit de participer à la finale qui aura lieu le 14 février au Centre Mgr Marcoux, garçons et filles devront participer à une éliminatoire qui aura lieu à l'un des quatre endroits suivants: Centre Mgr Marcoux, le 6 février à 9h30 a.m.; Centre St-Sacrement, le 6 février à 9h30 a.m.; Centre Durocher le 6 février à 9h30 a.m. et à l'école St-Joseph de Loretteville le 7 février à 13h30.

Les Robins (13 à 17 ans incl.) et les Robinots (7 à 12) devront tirer sur une cible de 16 po. noir et blanc. Les archers de catégorie Robins devront tirer à une distance de 15 verges de la cible, six volées de cinq flèches pour un total maximum de cent cinquante points. Les archers de la catégorie Robinots seront placés à une distance de dix verges de la cible et ceux-ci devront tirer quatre volées de cinq flèches pour un total maximum de cent points.

Il n'y a aucun frais d'inscription pour les éliminatoires et les participants devront s'inscrire sur place. Information auprès du responsable, M. Léonard Brisson à 842-9408.

PLONGEON

Ce tournoi aura lieu samedi le 20 février prochain au Centre Récréatif Wilbrod Bhéer au Parc Victoria, à compter de 12h30. L'Association canadienne de plongeon amateur Inc. (Section Québec) sanctionnera la compétition et les règlements en vigueur seront ceux de la FINA. Toute personne désireuse de participer devra se procurer la carte de membre de l'association. Deux catégories de compétitions sont ouvertes aux

plongeurs amateurs soit Novice — garçons et filles, et Classe B — garçons et filles.

Dans la catégorie Novice tout compétiteur devra exécuter six (6) plongements. Quatre devront être choisis parmi les cinq plongements de base suivants:

- 1— simple avant 101 — position a,b,c,d;
- 2— simple arrière 201 — position a,b,c,d;
- 3— simple renverser 301 — position a,b,c,d;
- 4— simple retourner 401 — position a,b,c,d;

5— demi avant tire-bouchons 511 — position a,b,c,d; et deux autres que les cinq (5) de base et choisis dans des groupes différents.

Pour ce qui concerne la "Classe B", tout compétiteur devra exécuter huit plongements. Il devra exécuter les cinq plongements de base et trois plongements de groupes différents choisis hors de ces cinq plongements de base.

Tout compétiteur pourra participer sur les tremplins de 1 mètre et de trois mètres mais dans une seule catégorie. Également, tout compétiteur ayant déjà remporté une première, deuxième ou troisième position dans une compétition sanctionnée par l'ACPA ne pourra pas se représenter dans la catégorie Novice.

Il n'y a aucun frais d'inscription et les formulaires d'inscription devront être envoyés au Conseil Régional des Loisirs de Québec avant le 15 février 1971.

Pour plus d'information vous pouvez communiquer avec la directrice du tournoi Mme Lise Dhanidina-Blais en composant 527-0708.

SKI DE FOND

Dans le cadre des Jeux Inter-Duchés, la zone de ski de la Vallée du Saint-Laurent, par l'entremise du comité de ski de fond, organise une compétition de ski de fond.

Ces courses se tiendront au Parc Victoria à Québec, dimanche le 14 février prochain à 13h00. Le public est cordialement invité à participer.

Les catégories vétérans, senior, junior, midget, juvénile pour hommes et femmes seront au programme.

Tous ceux qui désirent s'inscrire peuvent le faire en s'adressant à M. Léo Charland, 1270 Villars, Sillery. Tél.: 661-5039.

PATINAGE DE VITESSE

Avis à tous les amateurs de patinage de vitesse, dimanche le 21 février prochain auront lieu les compétitions des Jeux Inter-Duchés à l'Aréna de Ste-Foy. Tous ceux qui désirent participer doivent préalablement s'inscrire et compétitionner à la compétition éliminatoire qui doit avoir lieu au Pavillon de la Jeunesse le 13 février à compter de 14h00. Les courses sont ouvertes aux catégories et épreuves suivantes:

- Senior: (18 ans et plus), garçons: 1500, 800, 400m.; filles: 800, 400 m.
- Intermédiaire: (16 ans et 17 ans), filles et garçons: 800, 400 m.
- Junior: (14 - 15 ans), filles et garçons: 800, 400 m.
- Juvenile: (12 - 13 ans), filles

et garçons: 800, 400 m.
Midget: (10 - 11 ans), filles et garçons: 400, 200 m.
Bantam: (8 - 9 ans), filles et garçons: 300 - 200 m.
Pee wee: (7 ans et moins), filles et garçons: 200, 100 m.

Ceux et celles qui se croient bons patineurs, tentez votre chance. L'inscription est absolument gratuite. Les intéressés peuvent s'inscrire à M. Michel Verreault, 2835 Livernois, appt 6, Québec 3. Tél.: 628-0642. Inscription sur place le 13 février à 13h00.

TIR AU PISTOLET

Suivant l'exemple du tir à la carabine, le tir au pistolet sera aussi du programme des Jeux Inter-Duchés 1971.

Le comité directeur des Jeux Inter-Duchés et le Conseil Régional des Loisirs de Québec accorderont la responsabilité de cette compétition au Club de Tir de Ste-Foy.

Le tournoi est ouvert aux tireurs des catégories: Expert, Shot shooter, Marks Men et non classifié, féminin et masculin, de 21 ans et plus.

Les participants devront se présenter au Club de Tir Ste-Foy, les 20-21 février à compter de 9h30 pour se distinguer dans les épreuves suivantes: tir lent olympique, 40 coups; pistolet standard, 60 coups; tir rapide silhouette, 60 coups pour un total de 1800 points.

Pour s'inscrire, les intéressés doivent communiquer avec M. David Craig à 653-3139 et 653-5211 au Club Ste-Foy.

TENNIS SUR TABLE

Opération Jeunesse! En effet cette année, pour la première fois, le tournoi de tennis sur table des Jeux Inter-Duchés du Carnaval de Québec 1971 présentera six (6) catégories:

Simple masculin (A); Simple masculin (B); Double masculin; Simple féminin; Junior; garçons et filles.

Cette compétition aura lieu les 13-14 février 1971, à l'école Ste-Isabelle, 3005 W-Stuart (L'Avigne St-Louis). Que vous soyez débutants ou champions, participez au tournoi de tennis sur table des Jeux Inter-Duchés du Carnaval de Québec.

Le comité d'organisation de ce tournoi espère battre le record de deux cents inscriptions de l'an dernier. Vous êtes invités à vous inscrire à M. Jean-Claude Debus à 656-3092 ou 651-4093 avant le 12 février.

PATINAGE ARTISTIQUE

La compétition de patinage artistique des Jeux Inter-Duchés aura lieu au Pavillon de la Jeunesse le 21 février.

Ce concours est ouvert aux patineurs reconnus amateurs par la Fédération de Patinage Artistique dans les catégories Juvénile, Novice, Junior, Intermédiaire et Senior.

Les épreuves suivantes seront au programme: solo, duo, couple, danse et figure.

Pour plus amples informations les intéressés sont priés de communiquer avec Mme Madeleine Simard à 626-0449.

Offre sensationnelle chez J.-B. Laliberté!

SUR L'ACHAT D'UN COMPLET, OBTENEZ «GRATUITEMENT» 3 BELLES CHEMISES

- Beau col "Perma-Pres!"
- Poignets doubles.
- Choix de teintes-mode.
- Réelle valeur \$6.00 ch.



Tous des complets dernière nouveauté en pure laine vierge

2 LOTS
A PRIX SPECIAUX
\$59 et \$79
AVEC 3 CHEMISES GRATUITES

Ne manquez pas cette occasion d'économiser sur l'achat de votre complet tout en renouvelant votre provision de chemises. Venez faire votre choix dès ce soir parmi ces chics complets en worsted tout laine vierge. Veston droit 3 boutons et pantalon à plis permanents. Teintes unies ou rayures nouvelles. Grs: 36 à 46 pour tous les physiques.

J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE

QUEBEC, CENTRE-VILLE

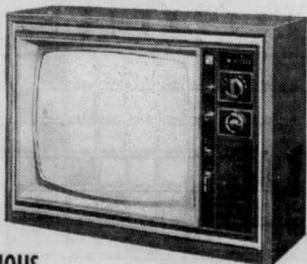
ECOUTE UN PEU

SI TU VEUX UN BON TELEVISEUR NOIR ET BLANC
TU DOIS LE PRENDRE A TRANSISTORS

SI TU VEUX UN BON TELEVISEUR COULEUR
TU DOIS AUSSI LE PRENDRE A TRANSISTORS

SI TU VEUX UN EXCELLENT TELEVISEUR COULEUR
TU DOIS CHOISIR HITACHI COULEUR

Tu choisis la grandeur 12, 15, 17 ou 19 po. Tu as la même définition, la même clarté d'image sur tous les modèles. N'oublie pas, aucune chaleur dans le fonctionnement. Donc, pratiquement pas d'usure.



VIENS LES VOIR CHEZ NOUS
TU NOUS DIRAS CE QUE TU EN PENSES, O.K.
DE TON AMI

STE-FOY ELECTRONIQUE ENR.
3190, CHEMIN STE-FOY - TEL.: 653-3054

421 Meublés
3 PIECES, 4 pièces, meublé, électrique, cuisine, 122, 124 Rue, app. 3, 708, 528-5704.
3 1/2 CHAUFFE éclair, terrain, 1950, Jeanne-Mance, 130, Tel. 525-6555.

431 QUARTIER LIMOILLOU
ST-PASCAL, chambre double, meublé, cuisine, 122, 124 Rue, app. 3, 708, 528-5704.
CHAMBRES avec lavabo, eau chaude, 425-6669.
CHAMBRE-boudoir, très propre, réfrigérateur, lavabo, poêle, stationnement, 661-9629.

433 STE-FOY
PARC Horizon, près CEGEP, garage, tapis, permis, 526-9491.
PARC Horizon, chambre simple ou double, permis cuisine, salon, tapis, télévision, cuisine, 526-9491.
CHAMBRE moderne, lavabo, entrée, poêle, permis cuisine, face centre d'achat Laurier, 625-4892.

452 PENSIONS POUR ENFANTS
PRENDRAIS bébé naitissant, enfants jusqu'à 3 ans, à l'année, 872-3671.
PRENDRAIS enfant de tout âge, en pension, 526-9491.
ST-RODRIGUE, couple sans enfant, prendrait enfant en pension, Tel. 626-2027.

467 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE MAISONS A REVENUS
LAURENTE 5 logements, comptant \$3,000, revenus, \$142.73, face centre d'achat Laurier, 625-4892.
MADAME Letellier, 625-9590, Cartier, 681-6389.
CHAMBRE moderne, chauffage, 681-6389.

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES
PREZ église, école, 5 pièces, sous-sol, 625-9590.
SPLIT Level 8 pièces, revenu sous-sol, construction 1968, comptant \$6,000, A. Morin, 625-9590.
CHATEAU SUR LES PLAINES 16,000 PIEDS de terrain boisé, 15 pièces, garage double, résidence de serviteurs, 683-5638.

478 STE-FOY MAISONS SEULES
ST-BENOIT, directement propriétaire, planifié, Tel. 631-0372.
ST-BENOIT, directement propriétaire, planifié, Tel. 631-0372.
14 PIÈCES, endroit pittoresque, convenant communauté religieuse, grand terrain, 683-5638.
14 PIÈCES, endroit pittoresque, convenant communauté religieuse, grand terrain, 683-5638.

430 QUARTIER CHAMPLAIN
12 ST-ANTONIS, libre immédiatement, grande chambre propre, meublé, 425-6669.
CHAMBRES avec cuisine, sans permis cuisine, eau courante, 24 Ste-Anne, 425-6669.

437 RIVE-SUD
CHARNY, bain, accès cuisine, entrée, télévision, homme sérieux, 425-6669.
438 SILLERY
STATIONNEMENT, près Université, accès cuisine, 625-9491.
CHAMBRE à louer, simple ou double, 526-9491.

439 STE-FOY
2 CHAMBRES, près de l'université, permis cuisine, entrée privée, 625-9491.
ACADEMIE, Université, chambre double, meublé, permis cuisine, entrée seule, 625-9491.
CHAMBRE double, près Académie, permis cuisine, entrée privée, 625-9491.

465 QUARTIER MONTCALM MAISONS A REVENUS
3 LOGEMENTS, près de Cité Parliementaire, revenus, \$100, 625-9491.
4 LOGEMENTS, CENTRE VILLE, 625-9491.
4 LOGEMENTS, 4-5 pièces, brève, revenus, \$100, 625-9491.

475 RIVE-SUD MAISONS A REVENUS
LAUZON, maison 2 logements, près Chantier Maritime, 135,000, 625-9491.
LEVIS, 2 logements, \$300, comptant, 625-9491.
UN 3 logements moderne, près école, 625-9491.

476 SILLERY MAISONS SEULES
ATTAYANT bungalow, 7 pièces, sous-sol, 625-9491.
BRAWLARD, atractive maison 9 pièces, 2 salles bain, foyer, garage, magnifique terrain boisé, 625-9491.
PARC FALAISE
MAGNIFIQUE bungalow 7 pièces, en brève avec sous-sol fini et beau jardin d'extra, René Myrand, 651-1875.

477 STE-FOY MAISONS SEULES
ST-CHARLES-GARNIER
CHERRY GOMIN, duplex 5 et 8 pièces, 625-9491.
MAISON 3 logements, directement propriétaire, rapportant \$1,080, par année, 625-9491.
BIENVILLE,
COTTAGE 8 pièces, très propre, tapis, mur, intérieur, grand terrain, 625-9491.

CHAMBRES A LOUER

434 QUARTIER ST-ROCH
ST-PASCAL, mai, 4 pièces, meublé, 122, 124 Rue, app. 3, 708, 528-5704.

444 CHAMBRES ET PENSIONS
LIMOILLOU, jeune homme distingué, prêt étudiant, bon chef, 526-9491.

445 MAISONS A LOUER
LIBRE IMMEDIATEMENT
JUMELLE, près hôpital Laval, 6 pièces, chauffé, \$220, par mois, 625-9491.

478 STE-FOY MAISONS SEULES
ST-CHARLES-GARNIER
CHERRY GOMIN, duplex 5 et 8 pièces, 625-9491.
MAISON 3 logements, directement propriétaire, rapportant \$1,080, par année, 625-9491.

479 MAISONS A REVENUS
LAUZON, maison 2 logements, près Chantier Maritime, 135,000, 625-9491.

480 MAISONS A REVENUS
LAUZON, maison 2 logements, près Chantier Maritime, 135,000, 625-9491.

Patron-mode
EPARGNEZ — Plus vous cousez vous-même, plus vous épargnez! Voici de la lingerie évanouie et facile à confectionner dans un tricot de soie, crêpe ou coton. Commandez aujourd'hui! Patron numéro 4951: NOUVELLES GRANDEURS (buste) pour jeunes filles, 31-32, 32-34, 34-36, 36-38, 40 pouces. Il faut 1-3 1/2 verge de tissu de 60 pouces de largeur pour le jupon et le soutien-gorge de longueur 34.
4951 BUST 3 1/2" - 40"
Anne Adams
Berne liement votre nom et votre adresse à mentionner exactement le numéro du patron ainsi que la grandeur de votre buste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursés et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.
Ces patrons sont imprimés en anglais et en français. Des feuilletés d'instructions, l'un en anglais et l'autre en français, les accompagnent.
PRIX: 75¢ (Ajoutez 15 cents par envoi de première classe)
Service des patrons
C.P. 1547, Québec 2
Numéro:
Taille:
Nom:
Adresse:

473 STE-FOY MAISONS SEULES
DIRECTEMENT PROPRIÉTAIRE, 4 chambrs, sous-sol fini, conditions avantageuses, 62-94-91.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
VENDRE
Trust Royal
COURTIER EN IMMOBILIER
656-9660

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
LAC Beauport, style canadien de qualif.
LAC Beauport, style canadien de qualif.

473 STE-FOY MAISONS SEULES
DIRECTEMENT PROPRIÉTAIRE, 4 chambrs, sous-sol fini, conditions avantageuses, 62-94-91.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
VENDRE
Trust Royal
COURTIER EN IMMOBILIER
656-9660

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
LAC Beauport, style canadien de qualif.
LAC Beauport, style canadien de qualif.

473 STE-FOY MAISONS SEULES
DIRECTEMENT PROPRIÉTAIRE, 4 chambrs, sous-sol fini, conditions avantageuses, 62-94-91.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
VENDRE
Trust Royal
COURTIER EN IMMOBILIER
656-9660

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
LAC Beauport, style canadien de qualif.
LAC Beauport, style canadien de qualif.

473 STE-FOY MAISONS SEULES
DIRECTEMENT PROPRIÉTAIRE, 4 chambrs, sous-sol fini, conditions avantageuses, 62-94-91.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
VENDRE
Trust Royal
COURTIER EN IMMOBILIER
656-9660

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
LAC Beauport, style canadien de qualif.
LAC Beauport, style canadien de qualif.

473 STE-FOY MAISONS SEULES
DIRECTEMENT PROPRIÉTAIRE, 4 chambrs, sous-sol fini, conditions avantageuses, 62-94-91.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
VENDRE
Trust Royal
COURTIER EN IMMOBILIER
656-9660

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
LAC Beauport, style canadien de qualif.
LAC Beauport, style canadien de qualif.

473 STE-FOY MAISONS SEULES
DIRECTEMENT PROPRIÉTAIRE, 4 chambrs, sous-sol fini, conditions avantageuses, 62-94-91.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
VENDRE
Trust Royal
COURTIER EN IMMOBILIER
656-9660

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
LAC Beauport, style canadien de qualif.
LAC Beauport, style canadien de qualif.

473 STE-FOY MAISONS SEULES
DIRECTEMENT PROPRIÉTAIRE, 4 chambrs, sous-sol fini, conditions avantageuses, 62-94-91.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
VENDRE
Trust Royal
COURTIER EN IMMOBILIER
656-9660

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
LAC Beauport, style canadien de qualif.
LAC Beauport, style canadien de qualif.

473 STE-FOY MAISONS SEULES
DIRECTEMENT PROPRIÉTAIRE, 4 chambrs, sous-sol fini, conditions avantageuses, 62-94-91.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
VENDRE
Trust Royal
COURTIER EN IMMOBILIER
656-9660

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
LAC Beauport, style canadien de qualif.
LAC Beauport, style canadien de qualif.

473 STE-FOY MAISONS SEULES
DIRECTEMENT PROPRIÉTAIRE, 4 chambrs, sous-sol fini, conditions avantageuses, 62-94-91.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
VENDRE
Trust Royal
COURTIER EN IMMOBILIER
656-9660

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
LAC Beauport, style canadien de qualif.
LAC Beauport, style canadien de qualif.

486 CHALETS A VENDRE
CHALET meublé, 6 pièces, Château-Éclair, 62-22-23.

492 CHAMBRES DEMANDEES
DAME délicate chambre meublée, perles, rideaux, Sillery, environ 5000 \$.

495 LOGEMENTS APPARTEMENTS DEMANDES
STE-ODILE — NEUFCHÂTEL
DESIRERAIIS un grand 4-1-2 ou 3-1-2 pièces, grand car, chauffage, eau chaude, etc.

496 LOGEMENTS APPARTEMENTS A PARTAGER
PARTAGERONS 5 pièces avec jeune fille pour 1er mal, Ste-Idèle, après 6 heures.

498 MAISONS DEMANDEES
QUI DI TU VRAI?
Le prix d'une propriété ne doit pas dépendre des seuls dons oratoires du vendeur ou du vendeur qui se fait pour acheter ou vendre une valeur immobilière.

COMMERCE ET INDUSTRIE
511 BUREAUX A LOUER
Edifice
Trust Royal
Chemin St-Louis
BUREAUX A LOUER

511 BUREAUX A LOUER
Edifice
Trust Royal
Chemin St-Louis
BUREAUX A LOUER

511 BUREAUX A LOUER
Edifice
Trust Royal
Chemin St-Louis
BUREAUX A LOUER

511 BUREAUX A LOUER
Edifice
Trust Royal
Chemin St-Louis
BUREAUX A LOUER

511 BUREAUX A LOUER
CENTRE
BOIS-FONTAINE
880 CHEMIN STE-FOY
BUREAUX A LOUER
— DISPONIBLES IMMEDIATEMENT.
— CHOIX DE 800 A 7.000 P.I. CAR.
— CLIMATISATION ET ENTRETIEN.
— TOUS LES SERVICES Y COMPRIS, RESTAURANT CAFETERIA, SALLES DE REUNION, BUREAU DE POSTE, BANQUE.

511 BUREAUX A LOUER
CENTRE
BOIS-FONTAINE
880 CHEMIN STE-FOY
BUREAUX A LOUER
— DISPONIBLES IMMEDIATEMENT.
— CHOIX DE 800 A 7.000 P.I. CAR.
— CLIMATISATION ET ENTRETIEN.
— TOUS LES SERVICES Y COMPRIS, RESTAURANT CAFETERIA, SALLES DE REUNION, BUREAU DE POSTE, BANQUE.

511 BUREAUX A LOUER
CENTRE
BOIS-FONTAINE
880 CHEMIN STE-FOY
BUREAUX A LOUER
— DISPONIBLES IMMEDIATEMENT.
— CHOIX DE 800 A 7.000 P.I. CAR.
— CLIMATISATION ET ENTRETIEN.
— TOUS LES SERVICES Y COMPRIS, RESTAURANT CAFETERIA, SALLES DE REUNION, BUREAU DE POSTE, BANQUE.

511 BUREAUX A LOUER
CENTRE
BOIS-FONTAINE
880 CHEMIN STE-FOY
BUREAUX A LOUER
— DISPONIBLES IMMEDIATEMENT.
— CHOIX DE 800 A 7.000 P.I. CAR.
— CLIMATISATION ET ENTRETIEN.
— TOUS LES SERVICES Y COMPRIS, RESTAURANT CAFETERIA, SALLES DE REUNION, BUREAU DE POSTE, BANQUE.

511 BUREAUX A LOUER
CENTRE
BOIS-FONTAINE
880 CHEMIN STE-FOY
BUREAUX A LOUER
— DISPONIBLES IMMEDIATEMENT.
— CHOIX DE 800 A 7.000 P.I. CAR.
— CLIMATISATION ET ENTRETIEN.
— TOUS LES SERVICES Y COMPRIS, RESTAURANT CAFETERIA, SALLES DE REUNION, BUREAU DE POSTE, BANQUE.

511 BUREAUX A LOUER
CENTRE
BOIS-FONTAINE
880 CHEMIN STE-FOY
BUREAUX A LOUER
— DISPONIBLES IMMEDIATEMENT.
— CHOIX DE 800 A 7.000 P.I. CAR.
— CLIMATISATION ET ENTRETIEN.
— TOUS LES SERVICES Y COMPRIS, RESTAURANT CAFETERIA, SALLES DE REUNION, BUREAU DE POSTE, BANQUE.

511 BUREAUX A LOUER
CENTRE
BOIS-FONTAINE
880 CHEMIN STE-FOY
BUREAUX A LOUER
— DISPONIBLES IMMEDIATEMENT.
— CHOIX DE 800 A 7.000 P.I. CAR.
— CLIMATISATION ET ENTRETIEN.
— TOUS LES SERVICES Y COMPRIS, RESTAURANT CAFETERIA, SALLES DE REUNION, BUREAU DE POSTE, BANQUE.

511 BUREAUX A LOUER
CENTRE
BOIS-FONTAINE
880 CHEMIN STE-FOY
BUREAUX A LOUER
— DISPONIBLES IMMEDIATEMENT.
— CHOIX DE 800 A 7.000 P.I. CAR.
— CLIMATISATION ET ENTRETIEN.
— TOUS LES SERVICES Y COMPRIS, RESTAURANT CAFETERIA, SALLES DE REUNION, BUREAU DE POSTE, BANQUE.

511 BUREAUX A LOUER
CENTRE
BOIS-FONTAINE
880 CHEMIN STE-FOY
BUREAUX A LOUER
— DISPONIBLES IMMEDIATEMENT.
— CHOIX DE 800 A 7.000 P.I. CAR.
— CLIMATISATION ET ENTRETIEN.
— TOUS LES SERVICES Y COMPRIS, RESTAURANT CAFETERIA, SALLES DE REUNION, BUREAU DE POSTE, BANQUE.

515 LOCAUX A LOUER
LOCAL pour commerce à louer, prêt ter.
Lac Beauport, 3000 pi. carrés, 62-94-91.

515 LOCAUX A LOUER
LOCAL pour commerce à louer, prêt ter.
Lac Beauport, 3000 pi. carrés, 62-94-91.

515 LOCAUX A LOUER
LOCAL pour commerce à louer, prêt ter.
Lac Beauport, 3000 pi. carrés, 62-94-91.

515 LOCAUX A LOUER
LOCAL pour commerce à louer, prêt ter.
Lac Beauport, 3000 pi. carrés, 62-94-91.

515 LOCAUX A LOUER
LOCAL pour commerce à louer, prêt ter.
Lac Beauport, 3000 pi. carrés, 62-94-91.

515 LOCAUX A LOUER
LOCAL pour commerce à louer, prêt ter.
Lac Beauport, 3000 pi. carrés, 62-94-91.

515 LOCAUX A LOUER
LOCAL pour commerce à louer, prêt ter.
Lac Beauport, 3000 pi. carrés, 62-94-91.

515 LOCAUX A LOUER
LOCAL pour commerce à louer, prêt ter.
Lac Beauport, 3000 pi. carrés, 62-94-91.

515 LOCAUX A LOUER
LOCAL pour commerce à louer, prêt ter.
Lac Beauport, 3000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

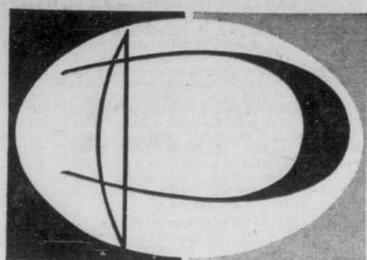
530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

530 COMMERCES A VENDRE
CHARLESBOURG, centre populéux, boutique fruit, 1000 pi. carrés, 62-94-91.

Trust Royal
COURTIER EN IMMOBILIER
656-9660



Paquet

CENTRE-VILLE

PLACE LAURIER

le Frontenac

SIMMONS



Utilisez votre carte de crédit: dites simplement: "Portez à mon compte" - Consultez notre service des ventes à crédit - Signalez 524-5121 local 216



SPECIAL

44⁰⁰

chacun

PAQUET INC. C.P. 2327, Québec 2

Veillez m'expédier..... matelas et..... sommier-caisse le Frontenac de Simmons.

Largeur..... 44.00 chacun.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE..... TEL.....

Entrée Comptant C.R.

(Veillez ajouter la taxe de vente 8% s.v.p.)

Confort inégalé... Prix imbattable!

Matelas ou sommier-caisse

Synonyme d'excellence, un matelas et sommier-caisse de tout repos réunissant 312 ressorts, feutre blanc, recouvert d'un tissu très résistant et soyeux. Grandeurs: 36", 39", 48" et 54"

Paquet, meubles, rayon 30, 5e, Centre-Ville, et Place Laurier, 830, niveau 2.

COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE: 524-5121 - Place Laurier 651-7070.

HEURES D'AFFAIRES: Centre-ville et Place Laurier: Les lundi, mardi et mercredi, 9h.30 a.m. à 5h.30 p.m. Les jeudi et vendredi, 9h.30 a.m. à 9h. p.m. Le samedi, 9h.30 a.m. à 5h. p.m.